

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'ENSEMBLE SCULPTÉ DE L'ÉGLISE SAINTE-MARGUERITE-DE-
BLAIRFINDIE: L'OEUVRE MANIFESTE DE JEAN GEORGES ET LOUIS DANIEL
FINSTERER, PÈRE ET FILS

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN HISTOIRE DE L'ART

PAR
MARILOU DESNOYERS

JANVIER 2015

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

À Limoilou,
Napoléon, Vallier et Frédérick,
ma famille

REMERCIEMENTS

Étant native du village de L'Acadie et demeurant à ce jour dans la maison familiale (1794) située sur la rive est de celle qu'on appelait autrefois la Petite-Rivière-de-Montréal et ce avec mes enfants, fiers représentants de la huitième génération d'une même famille à habiter la Petite-Cadie, mon attachement demeure particulier pour l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie.

Mon premier contact avec les œuvres d'art est sans doute survenu lors de mes visites ponctuelles dans cette église paroissiale. Mon regard naïf d'enfant était impressionné par les imposantes fresques picturales qui attiraient davantage mon attention que les sermons religieux. Ainsi, l'idée de travailler durant plusieurs années sur un corpus d'œuvres issues de ce lieu s'est rapidement avérée naturelle et très stimulante.

Je voudrais d'abord remercier mon directeur M. Dominic Hardy, pour son enthousiasme par rapport à ce projet, ses conseils éclairés et surtout son soutien constant. Je souhaite aussi exprimer ma gratitude à Émilie Gaudreault pour ses magnifiques photographies qui ont su rendre avec justesse le caractère grandiose de ce décor ecclésial. Je tiens également à témoigner ma reconnaissance à Philippe G. Veillette pour ses précieuses suggestions et pour la minutie avec laquelle il a ratissé mon texte à la recherche d'erreurs.

Je voudrais aussi remercier les responsables des archives de la fabrique Saint-Jean-L'Évangéliste de m'avoir gentiment donné accès aux précieux documents de la fabrique Sainte-Marguerite-de-Blairfindie.

Enfin, je souhaite adresser des remerciements particuliers à Frédérick, Limoilou, Vallier et Napoléon Cardinal, Mathieu Roy, Béatrice Boudreau, ainsi qu'à Jean-Guy, Elaine et Mylène Desnoyers, pour leurs encouragements indéfectibles.

Table des matières

Avant propos.....	ii
Liste des figures.....	vii
Liste des tableaux.....	xii
Liste des abréviations et acronymes.....	xiii
Résumé.....	xiv
Introduction.....	1
1.1 L'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie (1800-1801).....	1
1.2 Mise en contexte.....	12
1.3 La proposition.....	16
1.4 Méthodologie de la recherche.....	19
Partie I	
L'historiographie du décor sculpté de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie.....	24
Chapitre II : L'état actuel des connaissances concernant le décor sculpté.....	25
2.1 Monographie paroissiale : regard de l'abbé Stanislas-Albert Moreau.....	26
2.2 Les historiens locaux.....	28
2.3 Les ouvrages spécialisés.....	36
2.3.1 Les pionniers.....	36
2.3.1.1 Edward Robert Adair et Eleanor Scott Wardleworth.....	36
2.3.1.2 Ramsay Traquair.....	42
2.3.1.3 Gérard Morisset.....	44
2.3.2 L'œil d'une seconde génération de chercheurs.....	48
2.3.3 Une étude actuelle.....	67

Partie II

Historiographie des artistes ayant participé à l'élaboration du décor sculpté de
l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie.....78

Chapitre III : Une première génération d'artistes.....79

3.1 Jean Georges Finsterer (1747-1839).....80

3.1.2 Les origines.....81

3.1.3 Un mercenaire allemand.....84

3.1.4 Réminiscence d'un passé militaire.....88

3.1.5 Établissement dans la paroisse de Saint-Jean-François-Régis
(Saint-Philippe).....91

3.1.6 Un autre chantier : Verchères.....96

3.1.7 Église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie.....102

3.1.8 Un statut multiple.....108

3.1.8.1 L'agriculteur.....108

3.1.8.2 Le sculpteur.....109

3.1.8.3 L'architecte.....111

3.1.9 Les héritiers Finsterer.....115

Chapitre IV : Une seconde génération.....117

4.1 Louis Daniel Finsterer (1791-1849).....117

4.1.1 Le père et le fils.....118

4.1.2 La guerre de 1812.....121

4.1.3 François Séraphin Bertrand.....125

4.1.4 Vers Saint-Cyprien-de-Napierville.....133

4.1.5 Joseph et Jean-Baptiste Nolette.....136

4.1.6 L'ornementation de la voûte : rendre visible l'invisible.....142

4.1.7 L'aboutissement d'une longue campagne d'ornementation.....148

4.1.8 L'église de Saint-Luc.....150

4.1.9	L'église de l'Hôpital général de Montréal.....	156
4.2.0	Des retours sporadiques vers Blairfindie.....	157
4.2.0.1	Les statuaires du calvaire	161
4.2.1	L'église de Saint-Cyprien-de-Napierville.....	165
4.2.2	Saint-Bernard-de-Lacolle.....	167
	Conclusion.....	169
5.1	État actuel des connaissances	169
5.2	Un palimpseste pluridiscursif.....	180
Appendice A : Œuvres composant le décor intérieur de l'église		
	Saint-Marguerite-de-Blairfindie.....	195
Appendice B : Plans permettant de localiser certaines terres		
	de la famille Finsterer.....	238
Appendice C : Transcriptions d'un marché liant Jean Georges Finsterer à la paroisse		
	Sainte-Marguerite-de-Blairfindie.....	241
	Bibliographie.....	244

LISTE DES FIGURES

Figure		Page
A.1	Église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, vue de face.	196
A.2	Église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, vue arrière.	197
A.3	Bénitiers, 1829.	198
A.4	Détail des bénitiers, 1829.	199
A.5	Yves Tessier, <i>Ange guidant un enfant</i> , 1831-1832.	200
A.6	Yves Tessier, <i>Le baptême du Christ</i> , 1831-1832.	201
A.7	Détail de l'ornementation d'un dorsal des anciens fonts baptismaux, 1824-1830.	202
A.8	Détail des hauts-reliefs ornant les panneaux d'un dorsal des anciens fonts baptismaux, 1824-1830.	203
A.9	Détail du chapiteau d'une colonne soutenant la tribune arrière, v.1802.	204
A.10	Garde-corps de la tribune arrière, v. 1830.	205
A.11	Vue de la nef et du sanctuaire.	206

A.12	Joseph-Thomas Rousseau, <i>Médallions peints de la voûte</i> , 1890.	207
A.13	Vue de la voûte de la nef et de la tribune arrière.	208
A.14	Vue d'ensemble de l'ornementation sculptée de la voûte de la nef.	209
A.15	Détail de l'ornementation sculptée de la voûte de la nef.	210
A.16	Détail de la frise parcourant à la fois la nef, les chapelles latérales, ainsi que le sanctuaire.	211
A.17	Voûte du sanctuaire.	212
A.18	Louis Daniel Finsterer, <i>Ange à la trompette</i> , 1840.	213
A.19	Louis Daniel Finsterer, <i>Sainte Marguerite d'Écosse</i> , 1833.	214
A.20	Louis Daniel Finsterer, Autel latéral situé dans la Chapelle du côté de l'épître et dédiée à Notre-Dame-de-Pitié, 1811-1812.	215
A.21	Louis Daniel Finsterer, Détail de l'autel latéral du Côté de l'épître, 1811-1812.	216

A.22	Louis Daniel Finsterer, Tabernacle latéral du côté de l'épître, 1811-1812.	217
A.23	Détail de l'ornementation du retable de la chapelle latérale du côté de l'épître.	218
A.24	Détail de l'ornementation du retable de la chapelle latérale du côté de l'épître : arbre poussant sur un monticule.	219
A.25	Louis Daniel Finsterer, Tabernacle latéral situé dans la chapelle du côté de l'évangile et dédiée à saint René, 1811-1812.	220
A.26	Louis Daniel Finsterer, Autel latéral situé dans la chapelle du côté de l'évangile et dédiée à saint René, 1811-1812.	221
A.27	Jean Georges Finsterer, Détail du garde-corps de la chaire, 1804.	222
A.28	Jean Georges Finsterer, Détail de la cuve de la chaire, 1804.	223
A.29	Jean Georges Finsterer, Détail de l'abat-voix de la chaire, 1804.	224

A.30	Jean Georges Finsterer, Détail du dorsal de la chaire, 1804.	225
A.31	Jean Georges Finsterer, Maître-autel, 1802-1803.	226
A.32	Crédence du sanctuaire.	227
A.33	Jean Georges Finsterer, Tabernacle du sanctuaire, 1802-1803.	228
A.34	Jean George Finsterer, Détail de la réserve eucharistique du tabernacle, 1802-1803.	229
A.35	Jean Georges Finsterer, Détail des reliquaires du tabernacle qui ornent l'étage de la monstrance, 1802-1803.	230
A.36	Jean Georges Finsterer, Monstrance du tabernacle, 1802-1803.	231
A.37	Louis Daniel Finsterer, Anges à la palme qui surmontent le retable du sanctuaire, 1818.	232
A.38	Panneau du sanctuaire orné de motifs pontificaux.	233
A.39	Panneau du sanctuaire orné de motifs floraux et rocailles.	234

A.40	Panneau du sanctuaire orné de motifs d'objets liturgiques.	235
A.41	Motif décoratif provenant de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, vers 1820.	236
A.42	Vue du chœur de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, 1932.	237
B.1	Jacques Viger, Plan illustrant la bataille du 20 novembre 1812 à Lacolle.	239
B.2	Amable Gipoulou, Plan d'une partie de la seigneurie de Laprairie-de-la-Magdeleine, près de la rivière de Montréal, vers 1790.	240

LISTE DES TABLEAUX

Tableau

- 1.1 Livre de comptes de la fabrique Sainte-Marguerite-de-Blairfindie
correspondant aux années 1782 à 1824
- 1.2 Livre de comptes de la fabrique Sainte-Marguerite-de-Blairfindie
correspondant aux années 1825 à 1887

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

ANC-O	Archives nationales du Canada à Ottawa
ASMB	Archives de la fabrique de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie
BAnQQ	Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Québec
BAnQM	Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Centre d'archives de Montréal
IOA	Inventaire des œuvres d'arts de la province
PRDH	Programme de recherche en démographie historique (Université de Montréal)

RÉSUMÉ

Notre projet de mémoire concerne les étapes qui jalonnent l'élaboration de l'ensemble sculpté de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie situé dans le village de L'Acadie, ainsi que l'histoire qui entoure les principaux artisans sculpteurs responsables de son établissement, soit Jean Georges (1747-1839) et Louis Daniel Finsterer (1791-1849), père et fils. En outre, il sera aussi question, mais de manière plus succincte, de l'apport du sculpteur François Séraphin Bertrand (1791-?) dans ce projet décoratif.

En premier lieu, afin de mieux comprendre le décor ecclésial de L'Acadie, nous avons décortiqué, puis interrogé la fortune critique qui l'entoure. La première portion du mémoire se présente donc comme une révision historiographique exhaustive. En second lieu, ce projet suggère aussi la mise en lumière de l'apport réel de la famille Finsterer dans l'établissement du décor sculpté de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. De cette façon, la deuxième partie de cette étude prend la forme d'un véritable catalogue raisonné des travaux effectués par Jean Georges et Louis Daniel Finsterer, des artisans jusqu'ici méconnus et dont le plus vaste chantier décoratif demeure à notre connaissance celui réalisé pour l'église de L'Acadie. En outre, ce retour sur la fortune critique entourant la vie des Finsterer nous aura finalement servi de canevas afin de présenter chronologiquement les différentes étapes de la mise en œuvre du décor sculpté de Blairfindie, étapes formant une période charnière qui se situe entre 1799 et 1840. Il s'est par la suite avéré pertinent de mettre de l'avant les multiples rhizomes se déployant à partir de la famille Finsterer, ces sculpteurs qui ont participé en amont, en aval et même parallèlement à l'ornementation de l'église de Blairfindie, à la création d'autres ensembles sculptés situés principalement dans la région de la Haute-Montérégie.

Il s'agira enfin à travers cette étude de démontrer comment le décor sculpté de Blairfindie se présente à la manière d'un palimpseste pluridiscursif. Nous constaterons ainsi d'une part, que le décor intérieur apparaît comme le cumul de différentes épaisseurs de sens qui se sont superposées au fil des décennies, puis d'autre part, comme un lieu où s'entrechoquent diverses interventions réalisées par une panoplie d'acteurs issus de sphères liées à des domaines distincts, soit celui du religieux, du laïque, ainsi que celui de l'histoire de l'art.

Mots clés : Église – Finsterer - L'Acadie – Mobilier liturgique - Sculpteur

Introduction

*Ce que la terre dans l'alchimie de ses règnes
abandonne et transmue en noueuses genèses
de même je l'accomplis en homme concret
dans l'arborescence de l'espèce humaine
et le destin qui me lie à toi et aux nôtres*

[...]

pour la mémoire et pour la trace

Gaston Miron¹

1.1 L'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie (1800-1801)

L'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie², construite en 1800-1801, demeure sise dans le village de L'Acadie situé au sud de Montréal. Avec son chemin couvert (v.1822)³ et ses dépendances, soit le presbytère (v.1821)⁴ et la maison du sacristain (1831)⁵, elle constitue la pièce maîtresse d'un ensemble architectural remarquable au Québec⁶.

¹ Gaston Miron, *L'Homme rapaillé*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, *Études françaises* 1970, p.67.

² Appendice A, Figure A.1.

³ Tableau -Livres de comptes I, « 1822- pour le chemin couvert – 414 livres » (ligne 766).

⁴ Il s'agit du second presbytère du lieu, construit sur le même emplacement que le premier datant de 1783.

⁵ Nicole Martin-Vérenka et Émile Vérenka, *La Maison du bedeau : L'Acadie 1831*, Saint-Jean-sur-Richelieu, Éditions Milles Roches, p.15. Au départ, ce bâtiment servait d'école réservée aux filles. Après 1879, il changea de vocation, pour devenir le lieu de résidence des différents bedeaux.

⁶ Appendice A, Figure A.2.

*Pénétrons à l'intérieur de l'église*⁷. En passant les lourdes portes massives de l'entrée, ornées d'une quincaillerie forgée, on remarque d'ores et déjà deux bénitiers abîmés par le temps et salis de vert-de-gris⁸. On s'attarde alors à la panse de ces vasques, toujours gorgée d'eau bénite, qui nous apparaît craquelée et enduite de plusieurs couches de peinture. Cette coloration fatiguée laisse entrevoir des coquillages en saillie, ainsi qu'une flore marine sculptée⁹. Ces pièces demeurent juxtées au trumeau de l'entrée, là où paraissent deux tableaux de petit format attribués au peintre Yves Tessier (1800-1847) et accolés aux dorsaux des anciens fonts baptismaux. La représentation de droite nous montre un ange enlaçant un enfant et pointant le divin¹⁰. Quant à celle de gauche, elle dévoile Jésus au Jourdain¹¹, en partie dénudé dans cet environnement temporel où il reçoit son baptême de la main du Baptiste, une éclaircie dans la partie supérieure de la composition suggérant un autre monde. Nous comprendrons plus tard que ces toiles constituent à la fois des vestiges et des signes de la présence de l'ancien baptistère du lieu en cet endroit aujourd'hui déserté par ses fonts baptismaux. De part et d'autre de ces tableaux, chapeautés par différentes moulures arborant des reliefs géométriques qui forment une archivolt¹², se trouvent des panneaux dont le centre montre la progression d'une délicate végétation faite de bois sculpté et revêtu d'une fine dorure quelque peu barbouillée de peinture, résultat d'une restauration hostile¹³. Au sommet de cette riche composition sculpturale : deux volutes rappelant des rinceaux d'acanthes rejoignant une corbeille de fleurs et formant une impressionnante structure pyramidée.

⁷ Gérard Morisset, « Un chef-d'œuvre d'architecture religieuse, l'église de L'Acadie », *La Patrie*, journal du dimanche, 20 novembre 1949, p.26.

⁸ Appendice A, Figure A.3.

⁹ Appendice A, Figure A.4.

¹⁰ Appendice A, Figure A.5.

¹¹ Appendice A, Figure A.6.

¹² Appendice A, Figure A.7.

¹³ Appendice A, Figure A.8.

Au-delà du portique, on remarque les nombreuses colonnes ioniques coiffées de chapiteaux à volutes¹⁴ qui sous-tendent l'imposant jubé dont le garde-corps, enjolivé de différentes strates de fioritures rappelant un entablement, décrit une courbe qui avance dans l'espace de la nef¹⁵. Cette large nef abrite trois travées, dont les bancs sont tous repeints de la même coloration qui masque les bénitiers de l'entrée, coloration qui a d'ailleurs envahi une bonne partie de ce décor ecclésial¹⁶. En empruntant le vaisseau principal, on aperçoit cinq grands médaillons peints directement sur le lambris de la voûte, dont seulement deux sont encore aujourd'hui cernés par des rosaces de bois sculpté. Ces œuvres qui représentent divers épisodes de la vie du Christ sont attribuées à Joseph-Thomas Rousseau (1852-1896), un peintre natif de Saint-Isidore de Beauce¹⁷. En 1890, Rousseau investit les lieux, tapissant l'église d'un décor en trompe-l'œil d'inspiration baroque. Cependant, seules quelques traces peuvent désormais témoigner du passage de l'artiste à L'Acadie, dont ces fresques circulaires qui ont su résister aux assauts des restaurateurs. On constate ensuite la parcimonie avec laquelle l'artisan-sculpteur a quant à lui enjolivé cette même surface¹⁸. Ainsi, l'ornementation sculpturale de la voûte de la nef apparaît clairesemée¹⁹, soit composée d'une poignée de fleurs apposées sur autant de petites croix qui forment une sorte de constellation ordonnée, rythmée par de grands cordons dorés rappelant des tores de laurier qui s'entrecroisent²⁰, fractionnant cet espace étrangement aéré. Par opposition à cette décoration économe, on remarque une importante frise qui parcourt à la fois le pourtour de la nef, celui des deux chapelles, ainsi que celui du sanctuaire²¹. Ce riche bandeau décoratif, formé entre autres d'arabesques, de modillons dorés, de différentes moulures dont une décorée d'un rang

¹⁴ Appendice A, Figure A.9.

¹⁵ Appendice A, Figure A.10.

¹⁶ Appendice A, Figure A.11.

¹⁷ Appendice A, Figure A.12.

¹⁸ Appendice A, Figure A.13.

¹⁹ Appendice A, Figure A.14.

²⁰ Appendice A, Figure A.15.

²¹ Appendice A, Figure A.16.

d'oves et de dards qui s'alternent, ainsi que de divers degrés de motifs floraux et géométriques dupliqués infiniment, guide instinctivement notre œil vers le chœur et vers son opulente sculpture. Dans l'abside du sanctuaire, on retrouve alors sensiblement les mêmes éléments qui garnissent le plafond cintré de la nef²². Cependant, la concentration de la décoration qui règne en cet endroit apparaît presque discordante, car elle met en relief l'absence de celle qui devait invariablement parer jadis le plafond de la nef. Ainsi, nous constaterons ultérieurement que l'église de Blairfindie sera privée d'une partie de son ornementation sculptée, suite à d'importants travaux de revitalisation initiée en 1955 par Gérard Morisset, alors commissaire de la Commission des monuments historiques de la province de Québec.

Directement accolé aux parois murales de la nef, on retrouve le récit hagiographique des Docteurs latins de la tradition, que peint Yves Tessier en quatre tableaux entre 1826 et 1828. Près de la tribune arrière, le spectateur peut ainsi contempler du côté de l'épître la représentation de Jérôme de Stridon (v. 347-420), sujet que l'artiste choisit de représenter en déséquilibre, à demi assis sur un objet invisible, auréolé et vêtu d'un drapé rouge flamboyant²³. Émile Mâle, dans son texte *L'Art religieux du XIII^e siècle en France*, parle du nimbe circulaire comme signe de sainteté lorsqu'il est positionné verticalement derrière la tête d'un individu²⁴. Ainsi, Jérôme, simple moine, est figuré ici tel un saint. Le regard inquiet, il tend désespérément la main vers un ange au vêtement aérien, qui pour sa part empoigne vivement de sa main gauche un cuivre qu'il porte à sa bouche. Un épais nuage scinde les différentes temporalités; toutefois le bras de Jérôme transperce ce film diaphane et la pointe du pied du musicien ailé y effectue une trouée. Il y a donc chevauchement entre les sphères divine et terrestre, une impression amplifiée en outre par l'agitation, le mouvement qui affecte visiblement l'ange oscillant du Jugement dernier,

²² Appendice A, Figure A.17.

²³ Yves Tessier, *La vision de saint Jérôme*, 1826, huile sur toile, 300 x 220 cm (env.).

²⁴ Émile Mâle, *L'Art religieux du XIII^e siècle en France : Étude sur l'iconographie du Moyen Age et sur ses sources d'inspiration*, 3^e édition, Paris, A. Colin, 1910, p.14.

mouvement qui vient par la suite contaminer le monde sensible, dans un vent furieux qui traverse la toile. Faisant face au saint Jérôme, se trouve Augustin d'Hippone (354-430) à demi étendu sur un lit et adoptant les traits d'un vieil homme affligé par la maladie²⁵. Il appose néanmoins les mains sur un jeune homme frêle, agenouillé devant lui. Reposant près du lit de l'évêque, la crosse et la mitre évoquent son statut particulier. Au-dessus du personnage alité, trois anges voltigent et suggèrent le caractère miraculeux de l'évènement. Saint Augustin est habituellement représenté avec la plume et la doctrine, des attributs mettant en exergue son statut d'érudit et de docteur de l'Église latine. Toutefois, dans cette toile Tessier pointe davantage le don divin de guérisseur que possède Augustin, plutôt que son travail d'écriture. En évoluant vers le chœur, toujours du côté de l'évangile, se trouve Grégoire dit le Grand (540-604)²⁶. Le saint agenouillé, une plume à la main et arborant des habits pontificaux, semble avoir été interrompu par l'apparition de la figure christique. Une puissante lumière émane de la partie supérieure de la composition qui apparaît d'ailleurs très chargée. Ici, la frontière entre les sphères sacrée et profane demeure plutôt imprécise. Par exemple, le Christ laisse dépasser son pied nu et disproportionné dans le monde terrestre, nous laissant supposer que Tessier a condensé quantité d'éléments dans un espace trop restreint. En se dirigeant de l'autre côté de la nef, on rencontre saint Ambroise de Milan (339-394) coiffé de la mitre et faisant face à l'empereur romain Théodose I^{er}²⁷. Suite aux révoltes populaires dans la ville de Thessalonique en 390 apr. J.-C., Théodose ordonne le massacre des rebelles en guise de châtement. Après l'hécatombe, Ambroise de Milan, évêque et conseiller de Théodose, se voit contraint d'excommunier l'empereur, au lendemain d'un songe où Dieu lui transmet un grave avertissement. Tessier représente le moment où le souverain cherche à pénétrer dans la basilique ambrosienne, malgré son exclusion. Ainsi, Ambroise de Milan, patriarche dominant la composition, apparaît brandissant

²⁵ Yves Tessier, *Saint Augustin guérissant un malade*, 1828, huile sur toile, 300 x 220 cm (env.).

²⁶ Yves Tessier, *Le songe de saint Grégoire*, v.1826-1828, huile sur toile, 300 x 220 cm (env.).

²⁷ Yves Tessier, *Saint Ambroise repoussant l'empereur Théodose*, 1826, huile sur toile, 300 x 220 cm (env.).

une crosse dorée, attribut de l'évêque servant ici à départager la composition en deux espaces distincts : l'ecclésiastique et le séculier. À nouveau, la représentation de l'espace chez Tessier nous apparaît ici presque étouffante. Une impression pouvant être en partie expliquée par le fait que les quatre toiles de l'artiste seront vers 1890 marouflées directement sur les murs de la nef, des œuvres qui étaient à l'origine enserrées par d'imposants cadres de forme rectangulaire. Ces travaux seront d'ailleurs réalisés par Joseph-Thomas Rousseau, le peintre-décorateur qui, comme nous l'avons mentionné précédemment, sera amené à exécuter plusieurs ouvrages d'ornementation dans l'église de L'Acadie à la fin du XIX^e siècle. Ainsi, Rousseau a trafiqué l'aspect de ces tableaux, en les amputant d'une partie de leur pourtour, un nouveau découpage imitant la forme d'un arc en plein cintre et venant faire écho aux multiples fenêtres serties de vitraux qui transpercent les murailles de la nef. Une action qui aura pour effet de circonscrire davantage l'action des différentes scènes réalisées par Yves Tessier. Par ailleurs, la condensation ayant fait son œuvre, des fragments de ces fresques qui s'étiolaient se détachent doucement, signe d'une altération avancée.

À proximité du transept de droite, un ange sonnant la trompette attire l'attention du spectateur²⁸. Cette statuaire restaurée à la fin du XX^e siècle et autrefois juchée à l'attique du calvaire, loge désormais dans l'église, faisant de cette façon artificiellement écho à l'ange du Jugement dernier de la composition de Tessier. Non loin, on gravit les degrés d'un court escalier, puis on franchit une balustrade basse composée de poteaux tournés plutôt massifs : une clôture qui vient séparer la nef du chœur et devant laquelle les fidèles allaient jadis s'agenouiller, en attente de la communion. À gauche, près de la chapelle latérale attribuée à Notre-Dame-de-Pitié, on remarque une ronde-bosse de sainte Marguerite d'Écosse, la figure patronymique du lieu²⁹. Tout comme celle de l'ange musicien, la statue représentant la sainte patronne nous apparaît ici en fin de trajectoire, après avoir quant à elle longtemps

²⁸ Appendice A, Figure A.18.

²⁹ Appendice A, Figure A.19.

trôné au frontispice de l'église. Cette œuvre de bois sculpté avoisine un autel latéral, dont l'ornementation dorée semble avoir été en partie grugée par différentes retouches de peinture. Au centre de la façade du meuble au profil galbé³⁰ : un cœur et son aorte, organe physique vital, lui-même enserré par un autre cœur, celui-là graphique, usuel et bordé de deux boutons de rose³¹. Cet autel secondaire est coiffé d'un tabernacle plutôt dépouillé³² : l'étage de la prédelle apparaît complètement dégarni, tout comme celui de la monstrance qui exhibe cinq panneaux désertés par toute ornementation, reste celui du couronnement pour venir égayer notre œil, ce dernier étant chapeauté par une série de petites barres de bois tournées rappelant une balustrade. Toutefois, cette absence de décoration au tabernacle apparaît quasi improbable, surtout lorsqu'accolée au tombeau orné d'entrelacs et foisonnant de motifs florifères. Du coup, les deux éléments, habituellement complémentaires, semblent ici presque étrangers l'un à l'autre. Enfin, disposée sur la custode on remarque une statuaire de plâtre à l'effigie de la Vierge. Cette ronde-bosse nous renvoie alors au tableau du retable latéral représentant *Marie au tombeau*, une œuvre dont l'encadrement demeure composé à la fois d'une large torsade, d'une série de perles et d'une moulure qui arbore un motif rappelant celui du rai-de-cœur, le tout ponctué de quelques coquilles³³. Cette représentation picturale est bordée par deux pilastres, dont les soubassements respectifs sont formés par des panneaux dévoilant des arbustes croissant sur des monticules : une composition qui se répètera d'ailleurs à la fois dans le retable de la chapelle latérale du côté de l'évangile, puis dans celui du sanctuaire³⁴.

En se rendant dans le bras gauche du transept, on retrouve les pendants quasi identiques du couple singulier formé par l'autel et le tabernacle de la chapelle voisine.

³⁰ Appendice A, Figure A.20.

³¹ Appendice A, Figure A.21.

³² Appendice A, Figure A.22.

³³ Appendice A, Figure A.23.

³⁴ Appendice A, Figure A.24.

Ainsi, le tabernacle latéral sis en cet endroit constitue le parfait reflet symétrique de celui qui occupe le côté de l'épître³⁵. Toutefois, comme seul contraste : la statuaire d'un saint René trônant sur la custode et faisant écho au tableau du retable qui propose le même sujet. Concernant le tombeau de cette chapelle dédiée à saint René, on note qu'il apparaît davantage trapu que son pendant de droite qui suggère quant à lui un profil au galbe légèrement plus accentué³⁶. En outre, cet autel propose une ornementation qui se distingue de celle qu'on retrouve du côté de l'épître. Ici, on aperçoit des tiges efflorescentes rappelant la marguerite, se courbant, se recourbant, formant alors diverses volutes ponctuées de rocailles. Un peu plus en amont, on remarque la présence d'un escalier étroit qui mène à la chaire. On note alors le garde-corps de cette tribune qui semble contenir difficilement l'évolution d'un important sarment de vigne aux fruits mûres³⁷. Par ailleurs, la cuve³⁸ de cet élément du mobilier liturgique propose quant à elle une ornementation tout aussi foisonnante et demeure coiffée d'un abat-voix hexagonal³⁹, lui-même surmonté d'un impressionnant baldaquin constitué de torsades, ce que Raymonde Gauthier nomme d'ailleurs en référence à Marius Barbeau et à Ramsay Traquair, des crêtes de coqs⁴⁰, sur lesquelles s'appuie une sculpture qui rappelle un pot à feu d'esprit baroque. En outre, un dorsal de bois sculpté, exhibant différents panneaux ornés de motifs florifères et de fragments de rocailles, relie toujours les deux structures qui composent la tribune⁴¹.

De retour dans le sanctuaire, un maître-autel ouvragé, dont les angles sont affublés de figures ailées, se dresse devant nous⁴². Ce tombeau à la romaine offre un

³⁵ Appendice A, Figure A.25.

³⁶ Appendice A, Figure A.26.

³⁷ Appendice A, Figure A.27.

³⁸ Appendice A, Figure A.28.

³⁹ Appendice A, Figure A.29.

⁴⁰ Raymonde Gauthier, *Les Tabernacles anciens du Québec des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1974, p.29.

⁴¹ Appendice A, Figure A.30.

⁴² Appendice A, Figure A.31.

important réseau d'arabesques, d'entrelacs, de crosses et de rinceaux, le tout constellé de délicats motifs floraux rappelant la marguerite. Le cartouche central arbore la représentation d'un agneau mystique en déséquilibre, en suspension, enclos par un feston de fleurs. De part et d'autre de cette composition sont suspendues deux guirlandes de roses. Par ailleurs, malgré l'abondance dans l'ornementation, la symétrie règne et les motifs se répètent. Gérard Lavallée, dans son ouvrage *Anciens ornemanistes et imagiers du Canada français*, discute de ce type de tombeaux prisés entre autres par Philippe Liébert (1733-1804) et Louis Quévillon (1749-1823), des œuvres très fouillées qui apparaissent selon lui comme une adaptation de la console d'appui française de la fin du XVII^e siècle⁴³. D'ailleurs, à L'Acadie, l'autel principal fait de par sa forme écho aux crédences du sanctuaire, des consoles de petites dimensions décorées de rinceaux d'acanthes stylisées, qui le bordent de chaque côté⁴⁴. En outre, Lavallée discute, en comparaison aux œuvres françaises, de l'importance du tabernacle qui se révèle ici comme un véritable « retable miniature⁴⁵ ». De cette façon, on remarque que le tabernacle⁴⁶ de l'église de Blairfindie s'avère tout aussi chargé que son autel; l'étage de la prédelle nous semble d'ailleurs noyé dans une série de postes, soit des volutes successives qui forment de véritables vagues végétales. Une ornementation foisonnante qui se propage jusqu'au centre de ce niveau, là où se trouve la porte métallique de la réserve eucharistique en ressaut qui exhibe un autre agneau du sacrifice qui apparaît ici surmonté d'un œil⁴⁷. La porte de la custode a d'ailleurs remplacé l'ouverture originale qui était façonnée dans une mince épaisseur de bois doré. À l'étage suivant rythmé par des colonnettes apparaissent deux niches qui abritent chacune la statuaire d'un ange guidant un enfant⁴⁸. Ces rondes-bosses agissent d'ailleurs comme les substituts des statues qui y

⁴³ Gérard Lavallée, *Anciens ornemanistes et imagiers du Canada français*, coll. Arts, vie et science au Canada français, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1968, p.44.

⁴⁴ Appendice A, Figure A.32.

⁴⁵ *Op.cit.*, Lavallée, p.44.

⁴⁶ Appendice A, Figure A.33.

⁴⁷ Appendice A, Figure A.34.

⁴⁸ Appendice A, Figure A.35.

logeaient jadis et qui représentaient la résurrection de Jésus Christ, ainsi que les saint Pierre et saint Paul⁴⁹. La monstrance est quant à elle fixée au milieu de cet étage et expose un triangle équilatéral rayonnant, sur lequel semble apposé un tétragramme; une composition enserrée par trois figures d'angelots rappelant celles qui ornent les coins du tombeau du maître-autel⁵⁰. En outre, la monstrance est flanquée de deux rangées composées de trois colonnettes qui viennent soutenir une partie de l'entablement, qui forme à cet endroit un demi-cercle, sur lequel prend naissance le baldaquin. Ce dernier se construit à partir de larges crêtes de coqs ornées de fleurs et de rocailles, faisant d'ailleurs écho à la composition ornant le sommet de la chaire, et qui sont elles-mêmes surmontées d'une couronne, d'un dôme, puis d'une croix⁵¹. Cette imposante structure est dominée par un retable tout aussi impressionnant, formé entre autres de deux colonnes qui exhibent des chapiteaux corinthiens, desquels jaillissent quantité d'acanthes. Ces piliers viennent encadrer un tableau mettant en scène la sainte patronne du lieu, une autre œuvre signée Joseph-Thomas Rousseau et datée de 1890⁵². Ce tableau agit cependant en remplacement de la toile initiale, que se procure la fabrique de L'Acadie dès 1802⁵³ et qui proposait alors une autre représentation de sainte Marguerite, une toile qui a selon toute vraisemblance quittée le décor au cours du XIX^e siècle. L'œuvre de Rousseau est chapeautée par un couronnement en hémicycle, qui reprend d'ailleurs le même aspect que celui de l'archivolte des dorsaux des anciens fonts baptismaux, sur lequel sont juchés deux angelots en contrapposto⁵⁴. Ces statuaires dorées, qui arboraient autrefois une polychromie contrastante, tiennent d'une main une palme et retiennent de l'autre une

⁴⁹ Tableau-Livre de comptes II, « 8 juin 1829- Visite pastorale- l'évêque ordonne d'enlever les statues de la résurrection de Jésus Christ et celles des saint Pierre et saint Paul se trouvant dans le retable du tabernacle » (ligne 59).

⁵⁰ Appendice A, Figure A.36.

⁵¹ *Op.cit.*, Gauthier, p.29.

⁵² Joseph-Thomas Rousseau, *Sainte Marguerite reine d'Écosse distribuant du pain aux pauvres*, 1890, huile sur toile, 300 x 200 cm.

⁵³ Tableau-Livre de comptes I, « 1802- Mr Dulongprés – pour le Tableau Ste Marguerite – 800 livres » (ligne 322).

⁵⁴ Appendice A, Figure A.37.

moitié de guirlande composée de fleurs et de feuillages, dont chacune des parties culmine vers une corbeille, au sommet de laquelle se déploient des plumes de paon qui forment un éventail. Sous l'arche que trace le couronnement se présente un décor floral épars, en suspension. Par ailleurs, en dessous de cette structure paraissent deux cornes d'abondance, desquelles s'échappent des cascades d'acanthes.

Dans le chœur en hémicycle se déploie tout autour du spectateur une série de six panneaux qui se répondent de manière symétrique et dont l'ordonnance est scandée par des pilastres corinthiens, ainsi que par des rameaux d'olivier. Près de la nef, un premier panneau montre un trophée dont la composition suggère des emblèmes pontificaux, soit des clefs entrecroisées surmontées d'une mitre⁵⁵. L'ensemble est circonscrit par des rocailles et des motifs floraux en arabesques. En se dirigeant vers l'intérieur du sanctuaire, on rencontre un second panneau qui, lui, propose une guirlande de fleurs accompagnée d'un fragment de coquille stylisé⁵⁶. Enfin, un autre trophée suggère quant à lui un ruban noué au sommet d'une tige⁵⁷. L'ensemble est englouti dans une vigne envahissante, accolée à divers objets liturgiques : deux burettes, un soleil, un calice, une patène. Voilà ce que le spectateur du XXI^e siècle rencontre lorsqu'il visite le décor intérieur de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. *Sortons maintenant de l'église*⁵⁸.

⁵⁵ Appendice A, Figure A.38.

⁵⁶ Appendice A, Figure A.39.

⁵⁷ Appendice A, Figure A.40.

⁵⁸ *Op.cit.*, Morisset, 1949, p.26.

1.2 Mise en contexte

L'abbé Stanislas-Albert Moreau, dans son *Histoire de L'Acadie*⁵⁹, une monographie paroissiale rédigée en 1908, nous parle des premiers défrichements qui débutent autour de 1750 sous le Régime français, à l'emplacement de la future paroisse de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. Cet endroit qu'on appelait autrefois Petite-Rivière-de-Montréal tient ce nom de la dénomination primitive du cours d'eau qui le traverse, soit l'actuelle rivière L'Acadie. Le territoire d'alors englobe principalement une portion de la baronnie de Longueuil à l'est du Richelieu et plus au nord une partie de la seigneurie de La Prairie dite des Pères Jésuites. Aussi, une parcelle de terre demeure comprise dans la seigneurie De Léry, située plus au sud, un fragment qui sera lui-même morcelé en différentes paroisses, dont celles de Saint-Cyprien-de-Napierville et de Saint-Blaise-sur-Richelieu.

Pour entendre la messe, les premiers colons se rendent alors jusqu'à Saint-Jean-François-Régis (Saint-Philippe)⁶⁰, une localité voisine. Par la suite, dès le printemps 1768, l'arrivée massive d'Acadiens spoliés de leur terre vient accroître considérablement le nombre de résidents sur le territoire qu'ils rebaptiseront alors La Cadie, puis La Nouvelle-Cadie, ensuite La Petite-Cadie et finalement L'Acadie, en mémoire de celle qui leur a été ravie en 1755.

Le 5 août 1782, suite à une requête des habitants du lieu qui souhaitent obtenir le droit de s'ériger en paroisse, de bâtir une église et d'accueillir un curé résident, Mgr Jean-Olivier Briand, évêque de Québec (1766-1784)⁶¹, dépêche à la Petite-Rivière-de-Montréal, M. Jean-Gabriel Brassier, directeur du Séminaire de Saint-

⁵⁹ Stanislas-Albert Moreau, *Histoire de L'Acadie*, province de Québec, Montréal, s.é., 1908, 162 p., ill.

⁶⁰ La bénédiction de la première église de la localité de Saint-Philippe a lieu en 1751, moment où on lui offre comme figure patronymique saint Jean-François-Régis. À partir de ce moment, les deux appellations serviront à désigner le lieu. Dès 1841, la paroisse de Saint-Jean-François-Régis connaît son érection canonique et sera dorénavant désignée uniquement selon l'appellation de Saint-Philippe.

⁶¹ Dates relatives à la durée du ministère.

Sulpice de Montréal. À ce moment, Brassier fixe l'emplacement de la future église, d'un cimetière et d'un presbytère pour lequel il fournit d'ailleurs un plan très détaillé et demande l'élection de syndics responsables de son édification. Ainsi, on détermine que les différentes bâtisses seront sises en la baronnie de Longueuil⁶², sur une presqu'île offerte par l'Acadien d'origine Jacques Hébert⁶³. Le terrain où sera tracé le passage conduisant du chemin du Roy à la porte de l'église sera quant à lui octroyé par Jean-Baptiste Cire, lui aussi natif d'Acadie⁶⁴. Ses instructions inscrites dans un procès-verbal, le directeur du Séminaire de Saint-Sulpice les achemine à Mgr Briand, qui approuve le 22 septembre 1782 les différentes recommandations de son délégué, donnant du même souffle son aval aux demandes la population de la Petite-Rivière-de-Montréal⁶⁵. Toujours selon les écrits de l'abbé Moreau, le 27 octobre suivant l'évêque de Québec ordonne la mise en exécution du chantier et offre sainte Marguerite d'Écosse comme patronne à la future paroisse qu'on nomme à présent Blairfindie⁶⁶ et qui ne connaîtra d'ailleurs son érection canonique par un décret que le 18 juin 1831, puis sa reconnaissance civile le 27 août 1835⁶⁷. Dans son ouvrage, Stanislas-Albert Moreau nous entretient en outre sur l'origine du choix de la figure patronymique : « Ce fut aussi pour être agréable aux messieurs Grant⁶⁸, qui étaient Écossais, que, en 1782, lors de l'érection de la paroisse, bien qu'ils fussent protestants, Mgr Briand lui donna Ste Marguerite d'Écosse pour titulaire.⁶⁹ » Ainsi,

⁶² *Op.cit.*, Moreau, 1908, p.36.

⁶³ Pierre Brault, *L'Acadie et son église*, Saint-Jean-sur-Richelieu, Éditions Milles Roches, 1977, p.34.

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ *Ibid.*, p.31.

⁶⁶ *Op.cit.*, Moreau, 1908, p.37.

⁶⁷ Serge Courville, *Paroisses et municipalités de la région de Montréal au XIX^e siècle (1825-1861) : Répertoire documentaire et cartographique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1988, p.188-189.

⁶⁸ Alexandre Jodoin et J. L. Vincent, *Histoire de Longueuil et de la famille de Longueuil*, Éditions Gebhardt-Berthiaume, Montréal, 1889, p. 366-369. L'ecclésiastique fait ici référence à la famille Grant de Normandie, originaire d'Écosse, soit plus précisément à l'Honorable William Grant (1744-1805) qui se marie le 11 septembre 1770 à la baronne douairière de Longueuil et à son neveu, David Alexander Grant Blairfindie (1753-1806), écuyer, capitaine du 84^e régiment du roi, qui épouse à l'église anglicane de Québec, le 7 mai 1781, Marie-Charles-Joseph LeMoynes (1756-1841), baronne de Longueuil, fille de la baronne douairière de Longueuil Marie-Anne-Catherine Fleury Deschambault Grant (1740-1818) et de Charles-Jacques Lemoyne de Longueuil (1724-1755), baron de Longueuil.

⁶⁹ *Op.cit.*, Moreau, 1908, p.23.

L'Acadie étant située en partie en la baronnie de Longueuil hérite donc par complaisance envers son seigneur, à la fois de sainte Marguerite comme titulaire, mais aussi du surnom de Blairfindie, patrie des Grant en Écosse.

Le 1^{er} septembre 1782, un peu avant l'assentiment de l'évêque de Québec, les habitants de la Petite-Rivière-de-Montréal sont convoqués en assemblée et élisent les quatre syndics qui seront responsables de la construction du presbytère⁷⁰. Dès le lendemain, les syndics Julien Piédalue, Laurent Roy, Jacques Senésac et Dominique Bonneau se rendent à Chambly pour ratifier chez le notaire Grisé du district de Montréal, la concession par Jacques Hébert d'une partie de sa terre⁷¹. Ils y retournent quelques jours plus tard, soit le 16 septembre 1782, cette fois avec Jean-Baptiste Cire qui officialise à son tour sa donation⁷². Le 30 septembre suivant, les syndics établissent avec l'entrepreneur montréalais Basile Proulx un marché par-devant le notaire Panet de Montréal, concernant l'édification du presbytère au coût de 16 000 livres.⁷³ Cependant, suite à l'omission de certaines formalités légales, l'abbé Moreau précise que l'élection de nouveaux syndics pour le presbytère aura lieu le 10 mars 1783 chez le sieur Honoré Landry. L'acte rédigé cette fois par le notaire Grisé de Chambly, qui sera d'ailleurs homologué le 29 mars 1783 par les juges Fraser et Hertel de Rouville, stipule que seulement deux des précédents syndics seront alors réélus, Benjamin La Bécasse et Joseph Cire succédant désormais à Julien Piédalue et à Laurent Roy⁷⁴.

⁷⁰ *Ibid.*, Moreau, 1908, p.44.

⁷¹ Tableau-Livre de comptes I, « 2 septembre 1782- Acte de cession d'une pointe de terre par Jacques Hébert pour la construction d'une église paroissiale et d'un presbytère- notaire Grisé du district de Montréal résidant à Chambly » (ligne 4).

⁷² *Ibid.*, « 16 septembre 1782 – Acte de cession d'un terrain par Jean-Baptiste Cire, pour la réalisation d'un chemin menant à l'église – notaire Grisé du district de Montréal résidant à Chambly » (ligne 5).

⁷³ *Ibid.*, « 30 septembre 1782 – marché de l'entrepreneur Basile Proulx concernant la bâtisse du presbytère – notaire Panet résidant à Montréal » (ligne 8).

⁷⁴ *Op.cit.*, Moreau, 1908, p.45-47.

Le presbytère, dont l'étage supérieur servira de chapelle, sera achevé en 1783 et le premier prêtre Charles Chauvaux (1784-1785)⁷⁵ n'arrivera qu'en octobre de l'année suivante et n'y demeurera qu'une année. Son remplaçant sera alors René-Pascal Lanctôt (1785-1816)⁷⁶, curé que plusieurs auteurs, dont l'historien de l'art Gérard Morisset⁷⁷ et l'historien local Pierre Brault⁷⁸, qualifieront de véritable bâtisseur de la paroisse. Le presbytère-chapelle devenu rapidement trop exigü, une requête est envoyée en février 1795 à Mgr Jean-François Hubert, évêque de Québec (1788-1797)⁷⁹, pour marquer l'emplacement exact de l'église promise par Mgr Briand une décennie plus tôt⁸⁰. Mgr Hubert mandate dès le mois suivant son coadjuteur Mgr Pierre Denaut, curé de Longueuil, pour exécuter cette tâche. Le 28 mai 1795, Mgr Denaut visite la paroisse et établit le site de l'église à l'endroit choisi préalablement par M. Jean-Gabriel Brassier. À la lumière d'un marché rédigé par le notaire Edme (Edmund) Henry de Laprairie (1760-1841), qui sera établi le 13 juin 1800 entre la fabrique de Blairfindie et le maître-maçon Jacques Odelin de Montréal concernant la construction d'une église dans la paroisse de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie au coût de 11 400 livres, on apprend que ce n'est que le 25 mars 1800 que seront nommés les syndics responsables de l'édification de ladite église, une élection permise en vertu d'une autorisation elle-même accordée quelques jours plus tôt, soit le 17 mars 1800⁸¹. Durant l'été 1800, les travaux de fondation débutent⁸², puis le 2 septembre de la même année la pierre angulaire, placée dans le coin de la chapelle latérale du côté de l'évangile qui sera plus tard dédiée à saint René⁸³, est bénite⁸⁴.

⁷⁵ Dates relatives à la durée du ministère.

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ *Op.cit.*, Morisset, 1949, p.26.

⁷⁸ *Op.cit.*, Brault, 1977, p.41.

⁷⁹ Dates relatives à la durée du ministère.

⁸⁰ *Op.cit.*, Brault, 1977, p.49.

⁸¹ Pierre Brault et Paul Racine, *L'Église de L'Acadie (Haut-Richelieu) et ses dépendances*, L'Acadie, Québec, Fabrique Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, 1992, p.43-44.

⁸² *Ibid.*, p.11.

⁸³ Livre de comptes II, « 27 mai 1884- visite pastorale de l'évêque Édouard-Charles Fabre – [...] Nous dédions l'autel qui est du côté de l'Épître à ste dame de la Pitié, celui qui est sur le côté de l'Évangile St René & celui de la sacristie à St Joseph » (ligne 552).

Enfin, la bénédiction solennelle de l'église est effectuée par Louis-Amable Prévost (1799-1807)⁸⁵ curé de la paroisse de Saint-Jean-François-Régis⁸⁶, le 23 décembre 1801.

1.3 La proposition

L'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie (1800-1801), un lieu de culte de confession catholique situé au cœur du village de L'Acadie, a fait l'objet de plusieurs publications entre les années 1908 et 2010. Dans ces divers ouvrages, il a été notamment question des différentes œuvres qui composent son décor intérieur, ainsi que des artistes responsables de son élaboration. Suite à l'examen minutieux de ces sources qui proposent trop souvent des données fragmentaires et contradictoires, nous avons cru nécessaire d'effectuer une révision de cette fortune critique que nous qualifions à posteriori de lacunaire. Toutefois, compte tenu des proportions importantes du corpus que propose l'église de L'Acadie et qui comprend à la fois quantité d'œuvres peintes, des sculptures, un mobilier liturgique et divers éléments d'orfèvrerie, nous avons choisi de nous attarder principalement au traitement historiographique du décor sculpté, ainsi qu'à celui réservé aux maîtres-sculpteurs Jean Georges (1747-1839)⁸⁷, Louis Daniel Finsterer (1791-1849)⁸⁸ père et fils et dans

⁸⁴ *Op.cit.*, Moreau, 1908, p.56.

⁸⁵ Jean-Baptiste-Arthur Allaire, *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français : Les Anciens*, vol. 1, Montréal, Imprimerie de l'École catholique des sourds-muets, 1910, p.448. Dates relatives à la durée du ministère.

⁸⁶ *Op.cit.*, Moreau, 1908, p.57.

⁸⁷ Dans les différents documents d'archives consultés, l'orthographe désignant le prénom et le nom de Jean Georges Finsterer apparaît pour le moins changeante. Ainsi, on oscille d'une part entre un prénom unique et un prénom composé, lequel sera parfois francisé ou proposera plutôt la graphie anglaise. Notons d'autre part que le patronyme Finsterer arborera aussi plusieurs formes qui relèveront alors de différentes contractions phonétiques. Par souci d'uniformité nous avons donc opté pour la forme francisée du nom composé de l'artisan, soit celle qui demeure néanmoins la plus usuelle au sein des archives.

⁸⁸ Concernant Louis Daniel Finsterer, nous avons aussi opté pour le prénom composé et ce malgré le fait qu'il demeure moins utilisé au sein des différents registres où on le désigne davantage sous le

une moindre mesure à l'ornemaniste François Séraphin Bertrand (1791-?)⁸⁹. À priori, l'ensemble sculpté de l'église de Blairfindie et l'histoire des artisans responsables de son élaboration semblent avoir été largement étudiés. Cependant, nous avons, au fil de nos lectures, constaté que ce riche sujet n'avait en fait été qu'effleuré et qu'il méritait selon nous une investigation plus poussée. Il sera alors question dans ce mémoire d'identifier chacune des étapes de la vie du décor sculpté de l'église de L'Acadie, d'abord pour tenter d'en comprendre la progression, puis ses transformations, pour ensuite être en mesure d'expliquer comment chacun des éléments s'articule, dans le temps et dans l'espace, les uns par rapport aux autres. Dans cette optique, un important travail d'attribution et de datation des œuvres sera alors effectué. À cette analyse s'ajoutera la mise en lumière de l'apport dans ce chantier décoratif de différents artisans-sculpteurs et plus particulièrement celui des Finsterer, des ornemanistes encore méconnus de l'histoire de l'art du Québec, qui ont pourtant consacré une importante partie de leur vie à la réalisation de l'ensemble sculpté de Blairfindie en y œuvrant entre 1799 et 1840. Ainsi, le cas de cette famille de sculpteurs, qui demeure à ce jour très peu documenté, apparaît en soi d'un grand intérêt, notamment parce qu'ils se positionnent d'une certaine façon en marge du vocabulaire formel dominant à cette époque en matière de sculpture sur bois. De cette étude émergera donc une révision historiographique minutieuse à la fois de l'état actuel des connaissances entourant l'ensemble sculpté de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, ainsi que celles relatives aux principaux sculpteurs qui participeront à ce vaste chantier décoratif. Des révisions qui serviront dans le mémoire de véritables points d'ancrage, dans l'élaboration d'une narration, d'un récit biographique concernant les Finsterer, récit auquel nous grefferons certains faits jusqu'ici inédits. Constatant que les devenirs respectifs de Jean Georges et de Louis Daniel Finsterer

prénom Daniel. Toutefois, l'utilisation du nom composé nous semblait plus précise, l'artisan étant parfois désigné par ses seules initiales : LD.

⁸⁹ Concernant François Séraphin Bertrand, nous avons à nouveau opté pour le prénom composé. Certains documents désignant parfois l'artisan sous le prénom François et d'autres plutôt sous le prénom Séraphin, l'utilisation du nom composé nous apparaissait donc plus rigoureuse dans cette optique.

demeuraient intimement liés à celui du décor sculpté de l'église de L'Acadie, l'histoire de cette famille de sculpteurs est rapidement devenue la trame principale, le fil conducteur du mémoire. De cette façon, par le truchement d'épisodes charnières jalonnant l'existence des Finsterer père et fils, nous relaterons la mise en œuvre, puis la transformation de l'ensemble sculpté de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. Nous nous intéresserons alors aux multiples strates que suggère ce chantier décoratif, ces diverses couches qui se sont superposées au fil du temps pour former un tout complexe.

Le mémoire propose donc à deux parties. La première est consacrée une révision historiographique mettant en relief l'état actuel des connaissances sur le décor sculpté de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. Cette section se décline elle-même en trois sous-sections, une première mettant en exergue les propos contenus dans la monographie paroissiale de l'abbé Stanislas-Albert Moreau éditée en 1908 et portant sur l'histoire de L'Acadie, une seconde réunissant les récits de divers historiens locaux relatant les événements qui ponctueront l'histoire de la paroisse Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, dont l'érection de son église, puis une dernière exposant les théories contenues dans différents ouvrages spécialisés et qui traiteront cette fois de manière plus pointue de l'ensemble sculpté de Blairfindie. Ensuite, le deuxième ainsi que le troisième chapitre forment une seconde partie, suggérant alors un retour sur la fortune critique concernant plus spécifiquement Jean Georges et Louis Daniel Finsterer. Nous présenterons alors les étapes de l'établissement de l'ensemble sculpté de l'église de L'Acadie, par le biais d'une narration dont les principaux protagonistes demeurent les maîtres-sculpteurs Finsterer. Ces vastes chapitres proposeront donc deux temporalités distinctes. Une première, traitant principalement de la vie de Finsterer père; puis une seconde, se rapportant davantage à celle du fils. Ainsi, la première portion de cette trame narrative, qui comporte elle-même différentes sous-sections, trouve sa source avec l'arrivée en sol d'Amérique de Jean Georges Finsterer en 1777, puis se termine en

1810, soit au moment d'un passage, d'une certaine succession entre les deux générations de sculpteurs. La seconde temporalité, qui propose ses propres découpages, s'ouvre alors en 1811 avec l'arrivée de Louis Daniel Finsterer dans le chantier de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, puis se clôt en 1849, année du décès de l'artisan.

1.4 Méthodologie de la recherche

En cherchant à établir de manière rigoureuse l'attribution et la datation des différentes œuvres qui composent le décor sculpté de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, il s'est d'abord avéré indispensable de créer une base de données fiable qui tiendrait lieu de fondements au mémoire et viendrait du même souffle pallier aux insuffisances de l'historiographie. De cette façon, nous avons trouvé dans les différents livres de comptes de la fabrique de L'Acadie couvrant les années 1782 à 1887⁹⁰, ainsi que dans d'autres documents d'archives de la paroisse⁹¹, de véritables sources primaires⁹². À cela s'est ajouté le dépouillement minutieux et l'analyse de quantité de greffes de notaires⁹³ ayant transigé principalement avec la fabrique de Blairfindie⁹⁴, ainsi qu'avec les divers artisans responsables du décor sculpté de L'Acadie. C'est par le croisement de ces informations issues de fonds d'archives

⁹⁰ À noter que lorsque nous citons les archives paroissiales et notariales nous avons toujours conservé l'orthographe originale sans apporter de correctif et ce par souci d'objectivité, d'authenticité.

⁹¹ Copies de marchés et d'actes notariés datés de 1800, 1803, 1808 et 1809, diverses feuilles libres trouvées dans les registres et traitant des données comptables de la fabrique, des éléments relatifs à l'histoire de l'église datés de 1783, 1798, 1800 et 1801, ainsi qu'une correspondance entre le curé Jean-Baptiste Paquin et l'évêque de Telmesse datée de 1822.

⁹² Ces documents constituent en quelque sorte la littérature de la fabrique Sainte-Marguerite-de-Blairfindie et demeurent aujourd'hui conservés au centre d'archives de la fabrique Saint-Jean-l'Évangéliste.

⁹³ Nous discuterons plus loin des notaires suivants : Laurent Archambault (1820-1859), Jean Baptiste Constantin (1805-1869), Louis Decoigne (1807-1832), Pierre Lanctôt (1809-1850), François Leguay (fils) (1793-1807), Antoine Merizzi (1845-1901), ainsi que Joseph-Alfred Simard (1830-1866).

⁹⁴ Un greffe, soit celui du notaire Simard, fait cependant référence aux travaux effectués par Louis Daniel Finsterer dans l'église de Saint-Cyprien-de-Napierville en 1845 et 1846.

distincts, soit les archives paroissiales et notariales, que nous avons été à même de créer ce filtre nous permettant de vérifier les données souvent fragmentaires et contradictoires extraites de la fortune critique entourant l'ornementation sculptée de l'église de L'Acadie, ainsi que celle liée à la vie et aux réalisations des auteurs de cet ensemble décoratif. Cette base de données a ainsi permis d'étayer certaines de nos propositions concernant ces artisans, propositions qui ont notamment été bonifiées par le concours d'informations issues d'une autre discipline, soit celle de la généalogie, par le biais d'une étude réalisée par Dominique Ritchot et portant sur l'établissement de troupes allemandes au Canada⁹⁵.

L'analyse des différentes archives paroissiales de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie que nous avons consultées a été menée en deux étapes. D'une part, nous avons procédé à la transcription complète des cent soixante-deux pages manuscrites du premier livre de comptes de la fabrique couvrant les années 1782 à 1824, ainsi qu'à celle de certains documents conservés dans les archives de la paroisse⁹⁶. Ce processus a notamment permis la compréhension de la structure de ces différents écrits, ainsi que l'examen attentif de leur contenu. Ainsi, au niveau de leur organisation interne, les livres de comptes proposent pour chaque année diverses données comptables concernant les dépenses et les revenus de la fabrique qui sont parfois accompagnés de brèves relations d'évènements sporadiques. On y retrouve par exemple, les détails de certains procès-verbaux liés à la gestion de la fabrique, des comptes rendus d'élections des marguilliers, ainsi que diverses exigences des autorités religieuses qui sont réclamées au moment de ponctuelles visites pastorales. Notons toutefois que les onze derniers feuillets du premier livre de comptes font état de différents extraits d'actes, d'approbations, de certificats et de lettres concernant l'église ou le presbytère de la paroisse. Annexées pêle-mêle à la fin du registre, ces

⁹⁵ Dominique Ritchot, *Les Troupes allemandes et leur établissement au Canada, 1776-1783*, Longueuil, Éditions historiques et généalogiques Pépin, 2011, 315 p., ill.

⁹⁶ Voir note 102.

informations charnières nous reportent ainsi de manière non chronologique dans les années 1782, 1783 puis 1790.

D'autre part, dans le but de mettre en relief certaines informations pertinentes se rapportant concrètement à notre corpus, nous avons procédé à leur compilation et à leur organisation dans deux tableaux qui constituent désormais des outils majeurs. Ainsi, les données glanées dans les archives paroissiales ont donc été réparties dans deux grilles distinctes, une première couvrant les années 1782 à 1824, puis une seconde correspondant aux années 1825 à 1887. Chacun de ces tableaux propose une même structure, soit une subdivision en cinq catégories principales permettant à la fois de dater l'évènement, de préciser l'endroit où l'information a été trouvée dans les archives paroissiales, d'identifier le ou les acteurs concernés (s), d'indiquer s'il est question d'une œuvre, d'un travail effectué ou plutôt d'un évènement particulier, puis finalement de déterminer s'il s'agit d'une recette ou d'une dépense pour les marguilliers de la fabrique. En outre, nous avons aussi ajouté une dernière section qui demeure consacrée aux commentaires ou à des compléments d'information pouvant enrichir la compréhension des différentes données s'il y a lieu. De cette façon, ces tableaux apparaissent comme une synthèse offrant une vision globale des différentes transactions de la fabrique, faisant d'eux des instruments propices à la résurgence d'informations autrement invisibles. Notons enfin que les données contenues à l'intérieur du deuxième livre de comptes de la fabrique ont été directement compilées dans le second tableau, sans être préalablement transcrites dans leur intégralité.

Concernant l'analyse des archives notariales, nous avons procédé au dépouillement des greffes de cinq principaux notaires liés à la fabrique de Blairfindie. La plupart d'entre eux ont œuvré dans le district judiciaire d'Iberville, soit les notaires Louis Decoigne (1807-1832) et Laurent Archambault (1820-1859), tous deux établis à Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, ainsi que le notaire Antoine Merizzi (1845-1901) installé pour sa part à Saint-Cyprien-de-Napierville. Nous avons aussi

étudié le greffe du notaire Pierre Lanctôt (1809-1850), qui pratiquera quant à lui le notariat dans le district judiciaire de Montréal et qui viendra s'installer à Blairfindie dès l'année 1810. Enfin, nous nous sommes intéressée aux archives de Joseph-Alfred Simard (1830-1866), un notaire natif de Baie-Saint-Paul qui exercera sa profession dans le district judiciaire du Saguenay et qui migrera toutefois, selon les informations colligées par l'historien Lionel Fortin, vers Saint-Cyprien-de-Napierville. Différentes grilles ont donc aussi été créées afin de mettre en exergue certains greffes de ces notaires pouvant nous donner un éclairage privilégié sur les activités des artisans responsables du décor sculpté de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. Les données compilées de manière chronologique ont par la suite été mises en parallèle avec celles provenant des archives paroissiales. Le croisement de ces données a alors favorisé le recoupement d'informations, ainsi que la mise en lumière de diverses précisions pouvant enrichir notre propos.

Enfin, l'élaboration de ces différents tableaux qui proposent l'ordonnance de faits indéniables révélant entre autres l'arrivée des œuvres dans l'église de L'Acadie, l'identification précise de leurs auteurs, ainsi que la mise en relief de certains détails les concernant, s'avérait essentielle afin d'échafauder solidement notre révision historiographique. Cette méthodologie a donc permis d'effectuer d'abord un examen rigoureux de la fortune critique, de mettre ensuite en exergue les différentes anomalies et incohérences dont elle demeure truffée et finalement de la bonifier avec l'ajout de certaines données jusqu'ici inexploitées.

Partie I

L'historiographie du décor sculpté de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie

Chapitre II

L'état actuel des connaissances concernant le décor sculpté

Choses certaines, des connaisseurs fervents retournent à L'Acadie pour y retrouver, avec le même plaisir, les arabesques candidement chantournées de ses panneaux et de ses écoinçons [...]. Il y a des livres qu'on aime à relire et des œuvres d'art qu'on tient à revoir : ce sont les ouvrages dignes d'intérêt, les seuls qu'il importe de se rappeler⁹⁷.

Gérard Morisset

Le décor sculpté de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie a été le sujet d'une panoplie d'hypothèses qu'il apparaît nécessaire d'examiner dans ce premier chapitre. Il s'agira alors de faire état de la complexité de la situation historiographique qui caractérise cet ensemble sculpté et qui donnera lieu au fil des ans à un véritable chassé-croisé de théories divergentes. Les différentes sources consultées peuvent être regroupées en trois catégories distinctes : la monographie paroissiale, les récits d'historiens locaux et les ouvrages spécialisés, qui apporteront chacune à leur manière un éclairage particulier sur le décor intérieur de Blairfindie.

⁹⁷ *Op.cit.*, Morisset, 1949, p.26.

2.1 Monographie paroissiale : regard de l'abbé Stanislas-Albert Moreau

Dans cette première catégorie d'ouvrages, nous retrouvons *Histoire de L'Acadie*⁹⁸, une monographie paroissiale datée du début du XX^e siècle. Ce recueil de l'abbé Stanislas-Albert Moreau, cité précédemment, constitue à notre connaissance l'un des premiers documents traitant de l'église Sainte-Marguerite de Blairfindie et de son décor intérieur⁹⁹. Il s'agit d'une œuvre faisant de manière générale état de l'établissement de la paroisse de L'Acadie et de son église, ainsi que de la vie de ses habitants. Dans ces pages, l'auteur nous offre notamment quelques bribes d'informations pertinentes concernant l'ensemble sculpté de L'Acadie, sans toutefois en proposer une analyse, faisant tout de même de cet ouvrage une source essentielle, incontournable. Ainsi, dans un chapitre consacré spécifiquement à l'église de Blairfindie, l'abbé Moreau discute d'un certain Finsterer, sans préciser lequel. Toujours selon Moreau, cet artisan qu'il qualifie d'habile aurait été responsable de la sculpture et de la dorure dans l'église, au moment où un certain Joseph Nolette s'occupait quant à lui de la charpente, de la menuiserie et des bancs¹⁰⁰. Il ajoute alors que le fameux Finsterer aurait travaillé à tapisser la voûte et les murs d'un gracieux décor, dont il fait la description de manière laconique : « Ici, ce sont des emblèmes, des écussons, des mitres; là, des raisins et des myrtes, des feuilles, des guirlandes et des fleurs¹⁰¹ ». L'abbé poursuit en dépeignant le maître-autel, le baldaquin et le tabernacle, sans toutefois déterminer qui en serait l'auteur¹⁰². Moreau précise aussi que le dénommé Finsterer aurait amorcé ses travaux, qu'il qualifie d'admirables, lors du ministère du prêtre René-Paschal Lanctôt et qu'il ne les aurait achevés que vers

⁹⁸ *Op.cit.*, Moreau, 1908, 162 p.

⁹⁹ Notons que vers 1866 le curé Rémi Robert a rédigé *Historique de la paroisse Sainte-Marguerite-de-Blairfindie*. Un document cité par Pierre Brault en 1982 dans *Histoire de L'Acadie du Haut-Richelieu*, auquel nous n'avons toutefois pas eu accès.

¹⁰⁰ *Op.cit.* Moreau, 1908, p.57.

¹⁰¹ *Ibid.*, p.58.

¹⁰² *Ibid.*

1825, moment où le curé Jean-Baptiste Paquin (1816-1832)¹⁰³ était en service¹⁰⁴. Enfin, l'auteur spécifie que Finsterer aurait reçu au moins 26 300 livres pour ses ouvrages, sans compter le prix des matériaux utilisés (l'or, l'argent et la peinture), un montant qui s'élèverait selon lui à plus de 10 100 livres¹⁰⁵. Moreau précise par ailleurs qu'en 1801 l'église possède alors 153 bancs, dont 113 dans la nef, y compris le banc d'œuvre adossé au mur en face de la chaire, et le banc seigneurial placé entre la balustrade et le banc d'œuvre, et 40 bancs au jubé¹⁰⁶. En outre, l'ecclésiastique nous informe dans une discrète note de bas de page que le banc seigneurial de Blairfindie sera vendu en 1851, le seigneur n'étant plus de confession catholique à ce moment¹⁰⁷. De cette façon, l'abbé Moreau nous pointe ici une des interventions effectuées dans le décor intérieur de l'église de L'Acadie. Ainsi, cette action apparaît comme la trace de l'implication du seigneur des lieux dans le devenir du décor; une intervention qui façonnera d'une certaine manière l'ensemble sculpté à l'étude. En outre, on remarque à la lumière de cet ouvrage, qu'en 1836 le banc d'œuvre, un élément aujourd'hui disparu du décor, trouvait sa place dans la sixième rangée, adossé au mur de la nef¹⁰⁸.

La monographie paroissiale de l'abbé Moreau apparaît ainsi comme un témoignage privilégié de l'histoire du décor intérieur de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. Ainsi, certaines informations cruciales issues de cette écriture ecclésiastique nous offrent un précieux éclairage, notamment sur certaines œuvres aujourd'hui disparues.

¹⁰³ Dates relatives à la durée du ministère.

¹⁰⁴ *Op.cit.*, Moreau, 1908, p.57.

¹⁰⁵ *Ibid.*

¹⁰⁶ *Ibid.*, p.60.

¹⁰⁷ *Ibid.*

¹⁰⁸ *Ibid.*, p.150.

2.2 Les historiens locaux

Les historiens locaux se sont aussi livrés à différentes recherches dans lesquelles il est à nouveau question de la vie des paroissiens de L'Acadie, de divers récits anecdotiques, mais aussi d'assertions et de descriptions succinctes relativement à l'église et à son décor intérieur. Ainsi, cette seconde catégorie d'ouvrages correspond d'abord à l'analyse de deux monographies de Pierre Brault (1921-1994), un chercheur connu et reconnu dans sa localité, qui sera surtout actif entre la fin des années 1970 et le début des années 1990. Durant cette période, Brault publiera aux Éditions Milles Roches, un éditeur du Haut-Richelieu qui avait alors pour mission la mise en valeur des richesses historiques de la région¹⁰⁹, deux titres traitant du village de L'Acadie et de son église, soit *L'Acadie et son église* (1977)¹¹⁰ et *L'Acadie du Haut-Richelieu* (1982)¹¹¹. Suivra l'examen de *L'Acadie du Haut-Richelieu : 1762-2001*¹¹² un ouvrage volumineux rédigé en 2006 par Nicole Martin-Vérenka, une conférencière engagée, auteure de théâtre et historienne toujours prolifique, qui s'intéresse notamment aux questions identitaires entre autres par le biais d'études liées à la fois au patrimoine bâti du Haut-Richelieu¹¹³, aux Acadiens du sud de Montréal¹¹⁴ et aux rébellions patriotes de 1837-1838¹¹⁵.

¹⁰⁹ Caroline Béland, « Les Éditions Milles Roches (1976-1989) : une mission régionale », *Mens : Revue d'histoire intellectuelle dans l'Amérique française*, vol. 2, n° 2, printemps 2002, p.233-260.

¹¹⁰ *Op.cit.*, Brault, 1977, 95 p.

¹¹¹ *Op.cit.*, Brault, 1982, 316 p.

¹¹² Nicole Martin-Vérenka, *L'Acadie du Haut-Richelieu : 1762-2001*, Montréal, Histoire-Québec, Collection de la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine, 2006, 573 p., ill.

¹¹³ *Op.cit.*, Vérenka, 1983, 71 p., ill.

¹¹⁴ Nicole Martin-Vérenka, *Chassés d'Acadie : Les Acadiens du Sud de Montréal*, Montréal, Éditions Histoire-Québec, 2003, 500 p., ill.

¹¹⁵ Georges Aubin et Nicole Martin-Vérenka, *Insurrection : Examens volontaires*, Montréal, Lux, coll. Mémoire des Amériques, 2004-2007, 2 vol., ill.

Pour commencer, Pierre Brault consacre en 1977 dans *L'Acadie et son église* une section au travail des sculpteurs Jean Georges et Louis Daniel Finsterer, où il souhaite rétablir certains faits concernant leurs réalisations respectives dans le décor intérieur de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. Brault soutient alors que Finsterer père aurait entrepris ses ouvrages pour la fabrique de L'Acadie dès les années 1800 et 1801, moment où le nom de l'artisan figure pour la première fois au chapitre des dépenses du livre des comptes de Blairfindie et où l'édification de l'église de L'Acadie s'effectue¹¹⁶. Il est alors important de préciser que l'historien étaye ses hypothèses sur différentes données factuelles fournies notamment par les livres de dépenses et de revenus de la fabrique Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, ainsi que sur les cahiers de délibérations des marguilliers couvrant les années 1784 à 1930, puis 1954 à 1970. Ainsi, toujours en s'appuyant sur ces archives paroissiales, Pierre Brault stipule que Jean Georges Finsterer serait l'auteur du tabernacle et du tombeau du maître-autel, éléments qu'il aurait réalisés en dehors de l'église en 1802¹¹⁷. À cet effet, l'artisan aurait d'ailleurs reçu 19 livres afin d'assurer le transport de ces œuvres dans le sanctuaire de Blairfindie¹¹⁸. Toujours selon Brault, Finsterer père serait probablement aussi responsable de l'exécution de la colonnade en hémicycle soutenant le baldaquin, ainsi que de son couronnement pour lequel la fabrique débourse 163 livres en 1819¹¹⁹. L'auteur précise aussi que Jean George Finsterer aurait réalisé la chaire et son abat-voix. La livraison de ces éléments eut lieu en 1804 et s'effectue alors au coût de 20 livres¹²⁰. Brault indique en outre que Jean Georges Finsterer sera rémunéré pour plusieurs autres ouvrages, sans que de plus amples détails sur ces travaux soient selon lui disponibles. Enfin, toujours concernant Jean Georges Finsterer, Pierre Brault précise qu'un lustre façonné pour le chœur de l'église par ce dernier se trouvait vers 1967 au musée de l'Institut des Arts appliqués

¹¹⁶ *Op.cit.*, Brault, 1977, p.57.

¹¹⁷ *Ibid.*, p.60.

¹¹⁸ *Ibid.*

¹¹⁹ *Ibid.*

¹²⁰ *Ibid.*

de Montréal et qu'il aurait aussi été exposé en 1969 dans l'ancien pavillon du Vermont à Terre des Hommes¹²¹. L'œuvre en question auparavant illuminée par des bougies aurait été, toujours selon Brault, électrifiée vers 1927. Voilà différents éléments qui peuvent indirectement nous aider à cerner le moment où le fameux lustre quitte le décor de Blairfindie¹²².

Par la suite, Pierre Brault indique, toujours en se basant sur les archives de la fabrique, que la plus grande part de la décoration de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie a été réalisée par Louis Daniel Finsterer. L'historien base cette assertion sur le fait que 44 583 livres et 37 sols auraient au total été octroyées au fils Finsterer, comparativement à 15 000 livres pour son père¹²³. Ainsi, Louis Daniel Finsterer aurait travaillé à « l'entreprise de l'église » de 1812 à 1822 et possiblement davantage selon Brault¹²⁴. Au sujet des réalisations du fils Finsterer, Pierre Brault avance que les deux colonnes derrière le maître-autel, ainsi que le retable du sanctuaire qui demeure entre autres composé d'un couple d'angelots tenant une guirlande retenue par une urne sculptée le surplombant, seraient de sa main. L'auteur souligne qu'il aurait aussi fabriqué en 1812 l'autel d'une des deux chapelles latérales. Toujours selon Brault, le pendant de cet autel aurait quant à lui été acheté par le curé de l'époque et serait l'œuvre d'un artiste dont l'identité demeure inconnue. D'ailleurs, l'autel de cet artiste anonyme aurait probablement été, toujours en suivant l'hypothèse de l'historien, doré par les Sœurs Grises de Montréal. L'auteur précise ensuite que Louis Daniel Finsterer prendra en charge toute l'ornementation du chœur, soit les sculptures des panneaux du sanctuaire rythmés par des pilastres d'inspiration corinthienne. Le fils Finsterer exécutera en outre la décoration de la tribune de l'orgue, les sculptures de la voûte en anse de panier, ainsi que la corniche qui

¹²¹ *Ibid.*, p.71.

¹²² *Ibid.*

¹²³ *Ibid.*, p.61.

¹²⁴ *Ibid.*

parcours le pourtour de la nef et puis celui du chœur. Finalement, Brault s'attarde à la ronde-bosse représentant sainte Marguerite et qui autrefois trônait au tympan de l'église. L'historien attribue avec certitude cette œuvre à Louis Daniel Finsterer, appuyant cette proposition sur le simple fait que le sculpteur aurait réalisé d'autres rondes-bosses pour l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, notamment celle de l'ange trompettiste qui se trouvait auparavant au frontispice du calvaire. Pierre Brault précise alors que la sculpture de la sainte titulaire quitta sa niche pour être restaurée au Musée du Québec en 1955, durant les travaux de réfection réalisés par Gérard Morisset et son équipe de la Commission des monuments historiques de la province de Québec. Toujours selon les informations de Brault, elle ne reviendra que huit ou neuf ans plus tard, suite à plusieurs démarches du curé Paul-Émile Dumas (1961-1968)¹²⁵ et sera alors dépouillée de sa dorure. Il est pertinent d'ajouter que dans cette plaquette, Pierre Brault reprend pratiquement mot pour mot les commentaires souvent élogieux de Gérard Morisset à l'égard du décor sculpté réalisé par les Finsterer, décor que l'historien de l'art qualifiait entre autres d'attachant tout en étant éloigné de la perfection académique¹²⁶. De plus, Brault fera siennes plusieurs des hypothèses de Morisset, que nous aurons à analyser ultérieurement.

Quelques années plus tard, Pierre Brault fait publier un second ouvrage traitant à nouveau du village de L'Acadie et de son église, soit *Histoire de L'Acadie du Haut-Richelieu*¹²⁷. Concernant le décor intérieur, Brault reprend essentiellement les mêmes informations énoncées dans son précédent volume un ouvrage qui s'avère cependant plus exhaustif que le second à ce sujet. Toutefois l'auteur ajoute ici quelques faits importants. D'une part, concernant Jean Georges Finsterer, Brault cite

¹²⁵ Dates relatives à la durée du ministère.

¹²⁶ Gérard Morisset, « L'Église de L'Acadie » Conférence prononcée à L'Acadie, le 26 novembre 1953 », dans *Historique de L'Acadie* par le R.-F. Jules-Émile, Mariste et « L'Église de L'Acadie » par Me Gérard Morisset, Notaire, Saint-Jean, Éditions du Richelieu, 1954, p.15-20, ill., 22 cm.

¹²⁷ *Op.cit.*, Brault, 1982.

intégralement un marché daté du 28 septembre 1800 liant le sculpteur aux marguilliers de L'Acadie et mettant en lumière les détails de la commande d'un tabernacle et d'un autel¹²⁸. En outre, l'auteur nous apprend que Finsterer aurait donné quittance finale à la fabrique de Blairfindie par rapport à cette commande le 18 février 1803¹²⁹. D'autre part, au sujet de Louis Daniel Finsterer, Pierre Brault souligne qu'il aurait reçu certaines sommes pour réaliser en 1840 un calvaire, ainsi que différentes sculptures entrant dans la composition de ce monument. Ainsi, toujours selon Brault, 300 livres seront remises à l'artisan pour « [...] un christ statues, etc. », et 600 livres pour « [...] le calvaire¹³⁰ ». L'historien précise alors que Louis Daniel Finsterer aurait confectionné un total de deux rondes-bosses pour orner la chapelle située à proximité de l'église et abritant le calvaire, soit l'*Ange à la trompette* et le *Christ du calvaire*. Notons toutefois que Brault attribue ces œuvres au fils Finsterer sans vraiment étayer sa proposition. Au sujet de l'ange du jugement dernier, Brault cite Gérard Lavallée dans *Anciens ornemanistes et imagiers du Canada français*¹³¹, qui discute de cette sculpture (notamment en la datant de 1840 et en l'attribuant à Louis Daniel Finsterer), tout en suggérant une brève description de la statuaire :

L'ange trompettiste de l'Acadie est particulièrement beau. Le personnage se dresse fièrement : aucune mièvrerie dans l'attitude et le regard; les plis de la tunique, ouverte sur la cuisse droite, et de la grande étole portée en bandoulière transposent abstraitement des formes solides, ravinées par des plis profonds. De légères ondulations dont le rythme met en relief les volumes massifs du corps soulignent le reste de la tunique et l'échancrure du col. Quant aux ailes en formes de demi-lune, elles sont très stylisées. Mais d'une stylisation raffinée, car sur elles jouent toutes les subtilités de la lumière.¹³²

¹²⁸ *Ibid.*, p.222-223.

¹²⁹ *Ibid.*, p.223.

¹³⁰ *Ibid.*, p.238.

¹³¹ *Op.cit.*, Lavallée, p.75.

¹³² *Ibid.*, p.79.

Ainsi, Lavallée exprime les particularités de l'ange trompettiste de Finsterer, de cet amalgame de coups de gouges déployés par un de ces artisans qu'il aime à appeler les imagiers, rattachant d'ailleurs cette œuvre particulière à un groupe de rondes-bosses dont l'aspect lui semble similaire. Lavallée propose alors une certaine classification de différentes statuaires québécoises, classification qui nous apparaît cependant plutôt arbitraire dans cette section de son volume consacrée aux sculpteurs canadiens-français.

Pierre Brault ajoute finalement que 900 autres livres auraient été octroyées à Louis Daniel Finsterer par la fabrique de L'Acadie au-delà de l'année 1840, et ce sans autre précision. Des sommes qui, selon l'historien, demeurent toutefois difficiles à relier avec certitude au projet du calvaire. Cependant, nous sommes à même de constater que suite à 1840, aucun déboursé correspondant à ce dernier montant ne sera versé au fils Finsterer par la fabrique de Blairfindie.

Pour sa part, Nicole Martin-Vérenka consacre dans son ouvrage de 2006 portant sur l'histoire du village de L'Acadie, une section à l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. L'auteure suggère alors une énumération se voulant chronologique de l'arrivée dans le décor des différents éléments réalisés par les Finsterer et signale aussi leur coût respectif. Notons qu'avec ce recensement Vérenka se démarque des études proposées par Pierre Brault sur le sujet, études que l'auteure cite d'ailleurs au début de son chapitre concernant l'église de L'Acadie, sans toutefois s'y référer concrètement au fil de son texte. Par ailleurs, malgré le fait que Vérenka se place en parfaite continuité avec le travail effectué en 1933 par Robert Adair et Eleanore Wardleworth dans leur article *The Parish and Church of L'Acadie*, en proposant à son tour une énumération des éléments du décor intérieur de Blairfindie issue des livres de comptes de la fabrique de L'Acadie, l'historienne ne mentionnera pas cette étude dans son ouvrage, un document dont nous discuterons ultérieurement. En outre,

cette nomenclature suggérée par Vérenka demeure à notre avis non exhaustive, l'historienne ayant d'une part omis de mentionner certaines œuvres. D'autre part, quelques coquilles semblent s'y être glissées. Par exemple, au sujet du marché daté du 28 septembre 1800 cité précédemment, Vérenka indique qu'il lierait Louis Daniel Finsterer à la fabrique de Blairfindie¹³³. Cependant, ce contrat concerne assurément Jean Georges Finsterer, son nom y demeurant clairement stipulé et qui plus est son fils étant à cette époque âgé que de neuf ans¹³⁴. En outre, Vérenka mentionne à l'année 1810 un paiement « [...] pour une part de tabernacle¹³⁵ ». Toutefois, la calligraphie capricieuse des archives paroissiales ferait selon nous davantage référence à une porte de tabernacle. Précisons enfin que l'auteure s'attarde à quelques éléments jusqu'ici négligés par l'historiographie, notamment les deux crédences du sanctuaire qu'elle relie au courant rococo et qu'elle semble du même souffle attribuer à Jean Georges Finsterer. Ces propos seront d'ailleurs réfutés en 2009 dans un article réalisé par l'historienne de l'art Joanne Chagnon et dont nous traiterons plus loin. Vérenka précise aussi que plusieurs motifs sculptés par les Finsterer seront extraits du décor, puis revendus et que l'on choisira aussi de retirer *l'Ange à trompette* de la niche du calvaire, le mettant ainsi à l'abri d'un éventuel pillage, comme le spécifiait d'ailleurs Pierre Brault en 1982¹³⁶. Nicole Martin-Vérenka offre ensuite une description d'un lustre attribué à Jean Georges Finsterer, le même dont discutait Brault en 1977. L'historienne précise alors que cette œuvre qui était exposée en 1969 à Montréal côtoyait alors divers éléments provenant tous du chœur de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, soit deux chandeliers d'autel en bois sculptés et décapés, ainsi que différents fragments de sculpture en bois doré¹³⁷. Ainsi, la suspension, aujourd'hui introuvable, d'un mètre cinquante, façonnée dans un bois peint en blanc et rehaussée de dorures comprenait, toujours selon les informations de Vérenka,

¹³³ *Op.cit.*, Vérenka, 2006, p.253.

¹³⁴ PRDH, Baptême de Louis Daniel Finsterer, Acte n°671080.

¹³⁵ *Op.cit.*, Vérenka, 2006, p.254.

¹³⁶ *Op.cit.*, Brault, 1982, p.240.

¹³⁷ *Op.cit.*, Vérenka, 2006, p.255.

quatre sections de neuf branches en fil de fer soutenant des bougies¹³⁸. Notons enfin que Vérenka nous offre quelques dessins tirés du fonds Ramsay Traquair afin d'illustrer son ouvrage¹³⁹. Il s'agit en fait de parcelles d'un plan représentant le sanctuaire de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie et plus particulièrement une image de l'un des riches panneaux du chœur, ainsi qu'une portion du retable dévoilant les anges qui le surmontent. L'auteure choisit alors d'accoler ces fragments à différentes photographies du décor appartenant à deux époques distinctes, soit les années 1941 et 2006. L'historienne met ainsi en exergue l'évolution, la transformation qu'a subie l'ensemble sculpté de Blairfindie au fil des décennies, les différents clichés exhibant notamment les angelots du retable d'abord peints dans les années quarante, puis recouverts de dorure au début du XXI^e siècle¹⁴⁰.

C'est dans un historique plus large, celui d'un village dans son ensemble, que les historiens locaux situent l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie et son décor intérieur. De cette façon, on ne peut réclamer ici une précision et une rigueur dans le traitement historiographique concernant les œuvres qui composent l'ensemble sculpté de l'église de L'Acadie et les artistes qui l'ont réalisé, des exigences qui seront toutefois attendues de la part des auteurs dont nous discuterons dans la troisième partie. Précisons tout de même que ces historiens locaux offrent, en s'en remettant directement aux sources primaires que constituent les archives paroissiales de Blairfindie, un éclairage indispensable sur le décor de l'église de L'Acadie. Leurs écrits n'auront cependant pas toujours la diffusion qu'ils méritent, bien qu'ils constituent selon nous des sources incontournables devant être mobilisées par les chercheurs.

¹³⁸ *Ibid.*

¹³⁹ *Op.cit.*, Vérenka, 2006, p.254.

¹⁴⁰ *Ibid.*

2.3 Les ouvrages spécialisés

2.3.1 Les pionniers

2.3.1.1 Edward Robert Adair et Eleanor Scott Wardleworth

Dans cette catégorie d'ouvrages, nous retrouvons en premier lieu un article de 1933, « The Parish and Church of L'Acadie¹⁴¹ », où les auteurs Edward Robert Adair et Eleanor Scott Wardleworth s'intéressent à l'histoire de la paroisse de L'Acadie, par le biais d'une étude sur son église. Ainsi, Robert Adair, qui est alors professeur associé à la faculté d'histoire de l'Université McGill depuis 1925 et qui présidera entre autres de 1935 à 1936 la Société historique du Canada, s'associe à Eleanor Wardleworth, elle-même titulaire d'une maîtrise en histoire de McGill, afin de proposer un recensement des différentes étapes de l'évolution de la paroisse de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, qui sont ici observées par le truchement de documents d'archives (livres de comptes et cahiers de délibérations de la fabrique) qu'ils citent abondamment pour étayer leur propos¹⁴². Il est important de préciser que plusieurs éléments contenus dans ce que nous convenons d'appeler la littérature de la paroisse seront dans cet article omis ou interprétés de manière bien singulière, afin d'enrichir les différentes hypothèses des auteurs. Par exemple, malgré plusieurs mentions des livres de comptes précisant les travaux effectués par Jean Georges Finsterer pour l'église Sainte-Marguerite, Adair et Wardleworth continueront d'affirmer que l'artisan local ne peut être celui qui a produit certains des éléments composant le mobilier liturgique de L'Acadie, éléments qu'ils attribuent plutôt à

¹⁴¹ Edward Robert Adair et Eleanor Scott Wardleworth, « The Parish and Church of L'Acadie », *Rapports annuels de la Société historique du Canada*, vol. 12, n° 1, 1933, p.59-73.

¹⁴² Services des archives de l'Université McGill, *McGill University Archives* [en ligne], http://www.archives.mcgill.ca/resources/guide/vol2_3/gen01.htm#ADAIR,EDWARDROBERT [Site consulté le 11 novembre 2013].

l'atelier de Louis-Amable Quévillon (1749-1823). Afin d'appuyer cette hypothèse, les auteurs stipulent par exemple que le tabernacle et son tombeau, qui offrent selon eux une gradation de lumière intéressante, reprendraient essentiellement l'iconographie et le style véhiculés par les pièces produites par le groupe de Saint-Vincent-de-Paul, car on y retrouverait notamment des motifs sculptés typiques, comme la vigne et la guirlande de roses. Cependant, ils dénotent eux-mêmes l'absence d'un attribut caractéristique des œuvres de l'école de Quévillon, soit l'épi de maïs, un élément qui orne habituellement les tombeaux d'autel et qui demeure exclu de la composition du décor sculpté de l'église de L'Acadie. On pourrait alors supposer que les historiens n'avaient à ce moment pas accès au marché du 28 septembre 1800 liant Jean Georges Finsterer à la fabrique de Blairfindie et qui concerne la réalisation d'un autel et d'un tabernacle pour la somme de 3 000 livres¹⁴³, document qui demeure toutefois conservé au sein des archives paroissiales de la fabrique de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. Néanmoins, il semblerait que cet élément ait vraisemblablement été mis de côté par les chercheurs ou interprété différemment, comme ce sera notamment le cas pour certaines autres mentions contenues dans les livres de comptes qui indiquaient clairement le concours de Jean Georges Finsterer dans l'élaboration de certains éléments de l'ensemble sculpté de Blairfindie.

Ainsi, au sujet de la chaire, dont Robert Adair et Eleanor Wardleworth apprécient particulièrement la vigne parcourant l'escalier, les historiens s'entendent pour dire qu'elle ne ressemble en rien à celles élaborées par l'École de Montréal, mais qu'elle serait tout de même de la main de Quévillon, et ce malgré la lourdeur de la sculpture qu'elle propose. De cette façon, Adair et Wardleworth avancent l'idée que certaines œuvres composant le mobilier liturgique de l'église de Blairfindie

¹⁴³ Tableau-Livre de comptes I, « 28 septembre 1800 – George Finsterer – contrat autel & tabernacle – 3000 livres » (ligne 247.)

demeurent le fruit du travail de l'atelier des Écores, en insistant surtout sur le fait qu'il apparaît plus qu'improbable que Jean Georges Finsterer en soit lui-même l'auteur. Jean George Finsterer aurait au mieux joué le rôle d'intermédiaire entre la paroisse de L'Acadie et Quévillon, se procurant tel un entrepreneur les divers éléments préparés par le groupe de Saint-Vincent-de-Paul et en les installant simplement dans l'église. Cependant, en 1805 il est clairement indiqué dans les archives paroissiales de Blairfindie qu'on débourse 1 190 livres à *Finster* « pour parfait paiement de la chaire ¹⁴⁴ », preuve que l'artisan agit ici comme véritable maître d'œuvre.

En outre, en ce qui concerne l'ornementation de la voûte et des murs, Adair et Wardleworth suggèrent que Jean Georges Finsterer se serait tout de même inspiré des dessins ou des plans de Louis Quévillon pour réaliser ces ouvrages qu'ils qualifient de plus ordinaires et routiniers. Ainsi, selon les historiens l'ascendance de Quévillon semble bien présente à L'Acadie et ce malgré le fait, comme Robert Adair et Eleanor Wardleworth le précisent eux-mêmes, que le style de la décoration de l'église Sainte-Marguerite demeure distinct de ce qui singularise habituellement ceux produits par l'atelier des Écores à la même époque. Aussi, pour expliquer les sommes importantes qui seront versées à Jean Georges Finsterer par la fabrique entre 1801 et 1809, les auteurs lui attribuent la réalisation ainsi que la décoration en 1802 du jubé, dont ils apprécient les proportions harmonieuses. Ils proposent d'ailleurs cette datation¹⁴⁵, car on indique à ce moment le paiement de 669 livres et 8 sols, pour la rente de quarante bancs dans le jubé¹⁴⁶. Enfin, Jean Georges Finsterer serait aussi responsable de la création en 1806 d'un lustre de 240 livres et d'animaux de bois pour la crèche de

¹⁴⁴ *Ibid.*, « 1805- Finster- pour parfait paiement de la chaire- 1 190 livres » (ligne 403).

¹⁴⁵ *Op.cit.*, Adair et Wardleworth, p.65.

¹⁴⁶ Tableau-Livre de comptes I, « 1802 – Rente de quarante Bancs dans le jubé – 669 livres et 8 sols » (ligne 304).

Noël au coût de 30 livres. Des ouvrages que lui concèdent Adair et Wardleworth, probablement parce qu'ils apparaissent de moindre envergure¹⁴⁷.

Concernant Louis Daniel Finsterer, Robert Adair et Eleanor Wardleworth s'entendent pour dire que commencent avec ce dernier en 1812 les véritables travaux d'ornementation de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. Les auteurs suggèrent alors qu'il aurait réalisé des ouvrages importants dans l'église vu les montants substantiels qui lui seront octroyés, soit « 32 875 livres et 11 [sols] sous¹⁴⁸ » entre 1812 et 1822¹⁴⁹. Toujours selon les historiens, dès 1812 Louis Daniel Finsterer aurait été payé 700 livres pour réparer un tabernacle et fabriquer l'un des deux autels latéraux qu'ils jugent, tout comme son pendant acquis l'année précédente par le curé, plutôt inintéressant. Au sujet de ces autels, Adair et Wardleworth précisent qu'en 1812 les Sœurs Grises de Montréal, qui étaient alors réputées pour leurs travaux de dorure, furent payées 462 livres pour en dorer l'un ou l'autre¹⁵⁰. Propos qui seront repris, comme nous l'avons mentionné, par Pierre Brault en 1977 quand, en se basant sur les assertions d'Adair et Wardleworth, il précise que ledit paiement fut effectué aux « Dames Grises¹⁵¹ ». Cependant, Brault, tout comme Adair et Wardleworth d'ailleurs, omet de préciser que le fameux paiement aux *Dames Grises* ne comporte aucun autre détail et que dès 1811 les archives paroissiales stipulent aussi l'achat d'huile, de mordant, d'or et d'argent, ainsi que des dépenses pour « peinture et argentage¹⁵² ». En outre, toujours en 1811, comme nous l'avons précédemment

¹⁴⁷ *Op.cit.*, Adair et Wardleworth, p.67.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p.66. Les auteurs devraient plutôt parler de « sols » et non de « sous », car 1 livre correspond à 20 sols.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p.70. Notons toutefois que les auteurs situent la fin de la campagne de décoration de l'église de L'Acadie par Louis Daniel Finsterer en 1825.

¹⁵⁰ *Op.cit.*, Adair et Wardleworth, p.66.

¹⁵¹ *Op.cit.*, Brault, 1977, p.61.

¹⁵² Tableau-Livre de comptes I, « 1811- huile- 26 livres et 12 sols » (ligne 567), « 1811-mordant-13 livres et 1 sol » (ligne 568), « 1811- pour 24 livrets d'or – 86 livres et 8 sols » (ligne 574), « 1811-

indiqué, on remarque aussi l'achat d'un banc d'œuvre « peinturé et doré ¹⁵³ », nous laissant ainsi supposer qu'un artisan à Blairfindie demeure probablement responsable de certains ouvrages de dorure et d'argenture. Qui plus est, cette personne pourrait fort bien être le fils Finsterer, qui débute officiellement ses travaux dans le chantier de l'église de L'Acadie durant cette année 1811, le même qui sera notamment décrit par les historiens de l'art John R. Porter et Jean Bélisle comme l'un des principaux doreurs laïques du XIX^e siècle¹⁵⁴. Précisons enfin qu'en 1812 les livres de comptes enregistrent aussi une dépense de 7 livres et 9 sols « pour un voyage en ville ¹⁵⁵ », un scénario qui se répète d'ailleurs en 1845, moment où la fabrique de L'Acadie débourse 4 livres et 1 sol pour se rendre à Montréal, afin de se procurer chez les Sœurs de l'Hôpital général une statue de la sainte Vierge¹⁵⁶. De cette façon, ces différents éléments laissent entrevoir le fait que la transaction de 1812 effectuée avec les *Dames Grises* pourrait tout aussi bien concerner un tout autre ouvrage que des travaux de dorure.

Les historiens suggèrent ensuite qu'en 1813 la fabrique de L'Acadie commande à Louis Daniel Finsterer un lustre et de nouveaux animaux de bois au coût de 100 livres, probablement pour remplacer ceux réalisés en 1806. Notons qu'il n'est aucunement indiqué dans les livres de comptes à qui ce paiement a été effectué. Adair et Wardleworth attribuent aussi à Louis Daniel Finsterer la réparation, l'ornementation de la voûte du chœur, de la nef, ainsi que celle des deux chapelles

pour 12 ditto d'argent » - 28 livres » (ligne 576), « 1811- pour peinture et argentage – 12 livres » (ligne 577).

¹⁵³ Tableau-Livre de comptes I, « 1811- pour un banc d'œuvre peinturé et doré – 1 300 livres » (ligne 553).

¹⁵⁴ John R. Porter et Jean Bélisle, *La Sculpture ancienne au Québec : Trois siècles d'art religieux et profane*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1986, p. 252.

¹⁵⁵ Tableau-Livre de comptes I, « 1812- pour un voyage en ville – 7 livres et 9 sols » (ligne 590).

¹⁵⁶ Tableau-Livre de comptes II, « 1845- Dépenses pour le Voyage de Montréal- 4 livres et 1 sol » (ligne 451) ; « 1845- Sœurs de l'Hôpital général- Payé aux sœurs de l'hôpital général, pour une statue de la Ste Vierge » (ligne 457).

latérales, car un paiement de 1 500 livres lui aurait été octroyé pour la réalisation de ces différents travaux. Ce versement ne peut donc constituer au sens d'Adair et de Wardleworth le paiement complet que représente une telle entreprise¹⁵⁷. Toujours selon les historiens, Louis Daniel Finsterer aurait en outre confectionné le retable, ainsi que la corniche ceinturant l'ensemble de la nef et du chœur. Plus précisément, l'artisan aurait reçu 1 000 livres pour l'élaboration des deux colonnes du retable, puis 1 000 autres livres pour le couple d'anges qui le coiffent¹⁵⁸. Toutefois, Robert Adair et Eleanor Wardleworth négligent de préciser quand ces différents éléments font leur apparition dans le décor intérieur de Blairfindie. Ainsi, en consultant les livres de comptes de la fabrique de L'Acadie, nous constatons premièrement que l'entente concernant la réalisation par Daniel Finsterer des colonnes du retable date du 26 mai 1816¹⁵⁹. De plus, c'est durant l'année 1817 que 1 500 livres sont versées à *Fisterer* « à l'entreprise de la voûte ¹⁶⁰ ». Enfin, toujours au sein des registres paroissiaux, on remarque qu'il est stipulé à l'année 1818, que 1 000 livres sont déboursées « pour les anges du retable ¹⁶¹ ». Adair et Wardleworth proposeront ensuite que le fils Finsterer ait effectué en 1833 diverses réparations dans l'église et à la corniche au coût de « 201 livres et 4 [sols] sous » et qu'il ait au même moment confectionné deux statues pour 12 livres des œuvres qu'ils ne peuvent toutefois identifier¹⁶². Le fils Finsterer serait en outre responsable, toujours selon les historiens, de l'érection du calvaire en 1840, ainsi que de l'exécution de différentes rondes-bosses entrant dans la composition de cet édicule, dont une représentant le Christ¹⁶³.

¹⁵⁷ *Op.cit.*, Adair et Wardleworth, p.66.

¹⁵⁸ *Ibid.*

¹⁵⁹ Tableau-Livre de comptes I, « 26 mai 1816 – Assemblée particulière des marguilliers concernant le marché de Daniel Finsterer » (ligne 633).

¹⁶⁰ Tableau-Livre de comptes I, « 1817- Fisterer – à l'entreprise de la voûte – 1 500 livres » (ligne 676).

¹⁶¹ *Ibid.*, « 1818- pour les anges du retable- 1 000 livres » (ligne 696).

¹⁶² *Op.cit.*, Adair et Wardleworth, p.69.

¹⁶³ *Ibid.*

Au sujet d'une possible filiation stylistique entre Louis-Amable Quévillon et Louis Daniel Finsterer, Robert Adair et Eleanor Wardleworth insistent sur le fait que les œuvres du fils Finsterer auraient été exécutées à la manière de celles produites par l'école de Montréal, c'est-à-dire en utilisant des lamelles de bois qui seront apposées en applique sur un fond plat. En outre, afin d'étayer leur proposition liant le jeune Finsterer à Louis Quévillon, ils soulignent la présence du motif de la corne d'abondance au-dessus de l'image centrale du retable, un élément qui selon eux demeure un des attributs typiques de l'atelier dit des Écores. Notons enfin qu'Adair et Wardleworth mentionneront l'apport d'un autre sculpteur sur bois dans la réalisation du décor intérieur de l'église de L'Acadie. Ainsi, Séraphin Bertrand aurait réalisé en 1831, au coût de 648 livres, des lustres pour la fabrique de Blairfindie¹⁶⁴.

2.3.1.2 Ramsay Traquair

En second lieu, Ramsay Traquair (1874-1952), considéré par plusieurs comme l'un des pionniers de l'étude et de la conservation de l'architecture ancienne canadienne-française, discute en 1947 dans *The Old Architecture of Quebec : A Study of the Buildings Erected in New France from the Earliest Explorers to the Middle of the Nineteenth Century* des éléments du décor intérieur de l'église de L'Acadie. Précisons que Ramsay Traquair sera amené à collaborer avec Edward Robert Adair, au moment où il enseigne l'architecture à l'Université McGill, soit entre 1913 et 1933. En outre, Traquair collaborera aussi avec Eleanor Scott Wardleworth avec qui il rédige une plaquette concernant l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal de L'Île-Perrot,

¹⁶⁴ *Ibid.*

un document auquel participera également Robert Adair¹⁶⁵. Concernant l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, Ramsay Traquair propose que les Finsterer aient travaillé à l'élaboration de son décor sculpté de 1801 à 1822, sans plus de précision¹⁶⁶. Traquair laisse ainsi sous-entendre que les artisans auraient commencé conjointement ces travaux, ce qui apparaît plus qu'improbable si l'on considère que Daniel Finsterer est né en 1791. L'auteur suggère ensuite des rapprochements formels entre la partie centrale du retable de L'Acadie et celle qu'on retrouve à l'église de Saint-Mathias. En outre, il avance que certains ornements du décor de Blairfindie, soit ceux qui représentent un arbre poussant sur un monticule, demeurent très semblables à d'autres éléments qui enjolivent l'église Saint-Roch. En parlant de la chaire, il abonde dans le même sens qu'Adair et Wardleworth, qu'il cite d'ailleurs largement tout au long de son texte, en stipulant qu'il ne s'agit probablement pas du travail de Jean George Finsterer, mais plutôt de celui de Louis Quévillon. Il poursuit en disant que cette œuvre pourrait tout aussi bien avoir été réalisée par Urbain Brien (Pierre-Urbain Brien dit Desrochers, 1781-1860)¹⁶⁷, un artisan qui a entre autres travaillé à Pointe-aux-Trembles et à Saint-Denis-sur-Richelieu, ou du moins très certainement par un autre sculpteur de la région montréalaise. Concernant cette dernière assertion, Traquair se base sur le plan hexagonal que propose la chaire de l'église de L'Acadie, une forme généralement appréciée par ceux qu'il appelle les sculpteurs de Montréal. Il pointe aussi le motif de la vigne parcourant cet élément du mobilier liturgique, qui lui apparaît typique des réalisations de ce même groupe de sculpteurs. Une observation qui diffère toutefois de celle proposée par Adair et

¹⁶⁵ Ramsay Traquair, Robert Adair et Eleanor Wardleworth, *The Church of Ste. Jeanne Françoise de Chantal on the Ile Perrot*, Montréal, McGill University Publication, 1931, 15 p.

¹⁶⁶ Ramsay Traquair, *The Old Architecture of Quebec : A Study of the Buildings Erected in New France from the Earliest Explorers to the Middle of the Nineteenth Century*, Toronto, Macmillan of Canada, 1947, p. 239.

¹⁶⁷ David Karel, *Dictionnaire des artistes de langue française en Amérique de nord : Peintres, sculpteurs, dessinateurs, graveurs, photographes et orfèvres*, Québec, Musée du Québec, Sainte-Foy, Presse de l'Université Laval, Québec, 1992, p.131.

Wardleworth, qui voyaient plutôt dans la chaire de L'Acadie une œuvre bien distincte de celles produites par exemple par l'atelier des Écores.

2.3.1.3 Gérard Morisset

Par la suite, Gérard Morisset (1898-1970), figure emblématique de l'histoire de l'art, du patrimoine et du domaine culturel au Québec, qui chapeautera entre autres l'Inventaire des œuvres d'art du Québec entre 1937 et 1969, propose à son tour quelques écrits portant sur l'église de L'Acadie (Inventaire des œuvres d'art (IOA)¹⁶⁸, *Un chef-d'œuvre d'architecture religieuse : l'église de L'Acadie* (1949)¹⁶⁹, *L'Église de L'Acadie* (1952)¹⁷⁰, *L'Église de L'Acadie* (1954)¹⁷¹). Dans ces différents documents, Morisset offre notamment quelques hypothèses par rapport au décor sculpté de Blairfindie et au sujet des artisans ayant participé à son élaboration. En premier lieu, Gérard Morisset rejette la théorie, d'abord suggérée par Robert Adair et Eleanor Wardleworth en 1933, voulant que l'atelier des Écores soit en partie responsable du décor sculpté de L'Acadie. Du même souffle, l'historien de l'art rétablit les faits concernant la réalisation du maître-autel, élément qu'il attribue sans ambiguïté à Jean Georges Finsterer. Toujours selon Morisset, la monstrance du maître-autel qu'il attribue aussi à Jean George Finsterer daterait de vers 1808¹⁷². Cependant, les archives paroissiales indiquent clairement des paiements à Finsterer entre 1800 et 1803, des sommes que nous pouvons logiquement relier au projet du tabernacle et de son autel, comme nous le démontrerons ultérieurement¹⁷³. Quoi qu'il

¹⁶⁸ ANQ-Q, (E6, S8, SS1, SSS1912), IOA, Lacadie -Saint-Jean- Église, 1784-1963, 101 p. ill.

¹⁶⁹ *Op.cit.*, Morisset, 1949.

¹⁷⁰ *Op.cit.*, Morisset, 1952.

¹⁷¹ *Op.cit.*, Morisset, 1953.

¹⁷² *Op.cit.*, IOA, Lacadie- Saint-Jean – Église, 1784-1963, p.31.

¹⁷³ Tableau-Livre de comptes I, « 1800 – Finster – 1 000 livres » (ligne 269), « 1801 – Finster – 600 livres » (ligne 298), « 1802 – ditto pour le transport de l'autel – 19 livres » (ligne 313), « 1802 – Payer

en soit, en stipulant que Jean Georges Finsterer demeure l'auteur de certains éléments du mobilier liturgique de L'Acadie et non seulement un vague intermédiaire entre la fabrique et des artistes renommés, Morisset se distingue de ses prédécesseurs. Cependant, l'historien de l'art songe tout de même à une parenté entre les œuvres de Jean Georges Finsterer et les décors qui seront produits à la même époque dans la région de Montréal. Gérard Morisset semble alors hésiter entre deux filiations, soit une première liant Jean George Finsterer à Philippe Liébert (1733-1804), ou plutôt une seconde qui associerait l'artisan-sculpteur à Louis-Amable Quévillon. Précisons toutefois que Morisset semble dans certains articles davantage opter pour la filiation Liébert-Finsterer, une hypothèse jusqu'ici inédite et que l'historien de l'art enrichit en suggérant par exemple que les formes du tombeau du maître-autel de L'Acadie seraient semblables à celles que proposent certaines œuvres réalisées par Philippe Liébert, notamment le maître-autel de Vaudreuil et le tabernacle de la Crèche d'Youville, à Montréal. Ainsi, ces interprétations, ces rapprochements formels, pourraient alimenter l'idée véhiculée par Morisset, voulant que Jean Georges Finsterer ait travaillé quelque temps sous la direction de Philippe Liébert. Spécifions enfin que dans un catalogue d'exposition portant sur les arts au Canada français daté de 1959, Gérard Morisset discute de ces sculpteurs rattachés à ce qu'il nomme « L'École de Quévillon », soit un groupe dérivant selon lui de l'art de Liébert et qui comprendrait une vingtaine de noms, dont ceux de Joseph Pépin, Paul Rollin, Saint-James, Gauthier, François Dugal, Leprohon, Louis-Thomas Berlinguet, Jean-Baptiste Baret, ainsi que ceux des Finsterer de L'Acadie¹⁷⁴. Ainsi, la question des *ascendances artisanales*¹⁷⁵ des Finsterer demeure chez Gérard Morisset véritablement en suspens.

pour l'autel – 600 livres » (ligne 322), « 1803 – a Fistre – pour le Tabernacle – 600 livres » (ligne 352), « 1803- a Fistre – pour entière payement de l'autel, 202 livres et 8 sols » (ligne 353), « 1803- pour Transport du Tabernacle – 28 livres et 8 sols » (ligne 356).

¹⁷⁴ Gérard Morisset, Vancouver International Festival. *The Arts in French Canada / Les Arts au Canada français*. Vancouver, Vancouver Art Gallery, 1959, 96 p. ill., 25 cm.

¹⁷⁵ Gérard Morisset, « Le sculpteur Nicolas Manny », *La Patrie*, journal du dimanche, 28 août 1952, p.28.

Un terme utilisé par Morisset, notamment dans cet article.

Enfin, notons que ces réflexions sur la filiation stylistique de la famille Finsterer seront toutes deux mises de l'avant dans les premiers ouvrages de Pierre Brault (1977 et 1982), des textes où l'influence de Morisset demeure pour le moins palpable.

Concernant Louis Daniel Finsterer, Gérard Morisset affirme avec certitude dans son article publié dans *La Patrie* en 1949, que les riches retables des chapelles et celui du sanctuaire, ainsi que la voûte et la chaire de l'église de L'Acadie, seraient de sa main et qu'il aurait commencé ces ouvrages dès 1812, des travaux qu'il aurait d'ailleurs poursuivis jusqu'en 1822¹⁷⁶. Des propos qui seront en partie récusés par Pierre Brault en 1977, qui se distance alors quelque peu des assertions de Morisset en attribuant à Jean Georges Finsterer la confection de la chaire et de son abat-voix. Notons toutefois que Pierre Brault clôt le débat en quelque sorte, car il se base alors sur les différents livres de comptes de la fabrique de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, source indubitable, pour appuyer son hypothèse. En outre, l'historien précise que la chaire aurait été livrée dans l'église de Blairfindie en 1804, moment où Louis Daniel Finsterer est âgé de seulement treize ans, pointant du coup une incongruité dans l'hypothèse de Morisset.¹⁷⁷ Morisset, en discutant des anges qui ornent le retable, date ces œuvres qu'il attribue à Louis Daniel Finsterer vers 1815¹⁷⁸. Cependant, comme nous l'avons mentionné précédemment, les livres de comptes indiquent clairement qu'un paiement de 1 000 livres est effectué en 1818 « pour les anges du retable ¹⁷⁹ ».

Par la suite, dans différentes notes manuscrites concernant le décor intérieur de l'église de L'Acadie, Gérard Morisset semble attribuer conjointement au père et au fils Finsterer certains éléments du décor sculpté de Blairfindie, tels que la tribune de

¹⁷⁶ *Op.cit.*, Morisset, 1949, p.26.

¹⁷⁷ *Op.cit.*, Brault, 1977, p.60.

¹⁷⁸ *Op.cit.*, IOA, Lacadie – Saint-Jean – Église, 1784-1963, p.30.

¹⁷⁹ Tableau-Livre de comptes I, « 1818- pour les anges du retable – 1 000 livres » (ligne 696).

l'orgue, les fonts baptismaux et les sculptures représentant l'ange trompettiste (1840) et le christ qui se trouvent alors au calvaire¹⁸⁰. Concernant spécifiquement les rondes-bosses du calvaire, les archives paroissiales stipulent que seul Louis Daniel Finsterer reçoit en 1840 un paiement relatif à la réalisation de tels ouvrages¹⁸¹. Enfin, Gérard Morisset insiste aussi sur le fait que l'ensemble décoratif de Blairfindie offre une grande unité de dessin et d'exécution. Toutefois, l'historien de l'art entrevoit quelques faiblesses dans cette sculpture dorée qu'il trouve à la fois abondante et désarmante de naïveté. Morisset met aussi l'accent sur les méfaits des restaurateurs, dont les dégâts n'ont heureusement selon lui pas dépassé la voûte. Il apparaît alors crucial de s'attarder sur ces différentes observations de Gérard Morisset, sur cette vision idyllique qu'il véhicule par rapport à cet ensemble sculpté, une vision qui demeure vraisemblablement annonciatrice de ce qui adviendra du décor de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie en 1955. Ainsi, nous reviendrons sur cet épisode de la vie du décor, décor qui sera considérablement épuré suite aux travaux de restauration dirigés par Gérard Morisset et son équipe de la Commission des monuments historiques de la province de Québec.

À la lumière de ces différents ouvrages, on remarque déjà l'importance que revêt l'article d'Adair et de Wardleworth dans l'historiographie entourant le décor sculpté de Blairfindie. Ainsi, cette première étude fouillée, qui porte à la fois sur l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, son décor, ainsi que sur les artisans qui ont participé à son embellissement, aura un impact considérable, notamment sur les différentes assertions proposées par Ramsay Traquair, ainsi que celles suggérées par l'historien local Pierre Brault. Cependant, cet article de 1933 minimise de manière évidente l'implication de Jean George Finsterer dans l'élaboration de l'ensemble sculpté de L'Acadie au profit de l'atelier des Écores, une situation qui contribuera à la

¹⁸⁰ *Op.cit.*, IOA, Lacadie – Saint-Jean-Église, 1784-1963, p.8, 10, 33 et 34.

¹⁸¹ Tableau-Livre de comptes II, « 1840 – D. Finsterer – à D. Finsterer pour un christ statues & - 300 livres » (ligne 315.)

méconnaissance entourant cette famille de sculpteurs pourtant prolifiques. Ce n'est qu'avec l'arrivée de Gérard Morisset que poindra une certaine revalorisation des ouvrages effectués par Finsterer père.

2.3.2 L'œil d'une seconde génération de chercheurs

Suite aux publications de Gérard Morisset, il s'écoulera quelques décennies avant qu'un autre expert ne s'intéresse au décor sculpté de Blairfindie. Il faudra attendre 1977, moment où Luc Noppen, spécialiste de l'histoire de l'architecture et du patrimoine religieux québécois, proposera dans *Les Églises du Québec (1600-1850)*¹⁸² un nouveau regard sur l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. Selon Noppen, le tombeau du maître-autel, le tabernacle et la chaire attribués jusqu'à présent à Jean Georges Finsterer auraient plutôt été confectionnés par les membres de l'atelier de Louis-Amable Quévillon et seulement installés dans l'église par l'artisan. Ainsi, les assertions de Noppen viennent à la fois se heurter, d'une part à celles de Gérard Morisset qui avait dans les années 1950 restitué à Jean Georges Finsterer l'attribution du maître-autel de Blairfindie et d'autre part à celles de Pierre Brault qui dans son ouvrage de 1977 attribue à Finsterer père ces trois éléments du mobilier liturgique de l'église de L'Acadie. À priori, on semble assister avec cet écrit de Noppen au retour de la théorie d'Adair et de Wardleworth, voulant que Jean Georges Finsterer soit indéniablement tributaire de l'atelier de Louis Quévillon. En outre, Luc Noppen insiste sur le fait que l'esthétique propre aux artisans des Écores imprègne littéralement le décor intérieur de cette église, même si cependant Quévillon lui-même n'avait probablement jamais travaillé en ces lieux et qu'il demeure impossible d'affirmer s'il a été ou non le maître des Finsterer, prouvant ainsi que le « [...]

¹⁸² Luc Noppen, *Les Églises du Québec (1600-1850)*, Québec, Éditeur officiel du Québec, Fides, 1977, 298 p. ill.

“quévillonnage” était plus qu’un style d’atelier, c’était la façon reconnue d’orner une église dans la région montréalaise¹⁸³». De cette manière, Noppen semble toutefois se détacher des propositions antérieures concernant les *ascendances artisanales* des Finsterer, en évacuant d’une part l’hypothèse de Gérard Morisset au sujet d’une possible filiation Liébert-Finsterer et d’autre part en allant au-delà d’une simple ascendance stylistique liant les Finsterer à Louis-Amable Quévillon, parlant plutôt d’une manière de concevoir les décors d’église qui semble ici s’ériger en véritable modèle dans cette région du Québec.

Pour continuer, Noppen propose que l’élaboration des travaux intérieurs de l’église de L’Acadie soit divisée en trois étapes, différentes phases qui semblent d’ailleurs reprendre les grandes divisions temporelles tracées en 1933 par Adair et Wardleworth. Ainsi, un premier chantier aurait débuté sous la direction de Jean Georges Finsterer dès 1801 et se serait poursuivi jusqu’en 1809. L’historien énumère alors les ouvrages qu’il semble attribuer à celui qu’il qualifie d’entrepreneur local, soit la charpenterie intérieure, le lambrissage et l’installation de la fausse voûte en bois. Noppen discute ensuite de la simple installation par Finsterer père du tombeau du maître-autel en 1802, du tabernacle en 1803 et finalement de la chaire l’année suivante. Ensuite, l’auteur qui déborde quelque peu de son cadre temporel, intègre dans cette étape initiale l’acquisition des autels latéraux en 1811 et 1812, qui seraient selon lui tous deux de la main de Louis Daniel Finsterer. Cependant, cette dernière hypothèse diffère quelque peu de ce qui a auparavant été proposé sur ces œuvres notamment par Adair et Wardleworth¹⁸⁴, puis par Pierre Brault¹⁸⁵. Ainsi, ces historiens suggéraient plutôt qu’un seul des deux autels pouvait être avec certitude attribué à Louis Daniel Finsterer, selon les données disponibles dans les archives paroissiales de L’Acadie.

¹⁸³ *Ibid.*, p.116.

¹⁸⁴ *Op.cit.*, Adair et Wardleworth, p.65.

¹⁸⁵ *Op.cit.*, Brault, 1977, p.61.

Noppen poursuit alors en discutant de ce qui apparaît être selon lui la seconde étape des travaux, soit celle de la sculpture du décor intérieur élaborée par Louis Daniel Finsterer. Noppen semble à nouveau reprendre les données colligées par Adair et Wardleworth¹⁸⁶ pour affirmer que le fils Finsterer aurait reçu plus de 30 000 livres entre 1812 et 1822 pour la réalisation de ces ouvrages. Ainsi, d'après Noppen, Louis Daniel Finsterer serait responsable de la reconstruction de la voûte, élément qu'il aurait réalisé d'après un modèle, soit celui de l'église Notre-Dame de Montréal exécuté par Louis Quévillon vers 1800. Noppen suggère aussi que Louis Daniel Finsterer aurait confectionné la corniche qui traverse à la fois le sanctuaire, les chapelles et la nef, ainsi que le retable et son couronnement en hémicycle. L'historien propose alors que les réalisations qu'il a énumérées jusqu'ici constituent là l'essentiel du décor intérieur de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie au XIX^e siècle, laissant ainsi sous-entendre que le reste de l'ornementation sculptée ne sera exécutée qu'ultérieurement, et ce par d'autres mains que celles des Finsterer. Afin d'appuyer cette hypothèse, Luc Noppen se base sur l'aspect similaire que proposent les intérieurs des églises de St-Mathias et de La Présentation.

Enfin, Noppen soutient que la sculpture des panneaux du sanctuaire qu'il qualifie de style Louis XV et des pilastres qui les bordent résulterait d'une ultime campagne de décoration à Blairfindie, qui aurait eu lieu entre 1850 et 1852, moment où un certain Jean-Baptiste Mailloux aurait reçu près de 20 000 livres de la fabrique pour divers travaux effectués dans l'église. Adair et Wardleworth s'étaient d'ailleurs eux aussi intéressés à l'artisan Mailloux, sans toutefois amener l'idée qu'il pourrait être responsable d'une partie de l'ensemble sculpté de L'Acadie. Les historiens suggéraient alors plutôt que Jean-Baptiste Mailloux était le responsable de travaux de restaurations majeures dans le lieu de culte entre 1848 et 1849, puis entre 1850 et

¹⁸⁶ *Op.cit.*, Adair et Wardleworth, p.66.

1852 et qu'il aurait notamment en 1850 confectionné un trottoir de bois menant jusqu'à l'église¹⁸⁷. Toutefois, Adair et Wardleworth n'ajouteront aucune précision relativement aux détails des travaux de réfection effectués par Mailloux, hormis pour spécifier les cachets que recevra l'artisan, soit au total « 21 549 livres et 10 [sols] sous¹⁸⁸ ». Luc Noppen ajoute enfin que l'ajout dans la voûte de différents médaillons et d'ornements peints, ainsi que les travaux d'agrandissement de la tribune arrière seraient contemporains ou postérieurs à ce troisième chantier décoratif. Rappelons cependant que Gérard Morisset¹⁸⁹ proposait pour sa part que la tribune arrière fût selon lui le fruit du travail des deux Finsterer et que Pierre Brault¹⁹⁰ désignait quant à lui Louis Daniel Finsterer comme l'unique artisan de cette œuvre.

Près d'une dizaine d'années plus tard, s'ajoute au texte de Luc Noppen les réflexions de Jean Bélisle, archéologue et spécialiste de l'histoire maritime, ainsi que celles de John Robert Porter historien de l'art et muséologue, qui parleront succinctement des Finsterer dans leur ouvrage *La Sculpture ancienne au Québec : Trois siècles d'art religieux et profane* (1986)¹⁹¹. Dans cette étude, Porter et Bélisle rattachent Jean Georges et Louis Daniel Finsterer à l'atelier des Écores, sans toutefois apporter davantage de précisions sur cette présumée filiation. Malgré la portée de cette hypothèse, les historiens semblent se placer dans la continuité de Gérard Morisset en ne remettant toutefois pas en question l'attribution à Jean Georges Finsterer du maître-autel dont ils situent la réalisation entre 1800 et 1803. À ce sujet, les auteurs citent intégralement le marché daté du 28 septembre 1800 qui lie Jean Georges Finsterer à la fabrique de Blairfindie, un document qui a cependant déjà été dévoilé par Pierre Brault en 1982. Pour continuer, contrairement à Gérard Morisset,

¹⁸⁷ *Ibid.*, p.68.

¹⁸⁸ *Ibid.*

¹⁸⁹ *Op.cit.*, IOA, Lacadie – Saint-Jean-Église, p.8.

¹⁹⁰ *Op.cit.*, Brault, 1977, p.62.

¹⁹¹ *Op.cit.*, Porter et Bélisle, 503 p. ill.

Porter et Bélisle imputeront à Jean Georges Finsterer la réalisation de la chaire de Sainte-Marguerite, abondant une fois de plus dans le sens de Pierre Brault, dont ils ne citent toutefois pas les ouvrages. Porter et Bélisle situent alors l'élaboration du décor sculpté de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie entre les années 1800 et 1822, établissant du même souffle que ses auteurs demeurent les Finsterer père et fils, hormis pour les ouvrages concernant l'ornementation sculpturale du sanctuaire. Les historiens rappellent alors la proposition de Luc Noppen qui attribuait ces travaux à Jean-Baptiste Mailloux, une hypothèse qu'ils font leur. Toutefois, il est important de spécifier que Noppen n'était pas en 1977 aussi catégorique au sujet des œuvres réalisées par l'artisan Mailloux à L'Acadie. Ainsi, l'historien avait à l'époque laissé pour ainsi dire en suspens l'identité de l'auteur de ce qu'il définissait alors comme étant la troisième campagne d'ornementation de l'église de Blairfindie, soit l'embellissement du sanctuaire, précisant seulement qu'entre 1850 et 1852 un certain Jean-Baptiste Mailloux se voyait alors octroyer une somme importante par la fabrique¹⁹². Enfin, toujours selon Porter et Bélisle Louis Daniel Finsterer, qui apparaît selon eux le principal artisan de l'ensemble sculpté de l'église Sainte-Marguerite, aurait travaillé non seulement à l'ornementation de la corniche et du retable entre 1812 et 1822, mais aussi à la dorure de la voûte de 1817 à 1818, moment où la fabrique lui fournit notamment des feuilles d'or et d'argent, de la peinture, des fers, de l'huile, ainsi que du mordant¹⁹³. Notons toutefois qu'en 1975 dans *L'Art de la dorure au Québec du XVIIe siècle à nos jours*, John Robert Porter se montrait plus précis concernant ces travaux de dorure exécutés à la voûte de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie par le fils Finsterer, signalant alors l'existence d'un marché provenant d'un greffe du notaire Pierre Lanctôt pour appuyer ses dires¹⁹⁴.

¹⁹² *Op.cit.*, Noppen, 1977, p.116.

¹⁹³ *Op.cit.*, Porter et Bélisle, p.252-253.

¹⁹⁴ John R. Porter, *L'Art de la dorure au Québec du XVIIe siècle à nos jours*, Québec, Garneau, 1975, p.82.

À l'instar de Pierre Brault en 1977¹⁹⁵, John Porter et Jean Bélisle attribuent aussi à Louis Daniel Finsterer la statue en bois doré qui se dresse sur l'entablement du retable du sanctuaire, une œuvre qu'ils intitulent *Ange à la palme tenant une guirlande* et qu'ils datent pour leur part de 1818. Les auteurs qualifient la facture de cette ronde-bosse, tout comme celle de son pendant de grossière, le but étant selon eux que les œuvres demeurent bien visibles, même à une certaine distance. Enfin, les auteurs s'intéressent à une autre statuaire, soit une œuvre en bois peint représentant un ange musicien, qu'ils datent de 1840 et attribuent aussi à Louis Daniel Finsterer. Au sujet de cette ronde-bosse qu'ils qualifient de splendide, les historiens rappellent qu'elle était autrefois nichée au frontispice du calvaire de la paroisse de Blairfindie, toutefois au moment de l'écriture de leur ouvrage elle demeure conservée au presbytère. Il faut à cet effet spécifier que John R. Porter avait en 1973 discuté dans *Calvaires et croix de chemin du Québec*, une plaquette qu'il réalise avec la collaboration de l'historien Léopold Désy, du calvaire de L'Acadie; et qu'il précisait à ce moment se référer aux différents livres de comptes de la paroisse, lorsqu'il attribuait l'ange trompette à Louis Daniel Finsterer¹⁹⁶. Notons enfin que la statuaire de l'ange du Jugement dernier sera plus tard restaurée, puis installée dans l'église au mur de la nef du côté de l'épître, où elle demeure toujours visible.

Par la suite dans *Les Chemins de la mémoire : Monuments et sites historiques du Québec* (1991)¹⁹⁷, Luc Noppen propose un nouvel article concernant l'église de L'Acadie et son décor. L'historien semble alors reprendre pratiquement mot pour mot son texte de 1977. Toutefois, on dénote dans cette étude certaines nuances importantes. Ainsi, Noppen semble changer son fusil d'épaule concernant l'implication de Louis-Amable Quévillon dans l'élaboration du décor sculpté de

¹⁹⁵ *Op.cit.*, Brault, 1977, p. 61.

¹⁹⁶ John R. Porter et Léopold Désy, *Calvaire et croix de chemin du Québec*, coll. Ethnologie québécoise : cahier II, Montréal, Hurtubise, 1973, p.58.

¹⁹⁷ Paul-Louis Martin et Jean Lavoie, *Les Chemins de la mémoire : Monuments et sites historiques du Québec, Tome II*, préparé par la Commission des biens culturels du Québec, Publications du Québec, Québec, 1991, 561 p. ill.

l'église de Blairfindie. D'une part, Noppen choisit d'éliminer le passage contenu dans son précédent ouvrage qui attribuait clairement certains des éléments du mobilier liturgique à l'atelier des Écores. D'ailleurs, Pierre Brault avait auparavant fait la démonstration que ces affirmations étaient fautives, par la mise en lumière de deux documents d'archives cités précédemment, qui attestaient explicitement l'attribution à Jean Georges Finsterer du tabernacle, de son tombeau, ainsi que de la chaire de Blairfindie¹⁹⁸. D'autre part, Luc Noppen qui demeurait auparavant ambigu concernant une hypothétique relation maître/élèves entre Quévillon et les Finsterer, ne cherche désormais plus à établir ce type de filiation, discutant à présent de « l'esthétique de Quévillon », qui aurait plutôt servi d'inspiration au père et au fils Finsterer. Enfin, dans cet ouvrage, l'historien attribue de façon beaucoup plus claire la troisième campagne de décoration de l'église de L'Acadie, soit la réalisation des panneaux du sanctuaire, à Jean-Baptiste Mailloux. Un personnage qui rappelons-le était cité en 1977 sans autre précision sur ses ouvrages effectués dans l'église.

L'année suivante, Pierre Brault en collaboration avec Paul Racine, historien de l'art, conférencier et spécialiste du patrimoine religieux québécois, amorcent avec *L'Église de L'Acadie (Haut-Richelieu) et ses dépendances*¹⁹⁹, un travail soutenu sur l'église de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie et sur son décor intérieur. Dans cette plaquette, les chercheurs reviennent sur deux théories proposées auparavant par Luc Noppen, soit l'attribution du maître-autel de L'Acadie à l'atelier des Écores et celle des cartouches du sanctuaire à Jean-Baptiste Mailloux, un menuisier local. Les auteurs exhibent alors différents marchés établis entre les artisans et la fabrique de L'Acadie, pour récuser ces propos. Ainsi, dans un premier temps, Brault et Racine croient bon d'effectuer un retour sur le fameux marché daté du 28 septembre 1800²⁰⁰,

¹⁹⁸Tableau-Livre de comptes I, « 28 septembre 1800 – Georges Finsterer – contrat autel & tabernacle – 3 000 livres » (ligne 247), « 19 octobre 1800 – Georges Finsterer – Acte sous seing privé – confirmation du contrat de l'autel & tabernacle » (ligne 248.)

¹⁹⁹ *Op.cit.*, Brault et Racine, 1992.

²⁰⁰ *Ibid.*, p.46.

une preuve manuscrite liant de manière tangible Jean Georges Finsterer à la fabrique de Sainte-Marguerite et rendant pour ainsi dire caduque la première assertion de Noppen. Dans un second temps, à la lumière d'un contrat notarié liant le maître-menuisier Jean-Baptiste Mailloux à la fabrique de Blairfindie et daté du 1^{er} avril 1850, Pierre Brault et Paul Racine font valoir qu'on n'y discerne aucune mention concernant l'existence d'ouvrages d'ornementation sculpturale dans le sanctuaire, mais qu'il est plutôt question de travaux de réfection des planchers, de la confection de fenêtres et de la réalisation de nouveaux bancs pour l'église²⁰¹. De cette façon, toujours selon les auteurs, la seconde hypothèse soulevée par Noppen apparaît désormais bancale. Notons tout de même que ce marché établi entre Mailloux et la fabrique de L'Acadie avait en premier lieu été dévoilé par Pierre Brault en 1982, mais dans un tout autre contexte. En outre, il demeure aussi pertinent de préciser que Brault et Racine ont omis ici de s'attarder à certains détails de ce devis daté du 1^{er} avril 1850, qu'ils citent par ailleurs en totalité en annexe de leur ouvrage. Ainsi, hormis le fait qu'on demande au maître-menuisier Jean-Baptiste Mailloux de remplacer le plancher de la nef, de concevoir cent cinquante bancs « dans le même goût et manière que ceux de l'Eglise de Chambly avec sa porte à chacun d'eux²⁰² », ainsi que « quarante quatre bancs et plus s'il est nécessaire dans le jubé de la dite Eglise semblables à ceux de la nef²⁰³ », en plus de réaliser une douzaine de fenêtres et d'en restaurer quelques autres étant abîmées, on lui indique aussi de lever et d'embouffeter le bois de la voûte de la nef, ce qui consiste à retirer les planches recouvrant alors la voûte et d'y pratiquer des rainures, puis d'utiliser ce même procédé aux entures de la voûte²⁰⁴. Différentes précisions visibles au sein de ce marché et pouvant notamment expliquer les dépenses substantielles réalisées par la

²⁰¹ *Ibid.*, p.21. Il faut préciser que Brault et Racine font référence au mauvais numéro d'acte lorsqu'ils citent le greffe du notaire Louis-Laurent Archambault. Il ne s'agit pas de l'acte n° 6840, mais plutôt du no 8840.

²⁰² ANQ-M, Greffe de Laurent Archambault (CN 604 S1), « En faveur de la fabrique de Blairfindie, Marché entre Pierre Roy et autres et JBte Mailloux », le 1^{er} avril 1850 (n°8840).

²⁰³ *Ibid.*

²⁰⁴ *Ibid.*

fabrique de L'Acadie à cette époque. En outre, c'est aussi à ce moment qu'on demande à Jean-Baptiste Mailloux de peindre la voûte, les corniches, la « chair », le banc d'œuvre, les escaliers, la balustrade du jubé, les colonnes qui le soutiennent, ainsi que son plafond, le « banc des Suisses », les fonts baptismaux et finalement les « boisures » du sanctuaire²⁰⁵. Avec cette dernière mention, on remarque qu'il s'agit fort probablement des panneaux ornés du sanctuaire, les mêmes que Luc Noppen et que par la suite John R. Porter et Jean Bélisle attribuaient à Jean-Baptiste Mailloux et qui apparaissent désormais sans équivoque être le fruit d'un chantier antérieur. Pierre Brault et Paul Racine proposent d'ailleurs que la décoration du sanctuaire ait plutôt été réalisée par Louis Daniel Finsterer, au moment où ce dernier travaillait à la confection du retable. Toutefois, les historiens remarquent une similitude entre le décor des cartouches du sanctuaire de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, élément qu'ils relient aux styles baroque et rococo, et les dessins des tabernacles latéraux que propose Jean Georges Finsterer en 1788 pour l'église de Verchères. Ces plans auxquels Brault et Racine font référence sont d'ailleurs insérés dans l'ouvrage de 1986 de John R. Porter et de Jean Bélisle²⁰⁶. Cependant, ces historiens de l'art ne semblent pas pour leur part avoir relevé cette ressemblance, choisissant plutôt de se placer dans la continuité de Luc Noppen en attribuant les fameuses cartouches du sanctuaire de L'Acadie à Jean-Baptiste Mailloux.

Par ailleurs, Pierre Brault et Paul Racine apportent de nouvelles informations concernant certains travaux effectués vers 1801 dans l'église de L'Acadie, par deux maîtres-menuisiers de Montréal. Ainsi, Michel Neveu et Jean-Baptiste Ménard auraient réalisé douze fenêtres à éventail, trois portes à éventail, un œil de bouc, les planchers de la nef, du sanctuaire et de la sacristie, ainsi qu'une balustrade pour le chœur, pour la somme de 2 500 livres. Les historiens basent ces assertions sur les

²⁰⁵ *Ibid.*

²⁰⁶ *Op.cit.*, Porter et Bélisle, p.452-453.

détails d'un contrat passé chez le notaire Edme Henry le 19 juin 1800²⁰⁷. À ce sujet, les livres de comptes de la paroisse de Blairfindie, mentionnent effectivement en 1801 deux paiements à « Neveux & Ménard », un premier de 234 livres pour « peindre les chassiss de l'église » et un second de 36 livres pour « ouvrage de la sacristie ²⁰⁸ ». Les auteurs poursuivent en s'attardant aux œuvres de Louis Daniel Finsterer qui effectue selon eux ses premiers travaux pour l'église Sainte-Marguerite à partir des années 1810. Des ouvrages qui auraient selon eux débutés avec la confection d'un des deux autels latéraux. Ainsi, à l'instar d'Adair et de Wardleworth²⁰⁹, les historiens attribuent avec certitude au fils Finsterer seulement un des deux autels sans toutefois pouvoir déterminer lequel. Toujours selon les auteurs, les livres de comptes de L'Acadie indiqueraient à l'année 1812, un paiement de 700 livres à Louis Daniel Finsterer pour la réalisation d'un autel, d'un tabernacle, ainsi que pour la réparation d'un second tabernacle. Cependant, il est plutôt stipulé : « à Daniel Finsterer pour un autel & raccommodage d'un tabernacle²¹⁰ ». Enfin, il demeure selon nous possible de conclure, comme le fera notamment Luc Noppen en 1977²¹¹, que l'autel acheté en 1811 peut être comme son pendant de 1812, imputé à Louis Daniel Finsterer. Le jeune artisan est dès 1811 hébergé au presbytère de L'Acadie. En outre, durant cette même année, le curé de l'époque René-Paschal Lanctôt recevra des remboursements à la fois pour la pension de Louis Daniel Finsterer, ainsi que pour l'achat du fameux autel²¹².

²⁰⁷ *Op.cit.*, Brault et Racine, 1992, p.12.

²⁰⁸ Tableau-Livre de comptes I, « 1801 – Neveux & Ménard – peindre les chassiss de l'église – 234 livres », (ligne 279) ; « 1801 – Neveux & Ménard – ouvrage de la sacristie – 36 livres » (ligne 281).

²⁰⁹ *Op.cit.*, Adair et Wardleworth, p.65.

²¹⁰ Tableau-Livre de comptes I, « 1812- Daniel Finsterer – pour un autel & raccommodage d'un tabernacle – 700 livres » (ligne 588).

²¹¹ *Op.cit.*, Noppen, 1977, p.114.

²¹² Tableau-Livre de comptes I, « 1811- au curé- pour pension Daniel Finstere – 178 livres et 1 sol » (ligne 555), « 1811- au curé – pour un petit autel – 360 livres » (ligne 557), « 1812- Daniel Finsterer – pour un autel & raccommodage d'un tabernacle – 700 livres » (ligne 588.)

Toujours selon Brault et Racine, le 26 mai 1816, il est entendu que Louis Daniel Finsterer réparera la voûte réalisée par son père et qu'il confectionnera le retable du maître-autel, une œuvre dont ils situent la réalisation entre 1816 et 1818 et qui demeure notamment composée de quatre pilastres, de deux colonnes et d'un couronnement en hémicycle. Concernant plus précisément l'ornementation de la voûte par Louis Daniel Finsterer, Brault et Racine avancent des dates dissemblables de celles proposées auparavant par John R. Porter²¹³ et Jean Bélisle²¹⁴, qui situent pour leur part les travaux de dorure de cet élément du décor sculpté entre 1817 et 1818. Pierre Brault et Paul Racine affirment quant à eux que les travaux d'embellissement de la voûte auraient plutôt débuté en 1818, moment où la fabrique se procure certains matériaux comme du « [...] bois blanchi pour les arcs de la voûte et pour les pièces de sculpture²¹⁵ » et se seraient terminés entre 1819 et 1820, années où la dorure de ces ornements sera réalisée. Ces datations divergentes mettent ainsi en relief la confusion qui entoure une bonne partie du programme d'ornementation de l'église de L'Acadie. Toutefois, rappelons que Porter et Bélisle se réfèrent au greffe du notaire Pierre Lanctôt daté du 15 mai 1817, qui précise de manière explicite que la fabrique de Blairfindie fournira les matériaux nécessaires à Louis Daniel Finsterer pour la dorure de la voûte. Notons cependant que les ouvrages concernant l'ornementation et l'embellissement de la voûte semblent s'échelonner sur plusieurs années, comme nous l'exposerons plus loin.

Concernant la réalisation de la tribune arrière, Pierre Brault et Paul Racine mentionnent que l'aspect de cet élément réalisé selon eux par Louis Daniel Finsterer évoque les lignes sinueuses propres au baroque allemand et qu'il serait précisément daté de 1828. Toutefois, les historiens ne fournissent aucune preuve pour appuyer le

²¹³ *Op.cit.*, Porter, 1975, p.82.

²¹⁴ *Op.cit.*, Porter et Bélisle, p.252-253.

²¹⁵ *Op.cit.*, Brault et Racine, 1992, p.19.

choix de cette date et l'attribution de cette œuvre au fils Finsterer. Pour sa part, Nicole Martin-Vérenka stipule dans son ouvrage de 2006 que les maîtres-menuisiers Michel Neveu et Jean-Baptiste Ménard de Montréal s'engageront le 13 juin 1800 devant le notaire Edme Henry, « [...] à poser bien emboufeté le plancher du jubé qui sera de 18 pieds sur 50 y faire sur la devanture une Balustrade a Barreau quarré ou planche découpées²¹⁶ ». Une brève description dépeignant l'aspect initial de la tribune arrière et fournissant en outre le nom de ses auteurs. Par la suite, l'historienne dévoile un second extrait, provenant cette fois d'un greffe du notaire Louis Decoigne et daté du 2 juillet 1826. Dans ce compte rendu concernant l'agrandissement du jubé de Blairfindie on remarque notamment l'allure générale que revêtra suite à sa réfection cet élément du décor. Ainsi, les personnes présentes durant cette assemblée seront :

[...] unanimement d'avis que le Jubé soit Refait de la Manière propre et pour cet Effêt que L'allée traversalle du dit jubé soit abolie, les Bancs reculés sis adjacents Les uns les autres au lieu où est actuellement la dite allée, La quelle sera faite en devant des Bancs tels que sis fixés, de plus qu'il soit fait un Rond-point sur la devanture du dit Jubé pour y recevoir des orgues lorsqu'il sera jugé apropos d'en avoir : et qu'il soit fait des escaliers parraleles de chaque Coté de l'Église pour communiquer à l'Allée du Jubée telle que sus spécifiée, il a de plus été déterminé dans la dite assemblée et arrêté qu'à l'avenir aucune personne ne se tiendra dans les Escaliers et L'allée du Jubé pendant les services divins²¹⁷.

Notons que deux années plus tard, les livres de comptes de la fabrique de L'Acadie stipulent un paiement au notaire Louis Decoigne pour « [...] le marché et

²¹⁶ *Op.cit.*, Vérenka, 2006, p.243.

²¹⁷ *Ibid.*, p.243-244.

le devis du jubé²¹⁸». Par la suite, le 7 novembre 1830, un autre greffe, notamment cité dans l'ouvrage de Nicole Martin-Vérenka²¹⁹, cette fois du notaire Laurent Archambault, nous renseigne sur l'artisan responsable des travaux d'agrandissement de la tribune arrière. Ainsi, Jean-Baptiste Brosseau, le marguillier responsable pour l'année 1830 et d'autres membres du conseil de fabrique, accorderont et céderont au Sr Jean-Baptiste Paradis, cultivateur de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, 1 175 livres anciens cours « [...] pour les augmentations que celui dit Paradis auroit pu faire au jubé de l'église²²⁰ ». Le jubé qui devra d'ailleurs accueillir l'orgue vendu par Joseph Bourdon, un instrument d'envergure qui arrivera dans le décor de Blairfindie le 25 juillet 1833²²¹. On apprend aussi que lors d'une assemblée ayant lieu le 27 juin 1831, il est question des 3 150 livres destinées au projet du jubé, une somme qui aurait été allouée plus tôt au marguillier Jean-Baptiste Brosseau²²². De cette façon, ces différentes mentions permettent d'attribuer les transformations de la tribune à Jean-Baptiste Paradis, une réfection qui aurait débuté en 1828 et qui ce serait vraisemblablement achevée au cours de l'année 1830, moment où l'on commande d'ailleurs trois bancs pour le jubé à un certain François Fontaine²²³. Toutefois, le marguillier Brosseau semble avoir accordé qu'une partie de son budget à Jean-Baptiste Paradis, nous laissant ainsi supposer que les 1 975 livres restantes ont possiblement été remises à celui qui sera responsable de l'ornementation de la fameuse tribune, soit fort probablement Louis Daniel Finsterer. À ce sujet, Pierre

²¹⁸ Tableau-Livre de comptes II, « 1828 – Payé à Mr Decoigne notaire pour vente de bancs, quête de l'enfant jésus et pour le marché et devis du jubé » (ligne 79).

²¹⁹ *Op.cit.*, Vérenka, 2006, p.244.

²²⁰ ANQ-M, Greffe du notaire Laurent Archambault (CN 604-S1), « Accord entre Jean B^{te} Paradis et Jean B^{te} Brosseau et autres », le 7 novembre 1830.

²²¹ Tableau-Livre de comptes II, « 25 juillet 1833-Joseph Bourdon – orgue vendu par Sieur Joseph Bourdon » (ligne 132.)

²²² Tableau-Livre de comptes II, « 27 juin 1831 – Sieur Jean-Baptiste Brosseau – Le marguillier doit 3 380 livres, mais l'assemblée lui ayant alloué 3 150 livres pour le jubé il se trouve redevoir la somme de 23 livres ancien cour qu'il a immédiatement payé » (ligne 63), « 27 mai 1832, Examen des comptes du marguillier Jean-Baptiste Brosseau en charge du 1^{er} janvier 1830 au 1^{er} janvier 1831, devant le prêtre [Étienne] Lavoie » (ligne 104).

²²³ Tableau-Livre de comptes II, « 1830 – François Fontaine – Payé à François Fontaine pour trois bancs dans le jubé et pour d'autres réparations d'autres bancs – 42 livres » (ligne 115).

Brault et Paul Racine citent le mémoire de l'historien de l'art André Laberge « L'Ancienne église Notre-Dame de Montréal : l'évolution et l'influence de son architecture (1672-1830) », afin de discuter de l'ornementation du jubé de Blairfindie. Ainsi, selon Brault et Racine, André Laberge rattacherait ce type de tribune au décor rococo allemand, des œuvres qui demeurent selon lui propres à l'art de Louis-Amable Quévillon et de son atelier. En outre, Laberge suggère d'ailleurs que Louis Quévillon aurait appris auprès du sculpteur Dominique Bregar, les particularités du baroque et du rococo. Dans le même ordre d'idées, il faut préciser que Brault et Racine ne renient pas une certaine parenté de formes entre le travail des Finsterer et celui de Louis Quévillon. Toutefois, ils évoquent davantage l'ascendance principale de la Bavière natale de Georges Finsterer, où prolifère le style baroque, plutôt qu'une influence unique et monolithique exercée par l'atelier des Écores, pour expliquer l'aspect singulier des œuvres composant le décor sculpté de l'église de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie.

Toujours selon Pierre Brault et Paul Racine, Louis Daniel Finsterer serait aussi l'auteur des bénitiers, des crédences, des dorsaux situés à l'arrière de l'église et de deux rondes-bosses conservées à l'intérieur de l'église, soit celle de l'*Ange à la trompette* qui aurait été achetée par la fabrique en 1840, puis celle de *sainte Marguerite*. Les historiens mentionnent aussi l'acquisition de colonnettes en 1829, sans toutefois préciser qui du père ou du fils Finsterer en serait l'artisan. Concernant ces éléments, les archives paroissiales stipulent d'ailleurs qu'ils étaient destinés à l'ornementation du grand autel et qu'ils coûtèrent 60 livres à la fabrique²²⁴. Brault et Racine discutent ensuite de certaines œuvres provenant du décor sculpté de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie et qui seront vendues en 1929 par le curé de

²²⁴ Tableau-Livre de comptes II, « 1829 - deux colonnes au coin de la grande hotelle -60 livres » (ligne 94).

l'époque Moïse Paiement (1924-1937)²²⁵ au brocanteur Charron de La Prairie et par la suite revendues aux antiquaires montréalais Bertrand Baron et Samuel Breitman. Il s'agirait vraisemblablement des chandeliers d'autels et de leur croix datés de 1800, que Pierre Brault et Paul Racine sont d'ailleurs les premiers à attribuer à Jean Georges Finsterer. À cela s'ajoutent d'autres chandeliers d'autel, des fonts baptismaux datés entre 1817 et 1818 et un chandelier pascal, divers éléments qui seraient tous de la main de Louis Daniel Finsterer, toujours selon les historiens. Précisons toutefois qu'un extrait de correspondance contenu dans les archives paroissiales, daté du 25 octobre 1815 et concernant l'inventaire de ce que possède alors l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, permet de déterminer que les fonts baptismaux auraient plutôt été réalisés avant l'année 1815²²⁶. Notons cependant que Brault et Racine demeurent peu loquaces au sujet de ces éléments aujourd'hui disparus du décor et surtout concernant les sources pouvant étayer leurs attributions²²⁷. Toutefois, selon nos informations, seul le chandelier pascal peut avec certitude être attribué à Louis Daniel Finsterer, une mention au second livre de comptes de la paroisse indiquant à l'année 1840 un paiement à « D. Finsterer pour un cierge pascal [...] »²²⁸. Toujours concernant la trajectoire que suivront certains éléments spoliés du décor de Blairfindie, notons que Gérard Morisset²²⁹ se montrera plus exhaustif à ce sujet et notamment par rapport au chandelier pascal. Ainsi, Morisset s'entretient le 29 juillet 1937 avec le bedeau de l'église de L'Acadie Hector Marsan qui lui apprend alors qu'au début des années 1930 le curé Moïse Paiement, pour faire face au déficit de la fabrique, cède au brocanteur Marsan de Laprairie un bénitier, des encensoirs, le chandelier pascal, les chandeliers du maître-autel, ainsi que ceux des autels latéraux, pour la somme de 400 dollars²³⁰. En outre, à lui seul le

²²⁵ Dates relatives à la durée du ministère.

²²⁶ Archives paroissiales de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, inventaire des biens de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, le 25 octobre 1815, 011A15.

²²⁷ *Op.cit.*, Brault et Racine, 1992, p.23.

²²⁸ Tableau-Livre de comptes II, « 1840- D. Finsterer – pour un cierge pascal et » (ligne 316).

²²⁹ *Op.cit.*, IOA, Lacadie – Saint-Jean – Église, 1784-1963.

²³⁰ *Ibid.*, p.6.

chandelier pascal aurait rapporté 100 dollars²³¹. Gérard Morisset ajoute que l'historien de l'art Émile Vaillancourt se serait par la suite procuré chez le brocanteur Baron de Montréal, le chandelier pascal de L'Acadie et l'aurait alors offert au musée Laurier d'Arthabaska. Cependant, l'anecdote se complexifie lorsque Morisset affirme avoir vu le 28 juillet 1937 dans la boutique de Samuel Breitman, un chandelier pascal en bois peint et doré provenant de l'église de Blairfindie, une œuvre qu'il attribue à l'un ou l'autre des Finsterer et pour lequel l'antiquaire demandait alors la somme de 75 dollars²³². Morisset propose d'ailleurs une brève description de cet élément aperçu dans la brocante :

La base ressemble à celle du chandelier de Boucherville : motifs rocaille assez bien sculptés. Le fût est différent; il est galbé et orné de vigne. Le chapiteau est presque de style Empire. On y voit des frises menues finement sculptées. Les sculptures sont dorées et se détachent sur un fond gris bleuâtre; elles sont assez bien conservées²³³.

Enfin, selon l'antiquaire Breitman le même objet aurait été vendu en juin 1938, son acquéreuse ayant par la suite choisi de le scinder en quatre parties. Au sujet d'une autre pièce sculptée disparue du décor de Blairfindie, Morisset affirme qu'au Musée Notre-Dame à Montréal, il est possible d'admirer un des chandeliers de bois de L'Acadie, un don de Mlle Adine Bourassa qui l'aurait elle-même obtenue du curé Paiement²³⁴. Il y a d'ailleurs probablement un lien à établir entre ce chandelier d'autel et ceux aperçus au côté du lustre de Jean Georges Finsterer en 1969 à Montréal par l'historienne Nicole Martin-Vérenka²³⁵. Au moment de son entretien avec Gérard Morisset en 1937, le sacristain Marsan lui aurait aussi montré un baptistère sculpté

²³¹ *Ibid.*

²³² *Ibid.*, p.1.

²³³ *Ibid.*

²³⁴ *Ibid.*, p.9.

²³⁵ *Op.cit.*, Vérenka, 2006, p.255.

par l'un des Finsterer, une pièce qui se trouvait déjà depuis quelques années remisee dans son poulailler, en attente d'un futur acheteur. Morisset le décrit d'ailleurs ainsi :

[...] c'est une pièce assez simple dont la base est moulurée vigoureusement et dont la panse est sculptée à peu près comme la base ordinaire des chandeliers pascaux; le couvercle manque. Ce baptistère, tout peint en gris, à une vasque en plomb²³⁶.

Concernant cet élément du décor nous pouvons avec une quasi-certitude le dater de 1830, moment où dans les livres de comptes de la paroisse apparaît la mention suivante : « Pour différents ouvrages et peinture au baptistere ²³⁷ ». En outre, le 8 juin de l'année précédente, Jean-Jacques Lartigue évêque de Telmesse (1777-1840) effectuait sa visite pastorale à L'Acadie et exigeait alors formellement la confection immédiate d'un baptistère dans l'église²³⁸. Enfin, toujours selon Morisset, dans le même poulailler se trouvait un imposant bénitier de pierre légèrement abîmé par le temps, un élément qui lui aussi prenait auparavant place dans l'église. À cet effet, les archives paroissiales nous renseignent sur la présence d'un bénitier installé dans le trumeau à l'entrée de l'église. En outre, une ordonnance pastorale datée du 17 juin 1817 suggère d'ailleurs que l'on remplace ce bénitier par un baptistère²³⁹.

Toujours en 1992, l'historien de l'art David Karel publie son *Dictionnaire des artistes de langue française en Amérique de nord : peintres, sculpteurs, dessinateurs, graveurs, photographes et orfèvres*²⁴⁰, où il propose quelques informations sur Jean Georges et Louis Daniel Finsterer. Ainsi, les données glanées par Karel concernent

²³⁶ *Op.cit.*, IOA, Lacadie – Saint-Jean – Église, 1784-1963, p.6.

²³⁷ Tableau-Livre de comptes II, « 1830- Pour différents ouvrages et peinture au baptistere – 9 livres » (ligne 123).

²³⁸ *Ibid.*, « 8 juin 1829 – Évêque de Telmesse – Visite pastorale » (ligne 59).

²³⁹ Tableau-Livre de comptes I, « 17 juin 1817- Bernard Claude Panet Évêque de Saldes Coadjuteur de Québec – Visite pastorale » (ligne 649).

²⁴⁰ *Op.cit.*, Karel, 1992.

autant les travaux effectués par les Finsterer à l'église de L'Acadie, que les œuvres qu'ils exécutent en dehors de ce chantier décoratif²⁴¹. D'une part, concernant Jean Georges Finsterer, Karel se montre prudent au sujet de ses réalisations pour la fabrique de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. Ainsi, l'historien indique qu'il semble probable que Finsterer père soit responsable de la confection du tabernacle et de son tombeau (1802-1803), de la chaire (1804-1805), du banc d'œuvre (1811) et du couronnement (1819), des éléments « [...] pour lesquels il a reçu des paiements²⁴² ». Notons d'abord qu'aucune précision n'est visible dans les archives paroissiales, concernant l'auteur du banc d'œuvre que se procure la fabrique en 1811. Par ailleurs, il semble qu'il s'agisse ici une fois de plus de l'hypothèse proposée initialement par Robert Adair et Eleanor Wardleworth, voulant que Jean Georges Finsterer n'ait joué que le rôle d'intermédiaire entre la fabrique de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie et d'autres sculpteurs, ceux de l'atelier Quévillon par exemple. D'autre part, en discutant de Louis Daniel Finsterer, David Karel apparaît plus catégorique en affirmant qu'il serait l'auteur du décor intérieur de l'église de L'Acadie, sans toutefois offrir de détail sur ses ouvrages, hormis la période où il les réalise, soit entre 1812 et 1822 environ. Karel poursuit ainsi en parlant de Finsterer fils : « [...] Il alla à Saint-Jean, où il sculpta deux statues (1833) et un Calvaire (1840)²⁴³ ». Ces propos portent cependant à confusion, car ces ouvrages seront exécutés pour l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie et non pour une église de Saint-Jean, une paroisse qui demeure à cette époque distincte de celle de L'Acadie et qui ne connaîtra d'ailleurs son érection canonique qu'en 1831²⁴⁴. David Karel ajoute alors que Louis Daniel Finsterer serait selon lui affilié à l'école dite des Écores. L'historien cite à cet effet Émile Vaillancourt et sa *Maîtrise d'art en Canada (1800-1823)*²⁴⁵, document dans

²⁴¹ *Ibid.*, p.300.

²⁴² *Ibid.*

²⁴³ *Ibid.*

²⁴⁴ Hormidas Mangan, *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la Province de Québec*, Arthabaska, Québec, 1925, p.475.

²⁴⁵ Émile Vaillancourt, *Une maîtrise d'art en Canada (1800-1823)*, Montréal, G. Ducharme, 1920, 112 p. ill.

lequel il serait précisé que le fils Finsterer pourrait être le maître de René Saint-James dit Beauvais (1785-1837). Cependant, Karel néglige de souligner que Vaillancourt dans une section de son ouvrage concernant les élèves de Louis Quévillon, se questionne quant à savoir si René Saint-James serait l'élève présumé de Louis Quévillon ou plutôt celui des deux maîtres-sculpteurs Finsterer et non seulement celui du fils. Toutefois, selon nos informations, il apparaît plus probable que Jean Georges Finsterer ait pu jouer ce rôle vis-à-vis de Beauvais, qui demeure de neuf ans l'aîné de Louis Daniel Finsterer.

Quelques années plus tard, dans un ouvrage publié par le Musée des beaux-arts du Canada en 1997, *Du Baroque au néo-classicisme : La Sculpture au Québec*²⁴⁶, l'historien de l'art René Villeneuve propose un examen minutieux des pratiques sculpturales québécoises entre 1650 et 1850. Villeneuve s'intéresse alors brièvement au travail des Finsterer. Ainsi, dans une section du catalogue intitulée « L'art de la région de Montréal : baroque tardif ou rococo réinventé? », il est question de manière succincte du décor intérieur de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, duquel on discute à nouveau en lien avec les œuvres issues du groupe de Louis-Amable Quévillon. René Villeneuve insiste alors sur une distinction qu'il établit entre le style présenté par l'atelier Quévillon et la façon particulière que ces membres ont d'envisager et de mettre en scène un décor ecclésial. Villeneuve pointe alors une parenté entre l'organisation que proposent les ensembles sculptés érigés au même moment par l'atelier des Écores pour diverses églises de la région montréalaise et celle qu'offre le décor sculpté de Blairfindie. L'historien semble alors s'accorder avec l'idée que l'ensemble sculptural de L'Acadie ne ferait pas exception en suivant une certaine conception typique, une tendance initiée par l'école dite des Écores, comme le laissait d'ailleurs entrevoir Luc Noppen en 1977. Toutefois, René Villeneuve

²⁴⁶ René Villeneuve, *Du baroque au néo-classicisme : La Sculpture au Québec*, Ottawa, Musée des Beaux-Arts du Canada, 1997, 219 p., ill.

insiste ici contrairement à Noppen sur l'aspect distinctif du vocabulaire formel utilisé dans l'ensemble sculpté de Sainte-Marguerite, dont les accents rococo semblent révéler les origines bavaroises de celui qu'il nomme Georgius Finsterer²⁴⁷, conférant à ce décor un caractère exceptionnel, inédit, voire marginal.

2.3.3 Une étude actuelle

En 1999, lors de la publication du troisième et dernier tome de l'ouvrage *Les Chemins de la mémoire*²⁴⁸, Joanne Chagnon, historienne de l'art et notamment l'auteure d'un mémoire de maîtrise concernant l'ensemble sculpté de Saint-Mathias de Rouville²⁴⁹, discute à son tour du mobilier liturgique et du décor intérieur de l'église de L'Acadie. Selon Chagnon, cet ensemble sculpté demeure invariablement lié aux œuvres réalisées au même moment par l'atelier des Écores. Toutefois, l'historienne le qualifie d'unique, en ce sens où il a été conçu par le père et le fils Finsterer et qu'il incarne de cette façon « [...] l'œuvre de leur vie ²⁵⁰ ». Précisons que Joanne Chagnon indiquera une dizaine d'années plus tard, dans sa thèse de doctorat qu'elle consacre à l'atelier des Écores²⁵¹, que Jean Georges et Louis Daniel Finsterer ne peuvent d'aucune façon être liés au groupe de Saint-Vincent-de-Paul. Ainsi, par cette assertion Chagnon semble réfuter l'hypothèse d'abord avancée par Émile

²⁴⁷ *Ibid.*, p.61. Villeneuve emploie le nom Georges Finsterer dans sa forme latine, en référence à la signature qu'appose l'artisan au bas d'un croquis qu'il effectue pour la fabrique de Verchères en 1788. À cet effet, voir Porter et Bélisle p.453. De plus, voir *supra.*, p.89.

²⁴⁸ Paul-Louis Martin et Jean Lavoie, *Les Chemins de la mémoire : Biens mobiliers du Québec*, Tome III, préparé par la Commission des biens culturels du Québec, Publications du Québec, Québec, 1999, 452 p. ill.

²⁴⁹ Joanne Chagnon, « Regard sur l'ensemble sculpté de Saint-Mathias de Rouville », coll. Mémoire de maîtrise en études des arts (Université du Québec à Montréal), 1992, 169 feuillets, ill.

²⁵⁰ *Op.cit.*, Martin et Lavoie, 1999, p.34.

²⁵¹ Joanne Chagnon, « L'Atelier des Écores (1792-1830) : Une entreprise artisanale », Thèse de doctorat en histoire, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2010, 392 feuillets, ill.

Vaillancourt en 1920, voulant que les Finsterer soient les maîtres de René Saint-James dit Beauvais, un sculpteur appartenant à l'atelier des Écores²⁵². Propos qui rappelons-le seront plus tard repris par John R. Porter et Jean Bélisle dans leur ouvrage de 1986, où ils incluront les Finsterer père et fils au sein d'une nomenclature d'artisans associés à Louis Quévillon et à son atelier²⁵³. En outre, Chagnon ajoute qu'il demeure étonnant que le nom de Georges Finsterer ait figuré au sein de cette liste, car l'artisan travaillait déjà comme sculpteur dès les années 1780. Concernant le mobilier liturgique de l'église de Blairfindie, l'auteure s'attarde d'abord au maître-autel qu'elle attribue à Jean Georges Finsterer. Chagnon spécifie alors que ce meuble demeure tributaire des œuvres de Philippe Liébert et de celles réalisées par l'atelier des Écores. Ainsi, tout en mettant en exergue ces rapprochements formels entre les ouvrages respectifs de Philippe Liébert et de Jean Georges Finsterer, l'historienne réactualise la proposition d'abord avancée par Gérard Morisset, voulant qu'une certaine filiation existe entre ces deux artisans. Toujours selon Chagnon, en choisissant un tombeau dit à la romaine, en optant pour le style Louis XV dans l'ornementation et en exploitant différents motifs comme les têtes d'angelots, les arabesques, les guirlandes de fleurs et la vigne, Jean George Finsterer semble alors suivre l'exemple des maîtres-sculpteurs qui évoluent au même moment dans la sphère artistique montréalaise. En outre, Joanne Chagnon précise que le tabernacle par son ordonnance générale et de par la nature des différents ornements sculptés qu'il arbore (entrelacs du gradin, gloire ornant la monstrance, fleurs, rubans à triple nœud et la couronne surmontant le baldaquin) demeure lui aussi typique des œuvres réalisées à la même époque. Cependant, au sujet des *ascendances artisanales* de Jean Georges Finsterer, l'auteure omet dans sa réflexion l'inclusion des origines bavaroises de l'artisan, un élément pourtant incontournable, déterminant et qui participera assurément à la construction de son style. Ainsi, la mise en lumière par Pierre Brault et Paul Racine en 1992 de la véritable terre natale de Finsterer, dont nous discuterons

²⁵² *Op.cit.*, Vaillancourt, 1920, p.72.

²⁵³ *Op.cit.*, Porter et Bélisle, p.166.

ultérieurement plus en détail, apparaît selon comme un apport charnière dans la compréhension de l'ensemble des influences de ce maître-sculpteur²⁵⁴. Chagnon discute ensuite de la représentation de l'agneau du sacrifice qui est positionnée sous le cartouche central du maître-autel et qui semblerait en raison de sa petite dimension, avoir été disposée après coup par Jean Georges Finsterer. En outre, notons que cet animal placé au centre d'une guirlande de marguerites sculptées apparaît même vacillant. L'historienne poursuit en suggérant que la porte en bois de la réserve eucharistique aurait été substituée par une en métal et que les statuettes qui ornaient auparavant les niches auraient été enlevées. À cet effet, il est intéressant de noter que la porte originale en bois doré du tabernacle est toujours conservée dans la sacristie et qu'elle offre un motif quasi identique à celui qui est actuellement exposé dans le sanctuaire. Aussi, Joanne Chagnon propose qu'à l'origine des reliquaires aient pris place de chaque côté du baldaquin²⁵⁵.

Toujours au sujet de Jean Georges Finsterer, Joanne Chagnon suggère qu'avec la confection de la chaire en 1804 l'artisan réussit, notamment par l'utilisation de la vigne comme motif prédominant, à se démarquer des œuvres réalisées par les autres sculpteurs montréalais. Toutefois, les guirlandes de fleurs, les arabesques, les volutes, les cartouches et les motifs floraux qui parcourent eux aussi cet élément du mobilier liturgique, demeurent pour l'auteure à la fois caractéristique du style Louis XV et très récurrent dans la région montréalaise au début du XIX^e siècle. On remarque alors le souci constant de Chagnon d'inscrire le travail de Jean Georges Finsterer au sein d'un mouvement, d'une tendance plus large. Par ailleurs, l'historienne de l'art pointe aussi le choix de Jean Georges Finsterer de coiffer l'abat-voix de sa chaire d'un bouquet

²⁵⁴ *Op.cit.*, Brault et Racine, 1992, p.12-13.

²⁵⁵ Au sujet de ce type d'éléments, les livres de comptes stipulent qu'en 1842 on effectue un paiement « Pour la petite boîte en argent pour les reliques » et l'année suivante il est noté « 1 reliquaire avec relique de la vraie-croix » pour 6 livres. Voir Tableau-Livre de comptes II, lignes 406 et 434.

floral, idée reprise notamment par Paul Rollin (1789-1855)²⁵⁶ à Saint-Mathias une vingtaine d'années plus tard, puis par Augustin Leblanc (1799-1882)²⁵⁷ à Grondines à la fin des années 1840. Chagnon précise alors que la chaire de Blairfindie a su conservé son dorsal, chose rare pour ce type de meuble. Enfin, l'auteure stipule que Jean Georges Finsterer sculptera pour l'église de L'Acadie, des animaux de la crèche, ainsi qu'un lustre et qu'il entreprendra l'installation de la fausse voûte en bois, un ouvrage d'envergure qui l'amènera selon elle à y faire participer son fils Louis Daniel. L'historienne ne précise toutefois pas de datation pour situer dans le temps l'exécution de ces différents ouvrages et notamment pour ce qui est de la réalisation de la fausse voûte, un élément au sujet duquel les livres de comptes demeurent à priori muets et dont nous serons amenés à discuter ultérieurement²⁵⁸. Néanmoins, rappelons que l'exécution des premiers animaux de bois et d'un lustre par Jean Georges Finsterer demeure située précisément en 1806, comme en témoignent les registres paroissiaux de Blairfindie²⁵⁹. En outre, notons qu'en 1813 une commande similaire sera émise par la fabrique de L'Acadie, qui déboursa alors 100 livres pour « façon d'un lustre et petits animaux de bois²⁶⁰ ».

Au sujet de Louis Daniel Finsterer, Joanne Chagnon précise qu'il résidera au presbytère de L'Acadie dès l'année 1811. Notons que cette information a d'abord été soulevée par Pierre Brault en 1977²⁶¹ et qu'à cette époque l'historien ne semble pas avoir cru bon de suggérer que le jeune artisan soit impliqué dans le chantier de Blairfindie dès 1811, reportant son engagement à l'année suivante. Toujours selon Chagnon, c'est à partir de cette année 1811 que l'ensemble des contrats octroyés aux

²⁵⁶Raymonde Gauthier, *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne], www.biographi.ca/fr/bio/rollin_paul_8F.html [Site consulté le 20 novembre 2013].

²⁵⁷Luc Noppen, *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne], www.biographi.ca/fr/bio/leblanc_augustin_11F.html [Site consulté le 20 novembre 2013].

²⁵⁸Tableau Livre I, « 1806- Finstere- pour les animaux de la crèche- 30 livres » (ligne 415), « 1806- Finstere- acompte du lustre- 240 » (ligne 418).

²⁵⁹*Ibid.*, « 1806- Finstere – pour les animaux de la crèche – 30 livres » (ligne 415), « 1806- Finstere – acompte du lustre – 240 livres » (ligne 418).

²⁶⁰*Ibid.*, « 1813- façon d'un lustre et petits animaux de bois – 100 livres » (ligne 604).

²⁶¹*Op.cit.*, Brault, 1977, p. 57.

Finsterer sera uniquement émis à l'endroit de Louis Daniel, rendant pour ainsi dire impossible la tâche de discerner les ouvrages alors réalisés par son père. Une assertion qui demeure selon nous qu'en partie véridique. Ainsi, à la lecture des archives paroissiales, on remarque que de 1800 à 1809 Jean Georges Finsterer est désigné selon plusieurs appellations abrégées qui semblent reprendre la phonétique de son nom à consonance allemande soit : *Finster*, *Fistre*, *Finstere* et exceptionnellement *George Finsterer*, *George Finstere* et *Georges Finster*²⁶². Par la suite, à partir de 1811 et ce jusqu'en 1840, on observe dans les registres paroissiaux l'apparition du prénom Daniel, qui demeure alors largement accolé au nom de famille Finsterer. En outre, la graphie de Finsterer apparaît désormais plus stable, mais comporte toutefois quelques variantes soit : *Daniel Finstere*, *Daniel Finsterer*, *Daniel Fisterer*, *D. Finsterer* et à trois reprises *Daniel Finster*²⁶³. Aussi, à quelques rares occasions, soit en 1817 et en 1822, on remarque le retour des vocables *Fisterer* et *Finsterer* sans que le prénom Daniel y soit adjoint, des graphies qui demeurent toutefois, comme nous venons de le démontrer, principalement associées au fils Finsterer²⁶⁴. Ainsi, lorsqu'il s'agit du fils, l'utilisation de son prénom juxtaposé à une graphie plutôt juste du nom Finsterer semble la formulation privilégiée pour le désigner dans les archives de la fabrique de L'Acadie. Enfin, précisons que le nom de Jean Georges Finsterer figurera dans les livres de comptes au-delà de l'année 1811 contrairement à ce que laissait sous-entendre Chagnon, soit en 1819, moment où il

²⁶² *Ibid.*, « 1800- Finster » (ligne 269), « 1801-Finster » (ligne 298), « 1803-a fistre » (ligne 349), « 1803-a Fistre » (ligne 352), « 1803-a Fistre » (ligne 353), « 1803-a Fistre » (ligne 355), « 1803-a Fistre » (ligne 358), « 1804-George Finsterer » (ligne 384), « 1805- Finster » (ligne 403), « 1806-Finstere » (ligne 415), « 1806-Finstere » (ligne 418), « 1807-Finstere » (ligne 445), « 1808 - George Finstere » (ligne 469), « 1809- Georges Finster » (ligne 487).

²⁶³ *Ibid.*, « 1811- Daniel Finstere » (ligne 555), « 1812- Daniel Finsterer » (ligne 588), « 1812- Daniel Finsterer » (ligne 595), « 1813- Daniel Finsterer » (ligne 603), « 1814- Daniel Finsterer » (ligne 620), « 1815- Daniel Finsterer » (ligne 638), « 1816- Daniel Finster-Daniel Finstere » (ligne 595), « 1816-Daniel Finster » (ligne 633), « 1816- Daniel Finster » (ligne 659), « 1818- Daniel Fisterer » (ligne 688), « 1819- Daniel Finsterer » (ligne 727), « 1820- Daniel Finsterer » (ligne 736), « 1821- Daniel Finsterer » (ligne 742). Tableau-Livre de comptes II, « 1833-Daniel Finsterer » (ligne 184), « 1833- Daniel Finsterer » (ligne 185), « 1836-D. Finsterer » (ligne 254), « 1840- D. Finsterer » (ligne 315), « 1840-D. Finsterer » (ligne 316), « 1840 - D. Finsterer » (ligne 317), « 1840 - D. Finsterer » (ligne 330).

²⁶⁴ Tableau-Livre de comptes I, « 1817- Fisterer », (ligne 675), « 1817- Fisterer », (ligne 676), « 1822-Finsterer », (ligne 759).

confectionne un couronnement²⁶⁵. Nous croyons donc qu'il existe au sein des livres de comptes de Blairfindie, une véritable volonté de distinguer les deux Finsterer, soit en employant une contraction phonétique de *Finsterer* lorsqu'il s'agit du père, ou plutôt en transcrivant le prénom *Daniel* accompagné du nom de famille complet, lorsqu'on fait référence au fils. D'ailleurs, Pierre Brault en 1977 avait esquissé une partie de cette hypothèse, en proposant que l'orthographe du nom Finsterer fût modifiée pour *Finster* lorsqu'il s'agissait de l'aîné et pour *Finstere*, mais plus souvent *Finsterer* quand il était question du fils²⁶⁶. Nicole Martin-Vérenka avait d'ailleurs suggéré que la graphie *Fistre* renvoyait à l'accent allemand de Jean Georges Finsterer²⁶⁷.

L'historienne de l'art indique ensuite que le 30 mars 1812, Louis Daniel Finsterer signe un marché de 22 000 livres avec la paroisse de L'Acadie, un document qui selon Chagnon demeure introuvable. L'auteure stipule aussi que ce contrat comprendrait l'engagement du sculpteur à réaliser les retables et à orner la voûte du chœur et des chapelles latérales. D'une part, ajoutons que ce marché réalisé entre Louis Daniel Finsterer et la fabrique de Blairfindie a été rédigé par le notaire Pierre Lanctôt de L'Acadie, qui est d'ailleurs le neveu de René-Pascal Lanctôt, le second curé de la paroisse. D'autre part, on constate qu'en l'absence d'éléments de preuve tangible, Chagnon semble avoir construit son hypothèse concernant la teneur du marché du 30 mars 1812, en fondant celle-ci sur certaines mentions provenant des livres de comptes de Blairfindie. Ainsi, la source de cette assertion de Joanne Chagnon semble être un procès-verbal daté du 26 mai 1816, soit le compte rendu d'une assemblée des marguilliers de L'Acadie qui discutent alors de la réparation de la voûte des deux chapelles de l'église et qui fait en outre référence au « premier

²⁶⁵ *Ibid.*, « 1819- George Finsterer » (ligne 712).

²⁶⁶ *Op.cit.*, Brault, 1977, p.57.

²⁶⁷ *Op.cit.*, Vérenka, 2006, p.255.

marché de Daniel Finsterer²⁶⁸». Notons toutefois que Louis Daniel Finsterer concluait avant cette séance du 26 mai 1816, deux autres ententes avec la fabrique de Blairfindie, soit en mars et en juillet 1814. Des marchés qui pourraient tout aussi bien correspondre à celui dont il est question dans le procès-verbal du 26 mai. De plus, les mentions concernant les travaux de la voûte dans l'église de L'Acadie n'apparaîtront aux livres de comptes que dès 1817, soit cinq années après l'établissement du fameux marché de 1812. Enfin, en s'attardant aux sommes qui seront octroyées à Louis Daniel Finsterer dans les archives paroissiales, on remarque qu'entre 1812 et 1822, 28 010 livres et 11 sols lui seront versées, et ce souvent sous la mention « pour ouvrage de l'église », dépassant ainsi de beaucoup le montant proposé par Chagnon et hypothétiquement issu du marché disparu. Joanne Chagnon poursuit en précisant que le fils Finsterer reçoit en décembre 1812 un paiement « [...] pour façon d'un autel, dans la chapelle Notre-Dame de pitié²⁶⁹». Cependant, les livres de comptes stipulent seulement que Louis Daniel Finsterer reçoit à ce moment la somme de 700 livres, sans qu'aucune précision ne soit visible à la fois relativement à la chapelle où est destinée cette œuvre, ou à quel moment de l'année s'effectue cette transaction. Par ailleurs, Chagnon ne saurait toutefois attribuer le tabernacle de cet autel latéral, ainsi que son pendant, à Louis Daniel Finsterer, précisant qu'il s'agit selon elle d'œuvres postérieures aux tombeaux d'autel. En outre, l'auteure ajoute qu'elle ignore l'identité de l'artisan ayant réalisé le tombeau d'autel de la chapelle latérale gauche, acheté en 1811. On remarque alors qu'à la manière d'Adair et de Wardleworth et que contrairement à Luc Noppen, Joanne Chagnon n'attribue qu'un seul des deux autels latéraux à Finsterer, mais notons cependant que la chercheuse se démarque des historiens de 1933, en déterminant précisément lequel des tombeaux serait de la main du jeune sculpteur, sans toutefois justifier son assertion.

²⁶⁸ Tableau-Livre de comptes I, « 26 mai 1816- Assemblée particulière des marguilliers concernant le marché de Daniel Finsterer : voûte » (ligne 632).

²⁶⁹ *Op.cit.*, Martin et Lavoie, 1999, p.35.

Par la suite, Joanne Chagnon suggère que dans le but d'accélérer le rythme de l'exécution des ouvrages qui lui étaient alors confiés, Louis Daniel Finsterer aurait en 1815 choisi d'engager comme compagnon Séraphin Bertrand, un sculpteur du Sault-au-Récollet. Ainsi, selon l'auteure, Bertrand aurait dès 1816 pris en charge en tant que maître sculpteur, une partie du marché conclu en 1812 entre Louis Daniel Finsterer et la fabrique de L'Acadie. Chagnon avance alors que Séraphin Bertrand aurait à ce moment achevé l'ouvrage de la corniche et de la frise du chœur et sculpté deux trônes, ainsi que deux consoles, des éléments prévus pour le sanctuaire. Ainsi, les crédences de style Louis XV placées de part et d'autre du maître-autel seraient de la main de Bertrand, contrairement à ce que proposaient Pierre Brault et Paul Racine en 1992 qui les attribuaient plutôt à Louis Daniel Finsterer²⁷⁰. À l'instar de Chagnon, notons toutefois que le motif de la feuille d'acanthé ornant les pieds de ces crédences serait aussi présent sur la panse des bénitiers de bois qu'aurait hypothétiquement acquis la fabrique en 1829 et qui auraient probablement été réalisés par Louis Daniel Finsterer. À cet effet, la fabrique de L'Acadie débourse effectivement en 1829, 72 livres pour « Deux bénitiers au bas de l'église », sans que le nom de leur auteur ne soit toutefois mentionné²⁷¹. En outre, les livres de comptes de Blairfindie stipulent qu'en 1825 une somme beaucoup plus importante, soit 408 livres, est octroyée pour l'acquisition d'un seul bénitier, encore une fois d'un artisan demeuré anonyme. Toutefois, le trésor de Blairfindie contient encore aujourd'hui deux bénitiers de bois sculptés et identiques, soit probablement ceux de 1829. Enfin, Joanne Chagnon conclut son article en stipulant que les auteurs des prie-Dieu et de la table de communion, qui sont classés biens culturels, demeurent inconnus; elle laisse sous-entendre qu'il n'y a aucune trace de ces articles dans les livres de comptes de la paroisse de Blairfindie. Cependant, on retrouve dans les archives paroissiales différentes mentions en relation avec l'un de ces éléments. Ainsi, on apprend que les

²⁷⁰ *Op.cit.*, Brault et Racine, 1992, p.24.

²⁷¹ Tableau-Livre de comptes II, « 1829- deux bénitier au bas de l'église – 72 livres » (ligne 100) ; « 1825-Payé pour un Bénitier- 408 livres » (ligne 21).

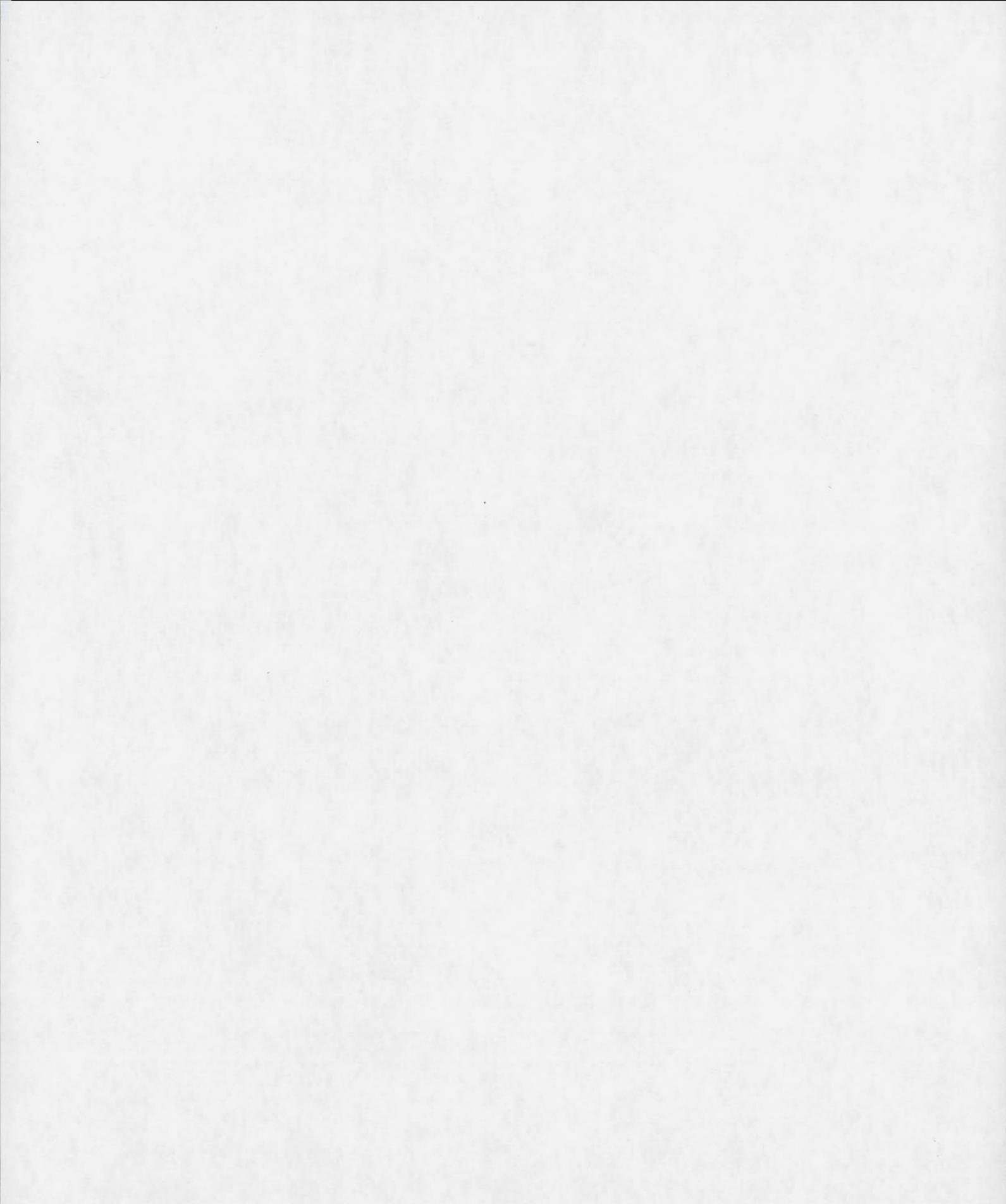
marguilliers se procurent en 1787 un premier prie-Dieu, puis qu'ils déboursent par la suite en 1829 neuf livres pour un second prie-Dieu destiné au trône de l'évêque et qu'enfin en 1841 quelqu'un est engagé par la fabrique pour *peinturer* un prie-Dieu²⁷². Ainsi, celui mentionné par Joanne Chagnon pourrait fort probablement être le prie-Dieu réalisé en 1829, moment où l'on se procure notamment les bénitiers et les colonnettes de l'autel, deux œuvres étant d'ailleurs attribuées à Louis Daniel Finsterer par Pierre Brault et Paul Racine²⁷³.

Pour conclure, on remarque dans cette troisième catégorie d'ouvrages certaines filiations dans les hypothèses proposées par les différents auteurs. En outre, la source de plusieurs de ces assertions demeure l'article de 1933 rédigé par Robert Adair et Eleanor Wardleworth. De cette façon, les propositions parfois erronées ou mal étayées issues de ce texte initial seront récupérées d'ouvrage en ouvrage, conférant aux données des historiens de 1933, une certaine autorité en la matière. Notons aussi que plusieurs chercheurs se baseront sur les notes recueillies par Gérard Morisset à partir de sa lecture des livres de comptes de la paroisse de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. Toutefois, l'historien choisit alors d'isoler que les mentions qu'il juge pertinentes, offrant de cette façon à ses lecteurs qu'un fragment, qu'une vision partielle de ce que peut receler les archives paroissiales de L'Acadie. Ajoutons que l'étude proposée en 1992 par Brault et Racine réussit d'une part à rétablir les faits concernant l'attribution du maître-autel à Jean Georges Finsterer, tout en infirmant la proposition de Noppen concernant l'implication de Jean-Baptiste Mailloux dans la réalisation des cartouches des panneaux du sanctuaire et d'autre part à nous mettre sur la piste des origines véritables de Finsterer père. Même si elle ne semble pas avoir eu l'impact, l'écho mérité, cette étude nous apparaît capitale. Enfin,

²⁷² Tableau-Livre de comptes I, « 1787- 1 prie Dieu et 1 boîte – 6 livres » (ligne 87). Tableau-Livre de comptes II, « 1829- Un prie Dieu pour le trône de l'évêque- 9 livres » (ligne 93) ; « 1841- 3 serrures, faire peinturer un prie Dieu- 12 livres et 15 sols » (ligne 346).

²⁷³ *Op.cit.*, Brault et Racine, 1992, p.23.

insistons sur le fait que le travail de Joanne Chagnon ouvre les perspectives de la recherche en révélant la participation de Séraphin Bertrand dans l'élaboration du chantier décoratif de Blairfindie. On constate ainsi qu'une partie de la vérité concernant le décor sculpté de Blairfindie demeure voilée, soit par l'usage de fausses pistes légitimées au fil du temps ou par une méconnaissance de la littérature de la fabrique et de certaines sources. La seconde partie du mémoire cherchera ainsi à pallier à ces différentes lacunes, en proposant l'énumération chronologique de l'arrivée des différents éléments qui composent ou qui ont composé le décor sculpté de l'église de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, par le biais d'une trame narrative traitant principalement des maîtres-sculpteurs Jean Georges et Louis Daniel Finsterer père et fils.



Partie II

**Historiographie des artistes ayant participé à l'élaboration du décor sculpté de
l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie**

Chapitre III

Une première génération d'artistes

D'apparence modeste à l'extérieur (elle est en pierre des champs avec des lancis en pierre de taille aux portes et aux fenêtres, et de style roman mêlé d'ionique), l'église de L'Acadie nous paraît si belle à l'intérieur qu'il nous semble que nous n'avons plus les moyens d'en faire de semblables. L'architecture, la sculpture et la peinture semblent s'être entendues pour l'embellir.²⁷⁴

Stanislas-Albert Moreau

Suite à notre analyse de l'historiographie entourant le décor sculpté de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, nous sommes à même de constater qu'à notre connaissance aucune étude critique et exhaustive n'a été menée, jusqu'à ce jour, sur les principaux artisans responsables de cet ensemble. En outre, on remarque que de manière générale la majorité des informations disponibles sur Jean Georges et Louis Daniel Finsterer, père et fils, proviennent d'écrits liés à l'église de Blairfindie, des ouvrages qui pour la plupart s'attardent à l'histoire de cette famille de sculpteurs de façon plutôt superficielle. Aussi, comme nous avons pu le démontrer dans la section précédente, les hypothèses retrouvées dans ces sources demeurent souvent brèves, voire partielles, contradictoires et parfois même erronées, conférant à ce corpus et par conséquent aux artistes qui ont participé à son élaboration, un caractère insaisissable. Ainsi, afin de pallier cette lacune, ce mémoire tentera aussi de clarifier la situation historiographique de la famille Finsterer et d'en brosser un portrait plus rigoureux. Il

²⁷⁴ *Op.cit.*, Moreau, 1908, p.34.

sera au passage également question de quelques artisans moins connus, qui participeront néanmoins à ce projet d'embellissement et dont l'apport a été bien peu mis de l'avant jusqu'à présent.

3.1 Jean Georges Finsterer (1747-1839)

Au sujet de Jean Georges Finsterer, un certain nombre de faits seront diffusés dans différents ouvrages, malgré leur inexactitude. En outre, ces informations persisteront dans le temps, car elles seront tenues pour véridiques durant plusieurs décennies sans être validées. Cette situation historiographique lacunaire peut s'expliquer d'une part par le fait que les éléments de réponses au sujet de l'artisan demeurent à priori peu nombreux, laissant de cette façon le champ libre à l'élaboration de nombreuses hypothèses étayées sur des généralités. D'autre part, on remarque qu'il y eut jusqu'à présent bien peu d'intérêt relativement à la vie privée de ce sculpteur, une sphère qui propose pourtant des détails pouvant jeter un éclairage nouveau sur son parcours artistique. De cette façon, un flou important est longtemps demeuré sur pratiquement l'ensemble de l'existence de Jean Georges Finsterer, ayant ainsi pour effet de limiter le spectre de nos connaissances relativement à la véritable histoire entourant cet ornemaniste marginal, dont le patronyme allemand renvoie ironiquement à l'obscurité. Il s'agira alors de proposer un récit de la vie de Jean Georges Finsterer suivant une trame chronologique, d'abord en se concentrant sur ses origines européennes et sur les circonstances de son immigration, puis sur son cheminement à la fois personnel et professionnel, qui se déroulera en Amérique du Nord à partir de 1777. Enfin, il sera question au fil de cette notice biographique d'examiner à rebours et de manière critique les différentes données parfois inexactes qui ont été proposées sur Jean Georges Finsterer, pour ensuite les confronter aux faits documentés et qui plus est à de nouveaux éléments concernant ce maître sculpteur encore méconnu de l'histoire de l'art du Québec.

3.1.2 Les origines

À notre connaissance, le premier document traitant des origines de Jean Georges Finsterer, demeure l'étude²⁷⁵ menée par Robert Adair et Eleanore Wardleworth et portant sur l'histoire de la paroisse de L'Acadie. Dans ces pages, la trace la plus ancienne révélant la présence de Jean Georges Finsterer dans la Province de Québec demeure la mention de son nom dans les livres de comptes de la fabrique de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, à l'année 1802. De cette façon, une certaine ambiguïté persiste, au sujet des années qui précèdent cette participation au décor sculpté de L'Acadie, une ambiguïté qui donnera évidemment cours aux hypothèses que fondent les historiens relativement au passé du sculpteur. L'hypothèse de la nationalité suisse de Jean Georges Finsterer en est un exemple. Les chercheurs viennent étayer leur proposition en indiquant la présence de familles irlandaises, écossaises, anglaises et suisses à Blairfindie et citent à cet effet l'abbé Stanislas-Albert Moreau qui dans son *Histoire de L'Acadie*²⁷⁶ traite de l'importante vague d'immigration survenue suite à la guerre de 1812. La même hypothèse est par la suite véhiculée dans l'ouvrage *The Old Architecture of Quebec*²⁷⁷ de Ramsay Traquair, où l'historien propose de courtes biographies d'artistes. Celle portant sur Jean Georges Finsterer, qu'il nomme aussi *Finster* ou *Fistre*, demeure une citation intégrale des propos tenus par Adair et Wardleworth en 1933 et traite ainsi des ascendances suisses du sculpteur. Suivra Gérard Morisset²⁷⁸ qui entre 1949 et 1954 discutera, dans différents documents traitant de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, du fait que Jean Georges Finsterer serait natif de la Suisse, en précisant toutefois qu'il se serait installé au Canada dans le dernier quart du XVIII^e siècle²⁷⁹. Aussi, Pierre Brault

²⁷⁵ *Op.cit.*, Adair et Wardleworth, 1933, p.64.

²⁷⁶ *Op.cit.*, Moreau, 1908, p.31.

²⁷⁷ *Op.cit.*, Traquair, p. 293.

²⁷⁸ *Op.cit.*, Morisset, 1949. ; Morisset, 1952. ; Morisset, 1953. et Morisset, 1954.

²⁷⁹ *Op.cit.*, Morisset, 1949, p. 26.

suggèrera quant à lui en 1977²⁸⁰, puis à nouveau en 1982²⁸¹, des assertions similaires à celles de Morisset, qui définissent notamment Jean Georges Finsterer comme un sujet suisse. Puis en 1992, David Karel citera à son tour des données analogues à celles proposées par Robert Adair et de Eleanor Wardleworth dans sa succincte description biographique concernant Jean Georges Finsterer²⁸². Enfin, il demeure possible aujourd'hui, en consultant en ligne le répertoire du patrimoine culturel du gouvernement du Québec, d'avoir accès à ces informations obsolètes concernant les origines suisses de Jean Georges Finsterer²⁸³. De cette façon, on constate qu'Adair et Wardleworth²⁸⁴ seront les premiers d'une longue série d'historiens à lier Jean Georges Finsterer à la petite communauté suisse venue s'installer dans la concession dite de la Grande Ligne, située dans l'extrémité sud de la paroisse de L'Acadie et comprise dans la seigneurie dite De Léry, soit l'actuel Saint-Blaise. Toutefois, malgré le fait que cet élément demeure inexact il sera recyclé, vraisemblablement sans être vérifié, d'ouvrage en ouvrage, conférant à Finsterer père un passé pour le moins falsifié et mettant du même souffle en exergue l'influence considérable qu'exercera l'article de 1933 sur les recherches ultérieures portant sur cet artisan.

Cependant, en revenant à la source de cet énoncé, c'est-à-dire en consultant la monographie paroissiale de l'abbé Moreau, il apparaît que Robert Adair et Eleanor Wardleworth ont construit l'hypothèse des origines suisses de Jean Georges Finsterer sur une mauvaise interprétation du récit de l'ecclésiastique. Ainsi, Stanislas-Albert Moreau distingue clairement dans son ouvrage la vague d'immigration venue à la fois d'Écosse, d'Irlande et d'Angleterre après 1812 et la présence de Suisses à la Grande

²⁸⁰ *Op.cit.*, Brault, 1977, p. 57.

²⁸¹ *Op.cit.*, Brault, 1982, p.222.

²⁸² *Op.cit.*, Karel, 1992, p.300.

²⁸³ Répertoire du patrimoine culturel du Québec [en ligne], <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=7508&type=pge#.UtaqqdLuJLc> [Site consulté le 30 septembre 2013].

²⁸⁴ *Op.cit.*, Adair et Wardleworth, p.61.

Ligne, dont il nous entretient dans une tout autre section de sa monographie²⁸⁵. Il apparaît alors que les relations entre cette communauté immigrante et l'Église catholique demeurent plus que problématiques, notamment lorsque Moreau en qualifie les membres d'hérétiques. De plus, en consultant *Les Mélanges religieux* de l'année 1841, certains passages rédigés par le curé de L'Acadie à l'époque, Charles Larocque (1840-1844)²⁸⁶ nous informent sur ces individus prosélytes qui semblent alors s'attirer les foudres du prêtre²⁸⁷. Par conséquent l'idée semble plus qu'improbable que les services d'un artisan issu de ce groupe aient été retenus pour participer à l'embellissement du décor intérieur de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. Enfin, il apparaît plausible que ces Suisses dont il est question seraient Louis Roussy (1812-1880) et Henriette Odin Feller (1800-1868), ces missionnaires calvinistes protestants qui viendront investir la petite colonie de la Grande Ligne vers l'année 1835, soit bien après la campagne intensive d'ornementation effectuée par Jean Georges Finsterer, que nous situons pour notre part entre 1799 et 1810, rendant pour ainsi dire caduque l'assertion d'Adair et de Wardleworth qui aura, malgré la présence de ces différents hiatus qui la structurent, une longévité singulière. Une situation qui aura cependant pour effet d'altérer en partie notre compréhension de l'œuvre de Jean Georges Finsterer et qui plus est celle de ses influences stylistiques qui ne pourront que tardivement être analysées en regard de ses origines réelles.

²⁸⁵ *Op.cit.*, Moreau, 1908, p. 31 et 72.

²⁸⁶ Dates relatives à la durée du ministère.

²⁸⁷ *Op.cit.*, Moreau, 1908, p.42.

3.1.3 Un mercenaire allemand

Il faut attendre l'année 1992²⁸⁸, pour que Pierre Brault et Paul Racine en se basant sur les papiers de la collection Haldimand conservés aux Archives nationales du Canada à Ottawa, ouvrent une brèche cruciale qui révélera une parcelle du véritable passé de l'ornemaniste. Ainsi, selon ces historiens, *Johann George Finsterer* fils de Jean-Michel Finsterer et de Marie Roy serait natif de Schönbrunn dans le margraviat d'Ansbach, soit l'actuelle Allemagne²⁸⁹. Plus précisément, ce territoire qui devient une principauté prussienne en 1791 est cédé en 1806 à la France qui la rétrocède dès l'année suivante à la Bavière²⁹⁰. Toujours d'après le récit de Brault et de Racine, Jean Georges Finsterer s'embarque en Angleterre le 11 avril 1777 et arrive finalement en Amérique le 11 juillet de la même année, faisant alors partie de la 4^e compagnie du Corps des chasseurs de Hesse-Hanau, des mercenaires allemands venus porter main-forte aux Britanniques, afin de contrer l'invasion américaine de la Province de Québec²⁹¹. Notons qu'il s'agira aussi pour ces soldats migrants de rétablir un certain équilibre dans la colonie qui subit alors les contrecoups de la Déclaration d'indépendance de 1776, une véritable onde de choc qui tend à tout moment à fragiliser, au-delà de la frontière états-unienne, la fidélité à la couronne britannique. Aussi, Brault et Racine précisent qu'en 1779, Finsterer fait partie de la compagnie du capitaine Wittgenstein et qu'il demeure à ce moment posté à Lachenaie²⁹². Cependant, en consultant les données recueillies par la généalogiste Dominique Ritchot dans *Les Troupes allemandes et leur établissement au Canada 1776-1783*²⁹³, un document exhaustif basé sur l'ouvrage de Virginia Easley

²⁸⁸ *Op.cit.*, Brault et Racine, 1992, p.12.

²⁸⁹ *Ibid.*

²⁹⁰ Victor Adolfe Malte-Brun, *L'Allemagne illustrée : Géographie, Histoire, Administration, Statistique*, volume 3, Jules Rouff & Cie Éditeurs, 1886, p.254.

²⁹¹ *Op.cit.*, Brault et Racine, 1992, p.13.

²⁹² *Ibid.*

²⁹³ *Op.cit.*, Ritchot, 2011.

De Marce²⁹⁴, on constate que Jean Georges Finsterer est déjà, au 11 avril 1777, sous le commandement de l'officier capitaine Ludwig Carl comte von Wittgenstein, qui dirige alors une des compagnies du Corps libre des Chasseurs (Jäger Freicorps) de Hesse-Hanau qui demeure sous l'autorité du commandant et lieutenant-colonel Carl Adolph Christoph von Creutzbourg²⁹⁵. Notons que l'historien de l'art René Villeneuve situait faussement dans son ouvrage de 1997 portant sur la statuaire québécoise, la naissance de Jean Georges Finsterer en 1777, soit précisément durant l'année de son débarquement en Amérique et sa mort aux environs de 1824²⁹⁶. Toutefois, selon les données que nous avons recueillies, l'artisan serait plutôt né en 1747 et décédé en 1839²⁹⁷.

Pour continuer, ce recueil réalisé par Dominique Ritchot constitue pour nous une pièce indispensable dans la construction du récit biographique de Jean Georges Finsterer, nous donnant entre autres accès à différents détails relativement aux premières années passées par l'artisan en terre d'Amérique, en tant que mercenaire allemand à la solde de l'Angleterre. D'une part, l'auteure nous renseigne sur les mouvements des différentes troupes allemandes, nous permettant alors de suivre la trajectoire de Jean Georges Finsterer, par le biais du parcours établi par les Chasseurs du Hesse-Hanau et d'en tirer certaines conclusions²⁹⁸. Ainsi, durant l'hiver 1777-1778, les soldats du Hanau s'installeront d'abord dans le sud-est de Montréal et se déplaceront par la suite vers Terrebonne en août 1779. Dominique Ritchot indique alors que Finsterer sera toujours en quartier à Terrebonne le 31 octobre de cette même année, propos recoupant et complétant à la fois ceux de Pierre Brault et de Paul Racine. Par la suite, à l'hiver 1779-1780, les soldats de Wittgenstein se rendront à Laprairie, puis à Saint-François-du-Lac. L'été suivant, l'ensemble des régiments du

²⁹⁴ Virginia Easley de Marce, *The Settlement Of Former German Auxiliary Troops in Canada After the American Revolution*, 1982, Édition de Famille, Arlington, 350 p. ill.

²⁹⁵ *Op.cit.*, Ritchot, p.51.

²⁹⁶ *Op.cit.*, Villeneuve, 1997, p.60.

²⁹⁷ PRDH, Sépulture Jean Georges Finsterer, Acte n°1170754.

²⁹⁸ *Op.cit.*, Ritchot, p.190-191.

Hanau sera posté à Québec et à l'hiver 1781-1782, l'unité de Jean Georges Finsterer se retrouvera en premier lieu à Saint-Vallier, puis à Châteauguay. Enfin, durant l'été 1782, les compagnons du Hesse-Hanau s'installeront à l'île aux Noix, ainsi qu'à Lacolle. Il devient alors possible, en se basant sur l'itinéraire suivi par Finsterer depuis son arrivée dans la colonie, d'établir un lien entre le fait que son régiment ait sillonné le Richelieu et plus particulièrement le Haut-Richelieu et le choix du milicien de s'établir dans cette même région après sa démobilisation qui survient en mars 1783. En comparaison, il faut indiquer que d'autres troupes hessoises investiront au même moment des territoires tout à fait distincts, par exemple ceux de Sainte-Anne-de-la-Pocatière pour l'infanterie du Hanau, de l'île d'Orléans pour le régiment du capitaine von Lossberg et de Kamouraska pour l'artillerie du Hanau, pour ne nommer que ceux-là²⁹⁹.

D'autre part, cet ouvrage généalogique nous instruit sur différentes circonstances qui marqueront le passage de ces militaires dans la Province de Québec et qui auront vraisemblablement une incidence sur Jean Georges Finsterer. Dominique Ritchot nous entretient donc sur le *billetage*, soit l'hébergement des troupes, à raison d'un maximum de deux hommes par famille, durant les quartiers d'hiver. De cette façon, toujours selon l'auteure, en éparpillant les soldats sur l'ensemble du territoire et en leur offrant cette proximité avec les habitants, plutôt qu'en les confinant dans des campements militaires, les conditions semblent idéales pour qu'ils se familiarisent avec la langue française et les coutumes du lieu. Des conditions qui d'après la généalogiste favoriseront indéniablement leur assimilation et qui peuvent aussi expliquer en partie pourquoi près d'un cinquième des Allemands arrivés au pays ne repartiront jamais, comme ce sera notamment le cas pour Jean Georges Finsterer. En poursuivant, Ritchot parle d'une présence allemande importante à l'époque, soit près d'un militaire pour 22 résidents, une situation

²⁹⁹ *Ibid.*, p.190.

particulière qui amène l'auteure à s'interroger sur le nombre considérable de mariages qui seront célébrés entre ces soldats migrants et les Canadiennes françaises. En outre, toujours selon la généalogiste, il n'est pas rare de voir des filles d'une même famille s'unir à des compatriotes allemands, ce qui sera notamment le cas des sœurs Marie-Louise (1763-1840) et Marie-Anne Vielle, filles de Michel Vielle dit Cossé (1724-1805) et de Marie Élisabeth Marier (1740-1831)³⁰⁰, qui sont alors installées à Saint-Joseph-de-Chambly, localité voisine de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. Comme nous l'indiquent d'ailleurs Pierre Brault et Paul Racine³⁰¹, les sœurs Vielle épouseront respectivement Jean Georges Finsterer et son compagnon d'armes François-Frederic Hoffman, nous laissant supposer que ces deux unions sont probablement le fruit d'un *billetage* passé par ces militaires dans les alentours de Chambly. Ritchot poursuit en spécifiant que plusieurs des femmes qui épouseront des soldats allemands seront soit des veuves ou des orphelines. D'après l'auteure, ce statut particulier, cette forme d'émancipation fortuite leur offrait probablement une plus grande liberté de choix concernant leur projet d'union. Il devient alors intéressant de noter que le père et la mère des sœurs Vielle ne participeront pas à leur mariage. Toutefois, leur tante Archange Beauregard, ainsi que leur cousine Marguerite Marier seront présentes à l'union des Hoffman, qui sera célébrée le 16 février 1784 à Chambly³⁰² et leur oncle Thomas Marier sera quant à lui de la cérémonie des Finsterer, qui se déroulera une semaine plus tard à Saint-Jean-François-Régis, soit le 23 février 1784³⁰³.

³⁰⁰ PRDH, Michel Vielle Cosse et Marie Elisabeth Marier, Famille n° 38275.

³⁰¹ *Op.cit.*, Brault et Racine, 1992, p.13.

³⁰² PRDH, Mariage de Frederic Hoffman et de Marie Anne Vielle, Acte n° 215767.

³⁰³ PRDH, Mariage de Jean Georges Finsterer et de Louise Vielle, Acte n°221048.

3.1.4 Réminiscence d'un passé militaire

Par ailleurs, soulignons que l'épisode militaire de Jean Georges Finsterer apparaît en outre comme une voie d'accès privilégiée à certaines données pouvant nous guider concernant la formation artisanale de l'ornemaniste. Ainsi, d'une part, comme nous l'indique d'ailleurs la généalogiste Dominique Ritchot, Jean Georges Finsterer, sera l'un des trois cent dix-sept pétitionnaires qui demanderont le 30 septembre 1800 l'octroi de terres aux autorités du Bas-Canada, pour service rendu durant la répression de l'invasion américaine. Finsterer est alors identifié comme simple soldat, au sein de cette nomenclature qui demeure une initiative de l'ancien lieutenant Wilhelm von den Velden et qui demeurera cependant lettre morte. Plus précisément, en consultant la version intégrale de cette pétition³⁰⁴, qui est également citée dans l'ouvrage de Jean-Pierre Wilhelmy, *Les Mercenaires allemands au Québec*³⁰⁵, on apprend qu'il s'agit d'une seconde tentative, car une première demande aurait été formulée le 21 décembre. Aussi, en scrutant la liste des signataires de la pétition de l'année 1800, on remarque le nom d'Augustus Lewis Wolf, un soldat brunswicker qui sera démobilisé en juillet 1783 et qui était auparavant sous les ordres du général Friedrich Adolf Riedesel³⁰⁶. Il semblerait alors que ce Wolf soit le peintre et doreur Louis-Augustin Wolf (1754-1840). Le même qui d'après John R. Porter aurait, par le partage de son savoir en matière de dorure, fait s'amorcer dès 1783 « [...] le marché des religieuses grâce à son secret³⁰⁷ ». De cette façon, il apparaît possible qu'Augustus Lewis Wolf et Jean Georges Finsterer se soient côtoyés durant leur engagement militaire. En outre, cette probable proximité entre les deux artisans pourrait nous indiquer une piste relativement à une partie de la formation acquise par le sculpteur du margraviat d'Ansbach, soit celle liée aux ouvrages de dorure, savoir

³⁰⁴ Daniel A. Duclos, « Répertoire généalogique des familles Desclaux, Duclos et Desclos » [en ligne], http://www3.sympatico.ca/d.duclos/Les_Allemands.html [Site consulté le 21 octobre 2013].

³⁰⁵ Jean-Pierre Wilhelmy, *Les Mercenaires allemands au Québec*, Beloeil, Éd. Maison des Mots, 1984, 331 p., ill.

³⁰⁶ *Op.cit.*, Ritchot, p.225.

³⁰⁷ *Op.cit.*, Porter, 1975, p.72.

qu'il lèguera d'ailleurs à son fils. Toutefois, même si Louis-Augustin Wolf n'a pu lui-même transmettre à Jean Georges Finsterer ses connaissances concernant les procédés de dorure, on ne peut que supposer que leur savoir respectif en la matière demeure issu de leur formation acquise en Europe. Enfin, les historiens ne semblent pas s'être intéressés à cette facette du travail de Jean Georges Finsterer, soit celle de doreur. Toutefois, il apparaît que ce dernier a effectivement doré des éléments pour la fabrique de Blairfindie, comme en témoigne le marché du 28 septembre 1800 où on lui commande « [...] un autel & un Tabernacle doré en plein & l'autel doré Sur fleur le fond marbré en couleur fini ». De plus, en 1803 la fabrique se procure auprès d'un certain Mr. Séguin de « l'or en feuilles & le port », au coût de 912 livres. Une indication que des travaux de dorure s'effectuent alors dans l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, soit au moment précis où on y livre le tabernacle de Jean Georges Finsterer³⁰⁸.

D'autre part, mentionnons aussi que Jean Georges Finsterer prêtera, à son arrivée au pays au sein de la cohorte de mercenaires allemands, un serment d'allégeance à la couronne britannique. À ce sujet, Dominique Ritchot discute de cette inclination anglaise, de ce patriotisme développé par ces soldats migrants chez qui, vu leur point de vue extérieur, le gouvernement britannique n'incarne pas cette figure de l'opresseur³⁰⁹. À ce propos, lorsque Gérard Morisset soutient qu'il serait possible que Jean Georges Finsterer ait travaillé quelque temps sous la direction de Philippe Liébert, il semble qu'il omet alors de prendre en considération leur passé militaire respectif³¹⁰. Ainsi, en sachant que Liébert participe à la Révolution américaine dès 1777 comme major au sein d'un régiment canadien soutenant l'indépendance³¹¹ et que Finsterer se tient au même moment dans le camp adverse, il

³⁰⁸ Tableau-Livre de comptes I, « 1803 – pour Transport du Tabernacle – 28 livres et 8 sols » (ligne 356).

³⁰⁹ *Op.cit.*, Ritchot, p.218.

³¹⁰ *Op.cit.*, Morisset, 1949, p.26.

³¹¹ *Op.cit.*, Karel, p.517.

semble peu probable que les deux hommes se soient côtoyés suite à leurs démobilisations qui surviennent toutes deux en 1783. David Karel suggère même que Liébert sera, à son retour à Montréal en 1785, considéré comme *persona non grata*, un rebelle qui peinera à reprendre l'exercice de sa profession³¹². Contrairement à Jean Georges Finsterer qui soulignons-le sera quant à lui affublé du statut d'allié de la couronne britannique.

Enfin, toujours selon Dominique Ritchot, la pétition de 1800 demeurait basée sur la prémisse voulant que les anciens officiers allemands aient su manifester cet attachement nationaliste envers l'Angleterre, notamment en le léguant à leurs descendants, une allégeance que Finsterer père semble avoir effectivement transmise. Ainsi, le décès de Jean Georges Finsterer survient après la tourmente des Rébellions patriotes de 1837-1838, auxquelles il ne semble cependant pas prendre part. Toutefois, son fils et homonyme Jean Georges Finsterer sera, avec son épouse Marguerite Moisan, impliqué d'une certaine façon dans le conflit. Le couple qui réside alors à Saint-Cyprien offrira le 17 novembre 1838, une déposition dénonçant les rebelles qui occupaient du 3 au 8 novembre de la même année, le camp de Napierville³¹³. Cette délation apparaît alors tributaire d'une certaine appartenance à la couronne britannique, une appartenance vraisemblablement issue du legs paternel. Un élément venant de cette façon appuyer l'hypothèse selon laquelle la famille Finsterer avancerait pour le moins à contre-courant dans la mouvance sociale et politique du moment, et ce au sein même d'un foyer de rébellion important, soit celui du comté de L'Acadie³¹⁴.

³¹² *Ibid.*

³¹³ ANQ-Q, Camp de Napierville (E17, S37, D2659), Déposition de Marguerite Moisan, 17 novembre 1838. ANQ-Q, Camp de Napierville (E17, S37, D2665), Déposition de George Finsterer, 17 novembre 1838.

³¹⁴ Mario Gendron, *Tenure seigneuriale et mouvement patriote : Le Cas du comté de L'Acadie*, Thèse (m.a Histoire), Université du Québec à Montréal, 1986, 198 feuillets, ill.

3.1.5 Établissement dans la paroisse Saint-Jean-François-Régis (Saint-Philippe)

Maintenant qu'il est établi que les racines de Jean Georges Finsterer demeurent allemandes, notre attention se porte sur certaines généralités non étayées qui remplaceront les faits lorsqu'il sera question de discuter d'informations relatives à sa vie privée et notamment en ce qui a trait à son lieu de résidence. On remarque alors que la plupart des historiens tiendront pour acquis le fait que Jean Georges Finsterer demeurait dans la paroisse de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie avant, pendant et après sa participation aux travaux de l'église du village, ce qui est faux. De cette façon, lorsque Pierre Brault stipule en 1977, sans mentionner de date, que Jean Georges Finsterer se serait marié et établi dans une portion de la paroisse de L'Acadie aujourd'hui incluse dans Saint-Cyprien³¹⁵, propos qu'il réitère d'ailleurs en 1982³¹⁶, il laisse ainsi sous-entendre que l'artisan a toujours été installé à Blairfindie. Cependant, l'acte de mariage de l'artisan, ainsi que quelques actes de baptêmes appartenant à ses enfants, des documents, dont nous discuterons ultérieurement plus en détail, permettent de démontrer que Jean Georges Finsterer aurait plutôt contracté mariage à Saint-Jean-François-Régis et été résident de cette même localité durant environ une vingtaine d'années, avant de venir s'installer à L'Acadie. D'ailleurs, Brault se ravise en 1992, lorsqu'il indique que Jean Georges Finsterer se serait marié à Saint-Philippe-de-Laprairie, endroit où il aurait demeuré³¹⁷. Cependant, Pierre Brault et son collègue Paul Racine n'apporteront aucune précision relativement aux années passées par l'artisan dans l'une ou l'autre de ces paroisses. Il devient alors à ce moment pertinent de mentionner que les Finsterer auront neuf enfants entre 1784 et 1799³¹⁸, dont un décédé en très bas âge et qu'ils seront tous baptisés à l'église

³¹⁵ *Op.cit.*, Brault, 1977, p.57.

³¹⁶ *Op.cit.*, Brault, 1982, p.222.

³¹⁷ *Op.cit.*, Brault et Racine, 1992, p.13.

³¹⁸ PRDH, Baptêmes de Anonyme Finsterer Acte n° 542119, Apolline Finsterer Acte n° 670411, Marie Louise Finsterer Acte n° 670626, Jean Georges Finsterer Acte n° 670874, Louis Daniel Finsterer Acte n° 671080, Marie Louise Finsterer Acte n° 671366, Marguerite Finsterer Acte n° 675508, Marie Anne Finsterer Acte n° 675784, Félicité Finsterer Acte n° 676060.

Saint-Jean-François-Régis. Même si à priori il apparaît plausible, comme cela a été le cas durant plusieurs années, que des habitants de L'Acadie se rendent jusqu'à Saint-Philippe pour y faire baptiser leurs enfants, il faut rappeler que 1784 marque l'érection canonique de la paroisse de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie et que huit baptêmes seront célébrés dès cette même année, dans le presbytère-chapelle datant de 1783 qui est désormais ouvert au culte³¹⁹. De cette façon, il semble qu'il s'agissait pour les Finsterer davantage d'un choix que d'une obligation en favorisant, pour ces différentes cérémonies, l'église de Saint-Jean-François-Régis, un choix probablement motivé d'une part par la distance à parcourir et d'autre part par l'appartenance à cette paroisse qui semble être la leur. De plus, dans le détail de l'acte baptismal de Félicité Finsterer, qui est née le 12 mai 1799, il est indiqué que son père Jean Georges Finsterer est alors résident de la localité de Saint-Jean-François-Régis³²⁰. Il semble donc envisageable que cette réalité soit la même pour la totalité des baptêmes qui précéderont celui de Félicité dans la famille Finsterer. En outre, pour corroborer cette dernière hypothèse, il faut spécifier que Jean Georges Finsterer indiquera dans un échange épistolaire avec le curé de Verchères en août 1788 qu'il demeure à ce moment à Saint-Philippe³²¹. Ainsi, nous sommes à même de proposer que l'artisan se serait installé à Saint-Jean-François-Régis dès son union avec Louise Vielle en 1784 et qu'il y aurait demeuré au moins jusqu'à l'année 1803, moment où dans un acte notarié³²², qui sera d'ailleurs cité dans les livres de comptes de la fabrique de Blairfindie, il est qualifié de « Ntre sculpteur demeurant en la paroisse de St Philippe³²³ ». Concernant l'année 1804, aucun document, à notre connaissance, ne confirme avec certitude la présence de Jean Georges Finsterer dans l'une ou l'autre des localités de L'Acadie ou de Saint-Philippe. Cependant, il faut mentionner que la

³¹⁹ PRDH, Statistiques L'Acadie.

³²⁰ PRDH, Baptême de Félicité Finsterer, Acte n°676060.

³²¹ *Op.cit.*, Porter et Bélisle, p.454.

³²² ANQ-M, Greffe de François Leguay (fils) (CN 601-255), « Dépôt d'une convention sous seing privé entre Georges Finsterer et les marguilliers de Blairfindie », 18 février 1803 (n° 3350).

³²³ Tableau-Livre de comptes I, « 18 février 1803 – Georges Finsterer – Acte notarié rédigé à Chambly – autel et tabernacle – 3000 livres » (ligne 332).

fabrique de Blairfindie débourse cette même année 20 livres pour la livraison de la chaire dans l'église. À ce sujet, divers historiens³²⁴ ont interprété le transport de certains meubles, à l'instar de celui-ci, comme la confirmation qu'ils ne pouvaient être le fruit du travail de Jean Georges Finsterer, mais plutôt celui d'un artisan extérieur à la paroisse de Blairfindie, comme l'un des membres de l'atelier de Louis-Amable Quévillon par exemple. Toutefois, nous croyons selon toute vraisemblance, que Jean Georges Finsterer demeure à cette époque dans la paroisse de Saint-Jean-François-Régis, endroit où se trouve probablement aussi situé son atelier. Un fait qui pourrait alors justifier la somme payée pour le transport du meuble dans l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. On apprend alors que le 1^{er} août 1805, Jean Georges Finsterer et Louise Vielle font baptiser, dans la paroisse de Saint-Luc, leur fils Timothée³²⁵. Timothée Finsterer aura alors comme parrain son cousin germain Timothée Hoffman, fils de Marie-Anne Vielle sa tante maternelle et de François-Frédéric Hoffman, soit l'ancien compagnon d'armes de son père. Un mois plus tard, l'enfant décède prématurément et ses obsèques ont lieu dans l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. Dans l'acte de sépulture, il est d'ailleurs mentionné qu'il est le fils de « finster sculpteur et de Louise Vielle de cette paroisse³²⁶ », nous permettant ainsi d'affirmer avec certitude un mouvement manifeste de la famille Finsterer à L'Acadie, au plus tard en septembre 1805.

Lorsqu'en 1977 Luc Noppen discute de certains éléments du mobilier liturgique de L'Acadie qui seront, selon lui, simplement installés dans l'église entre 1802 et 1804 par Jean Georges Finsterer, un entrepreneur local se décrivant lui-même comme « sculpteur, Résident en la Paroisse³²⁷ », il apparaît que cette assertion demeure incertaine. Ainsi, comme nous venons de l'indiquer Jean Georges Finsterer

³²⁴ *Op.cit.*, Adair et Wardleworth, p.65 ; Noppen, 1977, p.114 ; Martin et Lavoie (Noppen), 1991, p.306.

³²⁵ *Répertoire des Mariages, baptêmes et sépultures de St-Luc*, Les Éditions C.G.L. (Club généalogie Longueuil), St-Luc, Comté 1801-1967, Tome I. Publication N° L-225.

³²⁶ Société d'histoire du Haut-Richelieu, *Mariages et sépultures, 1784-1899, L'Acadie*, s.l., 2011, p.51.

³²⁷ *Op.cit.*, Noppen, 1977, p.114.

demeure jusqu'en 1803 et même fort probablement jusqu'en 1804, dans la paroisse de Saint-Jean-François-Régis. En outre, les données sur lesquelles Noppen appuie cette proposition ne semblent pas à priori concerner la période comprise entre les années 1802 et 1804. Selon toute vraisemblance, ces renseignements seraient plutôt extraits de l'article de Robert Adair et de Eleanor Wardleworth³²⁸, qui se sont eux-mêmes basés sur le contrat de mariage de Louis Daniel Finsterer daté du mois de juin 1812³²⁹. Ces mêmes propos seront à nouveau suggérés dans un autre ouvrage auquel collabore Noppen en 1991 et où l'on choisira toutefois de prolonger la période où le supposé sculpteur résident de L'Acadie aurait seulement dirigé les travaux de décoration de l'église de Blairfindie, soit entre 1801 et 1809³³⁰. Toutefois, ces informations ne restent encore qu'en partie véridiques, compte tenu du fait que Jean Georges Finsterer semble avoir quitté Saint-Jean-François-Régis pour L'Acadie, seulement vers la fin de l'année 1805. Par ailleurs, David Karel avance quant à lui dans son dictionnaire biographique que Jean Georges Finsterer est identifié au sein des livres de comptes de la fabrique de Blairfindie comme « Sculpteur Residans en la Paroisse³³¹ ». Il est cependant nécessaire d'apporter certaines nuances à ce sujet, car il semblerait que Karel fait à son tour davantage référence au fameux contrat de mariage de Louis Daniel Finsterer et non aux livres de comptes issus des archives paroissiales de L'Acadie, dans lesquels Jean Georges Finsterer ne sera jamais identifié selon cette terminologie. Signalons toutefois que dans les archives paroissiales de Sainte-Marguerite, on retrouve la transcription d'un greffe notarié, daté du 8 août 1808, où l'on fait mention de « George Finsterer architecte de la d^{te} paroisse Ste Marguerite³³² ». De cette façon, ces généralisations, ces raccourcis,

³²⁸ *Op.cit.*, Adair et Wardleworth, p.64.

³²⁹ ANQ-M, Greffe du notaire Louis Decoigne (CN 604-S14), « Acte de mariage de Louis Finsterer et de Geneviève Bécharde », le 29 juin 1812 (n°1153).

³³⁰ *Op.cit.*, Martin et Lavoie, 1991, p.306.

³³¹ *Op.cit.*, Karel, p.300.

³³² Tableau-Livre de comptes I, « 8 août 1808 – Emprunt du marguillier Louis Rémillard au sieur Constant Cartier afin de payer George Finsterer -ligne 462.

participent à l'incertitude entourant Finsterer père et alimentent certains propos erronés le concernant.

Par la suite, on constate que plusieurs éléments viendront confirmer l'établissement de Jean Georges Finsterer à Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. Par exemple, un plan tracé par le capitaine des Voltigeurs Jacques Viger (1787-1858), le 20 novembre 1812, qui met en images la bataille qui survient à ce moment à Lacolle, nous indique aussi étonnamment l'emplacement de la terre de Jean Georges Finsterer, qui apparaît alors être située dans la seigneurie dite De Léry à Blairfindie, sur un territoire aujourd'hui compris dans la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville. Le plan de Viger nous pointe que l'habitation de Finsterer se trouve précisément sur le chemin reliant L'Acadie à Odelltown et à proximité du village de Lacolle³³³. En outre, durant la guerre de 1812, Jacques Viger relate dans sa *Saberdache bleue* comment il passa les journées du 19 au 23 novembre 1812 au *poste de Fisterer*, là où commandait le lieutenant-colonel Thomas-Pierre-Joseph Taschereau (1775-1826), qui y sera cantonné durant quelques jours³³⁴. On constate alors que les terres de Jean Georges Finsterer seront, en novembre 1812, investies par près de cinq cents soldats, soit ceux composant les 1^{er} et 3^e Bataillons de la Milice d'Élite Incorporée, ainsi que les membres de deux compagnies de Voltigeurs. Par ailleurs, les recensements effectués au Bas-Canada en 1825 et 1831, dont nous discuterons plus en détail ultérieurement, nous indiquent à leur tour que Jean Georges Finsterer sera durant ces années résident de L'Acadie. Enfin, il est mentionné dans l'acte de sépulture du sculpteur qu'il habitait Sainte-Marguerite-de-Blairfindie au moment de son décès, qui survient le 20 octobre 1839³³⁵. De cette façon, il apparaît que l'ambiguïté concernant le lieu de résidence de Jean Georges Finsterer, réside désormais dans l'intervalle compris entre les années 1783 et 1784, ainsi que dans celui situé entre 1803 et 1805.

³³³ Appendice B, Figure B.1.

³³⁴ Jacques Viger, *Ma Saberdache bleue*, volume 2, Séminaire de Québec, p.182-187.

³³⁵ PRDH, Sépulture de Jean Georges Finsterer, Acte n° 1170754.

Enfin, il est intéressant d'ajouter qu'Émile Vaillancourt précisera dans sa *Maîtrise d'art en Canada*, que Jean Georges Finsterer était au début du XIX^e siècle installé à Saint-Philippe-de-Laprairie, demeurant ainsi plutôt vague concernant les années de cet établissement. Comme nous l'avons mentionné précédemment, Vaillancourt proposait aussi que les Finsterer aient possiblement enseigné les rudiments du métier d'ornemaniste à René Saint-James dit Beauvais³³⁶. Précisons seulement que Saint-James demeure natif de la paroisse de St-Jean-François-Régis (Saint-Philippe)³³⁷, endroit où résidera assurément Jean Georges Finsterer de 1784 à 1803 environ. De cette façon, le fait que les deux hommes habitaient à la même époque, la même petite localité, rehausse l'intérêt de l'assertion de Vaillancourt. On constate alors, comme ce fut le cas relativement au traitement de ses origines, que les diverses assertions erronées concernant l'établissement de Jean Georges Finsterer, qui demeurent monnaie courante dans l'historiographie, viendront d'une certaine façon embrouiller notre compréhension de l'évolution de ce sculpteur et ainsi compromettre, ou du moins retarder une étude efficace de son cas, notamment en ce qui a trait à ses liens présumés avec un sculpteur tel que Beauvais par exemple.

3.1.6 Un autre chantier : Verchères

En dehors de ses travaux pour l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, deux autres contrats seront à notre connaissance octroyés à Jean Georges Finsterer, soit un premier qu'il établit avec la fabrique de Saint-Philippe en 1782 et un second avec celle de Verchères, pour laquelle il confectionne, à partir du mois d'août 1788 et ce jusqu'en juin 1789, quelques éléments du mobilier liturgique de l'église Saint-François-Xavier

³³⁶ *Op.cit.*, Vaillancourt, p.72.

³³⁷ PRDH, Baptême de Rene Bovais, Acte n°670392.

Concernant l'entente avec les marguilliers de l'église de Saint-Jean-François-Régis, l'historienne Nicole Martin-Vérenka précise dans son ouvrage de 2006, sans toutefois indiquer ses sources, que le sculpteur Jean Georges Finsterer réalisera pour ce lieu de culte en 1782 : « [...] le grand tabernacle, six chandeliers, le crucifix, deux cadres, deux Christ, la chaire et le banc d'œuvre ³³⁸ ». En outre, toujours selon Vérenka, le grand tabernacle de Saint-Philippe aurait été racheté en 1784 par la fabrique de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. À cet effet, les livres de comptes de L'Acadie mentionnent effectivement l'achat d'un tel article au coût de 200 livres, mais plutôt pour l'année 1783 et sans qu'il ne soit question de sa provenance ³³⁹. Néanmoins, précisons qu'en l'absence de données factuelles et compte tenu du fait que Jean Georges Finsterer ne sera démobilisé qu'en 1783, les informations fournies par Nicole Martin-Vérenka restent à valider. Notons enfin qu'une mention nous laisse cependant croire que Jean Georges Finsterer aurait probablement eu une production artistique ignorée en dehors des chantiers de Verchères et de L'Acadie. À cet effet, il est possible de lire dans l'acte de baptême de sa fille Félicité Finsterer, qui sera célébré à Saint-Philippe le 13 mai 1799 ³⁴⁰, que la profession de Jean Georges Finsterer demeure à ce moment celle de sculpteur. Un élément qui tend à démontrer que Finsterer semble alors reconnu comme artisan au sein de sa communauté. Il devient alors pertinent de s'interroger sur le fait qu'il se décrit lui-même comme sculpteur en 1799 et qu'étrangement seuls ses travaux pour l'église de Verchères réalisés en amont de cette date demeurent connus à ce jour. En outre, cette réputation de sculpteur pourrait aussi expliquer en partie pourquoi la fabrique de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie choisira, pour accomplir l'imposant contrat que constitue la réalisation de son décor sculpté, d'engager Jean Georges Finsterer, un artisan qui demeure à priori inconnu ou du moins en marge du milieu artistique de l'époque ³⁴¹. Ajoutons enfin que la réalisation par Jean Georges Finsterer de ces éléments pour

³³⁸ *Op.cit.*, Vérenka, 2006, p.238.

³³⁹ Tableau-Livre de comptes I, « 1783- tabernacle- 200 livres » (ligne 23.)

³⁴⁰ PRDH, Baptême de Félicité Finsterer, Acte n°676060.

³⁴¹ Nous reviendrons dans la conclusion sur le travail à faire pour éclaircir ce sujet.

l'église de Saint-Philippe, ne ferait qu'amplifier la probable influence qu'il aurait exercée sur le sculpteur René Saint-James dit Beauvais qui sera d'ailleurs baptisé dans ce lieu de culte le 9 octobre 1785³⁴².

Au sujet des réalisations de Jean Georges Finsterer pour l'église de Verchères, John R. Porter et Jean Bélisle font référence, dans leur ouvrage consacré à la sculpture ancienne au Québec, à un marché daté du 5 août 1788 qui demeure conservé dans le Fonds du chanoine J.M. Beauregard et qui décrit une commande de deux tabernacles latéraux à l'endroit du sieur *Georgius Finsterer Sculpteur*³⁴³. Selon cette entente, ces ouvrages devront être réalisés d'après les dessins qu'aurait fourni à la fabrique de Verchères celui qu'on qualifie alors d'entrepreneur, des plans qui sont étonnamment demeurés annexés au marché de 1788, comme le mentionnent d'ailleurs Porter et Bélisle. Les historiens indiquent en outre que Jean Georges Finsterer aurait alors choisi de fournir deux copies de son plan illustrant un tabernacle latéral, une première au plomb et une seconde à l'encre. Cette duplication, toujours selon Porter et Bélisle, aurait été réalisée par Finsterer de peur que l'esquisse initiale ne soit abîmée. Toutefois, en observant les deux dessins, on remarque de légers contrastes dans l'ornementation, à la fois par exemple dans les chantournements en applique que proposent les caissons qui ornent l'étage de la monstrance, ainsi que dans les couronnements qui offrent des sculptures aux sinuosités bien distinctes. De cette façon, même si les tabernacles apparaissent à première vue analogues, ils semblent toutefois avoir été réalisés comme des œuvres singulières, mais néanmoins complémentaires. Ajoutons que les esquisses de ces tabernacles latéraux demeurent la seule trace visible de ces meubles aujourd'hui disparus. Il faut préciser que l'église Saint-François-Xavier de Verchères construite en 1787 sera la proie des flammes en octobre 1818 et que l'on confiera l'année suivante à l'atelier de Louis Quévillon la réalisation de son nouveau décor sculpté. Cependant, tout porte à croire que les

³⁴² PRDH, Baptême de René Bovais, Acte n°670392.

³⁴³ *Op.cit.*, Porter et Bélisle, p.453.

tabernacles latéraux de Jean Georges Finsterer n'ont pas péri dans cet incendie. À ce propos, Porter et Bélisle citent dans leur monographie l'extrait d'un article paru le 7 novembre 1818, dans le journal *Le Spectateur canadien*, qui explique comment le mobilier liturgique de Verchères a été extirpé in extremis du lieu de culte avant que le feu ne le consume³⁴⁴. Néanmoins, il semblerait que les œuvres de Jean Georges Finsterer avaient déjà quitté le décor avant le sinistre, car en 1803 les livres de comptes de cette fabrique indiquent un paiement de 1 040 livres pour « à compte des tabernacles des chapeles³⁴⁵ » et 184 autres livres seront déboursées au cours de la même année « pour parftt payement des tabernacles³⁴⁶ » à Louis Quévillon. Des données qui laissent supposer que les tabernacles réalisés par le sculpteur de Saint-Philippe auraient probablement été acquis par une autre fabrique bien avant l'incendie.

Par ailleurs, les détails du contrat liant Jean Georges Finsterer à la fabrique de Verchères spécifient que le sculpteur s'engage à livrer à ses frais les deux tabernacles jusqu'au fort de Laprairie, et ce au plus tard au mois de juin 1789. Aussi, un premier paiement de 200 livres est prévu en novembre 1788 et un second s'élevant à 550 livres devra être remis à l'artisan en novembre 1789. Des dates qui concordent avec les informations disponibles au sein des archives paroissiales de la fabrique de Verchères, qui stipulent à l'année 1789 un versement de 722 livres et 10 sols « Au Sculpteu pour parfait payement de Deux, tabernacles grands cadres & c³⁴⁷ », une somme qui demeure cependant un peu plus élevée que ce qui avait été convenu au départ. En outre, au sein de ces mêmes archives, il est aussi indiqué à l'année 1788, qu'on effectue un paiement de 374 livres et 12 sols « Au Sculpteur pour transport et

³⁴⁴ *Ibid.*, p. 68, dans *Le Spectateur canadien*, Montréal, samedi 7 novembre 1818, vol. VI, numéro 39, p.2.

³⁴⁵ ANQ-Q, IOA, (E6, S8, SS1, SSS2146), Verchères – Verchères - Église, 1724-1957, Archives, vol. IV.

³⁴⁶ *Ibid.*

³⁴⁷ *Ibid.*, vol. III, p.2.

Rétablissement sur rétable, Pantion et logement³⁴⁸». En sachant que Jean Georges Finsterer se trouve au 5 août 1788 à Verchères pour la signature d'un marché avec les marguilliers de la fabrique, cette mention semble mériter qu'on s'y attarde davantage dans des recherches ultérieures, car elle pourrait dissimuler une autre réalisation de l'artisan pour cette église, telle que l'exécution ou la réparation d'un retable par exemple.

John R. Porter et Jean Bélisle exhiberont aussi dans leur ouvrage de 1986, une lettre de Jean Georges Finsterer adressée au curé de Verchères, le Révérend Père Charles-Claude Carpentier (1777-1798)³⁴⁹ et datée du 29 août 1788³⁵⁰. Dans cette correspondance, Finsterer fait référence aux tabernacles latéraux, mais aussi à une balustrade qui doit ceinturer l'autel et le chœur et dont le dessin demeure lui aussi rattaché aux documents manuscrits cités plus tôt par Porter et Bélisle. À ce moment, l'artisan de Saint-Philippe s'interroge d'ailleurs sur la qualité des plans qu'il a transmis à la fabrique. À la suite de cette missive, on retrouve une brève note résumant la réponse du curé de Verchères, qui est quant à elle datée du 9 septembre 1788. Il semble alors que l'ecclésiastique approuve la qualité des esquisses des tabernacles latéraux et qu'il donne aussi son aval à Finsterer concernant l'achat du bois des balustres, pour lesquels il précise toutefois vouloir s'entendre sur un prix³⁵¹. À priori, on suppose alors que Jean Georges Finsterer réalise en plus des tabernacles, cette balustrade pour l'église de Verchères, comme le suggèrent d'ailleurs John R. Porter et Jean Bélisle³⁵². Toutefois, en consultant les livres de comptes de cette fabrique, on ne retrouve aucune mention concernant la réalisation d'une balustrade par Jean Georges Finsterer, mais on remarque cependant à l'année 1790 qu'un paiement de 670 livres et 10 sols est remis à un certain Duvernay pour « faceon des

³⁴⁸ *Ibid.*

³⁴⁹ Années correspondant à la durée de son ministère à l'église de Verchères.

³⁵⁰ *Op.cit.*, Porter et Bélisle, p.454.

³⁵¹ *Ibid.*

³⁵² *Ibid.*, p.452.

Balustres et partie de la chaire³⁵³ ». Il semble donc que les marguilliers aient opté pour un autre sculpteur afin de procéder à la réalisation de cet élément du décor ou qu'il s'agit tout simplement d'un ouvrage distinct composé de balustres qui sera alors commandé par la fabrique de l'église Saint-François-Xavier. Ajoutons aussi qu'en 1992 David Karel, en se référant à John Porter et à Jean Bélisle, indiquera que Jean Georges Finsterer conclut en 1788 un marché pour la réalisation des tabernacles latéraux et de la balustrade de l'église de Verchères³⁵⁴. Il demeure cependant important d'indiquer que l'entente du 5 août 1788 entre Jean Georges Finsterer et les marguilliers de Verchères ne fait aucunement référence à la réalisation d'une balustrade.

John Porter et Jean Bélisle s'étonnent alors devant la signature à consonance latine que l'artisan *Georgius* Finsterer appose à son plan³⁵⁵. Bien que nous sachions Finsterer capable de signer, tel qu'il l'a déclaré à son mariage en 1784³⁵⁶, on ne peut désormais, que constater son degré plus élevé d'instruction. Il devient alors pertinent de souligner le fait que dans leur article de 1933 Adair et Wardleworth³⁵⁷ discuteront de l'incapacité des deux Finsterer à produire leur propre signature et qu'ils attribueront cette inaptitude à l'éducation lacunaire des villageois de l'époque. Toutefois, la correspondance qu'établit Jean Georges Finsterer avec le curé de Verchères dément définitivement cette affirmation. En outre, Dominique Ritchot vient quant à elle indiquer, dans son ouvrage généalogique, l'existence de certains documents prouvant que des Allemands auraient conservé ici leur tradition de maîtrise de l'écriture, et ce malgré l'analphabétisme ambiant³⁵⁸. De cette façon, l'étendue du savoir graphique de Jean Georges Finsterer vient se positionner en appui à cette assertion proposée par Ritchot.

³⁵³ *Op.cit.*, ANQ-Q, IOA, Verchères - Verchères - Église, Archives, vol. III, p.2.

³⁵⁴ *Op.cit.*, Karel, p.300.

³⁵⁵ *Op.cit.*, Porter et Bélisle, p.197.

³⁵⁶ PRDH, Mariage de Jean Georges Finsterer et de Louise Vielle, Acte n°221048.

³⁵⁷ *Op.cit.*, Adair et Wardleworth, p.73.

³⁵⁸ *Op.cit.*, Ritchot, p.219.

3.1.7 Église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie

Selon les historiens qui attribuaient à Jean Georges Finsterer certains éléments du mobilier liturgique de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie il demeurerait établi que le maître sculpteur aurait débuté ses travaux pour la fabrique de L'Acadie en signant le 28 septembre 1800, le fameux contrat s'élevant à 3 000 livres et concernant la réalisation d'un maître-autel et d'un tabernacle³⁵⁹. Un marché qui sera suivi, le 19 octobre 1800, d'un acte sous seing privé, un document ne faisant que confirmer l'entente du 28 septembre³⁶⁰. D'ailleurs, ce marché ne sera enregistré chez le notaire François Leguay fils de Chambly, que le 18 février 1803, sous la forme d'une convention sous seing privée³⁶¹. À la lecture de cette convention, on constate que Jean Georges Finsterer aurait, à ce moment, déjà reçu la somme de 2 200 livres. En outre, le sculpteur obtiendra quittance finale relativement à ce projet qu'au cours de l'année 1803, comme le mentionne d'ailleurs l'historien Pierre Brault dans son ouvrage de 1982³⁶². Aussi, en comparant ces informations avec les données contenues dans les archives paroissiales de Sainte-Marguerite, on remarque alors plusieurs recoupements. Ainsi, durant l'année 1800, celui qu'on nomme *Finster* reçoit un premier acompte de 1 000 livres³⁶³, une somme qui correspond au premier versement stipulé dans l'entente du 28 septembre 1800 et qui concerne vraisemblablement la confection du maître-autel. Ensuite, en 1801, 600 livres lui sont octroyées sans autre précision³⁶⁴. L'année suivante, la fabrique débourse 19 livres pour le transport de l'autel, déterminant alors avec exactitude l'entrée de cet élément dans le décor de Blairfindie³⁶⁵. Au même moment, il est signalé dans les registres paroissiaux un

³⁵⁹ Appendice C, Figure C.1.

³⁶⁰ *Ibid.*, « 19 octobre 1800 – Georges Finsterer – Acte sous seing privé – Confirmation du contrat de l'autel & tabernacle » (ligne 248.)

³⁶¹ ANQ-M, Greffe du notaire François Leguay (fils), (CN 601-255), « Dépôt d'une convention sous seing privé entre Georges Finsterer et les marguilliers de Blairfindie », le 18 février 1803 (n° 3350).

³⁶² *Op.cit.*, Brault, 1982, p.223.

³⁶³ *Ibid.*, « 1800 – Finster – 1000 livres » (ligne 269).

³⁶⁴ *Ibid.*, « 1801 – Finster – 600 livres » (ligne 298).

³⁶⁵ *Ibid.*, « 1802 – ditto pour le transport de l'autel – 19 livres » (ligne 313).

paiement de 600 livres avec l'indication « Payer pour l'autel³⁶⁶ ». Par la suite, en 1803, *Fistre* reçoit 600 livres « pour le Tabernacle », ainsi que 202 livres et 8 sols « pour entière paiement de l'autel³⁶⁷ ». Toujours en 1803, 28 livres et 8 sols sont alors déboursées « pour le Transport du Tabernacle », situant alors précisément son arrivée dans l'église³⁶⁸. De cette façon, l'ensemble des sommes reçues jusqu'à présent par Jean Georges Finsterer correspondent à 3 002 livres et huit sols, soit pratiquement le montant convenu pour l'exécution du tabernacle et de son tombeau.

Toutefois, ajoutons qu'au cours de l'année 1800, les archives de la fabrique stipulent qu'on se procure « 10 chandeliers de bois argentés et un crucifix » pour 250 livres, sans que d'autres détails soient disponibles³⁶⁹. Des œuvres que Pierre Brault et Paul Racine attribuaient en 1992 à Jean Georges Finsterer, sans toutefois étayer leur proposition. À ce propos, il semblerait selon nous cohérent qu'au moment où Finsterer exécute un maître-autel pour la fabrique de Blairfindie, qu'on lui confie aussi la réalisation des chandeliers et du crucifix qui serviront à orner ce dernier. Par ailleurs, toujours en 1800, 54 livres sont déboursées pour une « paire de chandeliers argentés³⁷⁰ ». De plus, dès 1799 la fabrique octroie le même montant, soit 54 livres pour une première paire de chandeliers argentés³⁷¹, nous laissant ainsi supposer que ces éléments seraient sans doute eux aussi de la main de Finsterer père. De cette façon, l'hypothèse de Brault et de Racine concernant l'attribution de certains chandeliers d'autel à Jean Georges Finsterer, ouvre la porte au fait qu'il demeure fortuit d'affirmer que l'implication de l'artisan à Blairfindie n'aurait débuté que lors de l'apparition initiale de son nom aux archives paroissiales de la fabrique en 1800. Pour notre part, en regard de ces nouvelles données nous situons davantage le début

³⁶⁶ *Ibid.*, « 1802- Payer pour l'autel – 600 livres » (ligne 322).

³⁶⁷ *Ibid.*, « 1803 – à *Fistre*- pour le Tabernacle – 600 livres » (ligne 352), « 1803- à *Fistre* -pour entière paiement de l'autel – 202 livres et 8 sols » (ligne 353).

³⁶⁸ *Ibid.*, « 1803- pour Transport du Tabernacle- 28 livres et 8 sols » (ligne 356).

³⁶⁹ *Ibid.*, « 1800 – 10 chandeliers de bois argentés et un crucifix – 250 livres » (ligne 258).

³⁷⁰ *Ibid.*, « 1800 – paire de chandeliers argentés – 54 livres » (ligne 257).

³⁷¹ *Ibid.*, « 1799- Une paire de chandeliers argentés – 54 livres » (ligne 240).

de l'implication de Jean Georges Finsterer dans l'église de L'Acadie en 1799, soit au moment où la fabrique de Blairfindie se procure une première paire de chandeliers pour sa nouvelle église et où, rappelons-le, Finsterer se voit affublé du titre de sculpteur au sein de l'acte baptismal de sa fille cadette.

Par la suite, durant l'année 1803, les livres de comptes de Blairfindie mentionnent que celui que l'on nomme alors *Fistre*, reçoit, sans autres détails, 159 livres, en plus de deux acomptes totalisant la somme de 454 livres et neuf sols³⁷². Notons qu'au même moment, comme nous l'avons d'ailleurs mentionné précédemment, 912 livres sont payées à un certain Mr Séguin « pour l'or en feuilles & le port », indiquant que des travaux de dorure sont vraisemblablement prévus à ce moment dans le décor de Blairfindie³⁷³. Ensuite, Jean Georges Finsterer reçoit en 1804 un acompte substantiel de 2394 livres et deux sols, qui sera en 1807 suivi d'un versement de 788 livres et 13 sols, une indication accompagnée cette fois de la mention « sur ses ouvrages³⁷⁴ ». Toujours en 1807, la fabrique débourse 267 livres pour « peinture, huile et pinceaux³⁷⁵ ». D'ailleurs, l'année précédente les comptes indiquaient un déboursé 13 livres et une sol « pour peinture³⁷⁶ ». Par ailleurs, un greffe du notaire Louis Decoigne nous renseigne sur un emprunt de 444 livres qu'effectue en 1808 Louis Rémillard, un marguillier de la fabrique de Blairfindie, auprès du sieur Constant Cartier, un des capitaines de milice de la paroisse, un montant qui servira à payer Jean Georges Finsterer qui alors décrit comme « architecte de la d^{te} paroisse S^{te} Marguerite³⁷⁷ ». La même année, les archives

³⁷² *Ibid.*, « 1803 – a fistre – 159 livres » (ligne 349) ; « 1803- a Fistre- à compte- 154 livres et 9 sols » (ligne 355), « 1803 – à Fistre – à compte – 300 livres » (ligne 358).

³⁷³ *Ibid.*, « 1803- Mr Séguin – pour l'or en feuilles & le port – 912 livres » (ligne 359).

³⁷⁴ *Ibid.*, « 1804 – George Finsterer – a compte – 2 394 livres et 2 sols » (ligne 384), « 1807- Finstere – sur ses ouvrages – 788 livres et 13 sols » (ligne 445).

³⁷⁵ *Ibid.*, « 1807- pour peinture, huile et pinceaux- 267 livres » (ligne 459).

³⁷⁶ *Ibid.*, « 1806- pour peinture – 13 livres et 1 sol » (ligne 436).

³⁷⁷ ANQ-M, Greffe du notaire Louis Decoigne, (CN 604-S14), « Obligation par Louis Rémillard en faveur de Sieur Constant Cartier », le 8 août 1808 (n°220).

paroissiales précisent qu'on remet d'ailleurs à Jean Georges Finsterer 1 780 livres et quatre sols, « sur ses ouvrages³⁷⁸ ».

Ainsi, en additionnant l'ensemble de ces paiements reçus par Jean Georges Finsterer entre 1803 et 1808, tout en excluant cependant le prix de l'or, de l'huile et de la peinture, nous obtenons une somme totalisant 6 020 livres et huit sols. Un montant qui à priori pourrait correspondre aux travaux relatifs à l'exécution et à l'ornementation de la fausse voûte en bois de Blairfindie. À ce propos, Joanne Chagnon, dans sa recherche doctorale concernant l'atelier des Écores, a recueilli différentes données concernant la réalisation de voûtes par les maîtres de Saint-Vincent-de-Paul dans certaines églises de la région montréalaise. Ainsi, Chagnon stipule que le prix de la voûte de l'église Saint-Joseph-de-Soulanges aurait été fixé en 1809 à 4 000 livres, une somme qui comprendrait, en plus de son exécution, la peinture de la voûte par l'artisan³⁷⁹. La même année, un contrat similaire pour l'église Notre-Dame de Montréal aurait été octroyé à 2 900 livres; la fabrique aurait alors notamment fourni les matériaux³⁸⁰. Finalement, la voûte de Sainte-Marie-de-Monnoir sera en 1816, toujours selon Joanne Chagnon, donnée en sous-traitance par René Saint-James dit Beauvais au menuisier Jean Chartrand, qui l'exécutera et lui donnera trois couches de peinture pour 5 000 livres³⁸¹. Concernant la fausse voûte de Blairfindie, rappelons d'ailleurs que Luc Noppen suggérait en 1977³⁸², puis en 1991³⁸³, que Jean Georges Finsterer était entre autres responsable de son installation et de son lambrissage, en plus d'être l'auteur de la charpenterie intérieure de l'église de L'Acadie, une hypothèse qui sera reprise en 1999 par Joanne Chagnon³⁸⁴.

³⁷⁸ Tableau- Livre de comptes I, « 1808- George Finstere – sur ses ouvrages – 1 780 livres et 4 sols » (ligne 469).

³⁷⁹ *Op.cit.*, Chagnon, 2010, p.158.

³⁸⁰ *Ibid.*

³⁸¹ *Ibid.*, p.159.

³⁸² *Op.cit.*, Noppen, 1977, p.114.

³⁸³ *Op.cit.*, Martin et Lavoie, 1991, p.306.

³⁸⁴ *Op.cit.*, Martin et Lavoie, 1999, p.35.

Toutefois, Nicole Martin-Vérenka apporte, dans sa monographie de 2006, certaines précisions concernant la voûte de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. Ainsi, l'historienne précise que le 13 juin 1800, les maîtres-menuisiers de Montréal Michel Neveu et Jean-Baptiste Ménard s'engagent notamment à « [...] couvrir en planches Blanchies toute la voûte de ladite Église³⁸⁵ ». Ajoutons enfin que la charpenterie du comble a quant à elle été réalisée par le maître-charpentier François Garault dit St-Onge de la paroisse du Petit Saint-Ours, à l'issue d'un marché daté du 30 juin 1800 que citeront d'ailleurs Pierre Brault et Paul Racine en 1992 :

[...] Devis des ouvrages de Charpenterie qu'il Convien faire pour La Charpente du comble dune Eglise a Ste Marguerite de Blairfindie de Cent vingt Pieds long sur Cinquante de large et des chapelles en profondeur de cinq pieds dans les langes le plus petits. [...] fut present Francois Garaut dit St onge demeurant en la paroisse du Petit St ours Sur la Rivière chambly maitre charpentier [...].³⁸⁶

De cette façon, il apparaît que Jean Georges Finsterer ne serait pas l'auteur de la charpente et du lambrissage de la fausse voûte de l'église de Blairfindie, rendant pour ainsi dire caduques les assertions de Noppen et de Chagnon. Ainsi, les différents montants que Jean Georges Finsterer se voit attribuer de 1803 à 1808, sans que de mentions précisant la nature de ses travaux ne les accompagnent, pourraient selon nous davantage être reliés à la réalisation des retables des chapelles latérales, ainsi qu'à l'ornementation générale du sanctuaire, travaux qui, vu leur importance, seront vraisemblablement complétés par son fils Louis Daniel.

³⁸⁵ *Op.cit.*, Vérenka, 2006, p.248.

³⁸⁶ *Op.cit.*, Brault et Racine, 1992, p.45.

Par ailleurs, notons toutefois qu'entre 1804 et 1809, les archives paroissiales de L'Acadie seront parfois plus loquaces et nous permettront soit d'impartir clairement certaines œuvres à Jean Georges Finsterer ou du moins d'accoler un prix à d'autres éléments réalisés durant cette période. Ainsi, revenons à l'année 1804, moment où la fabrique de Sainte-Marguerite débourse 6 livres afin de percer le trou qui servira à accueillir la chaire, item qui sera d'ailleurs livré la même année dans l'église au coût de 20 livres³⁸⁷. Cet élément demeure assurément attribué à Jean Georges Finsterer, qui reçoit en 1805 un déboursé de 1 190 livres « pour parfait paiement de la chaire³⁸⁸ ». Cette somme apparaît d'ailleurs être l'unique montant qui sera octroyé pour la chaire. À cet effet, on remarque d'ailleurs que le prix de la chaire exécutée par Finsterer, bien qu'un peu plus élevé, apparaît similaire à celui d'œuvres analogues réalisées à la même époque. Ainsi, toujours en se référant aux données extraites de l'étude de 2010 de Joanne Chagnon, on remarque que la fabrique de Nicolet paye vers l'année 1800, 700 livres pour l'exécution d'une chaire, comparativement à celle de Boucherville qui en 1801 environ, débourse quant à elle 800 livres pour cet élément de son mobilier liturgique³⁸⁹. Par la suite, Jean Georges Finsterer se voit remettre en 1806 certains paiements, comme nous l'avons mentionné précédemment, pour la réalisation des animaux de la crèche, ainsi que pour la confection d'un lustre³⁹⁰. Ensuite, la fabrique se procure en 1809 deux autres paires de chandeliers au coût respectif de 72 et 108 livres³⁹¹, des éléments qui sont, selon toute vraisemblance, attribuables à Jean Georges Finsterer. Enfin, en 1810 les registres paroissiaux indiquent un déboursé de 36 livres « pour une porte de

³⁸⁷ Tableau-Livre de comptes I, « 1804- pour le trou de la chaire- 6 livres » (ligne 382) ; « 1804 – payé pour le transport de la Chaire – 20 livres » (ligne 387).

³⁸⁸ *Ibid.*, « 1805- Finster- pour parfait paiement de la chaire - 1 190 livres » (ligne 410).

³⁸⁹ *Op.cit.*, Chagnon, 2010, p.157.

³⁹⁰ Tableau-Livre de comptes I, « 1806- Finstere – pour les animaux de la crèche – 30 livres » (ligne 415); « 1806- Finstere – acompte du lustre – 240 livres » (ligne 418).

³⁹¹ *Ibid.*, « 1809- pour une paire de chandelier – 72 livres » (ligne 506); « 1809 – pour une paire de chandeliers – 108 livres » (ligne 519).

tabernacle », ainsi que 172 livres et 12 sols « pour bois de sciage et lisse³⁹² ». Cette dernière mention semble d'ailleurs être le signe que des travaux d'envergure sont toujours en cours durant cette période à Blairfindie, une période qui apparaît en outre en être une de transition avec l'arrivée prochaine du fils Finsterer. De cette façon, nous sommes à même de constater que Jean Georges Finsterer semble impliqué dans le chantier de l'église de L'Acadie au moins jusqu'à cette année 1810.

3.1.8 Un statut multiple

À l'image des informations issues de la sphère privée, les données concernant la carrière de Jean Georges Finsterer demeurent, au sein de l'historiographie, plutôt ambiguës. D'une part, on constate que différents titres, en plus de celui de sculpteur, lui seront attribués, accentuant de cette façon le caractère changeant de sa situation professionnelle. D'autre part, pour les périodes de temps situées en amont et en aval de sa participation au décor sculpté de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, bien peu de détails demeurent disponibles sur ses activités artistiques.

3.1.8.1 L'agriculteur

Dès 1933 avec l'article de Robert Adair et d'Eleanor Wardleworth, il sera question de Jean Georges Finsterer à la fois comme d'un sculpteur, d'un entrepreneur et d'un agriculteur³⁹³. Ces historiens relèveront, au sujet de ce dernier titre, un greffe du notaire Laurent Archambault, indiquant que le 27 février 1824 Jean Georges

³⁹² *Ibid.*, « 1810 - pour une porte de tabernacle – 36 livres » (ligne 529); « 1810 – pour bois de sciage et lisse – 172 livres et 12 sols » (ligne 531).

³⁹³ *Op.cit.*, Adair et Wardleworth, p.66.

Finsterer effectue une donation où il est alors identifié comme agriculteur³⁹⁴. Toutefois, l'idée même de cette donation, qui était d'ailleurs destinée à son fils Louis Daniel, laisse croire que ses activités liées à l'agriculture étaient bien antérieures à cette année 1824. En effet, il s'avère qu'en 1815, Jean Georges Finsterer aurait effectué une demande d'indemnité pour un préjudice qu'il aurait subi durant la guerre de 1812, moment où les troupes du 19th Light Dragoons cantonnées dans la région de Blairfindie auraient notamment pillé sa terre de différents légumes et fourrage³⁹⁵. Ainsi, nous constatons à l'instar d'Adair et de Wardleworth, que parallèlement à sa carrière d'artisan, Jean Georges Finsterer s'affairait aux champs, une vocation probablement plus stable que celle d'ornemaniste, afin d'assurer la survivance de sa famille nombreuse.

3.1.8.2 *Le sculpteur*

Bien que Gérard Morisset ait soulevé l'hypothèse voulant que Jean Georges Finsterer ait travaillé quelque temps sous la direction de Philippe Liébert, aucune donnée concrète ne nous permet de déterminer auprès de qui le sculpteur d'Ansbach a obtenu sa formation artisanale. En outre, en considérant que Finsterer père réalise pour l'église de Saint-Philippe, plusieurs éléments composant son mobilier liturgique vers 1782, il apparaît qu'il possède déjà à ce moment une certaine expérience de la sculpture probablement acquise dans sa Bavière natale. Par ailleurs, la généalogiste Dominique Ritchot proposera, en annexe de sa publication de 2011, la liste générale des professions des soldats du Brunswick et du Hesse-Hanau au Canada, où figurent entre autres deux sculpteurs, deux peintres et un bon nombre de travailleurs agricoles,

³⁹⁴ ANQ-M, Greffe du notaire Laurent Archambault (CN 604-S1), « Donation par Georges Finsterer et (épouse) à Daniel Finsterer et (épouse), fils et brue », le 27 février 1824 (n° 14049).

³⁹⁵ ANC-O, Archives militaires et navales britanniques, RG 8, série C, 105012, c-11812.

sans autre détail ni mention de noms accolés à ces différents métiers³⁹⁶. Précisons que Ritchot identifie alors Jean Georges Finsterer comme sculpteur, dans une courte notice biographique le concernant. Cependant, on ignore si cette information est tirée des registres civils, religieux ou encore des nomenclatures rédigées par les services militaires de l'époque, car l'auteure n'en précise pas la provenance³⁹⁷.

Comme nous l'avons vu, une fois en Amérique, les informations disponibles permettent d'établir à priori que Jean Georges Finsterer aurait, durant sa longue vie, cumulé une quantité limitée de contrats, et ce pour seulement trois fabriques. Mentionnons toutefois que dans les détails du recensement effectué au Bas-Canada en 1831, le métier de sculpteur demeure toujours accolé au nom de Jean Georges Finsterer, démontrant ainsi qu'il serait vraisemblablement resté actif au sein de cette profession au moins jusqu'à cette date³⁹⁸. En outre, dans son acte de sépulture cité précédemment, Jean Georges Finsterer y est à nouveau identifié comme sculpteur³⁹⁹. Cependant, dans son inventaire après décès réalisé par le notaire Laurent Archambault et daté du 2 janvier 1840⁴⁰⁰, il apparaît que sa profession est alors celle de cultivateur. Il semble alors juste d'affirmer que Finsterer tanguera durant une partie de sa vie entre la carrière de sculpteur et celle de cultivateur, une double orientation découlant possiblement d'une situation financière précaire, peut-être en raison du peu d'engagements connus qui lui seront octroyés en tant qu'artisan.

³⁹⁶ *Op.cit.*, Ritchot, p.236.

³⁹⁷ *Ibid.*, p.51.

³⁹⁸ ANC-O, « Déclarations de recensement du Bas-Canada et Canada-Est : 1831 », MG 31 C1, C-721, vol.13, item 48455, p.765.

³⁹⁹ PRDH, Sépulture de Jean Georges Finsterer, Acte n°1170754.

⁴⁰⁰ ANQ-M, Greffe du notaire Laurent Archambault (CN 604-S1), « Inventaire des biens de la communauté d'entre feu Georges Finsterer et Louise Vielle son épouse survivante », le 2 janvier 1840 (n°14059).

3.1.8.3 L'architecte

Suite aux travaux exécutés pour l'église de L'Acadie, durant la période charnière que nous établissons entre 1799 et 1810, le nom de Jean Georges Finsterer n'apparaîtra qu'une seule autre fois aux livres de comptes de cette fabrique, et ce en 1819, moment où il confectionne un couronnement pour lequel il recevra 163 livres⁴⁰¹. Selon Pierre Brault, il semble que cet élément soit destiné à orner le tabernacle et qu'avec cette dernière commande Finsterer père achèverait presque deux décennies plus tard son travail débuté au début du siècle⁴⁰². Cependant, en considérant le fait que la fabrique de L'Acadie discute le 26 mai 1816 de certains éléments composant le retable du sanctuaire, cette mention tirée des archives paroissiales et datée de 1819, pourrait tout aussi bien faire référence au couronnement en hémicycle coiffant le retable du maître-autel, un élément que d'ailleurs Pierre Brault et Paul Racine⁴⁰³, ainsi que Luc Noppen, attribuaient plutôt à Louis Daniel Finsterer⁴⁰⁴. De cette façon, il apparaît nécessaire de rappeler la teneur de cette assemblée particulière des marguilliers du 26 mai 1816 :

L'an mil huit cent seize le vingt six mai, les Marguilliers
Anciens & nouveaux assemblée en vertu de l'annonce par nous
Faites au prône de notre messe paroissiales de donner
à Daniel Finster milles livres cours anciens sur lesquels le
d^t Daniel Finster averre avoir reçu trois cents livres cours
ancien à raison que le d^t Daniel Finster s'oblige à faire deux
avec les piédertau
colonnes qui seront posés sur le retable

J Odelin ptre

⁴⁰¹ Tableau-Livre de comptes I, « 1819 – George Finsterer – pour le couronnement » (ligne 712).

⁴⁰² *Op.cit.*, Brault, 1977, p.60.

⁴⁰³ *Op.cit.*, Brault et Racine, 1992, p.18.

⁴⁰⁴ *Op.cit.*, Noppen, 1977, p.115.

	sa Jacque × Hebert marque	sa Alexandre × Campbell marque	
	sa Benouy × Comeau marque	sa Daniel × Finstere marque	
Marcoux	sa Etienne × Boudreau marque	sa Joseph × Mailloux marque	sa Pierre × marque
	sa Jean Bte × No... et marque ⁴⁰⁵		

Ainsi, on constate que ce compte rendu n'est pas aussi explicite que certains chercheurs ont pu le laisser entendre et que Louis Daniel Finsterer ne s'engage alors qu'à effectuer deux colonnes avec piédestaux pour un retable déjà existant, sans qu'il soit d'ailleurs question de la réalisation d'un couronnement⁴⁰⁶. En outre, dès 1818 les livres de comptes stipulent qu'on débourse 1 000 livres pour les anges qui surmontent ce même retable, démontrant ainsi qu'on s'affaire à ce moment à parfaire la réalisation de cet élément du décor⁴⁰⁷. À ce sujet, cette composition en ronde-bosse que John R. Porter et Jean Bélisle intitulent *Ange à la palme tenant une guirlande* est impartie à Daniel Finsterer⁴⁰⁸. Cependant, les livres de comptes restent muets quant à l'artisan qui l'aurait réalisé et à la lumière de cette nouvelle hypothèse concernant la possible réalisation par Jean Georges Finsterer du couronnement du retable, la participation de ce dernier dans l'exécution de cette ronde-bosse semble désormais

⁴⁰⁵ Tableau-Livre de comptes I, « 26 mai 1816- Assemblée particulière des marguilliers concernant le marché de Daniel Finsterer : retable » (ligne 633).

⁴⁰⁶ *Ibid.*

⁴⁰⁷ *Ibid.*, « 1818- pour les anges du retable – 1 000 livres » (ligne 696).

⁴⁰⁸ *Op.cit.*, Porter et Bélisle, p.441.

probable. Toutefois, même si cette œuvre nous renvoie aux angelots en saillie qui ornent le tombeau du maître-autel réalisé en 1802 par Jean Georges Finsterer, il faut néanmoins spécifier qu'elle rappelle aussi *L'Ange trompettiste* daté de 1833 et attribué à Louis Daniel Finsterer. Une ronde-bosse qui en plus de proposer formellement des ressemblances évidentes avec les angelots du retable, était elle aussi originellement recouverte d'une polychromie, détails dont nous serons amenés à discuter ultérieurement.

De cette façon, il semble que Finsterer père aurait continué au-delà de l'année 1810 à participer aux travaux de décoration de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, qui apparaissent cependant être depuis 1812, dirigés par son fils Louis Daniel. À ce propos, l'historienne de l'art Joanne Chagnon soutient que les différentes transactions avec la fabrique de Blairfindie seront effectuées dès 1811 sous le nom du jeune Finsterer, nous empêchant ainsi de départager les contrats octroyés soit au père ou au fils⁴⁰⁹. Dans le même ordre d'idées, l'abbé Moreau affirme dans son *Histoire de L'Acadie* que le sculpteur Finsterer échelonnera son travail dans l'église jusqu'en 1825 environ. Une mention qui pourrait tendre à corroborer l'hypothèse soulevée par Chagnon, voulant que Jean Georges Finsterer reste actif dans le décor de Blairfindie, malgré l'absence de son nom dans les différents registres. Notons toutefois que Moreau désigne tout au long de son récit l'artisan responsable du décor sculpté par son unique patronyme. À priori, il semble que l'ecclésiastique amalgame les travaux des deux Finsterer en omettant l'implication de l'un ou de l'autre⁴¹⁰. Cependant, il demeure plus probable que l'auteur fasse référence à Jean Georges Finsterer, car sept ans avant la publication de la monographie paroissiale concernant L'Acadie, Stanislas-Albert Moreau rédigeait

⁴⁰⁹ *Op.cit.*, Martin et Lavoie, 1999, p.35.

⁴¹⁰ *Op.cit.*, Moreau, 1908, p.57-58.

Histoire de Saint-Luc, un recueil où il discute très spécifiquement du sculpteur Daniel Finsterer⁴¹¹.

En août 1808, Jean Georges Finsterer sera désigné, dans un greffe du notaire Louis Decoigne (un document qui est conservé au sein des archives de la fabrique de L'Acadie) comme étant « [...] architecte de la paroisse de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie⁴¹² ». Ce nouveau titre nous amène à envisager le fait que Jean Georges Finsterer aurait probablement agi, durant les travaux d'ornementation de l'église de Blairfindie, à la manière d'un véritable maître-d'œuvre, guidant entre autres dans cette entreprise son fils Louis Daniel. Il n'est donc pas fortuit de proposer que le fils Finsterer exécute le décor sculpté de L'Acadie, en suivant les plans conçus par son père. À cet effet, comme nous l'avons mentionné précédemment, certains dessins proposés par Jean Georges Finsterer pour la fabrique de Verchères existent toujours et offrent dans la forme des similitudes étonnantes avec le projet du sanctuaire de Blairfindie⁴¹³. Ainsi, l'influence de Jean Georges Finsterer émanerait du décor de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, non seulement parce qu'il a selon toute vraisemblance formé lui-même son fils qui en demeure, comme nous le constaterons plus loin, en grande partie responsable, mais probablement aussi parce qu'il en serait l'architecte, le concepteur. De cette façon, l'ultime apparition du nom de Jean Georges Finsterer aux livres de comptes en 1819, pourrait nous indiquer que ce dernier reste impliqué dans l'entreprise du décor sculpté de Blairfindie, au moins jusqu'à cette date, venant dès lors suggérer que la présence du père dans l'ensemble sculpté de Blairfindie demeurera pérenne en transparence, en filigrane.

⁴¹¹ *Op.cit.*, Moreau, 1901, p.34.

⁴¹² ANQ-M, Greffe du notaire Louis Decoigne (CN 604-S14), « Obligation par Louis Rémillard en faveur de Sieur Constant Cartier », le 8 août 1808 (n°220).

⁴¹³ Voir p.50.

3.1.9 Les héritiers Finsterer

Le 20 octobre 1839 survient la mort de Jean Georges Finsterer père. Le greffe du notaire Laurent Archambault témoigne alors des difficultés vécues par la succession du défunt. Ainsi, environ un mois suivant le décès de Jean Georges Finsterer, sa fille Félicité, ainsi que son époux Louis Duteau intentent un procès contre Louise Vielle, leur mère et belle-mère⁴¹⁴. Le 26 décembre de la même année, la veuve de Jean Georges Finsterer effectue une cession à l'endroit de leur fils Louis Daniel⁴¹⁵. Par la suite, le 2 janvier 1840, Georges Finsterer fils renonce pour sa part à l'héritage de son père⁴¹⁶, puis au même moment, Louis Duteau et probablement Félicité Finsterer, émettent une cession à l'endroit de Daniel Finsterer⁴¹⁷. La même journée, l'inventaire des biens de la communauté de Jean Georges Finsterer et de Louise Vielle a aussi lieu, un document qui semble cependant introuvable⁴¹⁸. Enfin, le 16 janvier 1840, Louise Vielle effectue une procuration à l'endroit de Louis Duteau pour « trouble causés par les héritiers finsterer ⁴¹⁹ ».

Ainsi, le premier volet de cette trame narrative s'ouvre avec l'arrivée de Jean Georges Finsterer en sol américain et se concentre par la suite sur la vie de cet artisan-sculpteur. Comme nous venons de l'exposer, Finsterer père aura durant sa vie, un projet décoratif principal, soit l'élaboration de différents éléments composant le décor intérieur de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie; un décor auquel il travaillera

⁴¹⁴ ANQ-M, Greffe du notaire Laurent Archambault (CN 604-S1), « Procès par Louis Duteau et autres contre Louise Vielle Ve George finsterer leur mère et belle-mère », le 26 novembre 1839, p.17.

⁴¹⁵ *Ibid.*, « Cession par Louise Vielle veuve George Finsterer a Daniel Finsterer son fils », le 26 décembre 1839, p.18.

⁴¹⁶ *Ibid.*, « Renonciation par George finsterer à la sucession de feu george finsterer son père », le 2 janvier 1840, p.2.

⁴¹⁷ *Ibid.*, « Cession par Louis Duteau et autres à Daniel Finsterer », le 2 janvier 1840, p.2.

⁴¹⁸ *Ibid.*, « Inventaire des biens de la communauté d'entre feu Georges finsterer et Louise Vielle son Epouse survivante », le 2 janvier 1840, p.2.

⁴¹⁹ *Ibid.*, « Procuration par Louise Vielle Veuve George finsterer à Louis Duteau pour trouble causés par les héritiers finsterer », le 2 janvier 1840, p.2.

intensivement de 1799 à 1810. Dans la seconde partie de ce récit biographique, nous poursuivrons avec l'entrée de Louis Daniel Finsterer dans le chantier décoratif de Blairfindie en 1811. On remarquera alors un relais, soit un certain transfert des pouvoirs entre le père et le fils dans la continuité, puis le parachèvement de cet ensemble décoratif d'envergure.

Chapitre IV

Une seconde génération d'artistes

Je viens de finir ma quête qui a duré huit jours où j'ai enduré beaucoup de froid et du mauvais temps [...] Dans le moment que je vous écris... toujours disposé à mourir, les armes à la main... J'aurais peine à quitter mon église qui commence à être un peu belle et l'endroit qui me coûte cher; quant à mes habitants, ils ressemblent quasi aux soldats qui conduisoient St Ignace au supplice⁴²⁰

René-Paschal Lanctôt (1755-1816)

4.1 Louis Daniel Finsterer (1791-1849)

Dans l'historiographie, les données qui seront diffusées au sujet de Louis Daniel Finsterer sont souvent justes. Toutefois, les lacunes surgiront davantage au niveau de la rareté des informations relativement à sa vie privée et aux différents chantiers auxquels il prendra part, tout au long de sa carrière d'artisan qui apparaît plutôt prolifique. De cette façon, nous apprendrons qu'en dehors du chantier de l'église Saint-Marguerite-de-Blairfindie, le fils Finsterer, qui sera amené à participer à la guerre de 1812, sera aussi impliqué dans le décor sculpté de l'église de Saint-Luc, un lieu de culte d'ailleurs situé dans une paroisse voisine de L'Acadie, qu'il exécutera

⁴²⁰ ASMB, Extraits de correspondance, M. Lanctôt René-Paschal à Mgr. Plessis, L'Acadie, le 15 février 1816, 011A017.

certaines éléments pour l'Hôpital général de Montréal, ainsi que pour l'église de Saint-Cyprien-de-Napierville, une localité qui est elle aussi située en périphérie de Blairfindie.

4.1.1 Le père et le fils

Louis Daniel Finsterer est originaire du Bas-Canada et sera baptisé le jour même de sa naissance, soit le 24 juillet 1791, à Saint-Jean-François-Régis (Saint-Philippe)⁴²¹. Il aura vraisemblablement comme maître son père Jean Georges Finsterer, de qui il acquiert l'art de la sculpture sur bois, de la menuiserie et de la dorure. Cette hypothèse est d'ailleurs soutenue par l'historienne de l'art Joanne Chagnon qui, dans sa thèse doctorale concernant l'atelier des Écores, fera de manière succincte référence à notre famille de sculpteurs et notamment au legs de connaissances entre le père et le fils Finsterer⁴²². Dans le même ordre d'idées, Adair et Wardleworth⁴²³ proposeront quant à eux que Louis Daniel Finsterer travaille conjointement avec son père, et ce, jusqu'au moment de son mariage⁴²⁴ avec Catherine Béchard (1793-1873)⁴²⁵, qui sera célébré le 29 juin 1812 à Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. Pierre Brault semble lui aussi abonder dans le sens de cette collaboration familiale, lorsqu'en 1977 il suggère que Louis Daniel Finsterer aurait commencé son travail à l'église de L'Acadie dès l'année 1811, et ce avec son père qui est à ce moment âgé de 64 ans⁴²⁶. L'historien local poursuit en soulignant que les Finsterer demeuraient à cette époque dans une portion de la paroisse de L'Acadie aujourd'hui comprise dans celle de Saint-Cyprien-de-Napierville et que ce

⁴²¹ PRDH, Baptême de Louis Daniel Finsterer, Acte n°671080.

⁴²² *Op.cit.*, Chagnon, 2010, p.248.

⁴²³ *Op.cit.*, Adair et Wardleworth, p.65.

⁴²⁴ Iréné Jetté, *Mariages de L'Acadie (1785) et Saint-Luc (1801) Comté de Saint-Jean*, Série : 65 B, Pontbriand, Québec, 1970, p.61.

⁴²⁵ PRDH, Baptême de Catherine Béchard, Acte n°708642.

⁴²⁶ *Op.cit.*, Brault, 1977, p.57.

serait pour être plus près des lieux et faciliter l'exécution de ses ouvrages dans l'église que le jeune Finsterer aurait alors résidé au presbytère de Blairfindie⁴²⁷. Ainsi, lorsque David Karel indique dans son dictionnaire biographique que Louis Daniel Finsterer serait natif de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie et aurait passé son enfance à Saint-Cyprien⁴²⁸, on constate que ces données sont inexactes. Nous devons plutôt comprendre que la demeure familiale des Finsterer sera, comme nous l'avons mentionné précédemment, d'abord sise à Saint-Philippe, puis vers 1805 située dans la partie sud de L'Acadie, soit sur le territoire de la seigneurie dite De Léry qui ne s'émancipera de la vaste paroisse de Blairfindie pour former celle Saint-Cyprien-de-Napierville qu'en 1821, moment de son érection canonique⁴²⁹. Ainsi, l'hébergement de Louis Daniel Finsterer au presbytère de L'Acadie en 1811 pourrait tendre à démontrer selon nous que son implication dans le décor de Blairfindie apparaît un peu plus hâtive que le supposaient par exemple Robert Adair et Eleanor Wardleworth, qui la situait plutôt à partir de 1812⁴³⁰. En outre, certains éléments que se procure la fabrique de Sainte-Marguerite en 1811, notamment un petit autel d'une valeur de 360 livres que tous hormis Luc Noppen attribuaient jusqu'à présent à un auteur anonyme, un banc d'œuvre peint et doré pour la somme de 1 300 livres, ainsi qu'un lustre pour le chœur au coût de 72 livres, pourraient fort probablement avoir été réalisés par le fils Finsterer⁴³¹. Au sujet du banc d'œuvre, Adair et Wardleworth ne pouvaient, en 1933, indiquer qui était l'artisan de cet élément qui demeurait, au moment de l'écriture de leur article, introuvable.⁴³² Notons toutefois que l'abbé Moreau dans sa monographie paroissiale sur L'Acadie mentionne la présence de ce banc en 1836, qui

⁴²⁷ *Ibid.*

⁴²⁸ *Op.cit.*, Karel, p.300.

⁴²⁹ Lionel Fortin, *Saint-Cyprien-de-Napierville : 175 ans 1823-1998*, Napierville, Comité des fêtes des 175 ans de St-Cyprien-de-Napierville, 1997, p.37.

⁴³⁰ *Op.cit.*, Adair et Wardleworth, p.65.

⁴³¹ Tableau-Livre de comptes I, « 1811-pour un banc d'œuvre peinturé et doré-1300 livres » (ligne 553), « 1811-pour un lustre dans le chœur – 72 livres » (ligne 554), « 1811- au curé – pour un petit autel – 360 livres » (ligne 557).

⁴³² *Op.cit.*, Adair et Wardlworth, p.65.

est à cette époque dans la nef et « adossé au mur⁴³³ ». Toujours à la lumière de cet ouvrage, on constate que le fameux banc d'œuvre semble avoir déjà quitté le décor de Blairfindie en 1907, nous permettant ainsi de circonscrire de manière un peu plus précise le moment de sa disparition⁴³⁴. Toujours en 1811, la fabrique paiera deux livres et une sol pour de la « peinture bleu », 12 livres « pour peinture et argentage », en plus de se procurer de l'huile, du mordant, des livrets d'or et d'argent, ainsi que des pinceaux pour la somme de 157 livres et 17 sols⁴³⁵. Des données qui tendent à démontrer qu'on effectue à ce moment à Blairfindie des ouvrages de dorure, des travaux qui pourraient être attribués eux aussi en partie à Louis Daniel Finsterer et expliquer du même souffle sa présence dans la demeure curiale dès 1811.

Pour continuer, David Karel propose quant à lui dans son dictionnaire biographique que Louis Daniel Finsterer s'établit à son compte en 1812⁴³⁶. Des propos enrichis en 1999 par ceux de Joanne Chagnon qui précise que le jeune Finsterer « acquiert son indépendance⁴³⁷ » le 30 mars 1812, soit au moment de l'obtention d'un lucratif contrat avec la fabrique de Blairfindie⁴³⁸. Les archives paroissiales semblent effectivement aller en ce sens lorsqu'elles nous apprennent que pour cette année 1812, 700 livres sont octroyées à Louis Daniel Finsterer, pour « un autel & raccommodage d'un tabernacle », ainsi que 2 000 livres sans autre détail⁴³⁹. Enfin, quelque temps après l'enregistrement de ce marché avec la fabrique de

⁴³³ *Op.cit.*, Moreau, 1908, p.150.

⁴³⁴ *Ibid.*, p.154.

⁴³⁵ Tableau-Livre de comptes I, « 1811- peinture bleu – 2 livres et 1 sol » (ligne 565); « 1811- huile – 26 livres et 12 sols » (ligne 567); « 1811-mordant- 13 livres et 1 sol » (ligne 568); « 1811- pinceau- 3 livres et 16 sols » (ligne 570); « 1811-pour 24 livrets d'or- 86 livres et 8 sols » (ligne 574); « 1811-pour 12 ditto [livrets] d'argent – 28 livres (ligne 575); « 1811-pour un baril de peinture blanche – 36 livres » (ligne 576); « 1811-pour peinture et argentage- 12 livres » (ligne 577).

⁴³⁶ *Op.cit.*, Karel, p.300.

⁴³⁷ *Op.cit.*, Martin et Lavoie, 1999, p.35.

⁴³⁸ ANQ-M, Greffe du notaire Pierre Lanctôt, CN 601-S233, « Marché Daniel Finsterer & la Fabrique Blairfindie », le 30 mars 1812 (n° 371).

⁴³⁹ Tableau-Livre de comptes I, « 1812 - Daniel Finsterer - pour un autel & raccommodage d'un tabernacle - 700 livres » (ligne 588) ; « 1812 – Daniel Finsterer – 2 000 livres » (ligne 595).

L'Acadie et trois semaines avant son mariage, Finsterer contracte le 8 juin de la même année chez le notaire Pierre Lanctôt⁴⁴⁰ un bail auprès d'un certain Isaac Comeau de Blairfindie⁴⁴¹. On imagine alors que le jeune sculpteur quitte probablement le presbytère à ce moment, si ce n'est déjà fait.

4.1.2 La guerre de 1812

Si l'année 1812 semble marquer à la fois l'émancipation personnelle et professionnelle de Louis Daniel Finsterer, il faut toutefois rappeler qu'il s'agit aussi du début d'une nouvelle guerre territoriale entre les États-Unis et l'Angleterre, une guerre découlant entre autres des relations diplomatiques troubles entre les deux puissances, notamment en raison des tensions qui bouleversent alors le transport maritime en Europe, autre résultat des guerres napoléoniennes⁴⁴². À ce moment, comme le précise l'historien militaire Luc Lépine dans *Le Québec et la guerre de 1812*⁴⁴³, autant sous les régimes français qu'anglais l'ensemble des hommes sur le territoire qui sont âgés de 16 à 60 ans forment la milice dite sédentaire ou locale⁴⁴⁴. Toujours selon Lépine, ces individus sans formation militaire ne touchent aucune solde et constituent un bassin de réserve prêt à servir contre une éventuelle offensive américaine⁴⁴⁵. De cette façon, même s'il n'a jamais été mis de l'avant que Louis Daniel Finsterer aurait participé à la guerre de 1812, nous pouvons conclure qu'il était à tout le moins concerné par cet enrôlement obligatoire. D'ailleurs, Luc Lépine ajoute qu'en mai 1812, soit quelques semaines avant l'union de Finsterer avec

⁴⁴⁰ ANQ-M, Greffe du notaire Pierre Lanctôt, CN 601-S233, « Bail par Isaac Comeau & all à Daniel Finsterer » le 8 juin 1812 (n° 406).

⁴⁴¹ PRDH, « Baptême François Isaac Comeau le 29 décembre 1787 à L'Acadie », Acte n° 707912.

⁴⁴² Jacques Lacoursière, *Histoire populaire du Québec de 1791 à 1841*, tome II, Éditions du Septentrion, 1996, p.141-145.

⁴⁴³ Luc Lépine, *Le Québec et la guerre de 1812*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, 144 p.

⁴⁴⁴ *Ibid.*, p.1.

⁴⁴⁵ *Ibid.*, p.1-2.

Catherine Béchar, la conscription sera imposée à près de 2 000 miliciens célibataires âgés de 18 à 30 ans, qui seront choisis au hasard et qui composeront alors la milice d'élite incorporée (MEI)⁴⁴⁶. D'après Lépine, ces hommes devront être en service pour une période minimale de 90 jours et selon les aléas de la guerre cet engagement forcé pouvait s'échelonner sur deux années⁴⁴⁷. En consultant différentes listes de contrôle nominatif et d'état de solde des compagnies de L'Acadie, on remarque alors que le nom de Louis Daniel Finsterer y figure et notamment celui de son frère aîné Georges Finsterer⁴⁴⁸. Ainsi, entre le 28 septembre et le 24 octobre 1813, Louis Daniel Finsterer sera sous les ordres du capitaine Joseph Lareau et Georges Finsterer fils désertera pour sa part la compagnie du capitaine Pierre-Louis Girardin le 16 octobre 1813, soit une dizaine de jours avant la fameuse bataille de Châteauguay⁴⁴⁹, à laquelle participeront notamment, les 25 et 26 octobre 1813 les hommes de Girardin, aussi connus sous l'appellation des Chasseurs de L'Acadie⁴⁵⁰. L'historienne Nicole Martin-Vérenka dans sa monographie de 2006 fait d'ailleurs référence à ces bataillons en mentionnant entre autres le nom de David Finsterer plutôt que celui de Louis Daniel Finsterer, une erreur probablement due à la graphie irrégulière des archives de l'époque⁴⁵¹. On ne connaît toutefois pas la durée de l'engagement militaire de Louis Daniel Finsterer, mais on remarque cependant que le 10 août 1813 le jeune artisan se rend à nouveau chez le notaire Lanctôt afin d'acquérir du cordonnier Jacques Marceau⁴⁵², une terre située sur le versant ouest de la Petite-Rivière-de-Montréal à

⁴⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁴⁸ ANC-O, « Guerre de 1812 : Bas-Canada, contrôles nominatifs et états de solde », RG9, série 1A7, p. 331-333 et 342-344.

⁴⁴⁹ Homfray Irving, *Officers of the British Forces in Canada During the War of 1812-1815*, Welland, Canadian Military Institute, 1908, p.193.

⁴⁵⁰ ANC-O, « Guerre de 1812 : Bas-Canada, contrôles nominatifs et états de solde », RG9, série 1A7, p. 331-333 et 342-344.

⁴⁵¹ *Op.cit.*, Vérenka, 2006, p.80.

⁴⁵² François-Maurice Lepailleur, *Journal d'un patriote exilé en Australie : 1839-1845*, Sillery, Septentrion, 1996, p.386-387. Il est intéressant de noter que Jacques Marceau est le père du patriote Joseph Marceau dit Petit-Jacques (1806-1883), qui sera déporté et qui demeurera en Australie.

proximité de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie⁴⁵³. On suppose alors que Louis Daniel Finsterer arrête son choix sur cet emplacement avoisinant le chantier de l'ensemble sculpté de Blairfindie, car dès septembre 1812 la route L'Acadie-Odelltown où est située la terre familiale des Finsterer, est obstruée par différents abattis et que les autorités choisiront à ce moment de détruire les ponts et ponceaux qui la traversent, afin de freiner l'ascension des troupes américaines. Dans diverses lettres adressées à son évêque, Mgr Plessis, le curé de Blairfindie René-Paschal Lanctôt, fait d'ailleurs état de la situation au village de L'Acadie durant cette période troublée. Ainsi, le 27 octobre 1813 Lanctôt écrit « Nous sommes ici comme ailleurs, dans la plus triste situation, toute la milice sédentaire levée et occupée à rien faire, point d'apparence de guerre ici⁴⁵⁴ ». Puis, le 13 janvier 1814, le curé qui affirme alors avoir perdu sa chère solitude, discute de l'occupation de son presbytère : « [...] le dimanche ajoutez à cela des autres désordres causés par la résidence des troupes et des miliciens en ces lieux⁴⁵⁵ ». Enfin, le 24 avril 1814, Lanctôt semble davantage impliqué dans l'effort de guerre lorsqu'il précise que « Mon vénérable et obligeant père robitaille a chanté la grand messe aujourd'hui pour moi : et j'ai dit pour lui, celle de ses voltigeurs⁴⁵⁶ ». Ces bribes de correspondances permettent alors de constater comment Sainte-Marguerite-de-Blairfindie sera militairement investi au fil de cette guerre, un lieu qui en outre détiendra selon l'historien Pierre Brault une importance stratégique durant ce conflit qui ne s'achève qu'en 1815⁴⁵⁷.

En dépit de ces activités militaires qui bouleversent le cours des choses à L'Acadie, Louis Daniel Finsterer semble à ce moment plutôt actif dans le décor sculpté de Blairfindie. D'ailleurs, comme en font foi les livres de comptes de la

⁴⁵³ ANQ-M, Greffe du notaire Pierre Lanctôt, CN 601-S233, « Vente par Jacques Marceau à Daniel Finsterer », le 10 août 1813 (n° 586).

⁴⁵⁴ ASMB, Extraits de correspondance, M. Lanctôt René-Paschal à Mgr. Plessis, L'Acadie, le 27 octobre 1813, 011A009.

⁴⁵⁵ *Ibid.*, M. Lanctôt René-Paschal à Mgr. Plessis, L'Acadie, le 13 janvier 1814, 011A010.

⁴⁵⁶ *Ibid.*, M. Lanctôt René-Paschal à Mgr. Plessis, L'Acadie, le 24 avril 1814, 011A013.

⁴⁵⁷ *Op.cit.*, Brault, 1982, p.181.

paroisse, témoins des sommes qui sont alors versées au fils Finsterer pour cette période, le sculpteur recevra en 1813, 2 905 livres et 11 sols pour « acompte de son entreprise », puis en 1814, 3 220 livres et 13 sols pour la même raison⁴⁵⁸. Des montants pouvant vraisemblablement correspondre à la poursuite des réalisations débutées par son père, soit l'exécution des différents retables, ainsi que l'ornementation du sanctuaire. De plus, deux mentions visibles en 1814 concernant l'achat de bois par la fabrique et totalisant la somme de 191 livres et quatre sols⁴⁵⁹, pourraient elles aussi faire logiquement référence aux travaux d'embellissement qu'effectue alors le jeune artisan. En outre, la même année, différentes quittances⁴⁶⁰ émises par Louis Daniel Finsterer, chez le notaire Pierre Lanctôt, envers la fabrique de Blairfindie, puis à l'endroit du curé René-Pascal Lanctôt, ainsi que deux marchés qu'il établit avec Charles Thibault⁴⁶¹, un maçon de Blairfindie⁴⁶², peuvent eux aussi mettre en exergue les ouvrages effectués à ce moment par le sculpteur. On remarque alors que Louis Daniel Finsterer agit, en engageant le maçon Thibault, un nom qui sera d'ailleurs mentionné aux livres des comptes de la fabrique de L'Acadie dès l'année 1810⁴⁶³, à la manière d'un véritable entrepreneur, une pratique qui apparaît commune à l'époque, comme nous le constaterons ultérieurement. Dans le même ordre d'idées, on observe qu'à partir de 1813 et ce jusqu'en 1817, les archives paroissiales de la fabrique Sainte-Marguerite-de-Blairfindie proposeront diverses

⁴⁵⁸ Tableau Livres de comptes I, « 1813- Daniel Finsterer – acompte de son entreprise – 2905 livres et 11 sols » (ligne 603) ; « 1814-Daniel Finsterer – acompte de son entreprise – 3220 livres et 13 sols » (ligne 620).

⁴⁵⁹ *Ibid.*, « 1814- bois acheté – 66 livres » (ligne 621); « 1814- bois acheté – 125 livres et 6 sols » (ligne 622).

⁴⁶⁰ ANQ-M, Greffe du notaire Pierre Lanctôt, CN 601-S233, « Quittance daniel finsterer à la fabrique de Blairfindie », le 10 janvier 1814 (n° 631) ; « Quittance par Daniel Finsterer à la fabrique de Blairfindie », le 2 février 1814 (n° 646) ; « Quittance par Daniel Finsterer à la fabrique de Blairfindie », le 14 février 1814

(n° 661) ; « Quittance par Daniel Finsterer à René-Pascal Lanctôt ptre », le 2 octobre 1814 (n° 776) ; « Quittance par Daniel Finsterer à la fabrique de Blairfindie », le 11 octobre 1814 (n° 783).

⁴⁶¹ ANQ-M, Greffe du notaire Pierre Lanctôt, CN 601-S233, « Marché par Charles Thibaut à Daniel Finsterer », le 19 mars 1814 (n°685) ; « Marché entre Charles Thibault et Daniel Finsterer », le 23 juillet 1814 (n° 753).

⁴⁶² PRDH, Baptême de Marie Thibeau, Acte n° 709513.

⁴⁶³ Tableau Livres de comptes I, « 1810 – Thibault maçon – pour ouvrage- 171 livres » (ligne 538).

mentions concernant « l'entreprise⁴⁶⁴ » de Louis Daniel Finsterer, une formulation qui n'a jamais été utilisée pour discuter du travail de son père et qui pourrait témoigner de l'ampleur de la charge qui incombe alors au jeune sculpteur. Enfin, précisons qu'en 1813, une note aux registres paroissiaux de L'Acadie concernant la « façon d'un lustre et petits animaux de bois » au coût de 100 livres⁴⁶⁵, pourrait selon nous davantage correspondre aux travaux de Jean Georges Finsterer, contrairement à ce que proposaient par exemple Robert Adair et Eleanor Wardleworth qui les attribuaient plutôt au fils Finsterer⁴⁶⁶. Ainsi, compte tenu des sommes importantes qui sont alors octroyées à Louis Daniel Finsterer, nous supposons que l'attention de ce dernier apparaît en conséquence davantage dirigée vers l'ornementation du décor sculpté de Blairfindie.

4.1.3 François Séraphin Bertrand

Voilà que 1815 semble une année chargée concernant l'élaboration de l'ensemble sculpté de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. D'une part, nous notons qu'à ce moment 3 402 livres sont octroyées par la fabrique de L'Acadie à Louis Daniel Finsterer pour « [...] acompte de son entreprise », que 24 livres sont déboursées « pour quatre lustres » et que l'on paie l'imposante somme de 9 102 livres et 15 sols pour de l'or, du mordant et de la peinture⁴⁶⁷. Il apparaît donc qu'avec ce dernier achat, nous entrons dans ce qui semble être une phase importante de dorure dans l'église de L'Acadie. Aussi, mentionnons que chez le notaire Pierre Lanctôt les

⁴⁶⁴ *Ibid.*, « 1813- Daniel Finsterer – acompte de son entreprise – 2905 livres et 11 sols » (ligne 603) ; « 1814- Daniel Finsterer- acompte de son entreprise – 3 220 livres et 13 sols », (ligne 620) ; « 1815- Daniel Finsterer – acompte de son entreprise – 3 402 livres » (ligne 638) ; « 1817- Fisterer- à l'entreprise de la voûte- 1 500 livres » (ligne 676).

⁴⁶⁵ *Ibid.*, « 1813 - façon d'un lustre et petits animaux de bois – 100 livres » (ligne 604).

⁴⁶⁶ *Op.cit.*, Adair et Wardleworth, p.67.

⁴⁶⁷ Tableau-Livre de comptes I., « 1815 - Daniel Finsterer – acompte de son entreprise – 3402 livres », (ligne 638) ; « 1815 – Pour quatre lustres – 24 livres » (ligne 640) ; « 1815- Pour or, mordant et peinture – 9102,15 livres » (ligne 647).

quittances de Louis Daniel Finsterer à l'égard de la fabrique de L'Acadie continuent de s'accumuler⁴⁶⁸. D'autre part, peut-être la guerre a-t-elle retardé l'échéancier des travaux de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie ou en elle-même la tâche s'avère tout simplement trop importante? Quoi qu'il en soit, en mars 1815 Louis Daniel Finsterer procède chez le notaire Lanctôt à l'engagement⁴⁶⁹ de François Séraphin Bertrand. Joanne Chagnon précise à cet effet, comme nous l'avons mentionné dans l'historiographie du décor, que le sculpteur du Sault-au-Récollet devient à ce moment le compagnon de Finsterer⁴⁷⁰. Il est d'autant plus intéressant de souligner qu'au 2 mai 1815, dans le détail d'un greffe du notaire Louis Decoigne, soit une obligation de Louis Daniel Finsterer envers le curé René-Paschal Lanctôt d'abord relevée dans l'article de Robert Adair et d'Eleanor Wardleworth⁴⁷¹, que Louis Daniel Finsterer y est identifié comme « maître sculpteur, demeurant dans la paroisse de Ste Marguerite de Blairfindie⁴⁷² ». Il s'agit là d'un titre qui jusqu'ici ne lui avait pas été accolé et qui pourrait étayer cette hypothèse du compagnonnage soulevée par Chagnon.

Concernant plus spécifiquement François Séraphin Bertrand, il faut préciser que selon l'historien de l'art David Karel, aucune information ne demeure disponible à son sujet avant l'année 1817, moment où le sculpteur réside au Sault-au-Récollet et signe le 20 février de la même année, une entente avec l'église Saint-Joseph à Rivière-des-Prairies, pour l'aménagement d'un jubé et d'un plafond, un lieu de culte qui sera cependant démoli vers 1875⁴⁷³. De cette façon, l'entente de 1815 passée entre François Séraphin Bertrand et Louis Daniel Finsterer vient apporter certaines

⁴⁶⁸ ANQ-M, Greffe du notaire Pierre Lanctôt, CN 601-S233, « Quittance Par Daniel Finsterer a la Fabrique Blairfindie », le 20 mars 1815 (n° 879) ; « Quittance par Daniel Finsterer a la fabrique Blairfindie », le 18 avril 1815 (n° 898) ; « Quittance par Daniel Finsterer à la Fabrique Blairfindie », le 12 juin 1815 (n° 930).

⁴⁶⁹ ANQ-M, Greffe du notaire Pierre Lanctôt, CN 601-S233, « Engagement de Seraphin Bertrand à Daniel Finsterer » les 14 & 15 mars 1815 (n° 575).

⁴⁷⁰ *Op.cit.*, Martin et Lavoie, 1999, p.35.

⁴⁷¹ *Op.cit.*, Adair et Wardleworth, p.65.

⁴⁷² ANQ-M, Greffe du notaire Louis Decoigne (CN 604-S14), « Obligation au curé Lanctôt », le 2 mai 1815 (n° 1647).

⁴⁷³ *Op.cit.*, Karel, p.78.

précisions concernant les activités de Bertrand qui sont antérieures à l'année 1817. Par ailleurs, en s'attardant au passé de cet artisan méconnu, on apprend qu'il est né le 21 janvier 1791 au Sault-au-Récollet⁴⁷⁴ et qu'il est le fils d'Ignace Eustache Bertrand (1755-1832) maître forgeron⁴⁷⁵ et de Marie Josephte Papineau Montigny (1761-1832). La mère de François Séraphin Bertrand est d'ailleurs la sœur cadette de Joseph Papineau (1752-1841), faisant du sculpteur du Sault-au-Récollet le cousin germain de Louis-Joseph Papineau (1786-1871)⁴⁷⁶.

Toujours durant l'année 1815, Catherine Béchar, l'épouse de Louis Daniel Finsterer, donne naissance à celui qui est à notre connaissance le premier enfant du couple. Ainsi, le 31 mars 1815, leur fils Édouard Finsterer est baptisé dans l'église de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie⁴⁷⁷. L'année suivante, entre les différentes quittances émises par Louis Daniel Finsterer à l'endroit de la fabrique de L'Acadie, on constate que le 6 mai 1816 un marché⁴⁷⁸ est établi entre le sculpteur et François Séraphin Bertrand, comme le mentionne d'ailleurs Joanne Chagnon en 1999⁴⁷⁹. Aussi, le 29 juillet de la même année, il semblerait que Bertrand ait été présent à un mariage célébré à l'église de L'Acadie par le vicaire Jacques Odelin, soit celui de Catherine Bisailon et de Nicolas Demers⁴⁸⁰. Des éléments qui tendent à démontrer que François Séraphin Bertrand demeure présent à Blairfindie, au moins pour la période circonscrite entre mars 1815 et juillet 1816, moment où il aurait vraisemblablement effectué une partie de son enseignement artisanal auprès du fils Finsterer, avant de se

⁴⁷⁴ PRDH, « Baptême de François Séraphin Bertrand », le 21 janvier 1791, Acte n°656548.

⁴⁷⁵ ANQ-M, Greffe du notaire Jean-Baptiste Constantin, CN 601-S96, « Marché entre Séraphin Bertrand & Pascal Roi », le 20 février 1817 (n°1672).

⁴⁷⁶ Fernand Ouellet, *Dictionnaire biographique du Canada*, [en ligne],

http://www.biographi.ca/fr/bio/papineau_louis_joseph_10F.html [Site consulté le 1^{er} novembre 2013].

⁴⁷⁷ Répertoire paroisse Sainte-Marguerite-de-Blairfindie de L'Acadie : Baptêmes, 1784-1899, Société d'histoire du Haut-Richelieu, 2011, p.224.

⁴⁷⁸ ANQ-M, Greffe du notaire Pierre Lanctôt, CN 601-S233, « Quittance Par Daniel Finsterer à la Fabrique Blairfindie », le 31 janvier 1816 (n°930) ; « Quittance par Daniel Finsterer à la fabrique Blairfindie », le 1^{er} mai 1816 (n°1170) ; « Marché entre Daniel Finsterer & Séraphin Bertrand », le 6 mai 1816 (n°1174).

⁴⁷⁹ *Op.cit.*, Martin et Lavoie, 1999, p.35.

⁴⁸⁰ *Op.cit.*, Jetté, p.49.

lancer lui-même dans l'important contrat de 1817 révélé plus tôt par David Karel. À ce sujet, Gérard Morisset, dans son article « Maîtres, compagnons et apprentis » paru dans le journal *La Patrie* en 1950, stipule que l'apprentissage auprès d'un maître se situe ici davantage dans l'observation, la réflexion et la culture technique, comparativement à la situation française où l'on privilégie plutôt l'étude de divers traités par exemple⁴⁸¹. De cette façon, toujours selon Morisset, en observant un maître et en répétant maintes et maintes fois les formes qui lui sont proposées, l'apprenti se perfectionne et acquiert tranquillement son autonomie, une situation qui apparaît vraisemblablement correspondre à celle de François Séraphin Bertrand et de Louis Daniel Finsterer⁴⁸². Du reste, on apprend dans le détail de l'acte notarié concernant le marché de l'église de Saint-Joseph à Rivière-des-Prairies, daté du 20 février 1817, que François Séraphin Bertrand y est désormais identifié comme « Me Sculpteur demeurant en la paroisse de la Visitation, île de Montréal⁴⁸³ ». En outre, à la lumière de ce document on comprend aussi que Bertrand loge à ce moment dans la résidence familiale et que celle-ci demeure sise dans le village du Sault-au-Récollet, une maison de pierres qui sera, dans le marché de 1817, entre autres mise en garantie par Ignace Bertrand, le maître-forgeron se portant alors garant de son fils⁴⁸⁴. Cet engagement qui se chiffre à 2 600 livres comprend, contrairement à ce que mentionnait David Karel, la réalisation d'un jubé soutenu par quatre colonnes suivant l'ordre toscan et surmonté par quatre autres colonnes dites doriques qui toucheront la voûte⁴⁸⁵. Il est aussi entendu que Bertrand réalisera pour le jubé une vingtaine de bancs disposés en « amphithéâtre⁴⁸⁶ ». En outre, en étudiant ce marché, on comprend que hormis les travaux de menuiserie et de sculpture, François Séraphin Bertrand s'engage à dorer et à peindre les différents ornements sculptés du jubé, ainsi que ceux qui décoreront le

⁴⁸¹ Gérard Morisset, « Maîtres, compagnons et apprentis », *La Patrie*, 29 janvier 1950, p.27.

⁴⁸² *Ibid.*

⁴⁸³ ANQ-M, Greffe du notaire Jean-Baptiste Constantin, (CN 601-S96), « Marché entre Séraphin Bertrand & Pascal Roi », le 20 février 1817 (n°1672).

⁴⁸⁴ *Ibid.*

⁴⁸⁵ *Ibid.*

⁴⁸⁶ *Ibid.*

bras de l'escalier menant à la tribune. On note alors que François Séraphin Bertrand a probablement acquis cette habileté dans l'exécution des ouvrages de dorure, l'année précédente à Blairfindie lorsqu'il évoluait auprès de Louis Daniel Finsterer. Par ailleurs, François Séraphin Bertrand est aussi tenu dans son marché le liant à la fabrique de l'église Saint-Joseph à Rivière-des-Prairies, de prendre en charge à ses frais les travaux de maçonnerie, travaux qu'il devra sous-traiter, comme l'a fait d'ailleurs avant lui Louis Daniel Finsterer à L'Acadie, en confiant certains ouvrages au maçon Thibault. Enfin, l'échéance du contrat de Rivière-des-Prairies est prévue pour le premier novembre 1817. De cette façon, Bertrand travaillera à ce chantier pendant environ huit mois, attestant qu'il s'agit là d'une année charnière pour celui qu'on qualifie alors d'entrepreneur capable d'apposer sa signature⁴⁸⁷.

Plusieurs mois après l'achèvement du contrat de Rivière-des-Prairies, François Séraphin Bertrand semble revenir vers L'Acadie. Ainsi, le 23 juin 1818, il signe chez le notaire Pierre Lanctôt un second marché avec Louis Daniel Finsterer, une entente qui, jusqu'à présent, était demeurée oubliée⁴⁸⁸. Par la suite, le 15 février 1819, François Séraphin Bertrand épouse dans l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, Geneviève Mathieu, fille de Joseph Mathieu et de Josette Paquin de Deschambault⁴⁸⁹. La même année, une mention dans les livres de comptes de la fabrique de L'Acadie, nous indique qu'on se procure « divers effets chez Mr. Bertrand⁴⁹⁰ ». Il s'agit en fait d'Ignace Bertrand (1783-1856)⁴⁹¹, le frère de François Séraphin⁴⁹², qui sera marchand à L'Acadie au moins jusqu'en 1844⁴⁹³, en

⁴⁸⁷ *Ibid.*

⁴⁸⁸ ANQ-M, Greffe du notaire Pierre Lanctôt, (CN 601-S233), « Marché entre les seraphin Bertrand & Daniel finsterer », le 23 juin 1818 (n°1751).

⁴⁸⁹ *Op.cit.*, Jetté, p.106.

⁴⁹⁰ Tableau-Livre de comptes I, « 1819- divers effets chez Mr Bertrand – 63 livres et 3 sols » (ligne 716).

⁴⁹¹ PRDH, « Famille Bertrand-Papineau », Famille n°56703.

⁴⁹² Jean-Jacques Lefebvre, « La vie sociale du grand Papineau », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 11, n° 4, 1958, p.470.

⁴⁹³ *Ibid.*

plus d'y être juge de paix et l'un des Patriotes les plus actifs du lieu⁴⁹⁴. Ignace se marie pour sa part à Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, le 12 septembre 1820, à Césarie Robitaille, fille de Joseph Robitaille et d'Élisabeth Verreau⁴⁹⁵. En outre, Ignace Bertrand sera identifié comme bourgeois habitant à L'Acadie, dans le recensement de 1851⁴⁹⁶. On ne sait trop lequel des deux frères s'établit en premier dans les environs de L'Acadie, cependant l'hypothèse selon laquelle Ignace, l'aîné, aurait été l'intermédiaire entre son frère François Séraphin et Louis Daniel Finsterer, probablement par l'entremise de son rôle de marchand dans la paroisse, demeure plausible. En outre, l'établissement de François Séraphin Bertrand à Sainte-Marguerite-de-Blairfindie ne semble s'être effectué que tardivement, car à la lumière du recensement du Bas-Canada de 1825, on remarque qu'un certain François Bertrand réside alors avec sa femme, dans le sous-district de Saint-Philippe compris dans le district d'Huntingdon⁴⁹⁷. De plus, ce n'est que le 29 janvier 1828 que l'on répertorie un premier baptême célébré par la famille Bertrand-Mathieu dans l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, celui de leur fils Ignace Casimir Bertrand, démontrant alors un probable mouvement de François Séraphin Bertrand vers L'Acadie à ce moment⁴⁹⁸. À cet effet, quelques années plus tard, dans le recensement effectué au Bas-Canada en 1831, il est indiqué que François Bertrand, qui est d'ailleurs décrit au sein de cette déclaration comme journalier, demeure à ce moment dans le district de L'Acadie, plus précisément dans le sous-district de la seigneurie de Saint-James-Thwaite, un territoire qui correspondrait aujourd'hui aux alentours de la

⁴⁹⁴ Alain Messier, *Dictionnaire encyclopédique et historique des Patriotes 1837-1838*, Montréal, Guérin, 2002, p.51.

⁴⁹⁵ *Op. cit.*, Jetté, p.133.

⁴⁹⁶ ANC-O, « Déclarations de recensement, Canada-Est, Canada-Ouest, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse : 1851-1852 », (RG 31, C-117), district Chambly (comté), L'Acadie, p.3, item 108671.

⁴⁹⁷ *Ibid.*, « Déclarations de recensement du Bas-Canada et Canada-Est : 1825 », (MG 31 C1, C-717), vol.2, item 16550, p.994.

⁴⁹⁸ Répertoire paroisse Sainte-Marguerite-de-Blairfindie de L'Acadie : Baptêmes, 1784-1899, Société d'histoire du Haut-Richelieu, 2011, p.8.

municipalité de Sherrington⁴⁹⁹. Puis, à la lecture de la monographie paroissiale de l'abbé Stanislas-Albert Moreau, on remarque qu'un banc situé à l'arrière de l'église de Blairfindie, près des fonts baptismaux, est en 1836 attribué à François Séraphin Bertrand⁵⁰⁰. Aussi, deux procès-verbaux d'arpentage concernant une propriété sise dans la seigneurie de La Prairie-de-la-Magdeleine, plus précisément dans la concession de L'Acadie, datés respectivement du 31 octobre et du 4 novembre 1839, sont donnés en faveur de François Séraphin Bertrand, nous laissant supposer que son établissement au cœur du village de Blairfindie est désormais probant⁵⁰¹. Enfin, l'historien Pierre Brault en 1982 discute d'une entente signée dans la demeure curiale le 21 septembre 1840, en présence du notaire Louis Archambault et concernant le calvaire de L'Acadie⁵⁰². À ce moment, le curé Joseph Crevier (1833-1840)⁵⁰³ consent à octroyer à la fabrique de Blairfindie une parcelle de terre qui servira pour l'érection d'une chapelle abritant le monument du calvaire. On apprend alors que François Séraphin Bertrand serait propriétaire du terrain jouxtant précisément cet emplacement, qui est sis à proximité de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, soit sur l'actuel chemin Évangéline.

Au sujet, de ses travaux pour l'église de L'Acadie, on remarque qu'en 1831, le nom de François Séraphin Bertrand est mentionné pour une première et unique fois dans les archives paroissiales de Blairfindie. On demande alors, à celui qui travaillait jusqu'ici dans l'ombre de Louis Daniel Finsterer, de réaliser des lustres pour l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie au coût de 648 livres⁵⁰⁴, un fait qu'avait d'ailleurs

⁴⁹⁹ ANC-O, « Déclarations de recensement du Bas-Canada et Canada-Est : 1831 », (MG 31 C1, C-721), vol. 13, item 47832, p.751.

⁵⁰⁰ *Op.cit.*, Moreau, 1908, p.149.

⁵⁰¹ ANQ-Q, (E21, S64, SS5, SSS15, D11, P9), Procès-verbal d'arpentage, Séraphin Bertrand, le 31 octobre 1839. et ANQ-Q, (E21, S64, SS5, SSS15, D11, P44), Procès-verbal d'arpentage, Séraphin Bertrand, le 4 novembre 1839.

⁵⁰² *Op.cit.*, Brault, 1982, p.237-238.

⁵⁰³ Dates relatives à la durée du ministère.

⁵⁰⁴ Tableau-Livre de comptes II, « 1831- Séraphin Bertrand – Payé à Séraphin Bertrand pour les lustres – 648 livres » (ligne 145).

révélé David Karel en 1992⁵⁰⁵. À ce propos, Jean Palardy discute en 1963 dans un ouvrage consacré au mobilier québécois, *Les Meubles anciens du Canada français*, de différents menuisiers-sculpteurs qui seront responsables de la confection de lustres ornant les églises du Québec. Ainsi, dans une nomenclature plutôt sélecte d'artisans, tirée des livres de comptes de différentes paroisses, Palardy y inclut entre autres le nom de François Séraphin Bertrand, ainsi que ceux de Jean Georges et de Louis Daniel Finsterer⁵⁰⁶. L'historien ne précise toutefois pas les fabriques qui feront appel aux services de ces artisans, pouvant ainsi nous laisser supposer que certains lustres seront réalisés par les Finsterer et par François Séraphin Bertrand pour d'autres églises que celle de Blairfindie. Par ailleurs, on remarque qu'entre 1829 et 1831 des mentions issues des registres paroissiaux de L'Acadie et concernant la réalisation d'un prie-Dieu, d'un second trône pour l'évêque⁵⁰⁷, de colonnes au coin du maître-autel, de deux bénitiers au bas de l'église, ainsi que d'une croix pour le tabernacle, pourraient fort probablement faire référence à des travaux réalisés par François Séraphin Bertrand pour l'église de Blairfindie⁵⁰⁸. En outre, rappelons que les colonnettes acquises par la fabrique de L'Acadie en 1829 sont attribuées par Pierre Brault et Paul Racine à Louis Daniel Finsterer⁵⁰⁹. Toutefois, comme nous le remarquerons ultérieurement, à partir de 1823 et jusqu'en 1833, les archives paroissiales de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie resteront muettes concernant Louis Daniel Finsterer, un élément pouvant alimenter l'hypothèse voulant que François Séraphin Bertrand soit responsable de l'exécution de certaines œuvres réalisées durant cette période.

⁵⁰⁵ *Op.cit.*, Karel, p.78.

⁵⁰⁶ Jean Palardy, *Les Meubles anciens du Canada français*, Montréal, Pierre Tisseyre, 1963, p.341.

⁵⁰⁷ Tableau-Livre de comptes I, « 1824-deux tapis pour le trône de Monseigneur – 48 livres » (ligne 802). Une mention qui nous laisse supposer qu'il y avait dès 1824 un premier trône pour l'évêque.

⁵⁰⁸ Tableau-Livre de comptes II, « 1829- Un prie Dieu pour le trône de l'évêque – 9 livres » (ligne 93); « 1829- Deux colonnes au coin de la grande hotelle – 60 livres » (ligne 94); « 1829- Payé pour des marches au trône de l'Évêque – 7 livres » (ligne 96); « 1829- Payé à François Roy pour des madriers employés pour faire le trône de l'évêque », (ligne 97); « 1829- Deux bénitiers au bas de l'église – 72 livres » (ligne 100) ; « 1832- Payé pour une croix sur le tabernacle du grand-autel – 7 livres (ligne 159.)

⁵⁰⁹ *Op.cit.*, Brault et Racine, 1992, p.23.

4.1.4 Vers Saint-Cyprien-de-Napierville

Le 20 juillet 1816⁵¹⁰, Louis Daniel Finsterer cède un terrain situé à Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, avec une maison à deux étages sise près de la Petite-Rivière-de Montréal, côté sud du chemin du Clocher actuel, en échange d'une terre appartenant au notaire Pierre Lanctôt, qui est localisée dans la seigneurie De Léry, en amont et du côté sud-ouest de la même rivière, mais dont on ignore toutefois l'emplacement exact⁵¹¹. Il apparaît que le terrain faisant l'objet de cet échange serait le même que Louis Daniel Finsterer se serait auparavant procuré auprès du cordonnier Jacques Marceau en 1813. Étonnamment, un plan de l'arpenteur Amable Gipoulou (1738-1809), daté d'environ 1790 et conservé dans les Archives nationales du Québec à Montréal, nous permet d'identifier précisément la situation de ce lot qui correspond à la description qu'en font Pierre Brault et Paul Racine en 1992⁵¹². À ce moment, Louis Daniel Finsterer choisit donc de s'installer à proximité de la localité de Saint-Cyprien-de-Napierville, aussi appelé les Côtes, un village fondé l'année précédente⁵¹³. Par la suite, en consultant le recensement du Bas-Canada de 1825, on y apprend que Louis Daniel Finsterer et son père sont alors voisins et habitent tous deux dans le district d'Huntingdon et plus précisément dans le sous-district De Léry⁵¹⁴. En outre, le recensement de 1831 qui apparaît plus précis que le précédent, nous permet de déterminer que Louis Daniel Finsterer et son père Jean Georges sont toujours installés au même endroit qu'en 1825 et que leur propriété respective est sise « avant les moulins » et du côté nord de la Petite-Rivière-de-Montréal. On ne connaît toutefois pas la situation exacte de ces terres, mais ces données nous indiquent toutefois que ce lieu correspond à un tout autre emplacement que celui acheté en

⁵¹⁰ ANQ-M, Greffe du notaire Louis Decoigne (CN 604-S14), « Échange avec DL Finsterer », le 20 juillet 1816, n° 2018.

⁵¹¹ *Op.cit.*, Brault et Racine, 1992, p.13.

⁵¹² Appendice B. Figure B.2.

⁵¹³ *Op.cit.*, Fortin, 1997, p.37.

⁵¹⁴ ANC-O, « Déclarations de recensement du Bas-Canada et Canada-Est : 1825 », (MG 31 C1, C-717), vol.2, items 43861 et 52123, p.1046-1047.

1816 par Louis Daniel Finsterer auprès du notaire Lanctôt⁵¹⁵. De surcroît, ajoutons que Louis Daniel Finsterer figure comme cultivateur au sein du dénombrement de 1831⁵¹⁶, tout comme son frère Georges qui possède quant à lui une demeure située sur la route principale reliant Napierville à L'Acadie⁵¹⁷. Ces différents éléments laissent donc sous-entendre que Louis Daniel Finsterer aurait, en 1825, choisi de se rapprocher de la terre familiale et probablement de la cultiver avec son père. Du reste, on constate que pour le jeune Finsterer, cet éloignement du chantier de Blairfindie dès 1816, coïncide dans le temps avec le fait qu'il délègue alors une partie de son travail à François Séraphin Bertrand, artisan sculpteur avec qui il vient tout juste d'établir un premier contrat.

Quelque temps après cet échange entre le notaire Pierre Lanctôt et Louis Daniel Finsterer, une première requête est formulée le 19 juin 1817 à l'évêque de Québec Joseph Octave Plessis, par plusieurs habitants de la seigneurie dite De Léry. On demande alors l'émancipation de ce territoire, qui est situé dans la partie sud de la paroisse de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, ainsi que la permission d'y ériger une église ou du moins une chapelle pour faciliter l'accès au culte des résidents de ce secteur⁵¹⁸. Parmi les 82 requérants, on retrouve les noms de Louis Daniel Finsterer et de James Georges Finsterer⁵¹⁹. Les deux hommes, ne sachant signer accolent à leur nom respectif une croix, communément appelée marque ordinaire. De cette façon, on constate qu'il ne s'agit pas ici de Finsterer père, mais plutôt de son fils aîné et homonyme. Deux autres requêtes suivront avant l'acceptation de l'évêque. Ainsi, Saint-Cyprien-de-Napierville ne pourra s'ériger en paroisse que le 7 octobre 1821, par un décret de Mgr Plessis⁵²⁰. La construction du presbytère-chapelle commence

⁵¹⁵ *Ibid.*, « Déclarations de recensement du Bas-Canada et Canada-Est : 1831 », (MG 31 C1, C-721), vol.13, item 48455, p.765.

⁵¹⁶ *Ibid.*, item 48453, p.765.

⁵¹⁷ *Ibid.*, item 48528, p.767.

⁵¹⁸ *Op.cit.*, Fortin, 1997, p.65.

⁵¹⁹ *Ibid.*, p.66.

⁵²⁰ *Ibid.*, p.67.

donc deux années plus tard et ne s'achève qu'en 1825⁵²¹. Toutefois, l'historien Lionel Fortin, dans son document traitant de Saint-Cyprien-de-Napierville, mentionne que le curé Jean-Baptiste Paquin, qui dessert à la fois la paroisse de L'Acadie et celle de Saint-Cyprien, fera sa première sépulture consignée aux registres dès le 24 janvier 1823, soit celle de Médard Finsterer, le fils du cultivateur Georges Finsterer et de Marguerite Moisan⁵²². Un enfant qui avait d'ailleurs été baptisé à Sainte-Marguerite-de-Blairfindie quelques mois auparavant⁵²³. À ce propos, jusqu'à ce que le presbytère-chapelle de Saint-Cyprien soit disponible au culte, on constate que Louis Daniel Finsterer fera lui aussi baptiser plusieurs de ses héritiers à l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. Ainsi, Georges Finsterer, le second enfant de celui qu'on nomme alors au sein des registres paroissiaux « Daniel Finster sculpteur », est baptisé le 29 août 1817 par le curé Jean-Baptiste Paquin (1816-1832)⁵²⁴ à L'Acadie⁵²⁵. Par la suite, Joseph Finsterer reçoit le 8 mars 1820, son baptême au même endroit, Louis Daniel Finsterer étant à nouveau qualifié de sculpteur dans le détail de l'acte baptismal⁵²⁶. Enfin, le 23 avril 1822, Pierre Finsterer sera, comme ses aînés, béni dans l'église de Blairfindie. Son père, qui est cette fois décrit comme cultivateur, lui désigne pour parrain Pierre-Louis Girardin, le capitaine des Chasseurs d'élite du Bataillon de L'Acadie de 1812 à 1814⁵²⁷. Ce n'est qu'avec l'arrivée de Cyprien Finsterer, le 5 août 1824, que pratiquement tous les baptêmes connus des autres descendants de Louis Daniel Finsterer seront célébrés à Saint-Cyprien-de-Napierville, soit celui d'Isabelle (Élisabeth) Finsterer le 9 octobre 1826, de Jacob Finsterer le 13

⁵²¹ *Ibid.*, p.72.

⁵²² *Ibid.*

⁵²³ Répertoire paroisse Sainte-Marguerite-de-Blairfinie de L'Acadie : Baptêmes, 1784-1899, Société d'histoire du Haut-Richelieu, 2011, p.224.

⁵²⁴ Dates relatives à la durée du ministère.

⁵²⁵ *Ibid.*, Répertoire paroisse Sainte-Marguerite-de-Blairfinie de L'Acadie : Baptêmes, 1784-1899, p.224.

⁵²⁶ *Ibid.*

⁵²⁷ *Ibid.*

septembre 1829 et finalement d'Edmond Finsterer le 15 février 1834⁵²⁸. Enfin, notons que la sépulture de Joseph Finsterer aura elle aussi lieu à Saint-Cyprien-de-Napierville le 28 janvier 1835, nous permettant ainsi de déterminer que la famille de Louis Daniel Finsterer semble demeurer aux Côtes depuis le moment de la création de la paroisse en 1821, et ce au moins jusqu'en cette année 1835⁵²⁹.

4.1.5 Joseph et Jean-Baptiste Nolette⁵³⁰

Dès l'année 1816, diverses mentions dans les livres de comptes viennent nous aider à préciser la nature des travaux qui s'effectuent alors dans le chantier de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. Ainsi, les livres de comptes de L'Acadie indiquent que *Daniel Finster* reçoit 2 360 livres pour « ouvrage de l'église⁵³¹ ». La fabrique débourse aussi 270 livres et 15 sols, pour du mordant, des livrets d'or et de la peinture, 242 livres « pour du bois de sciage », ainsi que 60 livres pour des planches⁵³². On imagine alors que les pièces de bois brut serviront probablement à restaurer la voûte endommagée des chapelles, qui sera par la suite recouverte de lambris, puis décorée d'ornements sculptés qu'on revêtira finalement de dorure. À cet effet, notons que durant l'assemblée particulière des marguilliers datée du 26 mai 1816, dont nous avons discuté précédemment, il était question non seulement de la réalisation par Louis Daniel Finsterer d'éléments composant le retable du sanctuaire, mais aussi de la réfection, ainsi que de la peinture des voûtes des deux chapelles latérales :

⁵²⁸ Lucienne Fortin, *Napierville au fil des ans : Essais d'histoire, et répertoire des baptêmes, mariages et sépultures, 1823-1983*, Iberville, Imprimerie Champagnat, 1985, p.270.

⁵²⁹ *Ibid.*

⁵³⁰ Selon les documents, on retrouve aussi les orthographes : *Nolet*, *Naulet* et *Naulette*.

⁵³¹ Tableau-Livre de comptes I, « 1816 - Daniel Finster – ouvrage de l'église – 2360 livres » (ligne 659).

⁵³² *Ibid.*, « 1816 – pour du mordant – 59 livres » (lignes 655); « 1816- pour des livrets d'or – 117 livres et 15 sols » (ligne 656) ; « 1816- pour du bois de sciage- 242 livres » (ligne 657); « 1816- pour de la peinture – 94 livres » (ligne 658) ; « 1816- pour des planches – 60 livres » (ligne 662).

L'an mil huit cent seize le vingt six mai, les marguillier [s] anciens et nouveaux convoqués en assemblée en vertu de l'annonce par nous faite au prône de ~~ladite~~ messe paroissiale ont convenu avec

Suivra son

Daniel Finster le sculpteur que le d^t Daniel Finster ~~ne sera~~
premier marché & ce pce qu'il ne defera pas
~~plus tenu a son premier marché pour~~ la voûte des deux chapelles
Mais qu'il les réparera et les peintera; à ~~condition~~ le dt
Daniel Finster convient de rabattre cinquante livres cours
Anciens de dessus son marché

J Odelin ptr

sa	sa	
Jacque × Hebert	Alexandre × Campbell	
marque	marque	
sa	sa	
Benouy × Comeau	Daniel × Finstere	
marque	marque	
sa	sa	sa
Etienne × Boudreau	Joseph × Mailloux	Pierre ×
Marcoux	marque	marque
sa		
Jean Bte × No... et ⁵³³		
marque		

De cette façon, on constate que Louis Daniel Finsterer semble en quelque sorte parachever à la fois l'ornementation du retable du sanctuaire, ainsi que celle des chapelles latérales dédiées du côté de l'Évangile à saint René, puis du côté de l'Épître

⁵³³ *Ibid.*, « 26 mai 1816- Assemblée particulière des marguilliers concernant le marché de Daniel Finsterer : voûte » (ligne 632).

à la Vierge Marie⁵³⁴. En outre, durant cette même année, soit le 15 février 1816, le curé de L'Acadie, René-Pascal Lanctôt s'entretient de « ses infirmités » auprès de son évêque Mgr Plessis, en précisant aussi dans sa lettre, que si la mort survient il aura « [...] peine à quitter mon [son] église qui commence à être un peu belle et l'endroit qui me [lui] coûte cher⁵³⁵ ». Signe que les travaux avancent à Blairfindie et que l'embellissement du lieu semble se concrétiser de jour en jour.

En 1817, on débourse 102 livres pour d'autres bois de sciage, ainsi que 108 livres « pour préparer et faire les échaffaudages⁵³⁶ ». Les livres de comptes mentionnent alors que *Fisterer* reçoit 3 040 livres « sur les ouvrages de l'église », ainsi que 1 500 livres « à l'entreprise de la voûte⁵³⁷ ». Il semble bien qu'il s'agisse ici de Louis Daniel Finsterer, son père n'étant habituellement pas désigné au sein des archives paroissiales, selon cette graphie, comme nous l'avons exposé précédemment. En outre, dès le 24 février 1817, le jeune sculpteur émet chez le notaire Pierre Lanctôt une quittance à l'endroit de la fabrique de Blairfindie⁵³⁸. Ensuite, le 15 mai 1817, Louis Daniel Finsterer se rend à nouveau chez le notaire Lanctôt, afin d'établir un contrat intitulé « Entreprise & marché envers la fabrique Blairfindie⁵³⁹ ». Ce document concerne, comme le mentionnait d'ailleurs John R. Porter en 1975⁵⁴⁰, l'ornementation de la voûte. L'historien de l'art ajoute que la fabrique met alors à la disposition du jeune Finsterer des feuilles d'or et d'argent, de la peinture, des fers, de l'huile et du mordant⁵⁴¹, des matériaux qu'on se procure effectivement à L'Acadie

⁵³⁴ *Op.cit.*, Moreau, 1908, p.59.

⁵³⁵ ASMB, Correspondance M. René-Pascal Lanctôt à Mgr Plessis, L'Acadie 1816-02-15, 011A17.

⁵³⁶ Tableau-Livre de comptes I, « 1817- pour préparer et faire les échaffaudages- 108 livres» (ligne 682); « 1817- pour du bois de sciage – 102 livres » (ligne 684).

⁵³⁷ *Ibid.*, « 1817- Fisterer- sur les ouvrages de l'église – 3040 » (lignes 675) et « 1817-Fisterer- à l'entreprise de la voûte » (ligne 676).

⁵³⁸ ANQ-M, Greffe du notaire Pierre Lanctôt, CN 601-S233, « Quittance par Daniel Finsterer a la Fabrique de Blairfindie », le 24 février 1817 (n°1332 ou n° 1342).

⁵³⁹ ANQ-M, Greffe du notaire Pierre Lanctôt, CN 601-S233, « Entreprise par Daniel Finsterer a la Fabrique de Blairfindie », le 15 mai 1817 (n°1404).

⁵⁴⁰ *Op.cit.*, Porter, 1975, p.82.

⁵⁴¹ *Op.cit.*, Porter et Bélisle, p.252-253.

dès 1816, comme en témoignent d'ailleurs les registres paroissiaux⁵⁴². Il semble alors que pour pallier à l'absence de François Séraphin Bertrand, qui s'affaire à ce moment à l'église Saint-Joseph à Rivière-des-Prairies, Louis Daniel Finsterer choisit d'engager un second artisan pour travailler avec lui à l'embellissement de l'église de L'Acadie et vraisemblablement à celui de la voûte, soit Jean-Baptiste Nolette, avec qui il contracte un marché le 3 septembre 1817⁵⁴³. Quelques jours plus tard, soit le 6 septembre 1817, Louis Daniel Finsterer effectue une autre quittance envers la fabrique de L'Acadie⁵⁴⁴. À ce propos, ces marchés liant d'une part Louis Daniel Finsterer aux marguilliers de Blairfindie et d'autre part Finsterer à Jean-Baptiste Nolette seront mentionnés en 1999 par Joanne Chagnon⁵⁴⁵.

Au sujet de Jean-Baptiste Nolette, il faut préciser que son nom se retrouve dans les livres de comptes de la fabrique Sainte-Marguerite-de-Blairfindie dès l'année 1801, moment où il se voit remettre la somme de 48 livres pour réaliser des bancs⁵⁴⁶. Aussi, en 1802 un autre Nolette, soit Joseph, reçoit 582 livres « pour les bancs », vraisemblablement ceux destinés au jubé, car une autre mention précise qu'on octroie durant la même année 18 livres afin de « monter les bancs⁵⁴⁷ ». Il semble alors qu'il s'agisse du même Joseph Nolette, auquel l'abbé Stanislas-Albert Moreau faisait référence dans son *Histoire de L'Acadie* et qu'il décrivait comme étant l'auteur de la charpenterie, de la menuiserie et des bancs de l'église de Blairfindie⁵⁴⁸. D'ailleurs, Luc Noppen discute à son tour en 1991 de Joseph Nolette comme d'un

⁵⁴² Tableau-Livre de comptes I, « 1816- pour du mordant – 117 livres et 15 sols » (ligne 655), « 1816- pour des livrets d'or- 242 livres » (ligne 656), « 1816- pour de la peinture – 94 livres » (ligne 658).

⁵⁴³ ANQ-M, Greffe du notaire Pierre Lanctôt, CN 601-S233, « Marché entre Jean Bte Naulette & Daniel Finsterer », le 3 septembre 1817 (n°1489).

⁵⁴⁴ ANQ-M, Greffe du notaire Pierre Lanctôt, CN 601-S233, « Quittance par Daniel Finsterer à la fabrique Blairfindie », le 6 septembre 1817 (n°1492).

⁵⁴⁵ *Op.cit.*, Martin et Lavoie, 1999, p.35.

⁵⁴⁶ Tableau-Livre de comptes I, « 1801- Jean-Baptiste Nolette – 48 livres » (ligne 283).

⁵⁴⁷ *Ibid.*, « 1802- Joseph Nolette – pour les Bancs – 582 livres » (ligne 307); « 1802- Ditto pour monter les bancs – 18 livres » (ligne 308).

⁵⁴⁸ *Op.cit.*, Moreau, 1908, p.57.

charpentier-menuisier qui aurait collaboré aux travaux de l'église de L'Acadie⁵⁴⁹. En outre, Gérard Morisset attribue à ce même Joseph Nolette, en plus des travaux de charpenterie de l'église, la confection du clocher à doubles lanternes de Sainte-Marguerite, œuvre que l'artisan aurait réalisée en 1801⁵⁵⁰. Cependant, ces propos sont contestés en 1992 par Pierre Brault et Paul Racine qui désignent plutôt François Garault dit St-Onge de Saint-Ours, comme étant l'artisan responsable de l'érection de la charpente du comble de l'église de Blairfindie, ainsi que de son clocher. Ces historiens appuient d'ailleurs cette hypothèse sur un marché daté du 30 juin 1800 et qui lie le maître-charpentier Garault aux marguilliers de L'Acadie⁵⁵¹. De plus, rappelons que Brault et Racine mettront aussi en lumière un marché daté de 1800 et liant les maîtres-menuisiers Michel Neveu et Jean-Baptiste Menard de Montréal à la fabrique de Blairfindie, un contrat qui concernait alors des travaux de menuiserie dans l'église de L'Acadie. De cette façon, on constate que l'abbé Moreau semble avoir quelque peu extrapolé la quantité et surtout la nature des ouvrages réalisés à Blairfindie par Joseph Nolette et que les hypothèses de l'ecclésiastique seront cependant récupérées par la suite par plusieurs historiens. En outre, toujours selon Brault et Racine, Gérard Morisset aurait probablement confondu Joseph Nolette avec Jean-Baptiste Nolette, celui qu'engage Louis Daniel Finsterer en 1817. Notons d'ailleurs que l'origine de cette confusion apparaît vraisemblablement être les données proposées en 1908 par l'abbé Moreau concernant les réalisations de Joseph Nolette. On constate, par la suite, que les livres de comptes stipulent qu'en 1816, il est octroyé à Jean-Baptiste Nolette la somme de 17 livres, sans autre précision⁵⁵² et qu'en 1823 un certain *Nolette* reçoit 1 900 livres pour « ouvrage de la voûte⁵⁵³ ». Pierre Brault et Paul Racine proposent d'ailleurs, sans étayer leur proposition, que le

⁵⁴⁹ *Op.cit.*, Martin et Lavoie, 1991, p.305.

⁵⁵⁰ *Op.cit.*, IOA – L'Acadie – Église – Saint-Jean, p.27.

⁵⁵¹ *Op.cit.*, Brault et Racine, 1992, p.12.

⁵⁵² Tableau-Livre de comptes I, « 1816- Jean-Baptiste Nolette- 17 livres » (ligne 660).

⁵⁵³ *Ibid.*, « 1823- à Nolette – ouvrage de la voûte- 1900 livres » (ligne 774).

Nolette de 1823 serait Joseph plutôt que Jean-Baptiste⁵⁵⁴. Toutefois, selon nos observations, Jean-Baptiste Nolette ayant entre autres déjà établi un contrat avec Louis Daniel Finsterer, puis en étant impliqué dans les ouvrages du second presbytère, semble, durant cette période, davantage concerné par les travaux entourant la fabrique de Blairfindie, ce qui autorise à supposer qu'il s'agit plutôt d'une mention le concernant. D'ailleurs, dans le détail du procès-verbal de l'assemblée du 26 mai 1816 cité précédemment, on remarque la mention du nom d'un certain Jean-Baptiste, qui aurait alors paraphé le registre paroissial de sa marque ordinaire. Son nom de famille étant cependant en partie illisible, il est toutefois possible de décrypter les lettres *No**et*, qui rappellent *Nolet*. Qui plus est, Jean-Baptiste Nolette sera par ailleurs responsable de la construction du second presbytère de L'Acadie dès 1821⁵⁵⁵. À cet effet, Nicole Martin-Vérenka cite des extraits du devis des travaux de maçonnerie, de charpenterie et de menuiserie du deuxième presbytère de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie⁵⁵⁶. Selon ces informations, il s'agit d'une entente passée chez le notaire Louis Decoigne le 17 décembre 1821 entre l'entrepreneur Jean-Baptiste Naulet et les syndics du presbytère⁵⁵⁷. Trois quittances sont d'ailleurs émises entre 1822 et 1823 par Jean-Baptiste Nolette en relation avec ce projet, une première le 9 mai 1822 à l'endroit des syndics du presbytère, une seconde le 11 décembre 1822 envers le curé Jean-Baptiste Paquin, puis une dernière le 28 février 1823 auprès de Joseph Dupuis, marguillier⁵⁵⁸. Du reste, d'après nos informations, Joseph Nolette serait le frère de Jean-Baptiste Nolette, étant tous deux les fils de Joseph Marie Nolet et de Josephe Trudel. Joseph l'aîné fut baptisé à Québec le 20 janvier 1774⁵⁵⁹ et son

⁵⁵⁴ *Op.cit.*, Brault et Racine, 1992, p.12.

⁵⁵⁵ *Ibid.*, p.36.

⁵⁵⁶ *Op.cit.*, Vérenka, 2006, p.262-263.

⁵⁵⁷ *Ibid.*, p.262.

⁵⁵⁸ ANQ-M, notaire Louis Decoigne, (CN-604-S14), « Naulet Jⁿ B^{te}, Quittance aux syndics du Presîterre », le 9 may 1822, n^o 3797 ; « Naulet JeanB^{te}, Quittance à Messire JeanB^{te} Paquin », le 11 décembre 1822, n^o3983 ; « Jean Bte Naulet, quittance à Joseph Dupuis & autres », le 28 février 1823, n^o4045.

⁵⁵⁹ PRDH, Baptême de Joseph Nolet, Famille n^o86685.

cadet est quant à lui né le 17 avril 1779 à St-Charles (Bellechasse)⁵⁶⁰. Le 23 octobre 1797, Joseph Nolette se marie à Marie-Louise Brouillet à L'Acadie⁵⁶¹ et semble avoir demeuré à Blairfindie au moins jusqu'en 1831, moment où il est identifié comme journalier de ce district au sein du recensement⁵⁶². Pour sa part, Jean-Baptiste Nolette s'unit en 1812 à Julie Jourdan dans la paroisse de Saint-Jean-François-Régis (Saint-Philippe). Le 20 juin 1816, le notaire Pierre Lanctôt effectue à Sainte-Marguerite-de-Blairfindie l'inventaire après décès de l'épouse de Jean-Baptiste Nolette, nous confirmant de cette façon son établissement aux alentours de Blairfindie au moins à cette date⁵⁶³. Enfin, Pierre Brault et Paul Racine préciseront que le maître-menuisier Jean-Baptiste Nolette est selon eux, au 8 avril 1821, résident de la paroisse de L'Acadie, sans toutefois étayer cette proposition⁵⁶⁴.

4.1.6 L'ornementation de la voûte : rendre visible l'invisible.

En 1818, Louis Daniel Finsterer établit à nouveau un contrat avec la fabrique de Blairfindie⁵⁶⁵. Quelque temps après, comme nous l'avons auparavant mentionné, on remarque le retour de François Séraphin Bertrand, qui enregistre le 23 juin 1818 avec Louis Daniel Finsterer un second marché. La même journée, le fils Finsterer émet une quittance envers la fabrique de Blairfindie⁵⁶⁶. Toujours en 1818, Louis Daniel Finsterer reçoit l'importante somme de 2 660 livres « pour les ouvrages de

⁵⁶⁰ *Ibid.*, Baptême de Jean-Baptiste Nolet, Famille n° 86685.

⁵⁶¹ *Op.cit.*, Jetté, p.114.

⁵⁶² ANC-O, « Déclarations de recensement du Bas-Canada et Canada-Est : 1831 », MG 31 C1, C-721, vol.13, item 48525, p.767.

⁵⁶³ ANQ-M, Notaire Pierre Lanctôt, Inventaire de Jean-Baptiste Naulette veuf de Julie Jourdan, le 20 juin 1816 (n°1202).

⁵⁶⁴ *Op.cit.*, Brault et Racine, 1992, p.37.

⁵⁶⁵ ANQ-M, Greffe du notaire Pierre Lanctôt, CN 601-S233, « Daniel Finsterer et la fabrique Blairfindie marché », 1818 [La date demeure incertaine. Cependant, les livres de comptes stipulent qu'en 1818 on débourse 15 livres pour un marché chez le notaire.] (n°1616).

⁵⁶⁶ ANQ-M, Greffe du notaire Pierre Lanctôt, CN 601-S233, « Quittance par Daniel Finsterer à la fabrique Blairfindie », le 23 juin 1818 (n°1752).

l'église⁵⁶⁷ ». Rappelons que selon John R. Porter, le jeune artisan poursuit alors les travaux de dorure de la voûte, d'importants ouvrages qu'il aurait débuté l'année précédente et qui justifieraient à eux seuls l'engagement de François Séraphin Bertrand. Au même moment, la fabrique se procure du bois de sciage au coût de 551 livres⁵⁶⁸. Par la suite, une série d'achats tend à démontrer qu'après la restauration de la voûte et parallèlement aux ouvrages de dorure qui sont en cours à Blairfindie, on réalise de nouveaux ornements sculptés pour la voûte de l'église de L'Acadie. En 1817, la fabrique de L'Acadie se procure du bois de noyer au coût de 80 livres, une essence habituellement réservée aux ouvrages de sculpture⁵⁶⁹. Ainsi, durant l'année 1818 un premier paiement de 66 livres est effectué « pour du bois blanc pour les arcs de la voûte », qui sera suivi d'un déboursé de 113 livres et 13 sols « pour divers morceaux de bois blancs pour les arcs et autres pièces de sculptures⁵⁷⁰ ». On imagine alors que ces matériaux ont servi à la réalisation des pièces de bois cintrées et ouvragées qui parcourent, à la manière de nervures, à la fois la surface de la voûte du chœur et celle de la nef, ainsi qu'à une partie de l'ornementation composée de sculptures en applique parées de dorure, qui a orné durant plusieurs décennies l'ensemble du plafond cintré de l'église. Ces *arques* sculptées, qui sont encore visibles aujourd'hui, trouvent leur source dans la partie centrale de la voûte et plus précisément dans deux médaillons peints illustrant des épisodes de la vie du Christ. Ces peintures circulaires, qui sont au nombre de cinq, s'intègrent de façon plutôt harmonieuse au décor sculpté des Finsterer, donnant même l'impression d'avoir été pensées en fonction des ornements en saillie qui en enserrant certaines. Précisons toutefois que ces œuvres, qui étaient auparavant accompagnées d'un décor en trompe-l'œil composé entre autres de rinceaux, d'entrelacs, de pilastres rappelant ceux du

⁵⁶⁷ Tableau-Livre de comptes I, « 1818- Daniel Fisterer- pour les ouvrages de l'église – 2660 livres » (ligne 688).

⁵⁶⁸ *Ibid.*, « 1818- pour du bois de sciage pour l'église – 551 livres » (ligne 689).

⁵⁶⁹ *Ibid.*, « 1817- pour du bois de noyer – 80 livres » (ligne 673).

⁵⁷⁰ *Ibid.*, « 1818 – pour du bois blanc pour les arcs de la voûte – 66 livres » (ligne 693); « pour divers morceaux de bois blanc pour les arcs et autres pièces de sculptures – 113 livres et 13 sols » (ligne 695).

chœur, ainsi que de petits tableaux circulaires, sont attribués à Joseph-Thomas Rousseau (1852-1896). Ce peintre viendra donc en 1890, comme nous l'avons précédemment indiqué, tapisser l'entièreté de la voûte ainsi que les murs de la nef d'une ornementation factice; il en ponctuera le pourtour jusqu'aux limites du chœur de médaillons peints représentant, selon les informations de Pierre Brault et Paul Racine, des paysages de la Palestine⁵⁷¹. Les historiens précisent alors que les travaux entrepris par Rousseau à la fin du XIX^e siècle⁵⁷² amputeront le décor de Blairfindie de plusieurs des ornements sculptés de la voûte, ainsi que des encadrements des différents tableaux de la nef, des œuvres attribuées pour leur part au peintre Yves Tessier (1800-1847). Toujours d'après Pierre Brault et Paul Racine, ces toiles, qui représentent les quatre docteurs de l'Église latine, pour lesquelles Tessier se voit remettre 1 920 livres par la fabrique de L'Acadie en 1826⁵⁷³, seront durant les travaux réalisés par Joseph-Thomas Rousseau directement marouflées sur la muraille de la nef⁵⁷⁴. Brault et Racine précisent finalement que plusieurs motifs sculptés extraits de la voûte, ainsi que les encadrements des quatre tableaux d'Yves Tessier seront, durant les années 1920, récupérés par Adine Bourassa. En outre, la fille de Napoléon Bourassa (1827-1916) et d'Azélie Papineau aurait, toujours selon les données proposées par Pierre Brault et Paul Racine, offert ces différents éléments, hormis les quatre cadres qui demeurent à ce jour introuvables, au musée de l'église Notre-Dame de Montréal, endroit où ils se trouvent toujours au moment de l'écriture de leur ouvrage en 1992. À ce sujet, nous avons retracé des motifs sculptés attribués à Jean Georges Finsterer et datés de 1820, appartenant aux Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal⁵⁷⁵. Ces œuvres, dont un exemplaire est visible sur une photographie datée de 2009, sont parfaitement identiques aux petites rosaces appliquées sur des croix, qui

⁵⁷¹ *Op.cit.*, Brault et Racine, 1992, p.29.

⁵⁷² Pierre Brault en 1977 précisait toutefois que les archives paroissiales stipulent en 1890 un paiement de

7 422\$ aux entrepreneurs et artistes-peintres Rousseau et Decelles.

⁵⁷³ Tableau-Livre de comptes II, « 1826- les quatre tableaux – 1920 livres » (ligne 44).

⁵⁷⁴ *Op.cit.*, Brault et Racine, 1992, p.29.

⁵⁷⁵ Appendice A., Figure A.41.

ornent toujours les voûtes de la nef et du sanctuaire de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. Dans un article intitulé « Le Musée de Notre-Dame à Montréal », Olivier Maurault discute en outre de cinq rosaces réalisées vers 1820 par Finsterer, sculptures provenant de l'église de L'Acadie et faisant désormais partie du trésor de Notre-Dame⁵⁷⁶. Notons cependant que l'attribution de ces œuvres à Jean Georges Finsterer par les prêtres sulpiciens et qui plus est de la précision de leur datation, soulèvent selon nous quelques questions. D'une part, il s'agit d'une période de temps où Finsterer père semble beaucoup moins actif dans le chantier de Blairfindie, n'ayant officiellement réalisé dans l'ensemble décoratif qu'un couronnement en 1819, après une absence d'une décennie au sein des archives paroissiales. De cette façon, il pourrait tout aussi bien s'agir d'ornements sculptés par Louis Daniel Finsterer. D'autre part, selon l'hypothèse que nous avons déjà présentée, il apparaît que les Finsterer travaillent à cette époque conjointement à l'embellissement du décor de Blairfindie, le père comme architecte et le fils comme sculpteur. Ainsi, ces œuvres semblent davantage être le fruit de leur collaboration, plutôt que la réalisation d'un seul de ces artisans. Par ailleurs, ces éléments constituent selon nous autant de fragments du travail des Finsterer qui pourraient nous aider à reconstituer ce décor disparu, une idée mue par le désir de rendre à nouveau visible l'invisible. Ajoutons finalement que Gérard Morisset critiquera ouvertement la revitalisation du décor de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie effectuée par Joseph-Thomas Rousseau en 1890, en parlant notamment des méfaits des restaurateurs et de leurs prétentions esthétiques⁵⁷⁷. Le décor de Blairfindie sera d'ailleurs dépouillé d'une bonne partie de cette ornementation lors des travaux initiés en 1955 par Morisset et son équipe de l'Inventaire des œuvres d'art de la province. Ainsi, on fera disparaître les motifs en trompe-l'œil du plafond cintré de Sainte-Marguerite qui envahissaient l'espace jusqu'aux écoinçons, ainsi que les tableaux circulaires de petite dimension peints

⁵⁷⁶ Olivier Maurault, « Le Musée de Notre-Dame de Montréal », *Les Cahiers des Dix*, vol. 14, Montréal, 1949, p.160.

⁵⁷⁷ *Op.cit.*, Morisset, 1949, p.26.

directement sur le lambris de la voûte, des œuvres qui se trouvent désormais littéralement sous les strates du décor, car recouvertes de plusieurs couches de peinture. On choisira toutefois de conserver les cinq grands médaillons attribués à Joseph-Thomas Rousseau, ainsi que le tableau actuel du maître-autel représentant la sainte titulaire, qui est quant à lui signé par Rousseau et daté de 1890. De cette façon, en épurant le décor de l'église de L'Acadie qu'on croit travesti par le temps et les hommes, on prétend en dégager l'essence qui aurait été alors noyée dans une ornementation exubérante et ainsi mettre en valeur l'aspect original de cet ensemble. Cependant, la restauration de 1955 en gommant ainsi une épaisseur du décor de Blairfindie, a rendu selon nous à son tour invisible une partie de l'histoire de l'église de L'Acadie.

En 1818, rappelons que 1 000 livres sont aussi versées « pour les anges du retable⁵⁷⁸ ». Le 15 juillet 1842, l'évêque de Montréal, Mgr Ignace Bourget exigera, lors de sa visite pastorale à Blairfindie, que « [...] les deux statues d'Anges qui sont au haut du Retable du Chœur soient remplacées par deux urnes en sculpture⁵⁷⁹ ». Une ordonnance impérative qui ne sera toutefois pas exécutée. De cette façon, on remarque encore une fois l'ascendance, l'influence potentielle que ces visites épiscopales peuvent avoir sur le devenir de l'ensemble sculpté de Blairfindie. Toujours en 1818, on débourse aussi trois livres et une sol « pour des vices pour les statu⁵⁸⁰ », sans qu'il ne soit possible de déterminer avec exactitude de quelles statues il est question. Néanmoins, lors de sa visite pastorale à Sainte-Marguerite le 8 juin 1829, Jean-Jacques Lartigue, évêque de Telmesse, ordonne que les statues de la Résurrection de Jésus-Christ et celles de saint Pierre et saint Paul qui étaient alors disposées dans « le retable du tabernacle » en soient retirées et qu'elles « n'y

⁵⁷⁸ Tableau-Livre de comptes I, « 1818- pour les anges du retable – 1000 livres » (ligne 696).

⁵⁷⁹ *Ibid.*, « « 15 juillet 1842- Visite pastorale – Ordonnance Mgr Ignace Bourget » (ligne 372).

⁵⁸⁰ *Ibid.*, « 1818- pour des vices pour les statu – 3 livres 1 sol » (ligne 692).

paraissent plus », sans qu'aucune explication ne soit alors fournie⁵⁸¹. Notons que cette fois, l'ordonnance épiscopale sera entendue et exécutée. De cette façon, les rondes-bosses du tabernacle, qui pourraient vraisemblablement avoir été exécutées vers 1818 par l'un des Finsterer au moment où l'on semble toujours s'affairer au projet du retable du maître-autel, seront remplacées par des statues représentant un ange guidant un enfant. Par la suite, on remarque que 1 290 livres sont octroyées en 1818 « pour les peintures de la voûte », sans autre précision⁵⁸². Pouvons-nous alors envisager que Daniel Finsterer soit l'auteur de ces ouvrages? Rien n'est moins certain. Toutefois, une mention dans les livres de comptes à l'année 1836, qui n'a à notre connaissance jamais été relevée, annonce qu'un paiement de 60 livres est « Payé à D Finsterer pour le tableau de Ste Marguerite⁵⁸³ ». Cependant, peu d'informations concernant cette œuvre, qui ne se trouve d'ailleurs plus dans le décor de Blairfindie, demeurent disponibles à ce jour. Signalons néanmoins une laconique mention dans un inventaire des biens de l'église qu'on effectue en 1863 et qui indique la présence de sept grands tableaux, dont celui de sainte Marguerite⁵⁸⁴. À cet effet, il faut préciser que la fabrique de L'Acadie se procurait en 1802 auprès du peintre Louis Dulongpré⁵⁸⁵ une œuvre qui ornait auparavant le retable du maître-autel et qui proposait, tout comme le tableau actuel et celui que semble avoir réalisé Louis Daniel Finsterer en 1836, une représentation de la figure patronymique. La mention de 1863 pourrait alors tout aussi bien faire référence à ce tableau disparu de Dulongpré, dont l'abbé Stanislas-Albert Moreau nous offre d'ailleurs une brève description dans sa monographie paroissiale de 1908 : « L'ancien tableau de la Sainte, à L'Acadie, la représentait assise et travaillant à une étoffe de différentes couleurs, pour donner aux

⁵⁸¹ Tableau-Livre de comptes II, « 8 juin 1829 – Visite pastorale – Jean-Jacques Lartigue Évêque de Telmesse » (ligne 59).

⁵⁸² Tableau-Livre de comptes I., « 1818- pour les peintures de la voûte-1290 livres » (ligne 693).

⁵⁸³ Tableau-Livre de comptes II, « 1836 – D. Finsterer – Payé à D Finsterer pour le tableau de Ste Marguerite – 60 livres » (ligne 254).

⁵⁸⁴ *Op.cit.*, Vérenka, 2006, p.249.

⁵⁸⁵ Tableau-Livre de comptes I, « 1802- Mr Dulongprés – pour le Tableau Ste Marguerite – 800 livres » (ligne 326).

paroissiens l'exemple de l'assiduité au travail⁵⁸⁶ ». Ces mots de Moreau, ainsi que l'entrée au livre de comptes, constituent les seules traces encore visibles de l'existence de cette toile, dont on ignore presque tout et surtout le moment où elle quitte le décor de l'église de L'Acadie. En revanche, le tableau central du retable du maître-autel semble toujours avoir proposé le thème de sainte Marguerite, ce qui renforce la proposition voulant que l'œuvre de 1836 que l'on pourrait attribuer au fils Finsterer puisse avoir été fixée à cet endroit afin de remplacer le Dulongpré, jusqu'à l'arrivée en 1890 du tableau actuel. Du reste, même s'il apparaît improbable que Louis Daniel Finsterer soit responsable de la réalisation de ce qui semblent être les premières peintures de la voûte exécutées en 1818, nous ne pouvons cependant pas rejeter cette hypothèse compte tenu du fait qu'il semble bel et bien avoir exécuté une œuvre picturale en 1836.

4.1.7 L'aboutissement d'une importante campagne d'ornementation

En 1819, la fabrique de L'Acadie débourse 136 livres pour du « bois pour les échafaudages de la voûte⁵⁸⁷ ». On se souvient d'ailleurs d'une première mention aux livres de comptes en 1817, concernant la fabrication et l'installation de telles charpentes temporaires. Toujours en 1819, on octroie 93 livres « pour du bois de sciage et du bois blanc⁵⁸⁸ », ainsi que 4 267 livres « pour peinture, or et mordant⁵⁸⁹ ». À ce sujet, on se souvient qu'entre 1815 et 1816, les archives paroissiales de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie stipulent d'importantes dépenses concernant l'achat de matériaux nécessaires aux ouvrages de dorure, puis qu'à la fin de l'année 1819, Louis Daniel Finsterer reçoit la somme substantielle de 3 205 livres « pour ouvrages de

⁵⁸⁶ *Op.cit.*, Moreau, 1908, p.21.

⁵⁸⁷ Tableau-Livre de comptes I, « 1819 – bois pour les échafaudages de la voûte – 136 livres » (ligne 709).

⁵⁸⁸ *Ibid.*, « 1819- pour du bois de sciage et du bois blanc – 93 livres » (ligne 721).

⁵⁸⁹ *Ibid.*, « 1819- pour peinture, or et modrant – 4267 livres » (ligne 723).

l'église⁵⁹⁰». On constate alors que l'embellissement la voûte de l'église de Blairfindie apparaît être une entreprise de longue haleine, une tâche impliquant assurément l'ornementation non seulement du plafonnement cintré des deux chapelles, mais aussi celui du chœur et de la nef, en plus de l'exécution d'une importante frise, ainsi que d'une corniche qui parcourent le pourtour de la nef et du sanctuaire, puis fort probablement la réalisation des différentes peintures de la voûte effectuées en 1818. De cette façon, on constate que les trames évènementielles concernant les ouvrages de dorure de la voûte de L'Acadie proposées d'une part par John R. Porter et Jean Bélisle, qui situent ces travaux entre les années 1817 et 1818, puis d'autre part par Pierre Brault et Paul Racine, qui suggèrent plutôt les années 1819 et 1820, semblent davantage complémentaires qu'en opposition. Précisons enfin que les chercheurs faisaient parallèlement référence aux différentes étapes qui jalonnent l'ornementation de la voûte de Blairfindie dans sa totalité, sans toutefois exposer une vision globale de ces travaux, des travaux qui semblent d'ailleurs s'être échelonnés jusqu'en 1822 environ. À cet effet, à la lecture des registres paroissiaux, on remarque que dès 1820, 2 540 livres sont remises au fils Finsterer « pour ouvrage de l'église⁵⁹¹ » et en 1821, celui qu'on nomme alors *Daniel Finsterer sculter*, reçoit 2 526 livres accompagnées de la même mention⁵⁹². Cette même année, le fils Finsterer émet plusieurs quittances à l'endroit de la fabrique de Blairfindie chez le notaire Pierre Lanctôt, une première le 27 janvier 1821, une seconde le 5 février 1821, puis une dernière le 7 août 1821⁵⁹³. Puis, en 1822, une mention indique « denier payer a finsterer pour ouvrage de l'église », au coût de 2 510 livres et sept sols⁵⁹⁴. En outre, au même moment, on

⁵⁹⁰ *Ibid.*, « 1819- Daniel Finsterer – pour ouvrage de l'église – 3205 livres » (ligne 727).

⁵⁹¹ *Ibid.*, « 1820- Daniel Finsterer – pour ouvrage de l'église – 2540 livres » (ligne 736).

⁵⁹² *Ibid.*, « 1821- Daniel Finsterer sculter – pour ouvrage de l'église- 2526 livres » (ligne 742).

⁵⁹³ ANQ-M, Greffe du notaire Pierre Lanctôt, CN 601-S233, « Quittance par Daniel Finsterer à la fabrique Blairfindie », le 27 janvier 1821 (n°2557); « Quittance par Daniel Finsterer à la fabrique Blairfindie », le 5 février 1821 (n°2557) ; « Quittance par Daniel Finsterer à la fabrique Blairfindie », le 7 août 1821 (n°2557).

⁵⁹⁴ Tableau-Livre de comptes I, « 1822- a Finsterer – denier payer a fisterer pour ouvrage de l'église- 2510 livres et 7 sols » (ligne 759).

remarque un déboursé de 126 livres pour « dernier paiement de l'or⁵⁹⁵ », une mention qui sera pourtant suivie en 1823, d'un paiement de 150 livres, toujours pour le « dernier paiement de l'or⁵⁹⁶ ». Rappelons finalement que Nolette, vraisemblablement Jean-Baptiste, recevra 1 900 livres en 1823 pour ses travaux exécutés à la voûte de l'église de L'Acadie, laissant ainsi sous-entendre qu'avec lui s'achève cette longue campagne d'ornementation.

4.1.8 L'église de Saint-Luc

De 1823 à 1832, Louis Daniel Finsterer ne figure plus aux livres de comptes de la fabrique de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. En outre, dans les greffes de notaires que nous avons consultés, les apparitions du sculpteur se font plutôt rares et ne concernent désormais plus l'émission de quittances aux marguilliers de l'église de L'Acadie. Cependant, une mention enregistrée le 16 novembre 1826 chez le notaire Laurent Archambault nous apprend que Louis Daniel Finsterer effectue une vente de *bled* à un certain Antoine Mailloux⁵⁹⁷. Une information qu'avaient d'ailleurs relevée Robert Adair et Eleanor Wardleworth en 1933⁵⁹⁸ et qui selon eux prouvait que le fils Finsterer s'adonnait, en plus de ses ouvrages de sculpteur, aux travaux de l'agriculture. À cet effet, rappelons que le recensement de 1831 identifie effectivement Louis Daniel Finsterer comme agriculteur.

Par la suite, vers 1827, il semblerait que celui qu'on nomme alors le « sculpteur sur bois de Saint-Cyprien⁵⁹⁹ » aurait travaillé au décor intérieur de l'église

⁵⁹⁵ *Ibid.*, « 1822- dernier paiement de l'or- 126 livres » (ligne 767).

⁵⁹⁶ *Ibid.*, « 1823- dernier paiement de l'or – 150 livres » (ligne 772).

⁵⁹⁷ ANQ-M, Greffe du notaire Laurent Archambault, (CN 604, S1), « Vente de bled par Daniel Finsterer à Antoine Mailloux », le 16 novembre 1826.

⁵⁹⁸ *Op.cit.*, Adair et Wardleworth, p.66.

⁵⁹⁹ Stanislas-Albert Moreau, *Histoire de Saint-Luc*, s.e., 1901, p.34.

de Saint-Luc, située dans l'une des paroisses filles de L'Acadie⁶⁰⁰. Émile Vaillancourt désignera d'ailleurs en ces termes Louis Daniel Finsterer, en indiquant dans sa *Maîtrise d'art en Canada* qu'il demeure un sculpteur résidant à Saint-Cyprien dans le district d'Iberville⁶⁰¹. Ainsi, dans *Histoire de Saint-Luc*, une autre monographie paroissiale rédigée en 1901 par l'abbé Moreau⁶⁰², on avance que Louis Daniel Finsterer aurait réalisé plusieurs éléments du mobilier liturgique de la première église de Saint-Luc, lieu qui sera d'ailleurs ouvert au culte dès 1827. L'ecclésiastique précise alors que le fils Finsterer serait l'artisan responsable du tombeau du maître-autel, qu'il fera d'après les plans de celui de Notre-Dame de Montréal, du tabernacle, qu'il exécutera à la manière de celui de Sainte-Marie-de-Monnoir (Marieville), ainsi que de six chandeliers et du crucifix du grand autel, qui seront quant à eux copiés sur ceux de l'église de Blairfindie⁶⁰³. Enfin, toujours selon les écrits de Moreau, 3 320 livres de 20 sous seront déboursées par la fabrique de Saint-Luc pour l'ensemble de ces ouvrages, un montant qui se rapproche de beaucoup de celui demandé par Jean Georges Finsterer pour l'exécution d'éléments similaires pour la fabrique de Blairfindie au début du siècle⁶⁰⁴. Toutefois, dans la nuit du 3 au 4 juillet 1875, un incendie décime l'église de Saint-Luc et détruit également la totalité des œuvres attribuées à Louis Daniel Finsterer. De cette façon, le récit de Stanislas-Albert Moreau devient pratiquement l'unique témoin de l'existence des éléments du décor exécutés par Louis Daniel Finsterer pour ce lieu, les cahiers de reddition des comptes de la fabrique qui couvrent les années 1820 à 1851 ayant en outre disparus⁶⁰⁵.

⁶⁰⁰ Il s'agit d'une expression utilisée par l'abbé Stanislas-Albert Moreau dans sa monographie de 1908, lorsque l'ecclésiastique discute du morcellement du territoire de L'Acadie en différentes localités qui obtiendront tour à tour leur propre église. Ainsi, en accueillant dès octobre 1801 un premier curé résident, Saint-Luc devient donc la « fille aînée » de L'Acadie. À ce sujet, voir Moreau, 1908, p.39.

⁶⁰¹ *Op.cit.*, Vaillancourt, p.72.

⁶⁰² *Op.cit.*, Moreau, 1901.

⁶⁰³ *Ibid.*, p.34.

⁶⁰⁴ *Ibid.*

⁶⁰⁵ *Ibid.*, p.25.

Dans un article consacré au sculpteur Nicolas Manny (1812-1883) qui sera publié dans le journal *La Patrie* en 1952⁶⁰⁶, Gérard Morisset fait à son tour référence à la « décoration en bois sculpté » qu'entreprend Louis Daniel Finsterer, celui qu'il nomme le *sculpteur de L'Acadie*, pour l'église de Saint-Luc en 1827. Dans ce papier, Morisset désigne Louis Daniel Finsterer comme le maître présumé de Nicolas Manny, un artisan sculpteur natif de Saint-Luc. Manny aurait résidé à Saint-Luc jusqu'en 1865⁶⁰⁷, moment où il choisit de s'établir dans la localité de Beauharnois, endroit où il réside jusqu'à sa mort, le 9 décembre 1883. Ainsi, d'après Morisset, Manny est présent lors de la construction de la première église de Saint-Luc en 1824 et surtout durant les travaux entrepris par Louis Daniel Finsterer en 1827, un épisode qui apparaît selon Gérard Morisset comme celui « [...] qui détermine la vocation de notre sculpteur [Manny]⁶⁰⁸ ». L'historien de l'art y va ensuite de différentes suppositions, suggérant d'abord que Nicolas Manny aurait travaillé sous la direction de Louis Daniel Finsterer à la sculpture de l'église de Saint-Luc, puis en proposant que la simple vue des magnifiques ornements du maître-sculpteur ait su éveiller en Manny une fascination pour l'art dès cette époque. Morisset poursuit ainsi :

J'imagine que le jeune homme [Manny] ouvre grands les yeux à chaque office dominical; que parvenu à la maison paternelle, il essaie d'imiter les formes et les reliefs qu'il a observés à l'église; que parfois il fait voir ses essais à Finsterer et met à profit les conseils du maître. Mais ce ne sont là qu'hypothèses⁶⁰⁹.

⁶⁰⁶ *Op.cit.*, Morisset, 1952, p.28-29.

⁶⁰⁷ À ce sujet, l'historien Réal Fortin mentionne que Manny résidait en 1857 à Saint-Jean, rue Laurier et qu'il pratiquait alors la gravure. Dans Lynda Dupuis *et al.*, *Des Mille Roches à Saint-Jean-sur-Richelieu : 1609-2001, anecdotes & chroniques des gens d'ici*, Saint-Jean-sur-Richelieu, Éditions Le Canada Français, 2001, p.36.

⁶⁰⁸ *Op.cit.*, Morisset, 1952, p.28.

⁶⁰⁹ *Op.cit.*, Morisset, 1952, p.29.

Une assertion qui ouvre en quelque sorte la possibilité que les travaux exécutés par Louis Daniel Finsterer dans l'église de Saint-Luc soient probablement d'assez grande envergure pour nécessiter l'aide d'un jeune apprenti. À cet effet, l'abbé Stanislas-Albert Moreau discute dans sa monographie paroissiale de 1901, traitant de la paroisse de Saint-Luc, de l'intérieur de l'église de cette localité en ces termes :

C'était une assez jolie église de campagne, sans colonnes, mais avec des transepts formant une croix latine, une abside et beaucoup de sculpture à l'autel, aux stalles, à la chaire accolée au mur du côté de l'évangile, et à la voûte⁶¹⁰.

De cette façon, l'ecclésiastique, en pointant la présence d'une sculpture abondante notamment à la voûte de l'église de Saint-Luc, nous laisse supposer que le fils Finsterer, qui a longuement travaillé à l'ornementation de celle de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, puisse en être l'auteur. Par ailleurs, nos recherches nous ont amenées à retracer le baptême de celle qui semble être, à notre connaissance, la cadette de la famille de Louis Daniel Finsterer, soit Judith Finsterer. Étonnamment, la célébration de ce baptême se fera dans l'église de Saint-Luc, le 18 novembre 1836⁶¹¹. Ce pourrait-il alors que Louis Daniel Finsterer choisit de s'établir dans la localité de Saint-Luc afin de procéder à l'ornementation sculptée de l'église? Une proposition qui pourrait expliquer pourquoi il choisit de faire baptiser sa fille en ces lieux. Cependant, rappelons qu'entre 1824 et 1835 les différentes cérémonies religieuses célébrées par la famille de Louis Daniel Finsterer le seront à Saint-Cyprien-de-Napierville et que la campagne de décoration de l'église de Saint-Luc semble quant à elle débiter vers 1827. Aussi, l'année suivant le baptême de Judith Finsterer, on

⁶¹⁰ *Op.cit.*, Moreau, 1901, p.34.

⁶¹¹ Répertoire des baptêmes de St-Luc, Les Éditions C.G.L. (Club de généalogie de Longueuil), Saint-Luc, Comté 1801-1967. Tome I, Répertoire des mariages, baptêmes et sépultures. Publication N° L-225.

remarque que Louis Daniel Finsterer assiste, le 26 septembre 1837, comme témoin au mariage de François Gamache et d'Osythe Martin, qui sera célébré à Saint-Cyprien-de-Napierville⁶¹². Laissant de cette façon sous-entendre que le maître-sculpteur semble toujours résider dans cette paroisse. En outre, le recensement effectué dans la paroisse de Saint-Bernard-de-Lacolle durant l'année 1852 indique que Judith Finsterer est native de la paroisse de Saint-Cyprien-de-Napierville⁶¹³. De cette façon, il semblerait que le choix de faire baptiser Judith Finsterer à Saint-Luc ne serait pas à priori relié à l'établissement de sa famille dans cette paroisse durant l'exécution de l'ensemble sculpté de l'église du village.

Gérard Morisset discute ensuite de la réalisation en 1845 par Nicolas Manny d'un tabernacle pour l'église de Saint-Luc. Cependant, nous croyons qu'il fait erreur. D'une part, le premier tabernacle a plutôt été réalisé, comme nous l'indique d'ailleurs l'abbé Moreau, par Louis Daniel Finsterer, probablement vers 1827. Puis d'autre part, Morisset, qui cite de toute évidence la monographie paroissiale de Moreau, manque de souligner que l'ecclésiastique fait plutôt référence à un maître-autel réalisé par Nicolas Manny, qu'il qualifie à la fois de cultivateur, ainsi que de *sculpteur émérite et fils de Saint-Luc*, pour la seconde église de Saint-Luc, soit celle qui sera édiflée en 1877 et qui demeure toujours visible en 1901 moment où l'abbé rédige son ouvrage. En outre, toujours selon Moreau, cette œuvre dédiée au saint patron de la paroisse sera offerte en *ex-voto* par l'artisan⁶¹⁴. Quelques années après la mort de Louis Daniel Finsterer, Nicolas Manny sera impliqué en 1852 dans le parachèvement de la décoration de l'église de Saint-Jacques-le-Mineur. Le sculpteur réalise alors pour cette fabrique voisine de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie trois autels, la garniture de

⁶¹² Gabriel Drouin, *Comp. Drouin Collection. Montréal, Québec, Canada : Institut Généalogique Drouin. Acte de mariage de François Gamache & Osythe Martin, Paroisse de Saint-Cyprien-de-Napierville, Napierville, Bas-Canada, 1837.*

⁶¹³ ANC-O, « Déclarations de recensement, Canada-Est, Canada-Ouest, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse : 1851-1852 », RG 31, C-1121, district d'Huntingdon (comté), Saint-Bernard-de-Lacolle, p.71.

⁶¹⁴ *Op.cit.*, Moreau, 1901, p.37.

chandeliers argentés, les trônes, des stalles, la chaire, le banc d'œuvre, le chandelier pascal, les chapiteaux, des colonnes, puis finalement la dorure des sculptures⁶¹⁵. Ajoutons par ailleurs que l'église de Saint-Jacques-le-Mineur sera, tout comme celle de L'Acadie, visitée par le peintre Joseph-Thomas Rousseau, qui viendra en 1889 réaliser des tableaux, des emblèmes, ainsi que des inscriptions, en plus d'exécuter des travaux de dorure, pour la somme de 3 500 livres⁶¹⁶. Une particularité mettant de cette façon en exergue une certaine influence reliant les décors d'églises de la région de la Haute-Montérégie. Toujours concernant Nicolas Manny, on peut finalement supposer que, comme chez François Séraphin Bertrand, l'enseignement de Louis Daniel Finsterer constitue un des fragments formant ses ascendances artisanales. D'ailleurs, l'influence des Finsterer transparaît dans l'œuvre de Manny et particulièrement lorsqu'il est question de l'exécution de travaux de dorure. À ce propos, John R. Porter et Jean Bélisle diront de Nicolas Manny qu'il demeure, tout comme Louis Daniel Finsterer d'ailleurs, l'un des principaux doreurs laïques du Québec⁶¹⁷. Une expertise qui, nous le croyons, lui aurait vraisemblablement été transmise par l'entremise du fils Finsterer. Rappelons enfin que selon notre hypothèse exposée précédemment, ce savoir-faire en matière de dorure serait un legs de connaissances hérité de Jean Georges Finsterer, legs qu'il aurait lui-même acquis au contact du soldat brunswicker Louis Augustin Wolf, ou du moins d'une formation obtenue dans sa Bavière natale. Ainsi, on constate que de nombreuses ramifications se développent autour des Finsterer et que l'influence de leurs *ascendances artisanales* demeure palpable chez divers artisans.

⁶¹⁵ Le Comité d'histoire du 150^e, *Saint-Jacques-le-Mineur 1834-1984*, Les Albums Souvenirs Québécois, Sherbrooke, 1983, p.23.

⁶¹⁶ *Ibid.*

⁶¹⁷ *Op.cit.*, Porter et Bélisle, p.252.

4.1.9 L'église de l'Hôpital général de Montréal

À la suite ou parallèlement à l'exécution de l'ensemble sculpté de l'église de Saint-Luc, Louis Daniel Finsterer aurait réalisé divers éléments pour l'Hôpital général de Montréal. David Karel stipule dans son dictionnaire biographique que l'un des Finsterer, sans doute Louis Daniel, sculpte en 1830 pour l'Hôpital général de Montréal un cadre de grande dimension pour accueillir le tableau du peintre français Bazin⁶¹⁸. À la lumière de documents d'archives conservés à l'Hôpital général de Montréal et colligés par Gérard Morisset, on remarque que Finsterer aurait en 1830 exécuté bien plus qu'un encadrement pour ce lieu de culte. Ainsi, on constate d'une part que David Karel néglige de spécifier qu'on remet à Finsterer 300 livres « de plus » pour réaliser « le cadre du grand tableau⁶¹⁹ » et d'autre part qu'on lui remet une seconde somme pour exécuter « d'autres objets sculptés d'augmentation 21 656⁶²⁰ ». Toutefois, compte tenu de l'importance du montant accolé à cette dernière note tirée de l'Inventaire des œuvres d'art, il serait selon nous préférable de vérifier l'exactitude du contenu de ces transcriptions en revenant à la source. Néanmoins, tout porte à croire que Finsterer aurait à ce moment exécuté plusieurs œuvres pour l'Hôpital général de Montréal, hormis l'encadrement mentionné par Karel. On remarque d'ailleurs que quantité d'objets sculptés réalisés aux environs de 1830 pour ce même lieu sont attribués par Gérard Morisset à divers sculpteurs de la région montréalaise, sans que le nom de Louis Daniel Finsterer soit mentionné⁶²¹.

⁶¹⁸ *Op.cit.*, Karel, p.300.

⁶¹⁹ ANQ-Q, IOA, (E6, S8, SS1, SSS629), Montréal- île de Montréal – Hôpital général, Archives 1705-1857.

⁶²⁰ *Ibid.* Une note faisant référence à un paiement de 21 656 livres.

⁶²¹ *Ibid.*

4.2.0 Des retours sporadiques vers Blairfindie

Plus d'une décennie après la dernière mention du nom de Louis Daniel Finsterer aux registres paroissiaux de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, l'artisan sculpteur fait un retour au sein des registres paroissiaux de L'Acadie entre 1833 et 1840. En 1833 Louis Daniel Finsterer reçoit 201 livres et quatre sols « [...] pour réparation des corniches et autres dans l'Eglise⁶²² ». Ces corniches sont probablement celles qui sillonnent à la fois le pourtour de la nef, des chapelles latérales et du sanctuaire, des œuvres que l'un ou l'autre des Finsterer a vraisemblablement réalisées. D'ailleurs, rappelons à ce sujet que Robert Adair, Eleanor Wardleworth, Luc Noppen, John R. Porter ainsi que Jean Bélisle attribuent uniquement à Louis Daniel Finsterer la réalisation de cet élément du décor, contrairement à Joanne Chagnon qui suggère que François Séraphin Bertrand aurait achevé ce travail débuté par le fils Finsterer. Toujours concernant l'année 1833, David Karel nous rappelle par ailleurs que Louis Daniel Finsterer ira à ce moment à Saint-Jean pour réaliser deux statues⁶²³. Durant cette période, le sculpteur se fait effectivement verser un montant pour « [...] figure de deux status », mais plutôt par la fabrique de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie⁶²⁴. L'Acadie demeure à ce moment un territoire distinct de celui de Saint-Jean. En outre, au sujet de ces rondes-bosses Robert Adair et Eleanor Wardleworth ne pouvaient en 1933 identifier les deux statuaires dont il était question dans cette mention, des œuvres qui leur apparaissaient inconnues⁶²⁵. Toutefois, l'une d'entre elles pourrait, selon nous, être la ronde-bosse représentant sainte Marguerite d'Écosse. Concernant cette statuaire de bois peu documentée, Luc Noppen en fait mention dans son ouvrage de 1977 et la date du

⁶²² Tableau-Livre de comptes II, « 1833-Daniel Finsterer- Payé à Daniel Finsterer pour réparations des corniches et autres dans L'Eglise- 201 livres et 4 sols » (ligne 184).

⁶²³ *Op.cit.*, Karel, p.300.

⁶²⁴ Tableau-Livre de comptes II, « 1833- Daniel Finsterer- Au même pour figure de deux statuts – 12 livres » (ligne 185).

⁶²⁵ *Op.cit.*, Adair et Wardleworth, p.69.

XIX^e siècle, sans toutefois préciser qui en serait l'auteur⁶²⁶. Pour leur part, Pierre Brault et Paul Racine imputent cette représentation de la sainte titulaire à Louis Daniel Finsterer, sans toutefois étayer leur attribution ni proposer une datation⁶²⁷. Toujours selon Brault et Racine, la sculpture apparaît désormais dépouillée de sa dorure, suite à une restauration effectuée au Musée du Québec par l'entremise de Gérard Morisset, entre les années 1950 et 1960. Ils évoquent alors une similarité entre les habits, ainsi que le choix des attributs de la sainte, soit la couronne et le sceptre et ceux dont sont habituellement affublés les Vierges confectionnées par l'atelier des Écores, qui ont elles-mêmes pour influence les madones d'argent conservées par les Sulpiciens de Notre-Dame de Montréal et d'Oka⁶²⁸. Par ailleurs, on remarque l'aspect surdimensionné des attributs du sacre royal qu'exhibe la ronde-bosse de Louis Daniel Finsterer. D'ailleurs, sainte Marguerite, de par sa robe massive qui se présente comme un seul et même bloc de bois ouvragé, nous apparaît dans sa totalité de facture plutôt grossière. L'œuvre était à priori vouée à orner la niche située au frontispice de l'église, là où elle demeurera d'ailleurs durant plusieurs décennies et où chacun des détails se devait d'être bien visible. La statuaire exhibe aussi une tunique dont l'échancrure dévoile une superposition de vêtements, des pans d'étoffe qui se voient resserrés par une bande de tissu, mettant alors en évidence la robustesse de sa taille. La sainte semble aussi arborer une tenue de couronnement, avec ce manteau sans manche déposé sur ses épaules, dont l'encolure demeure bordée par une rangée de motifs en saillie de forme ovoïde. Une main charitable tendue vers le spectateur, la reine d'Écosse affiche pourtant une expression neutre. Nous remarquons alors les pommettes saillantes du sujet, ses arcades sourcilières creuses et son menton aux lignes prononcées, qui apparaissent comme la traduction des imperfections d'un visage n'ayant rien d'anonyme. L'ensemble reste cependant assez modeste, une croix bien en évidence, signe de sa piété, étant l'unique pendentif exhibé par la ronde-

⁶²⁶ *Op.cit.*, Noppen, 1977, p.116.

⁶²⁷ *Op.cit.*, Brault et Racine, 1992, p.30.

⁶²⁸ *Ibid.*, p.30.

bosse. La sainte Marguerite se trouve à ce jour, après plusieurs déplacements, située près de la chapelle latérale droite, faisant désormais partie intégrante du décor intérieur. Ajoutons finalement qu'une photographie datée de 1918 nous la montre occupant la façade de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie et arborant un fini polychrome⁶²⁹. Des couleurs qui disparaîtront vraisemblablement bien avant la restauration de 1955.

Suite à la réalisation de ces rondes-bosses en 1833, Louis Daniel Finsterer aurait aussi exécuté en 1836 pour l'église de L'Acadie, comme nous l'avons d'ailleurs évoqué auparavant, un tableau représentant la sainte titulaire au coût de 60 livres⁶³⁰. Quelques années plus tard, soit le 3 mai 1840, les marguilliers de la fabrique de Blairfindie se réunissent en assemblée et consentent unanimement à ériger un calvaire, si toutefois l'assentiment de l'évêque de Montréal est obtenu⁶³¹. Le 14 juin 1840, les marguilliers sont à nouveau convoqués dans la sacristie où, suite à l'acceptation de leur projet par l'évêque, ils choisissent d'octroyer 50 piastres⁶³² pour l'achat des statues qui entreront dans la composition du calvaire, en plus de 25 livres pour « parfaire le dit calvaire⁶³³ ». Toujours, en 1840, 21 livres sont payées pour le solage du calvaire, signe qu'un édicule abrite la croix de Blairfindie depuis son érection. À ce sujet, John R. Porter et Léopold Désy soulignent dans leur ouvrage portant sur les calvaires et les croix de chemin du Québec, le caractère hors du commun du calvaire de L'Acadie, qu'ils attribuent eux aussi avec certitude à Louis Daniel Finsterer. Ainsi, selon Porter et Désy, à Sainte-Marguerite-de-Blairfindie l'habituel édicule à ciel ouvert est ici substitué par un bâtiment fermé dont la niche est ornée par un ange sonnant la trompette⁶³⁴. Toujours en 1840, 600 livres sont

⁶²⁹ *Op.cit.*, Vérenka, 2006, p.234.

⁶³⁰ Tableau-Livre de comptes II, « 1836- D Finsterer – Payé à D Finsterer pour le tableau de Ste Marguerite – 60 livres » (ligne 254).

⁶³¹ *Ibid.*, « 3 mai 1840- assemblée des marguilliers – calvaire » (ligne 691).

⁶³² 50 piastres correspond à 300 livres (1 piastre = 6 livres).

⁶³³ Tableau-Livre de comptes II, « 14 juin 1840 – assemblée des marguilliers – calvaire » (ligne 692).

⁶³⁴ *Op.cit.*, Porter et Désy, p.58 et 90.

déboursées par la fabrique de L'Acadie « à D. Finsterer pour le Calvaire⁶³⁵ ». Louis Daniel Finsterer reçoit aussi la même année, un paiement de 300 livres « pour un christ statues &⁶³⁶ », une somme correspondant notamment au montant prévu par les marguilliers de Blairfindie pour la réalisation des statues qui devront orner la chapelle du calvaire, nous laissant ainsi supposer que les œuvres dont il est question dans cette dernière mention étaient bel et bien destinées à entrer dans la composition de ce monument. À ce sujet, le 5 novembre 1840, dans une lettre adressée à Mgr Bourget, le curé de l'époque Charles Larocque (1840-1844)⁶³⁷, en poste depuis seulement quelques mois, stipule ne vouloir installer les trois statues destinées au calvaire avant que l'évêque ne les voie⁶³⁸. En outre, dans sa monographie paroissiale portant sur L'Acadie, l'abbé Stanislas-Albert Moreau précise que l'ecclésiastique refusait alors d'installer les fameuses statues au calvaire, à cause de leur laideur⁶³⁹. Par ailleurs, cette note du curé Larocque semble aussi démontrer que Louis Daniel Finsterer aurait vraisemblablement réalisé en 1840 un total de trois rondes-bosses pour la chapelle du calvaire de L'Acadie. De cette façon, si d'une part l'on considère que Louis Daniel Finsterer a reçu en 1833 un paiement pour deux statues et que d'autre part le trésor de Blairfindie ne renferme aujourd'hui que trois rondes-bosses, soit la sainte Marguerite dont nous avons discuté précédemment, un Christ en croix qui se trouve d'ailleurs toujours au calvaire, ainsi qu'un ange du jugement dernier, on peut alors supposer que certaines œuvres ont disparues. Enfin, toujours au sujet du calvaire, notons que deux autres rondes-bosses viennent compléter ce corpus, soit des œuvres représentant des personnages de la crucifixion, qui sont attribuées par Gérard Morisset à la maison Carli & Petrucci⁶⁴⁰. Selon Pierre Brault, il s'agit d'un don effectué vers 1905 par M. Treflé Bastien, échevin de Montréal et par M. Émile Roy, chancelier et chanoine

⁶³⁵ Tableau-Livre de comptes II, « 1840- Payé pour le solage du Calvaire – 21livres », (ligne 322) ; « 1840- D. Finsterer – a D. Finsterer pour le Calvaire – 600 livres » (ligne 330).

⁶³⁶ *Ibid.*, « 1840- D Finsterer – à D Finsterer pour un christ statues &- 300 livres » (ligne 315).

⁶³⁷ Dates relatives à la durée du ministère.

⁶³⁸ *Op.cit.*, Vérenka, 2006, p.278.

⁶³⁹ *Op.cit.*, Moreau, 1908, p.64.

⁶⁴⁰ *Op.cit.*, IOA, Église- L'Acadie – Saint-Jean.

honnaire de la Cathédrale de Montréal⁶⁴¹. Par ailleurs, d'autres mentions issues des archives paroissiales de Blairfindie viennent nous indiquer que Louis Daniel Finsterer réalise aussi en 1840, un cierge pascal, ainsi qu'un cierge triangulaire pour la fabrique de L'Acadie⁶⁴². Par la suite, les livres de comptes restent muets concernant cet artisan qui aura finalement travaillé à orner l'ensemble décoratif de Blairfindie de 1811 à 1840 environ. Une implication qui sera dans un premier temps exécutée de manière intensive, soit entre 1811 et 1822 et dans un second temps de façon plus ponctuelle, soit entre 1833 et 1840.

4.2.0.1 Les statuaires du calvaire

Au sujet des rondes-bosses destinées au calvaire de l'église de Blairfindie, précisons qu'il n'en reste aujourd'hui que deux, soit celles du *Christ en croix* et de *l'Ange à la trompette*. Ainsi, la statuaire du Christ, d'ailleurs toujours postée au calvaire, est sans équivoque attribuée par Pierre Brault à Louis Daniel Finsterer⁶⁴³. Rappelons à cet effet qu'une mention issue des archives paroissiales de L'Acadie stipule qu'en 1840 un paiement à D. Finsterer est effectué pour la réalisation d'un « [...] christ statues & ⁶⁴⁴ ». Une note qui tend à identifier d'une part le *Christ du calvaire* comme étant bel et bien l'œuvre du fils Finsterer et qui établit d'autre part précisément sa réalisation en 1840. En 1982, Pierre Brault cite John Robert Porter et Léopold Désy qui décrivent la ronde-bosse dans *Calvaires et croix de chemin du Québec*⁶⁴⁵, comme étant une représentation du Christ vivant « [...] rigidement

⁶⁴¹ *Op.cit.*, Brault, 1982, p.240.

⁶⁴² Tableau-Livre de comptes II, « 1840- D Finsterer – pour un cierge pascal et », (ligne 316.); « 1840- D Finsterer – un cierge triangulaire – 25 livres et 1 sol » (ligne 317).

⁶⁴³ *Op.cit.*, Pierre Brault, 1982, p.238.

⁶⁴⁴ Tableau-Livre de comptes II, « D. Finsterer – à D. Finsterer pour christ statues & - 300 livres » (ligne 315).

⁶⁴⁵ *Op.cit.*, Porter et Désy.

ournée vers le ciel⁶⁴⁶». Il est alors intéressant de noter que Porter et Désy précisent que cette œuvre ferait partie d'un corpus nettement moins volumineux que celui composé des figurations montrant un Christ mort, sujet que l'on retrouve abondamment représenté à travers le Québec, faisant de la statuare de Blairfindie un élément singulier⁶⁴⁷. Formellement, le Christ de Blairfindie propose un coloris trop tranchant, avec ses lèvres écarlates, ses dents immaculées, ses cheveux et sa barbe sombres, qui apparaît presque plaquée sur son visage à la bouche béante, le tout accolé à une impeccable carnation du corps nu, étrangement salie par une coulée de sang trop rouge. De cette façon, on ne peut que supposer que cette œuvre a été repeinte, ce qui rend d'ailleurs le sujet presque caricatural. Notons aussi que le Christ de Blairfindie rappelle par son statisme et sa polychromie contrastante les rondes-bosses conservées au Musée national des beaux-arts du Québec et qui représentent saint François Xavier, saint Rémi de Reims ainsi que saint Joseph de Calasanz, toutes des œuvres réalisées pour l'église de Saint-Rémi-de-Napierville en 1847 par l'un ou l'autre des Berlinguet, soit les sculpteurs Louis-Thomas (1790-1863) et Louis-Laurent Flavien (v.1821-?) père et fils⁶⁴⁸. Une autre ronde-bosse faisant toujours partie du trésor de Blairfindie, soit celle de l'*Ange à la trompette*, semble aussi avoir été réalisée en 1840, et ce toujours dans l'optique d'embellir l'édicule du calvaire de L'Acadie. Avant d'être campé dans le décor intérieur de l'église Sainte-Marguerite, cet ange séjournera durant plusieurs décennies à la niche de la chapelle du calvaire. Ainsi, craignant un vol, on choisit d'installer la ronde-bosse au presbytère de la paroisse, avant sa restauration qui aura lieu entre l'été 1992 et le printemps 1993⁶⁴⁹. Cette statuare qui arbore à présent un fini couleur bronze est désormais sise sur un socle à proximité du transept de droite, là où elle fixe la chaire. Nous pouvons d'ailleurs suivre la trajectoire de cet ange trompette à travers différents récits. Ainsi, l'abbé Stanislas-Albert Moreau indique qu'au moment de l'écriture de son

⁶⁴⁶ *Ibid.*, p.82.

⁶⁴⁷ *Ibid.*

⁶⁴⁸ *Op.cit.*, Villeneuve, p.136.

⁶⁴⁹ *Op.cit.*, Vérenka, 2006, p.270.

récit en 1908, que l'édicule du calvaire de Blairfindie est alors couronné d'une croix et affublé d'un ange sonnante la trompette se trouvant à son frontispice⁶⁵⁰. Puis, à la lumière d'un cliché noir et blanc et non daté, extrait de l'ouvrage de 2006 de l'historienne Nicole Martin-Vérenka, on entrevoit l'ange de L'Acadie juché sur l'attique du calvaire et proposant, ce qui semble être, malgré le manque de netteté de l'épreuve photographique, une polychromie⁶⁵¹. Enfin, John R. Porter et Jean Bélisle indiquent dans leur ouvrage de 1986 qu'un splendide ange du Jugement dernier, désormais conservé au presbytère de L'Acadie, leur apparaît alors façonné dans du bois peint⁶⁵². Le fini polychrome jadis exhibé par l'ange nous évoque alors le coloris du *Christ du calvaire*. Il rappelle aussi les couleurs autrefois arborées par les angelots du retable du sanctuaire de l'église de L'Acadie, ainsi que celles dont semblait auparavant être revêtue la statuaire de la figure patronymique. Par ailleurs, notons que l'ange trompettiste est imputé à Louis Daniel Finsterer, notamment par Gérard Lavallée, Pierre Brault, John R. Porter, Jean Bélisle, Paul Racine et Nicole Martin-Vérenka. Cependant, Gérard Morisset mentionne que tout comme le *Christ du calvaire*, le personnage ailé aurait plutôt été réalisé par les deux Finsterer⁶⁵³. Toutefois, Jean Georges Finsterer étant décédé en 1839, sa participation à la réalisation à la fois du Christ et de l'ange du calvaire apparaît selon nous pour le moins improbable. En outre, l'ancienne polychromie de l'ange du Jugement dernier pourrait aussi relier cette œuvre au *Christ du calvaire*, à la sainte Marguerite, ainsi qu'aux angelots du retable. De plus, indépendamment de son caractère polychrome, l'*Ange à la trompette* se rapproche aussi formellement de ces différentes rondes-bosses. Ainsi, l'ange de Blairfindie demeure empreint d'une grande expressivité. On aperçoit les joues gonflées de cette ronde-bosse qui porte à ses lèvres sa trompette effilée. Son autre bras en attente, le Gabriel semble amorcer le déploiement de quelques doigts, comme pour témoigner de l'intensité du son jaillissant de son

⁶⁵⁰ *Op.cit.*, Moreau, 1908, p.63.

⁶⁵¹ *Op.cit.*, Vérenka, 2006, p.279.

⁶⁵² *Op.cit.*, Porter et Bélisle, p.113.

⁶⁵³ *Op.cit.*, IOA, L'Acadie - Église - Saint-Jean.

instrument. Tout son corps, y compris ses ailes, qui sont jusqu'à leurs extrémités creusées par des sillons parallèles enjolivés par un jeu de reliefs rugueux et embossés, engage un même mouvement, en s'arquant légèrement, comme mû par l'effet de la résonnance. On remarque alors l'anatomie proposée par cette statuaire ailée, qui rappelle celle des anges de l'attique du retable. En outre, les angelots du sanctuaire exhibent les mêmes pommettes saillantes, des ailes aux motifs identiques, ainsi qu'un drapé en bandoulière entrelacé sur le torse de façon analogue à celui de l'ange du Jugement dernier.

La sculpture de sainte Marguerite évoque quant à elle des ressemblances tout aussi frappantes avec l'ange trompettiste. De profil, les deux rondes-bosses suggèrent un visage aux lignes comparables, leur chevelure étant replacée de même façon, soit glissée derrière une oreille à la courbure ovoïde bien visible et qui apparaît, dans les deux cas, presque détachée de l'ensemble. Quant au Christ du calvaire, on imagine qu'à priori cette statuaire demeure du point de vue de la forme plutôt distincte du Gabriel. D'une part, l'ossature et la musculature proéminentes, voire exagérées, du Christ couvert d'un simple *perizonium* noué sur le côté, proposent une grande rigidité, une lourdeur, comparativement à la silhouette de Saint-Cyprien-de-Napierville et de l'ange qui suggère quant à elle une certaine légèreté, rendue par la finesse des drapés ondoiyants qui l'enrubannent. Pourtant, la jambe qui se dégage de l'étole de l'ange laisse entrevoir un corps aux formes massives rappelant à la fois celui du Christ en croix et qui plus est celle de la statuaire représentant la sainte titulaire. D'autre part, le Christ du calvaire affiche une expression incertaine, trafiquée par une coloration plutôt ingrate, au contraire de l'ange qui revêtu de bronze, évoque quant à lui une pureté hors du temps, des finis qui rappelons-le travestissent cependant leur apparence originale. Tous ces éléments différents nous permettent alors de tendre à rattacher entre elles ces sculptures et d'ainsi proposer qu'elles puissent toutes être le fruit du travail d'un seul et même auteur, soit Louis Daniel Finsterer.

4.2.1 L'église de Saint-Cyprien-de-Napierville

Dans son ouvrage portant sur le village de Saint-Cyprien-de-Napierville, l'historien Lionel Fortin avance que le curé de la paroisse Amable Morin (1842-1852)⁶⁵⁴ aurait lui-même choisi celui qui sera responsable de certains éléments qui composeront le décor intérieur de la première église de Saint-Cyprien, dont l'édification débute vers 1844⁶⁵⁵. L'artisan désigné par le curé Morin est Louis Daniel Finsterer, qu'on décrit d'ailleurs dans le détail du marché le liant à l'ecclésiastique comme maître-architecte et sculpteur demeurant dans la paroisse de Saint-Bernard dite Lacolle⁶⁵⁶. Ainsi, selon le contrat établi entre Louis Daniel Finsterer, son épouse Catherine Béchard et le révérend Morin, enregistré le 21 juin 1845 par le notaire Joseph-Alfred Simard⁶⁵⁷, le sculpteur s'engage à livrer au plus tard en septembre 1845, un maître-autel, puis un banc des marguilliers, ainsi qu'une chaire pour le 1^{er} septembre 1846⁶⁵⁸. Différents éléments de l'acte notarié nous précisent aussi que l'ensemble de ces ouvrages doivent être exécutés à la manière de ceux de l'église de Saint-Philippe (Saint-Jean-François-Régis), des œuvres dont l'aspect semble bien connu par Louis Daniel Finsterer. Ainsi :

[...] les ouvrages qui concernent le banc d'Oeuvre, l'autel et la chaire de l'Église de la dite Paroisse de St-Cyprien, suivant le plan et devis qui en a été fait pour les dits Banc d'Oeuvre, l'Autel et la chaire de la dite Paroisse de St-Philippe, que le dit Daniel Finsterer dit et déclare avoir vu et bien examiné, à l'exception des petits changements que le dit Révérend Monsieur Amable Morin pourrait

⁶⁵⁴ Dates relatives à la durée du ministère.

⁶⁵⁵ *Op.cit.*, Fortin, p.80.

⁶⁵⁶ ANQ-Q, Greffe du notaire Joseph-Alfred Simard, CN 304-S18, « Marché entre le Révérend Mr A Morin ptre et Daniel Finsterer », le 21 juin 1845, n°1472.

⁶⁵⁷ Précisons que le greffe de Joseph-Alfred Simard demeure conservé dans le district judiciaire du Saguenay. On apprendra d'ailleurs par le biais des recherches de l'historien Lionel Fortin, que le notaire Simard est natif de Baie-Saint-Paul et qu'il ne sera finalement que de passage dans la paroisse de Saint-Cyprien-de-Napierville.

⁶⁵⁸ ANQ-Q, Greffe du notaire Joseph-Alfred Simard, CN 304-S18, « Marché entre le Révérend Mr A Morin ptre et Daniel Finsterer », le 21 juin 1845, n°1472.

y faire faire dans les ouvrages sus mentionnés et pour ce faire ledit Daniel Finsterer promet et s'engage fournir tous les matériaux nécessaires pour compléter l'exécution des susdits ouvrages, y compris peinture, l'art & c⁶⁵⁹.

Les pièces de mobilier dont il est question proviennent probablement de la seconde église de Saint-Philippe, la première datant de 1750 ayant été détruite par le feu le matin du 7 janvier 1843, soit plus de deux années avant l'écriture de cet acte. Cependant, selon Gérard Morisset⁶⁶⁰, rien ne subsiste du décor de la seconde église érigée en 1843 à Saint-Philippe, l'édifice ayant été démoli pour laisser place, le 24 décembre 1876, à un lieu de culte de plus grande dimension⁶⁶¹. Rappelons à cet effet que pour la réalisation de l'ensemble sculpté de l'église de Saint-Luc, Louis Daniel Finsterer avait vraisemblablement suivi les plans et devis de meubles et de pièces de mobilier issues d'autres décors, soit ceux de Notre-Dame de Montréal, de Sainte-Marie-de-Monnoir (Marieville), puis de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie et ce dans l'optique d'exécuter des pièces analogues. Ainsi, on constate d'une part que dans certains cas les œuvres commandées au fils Finsterer témoignent de l'omniprésence du mimétisme dans le mobilier liturgique québécois, un phénomène qu'a d'ailleurs étudié Laurier Lacroix, notamment au sujet des toiles du peintre Yves Tessier (1800-1847) conservées dans l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie⁶⁶². Puis d'autre part, on remarque qu'au-delà du mimétisme dans les formes, un réseau d'influences se tisse entre ces différents chantiers décoratifs, un réseau trouvant sa source chez les Finsterer, qui viennent de cette façon manifester leur impact sur plusieurs ensembles sculptés de la Haute-Montérégie. Enfin, notons que l'église paroissiale de Saint-Cyprien-de-Napierville sera pour sa part décimée par un incendie survenu durant la

⁶⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁶⁰ ANQ-Q, (E6, S8, SS1, SSS882), IOA, Saint-Philippe – Laprairie – Église.

⁶⁶¹ Fédération des Ligues du Sacré-Cœur, *Album Souvenir, Croisade des ligues du Sacré-Cœur à l'occasion de l'Année sainte*, Diocèse Saint-Jean-de-Québec, 28 mai au 18 juin 1950, Les Éditions du Richelieu Ltée, 1950, p.85.

⁶⁶² *Op.cit.*, Martin et Lavoie, 1999, p.35.

nuit de 5 au 6 décembre 1886, faisant ainsi disparaître ce qui semble, à notre connaissance, être les derniers ouvrages connus de Louis Daniel Finsterer⁶⁶³. Les livres de comptes de l'église du lieu ayant en outre péri dans le sinistre de 1886, on constate que le greffe de Joseph-Alfred Simard apparaît de cette façon une voie d'accès privilégiée afin de mettre en lumière l'aspect que pouvaient revêtir ces différentes pièces du mobilier liturgique façonnées par Finsterer.

4.2.2 *Saint-Bernard-de-Lacolle*

Le 12 octobre 1849, Louis Daniel Finsterer décède dans la paroisse de Saint-Bernard-de-Lacolle. Dans le détail de son acte de sépulture daté du 15 octobre 1849, on remarque que la profession de sculpteur est accolée à son nom⁶⁶⁴. Cependant, quelques mois plus tôt, soit le 30 avril 1849, Louis Daniel Finsterer se rend chez Antoine Merizzi, un notaire de Saint-Cyprien-de-Napierville, afin d'émettre une quittance et une décharge à l'endroit d'Appoline Finsterer, sa sœur⁶⁶⁵. La teneur de ce contrat notarié concerne alors les droits de mutation d'une terre située dans la paroisse de Saint-Bernard-de-Lacolle et ayant autrefois appartenue à la sœur de l'artisan, qui aurait quelque temps auparavant consenti à la lui échanger. Ainsi, dans ce greffe, Louis Daniel Finsterer se décrit comme étant à la fois cultivateur et sculpteur, toutefois le mot sculpteur sera par la suite raturé par le notaire Merizzi. On remarque ainsi, au fil des documents d'archives, une distorsion, ou du moins une certaine incertitude concernant le titre de Louis Daniel Finsterer. De cette façon, son identité tend parfois à se préciser, mais reste changeante, et ce jusqu'à la fin. En

⁶⁶³ *Op.cit.*, Fortin, p.88.

⁶⁶⁴ Lionel Fortin, *Répertoire des Sépultures de la paroisse Saint-Bernard-de-Lacolle (1843-1900)*, Saint-Jean-sur-Richelieu, s.é., 2000, p.175.

⁶⁶⁵ ANQ-M, Greffe du notaire Antoine Merizzi, CN 604-S52, « Quittance & décharge par Sr Daniel Finsterer à Dame Appoline Finsterer veuve Louis Bouchard », le 30 octobre 1849, n°475.

outre, ce document vient aussi confirmer le lieu de résidence de Louis Daniel Finsterer au moment de l'écriture de l'acte.

Une fois ce récit biographique achevé, on constate que le mémoire, qui fonctionne à la manière d'un véritable catalogue raisonné des travaux effectués par Jean Georges et Louis Daniel Finsterer, apparaît comme l'amorce d'une révision historiographique et biographique concernant ces artisans-sculpteurs méconnus. Un projet qui constitue une contribution majeure au sujet des Finsterer, dans la mesure où il propose une révision exhaustive des sources établies les concernant. Qui plus est, cette étude a permis d'établir de manière détaillée l'apport réel de cette famille de sculpteurs au décor de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. En outre, comme nous avons pu l'observer au fil de la trame narrative — puisque les éléments de cet ensemble décoratif ont ponctuellement été enrichis, retouchés, retirés ou dispersés au cours des décennies sous l'égide de différentes instances religieuses, laïques et parfois issues du champ de l'histoire de l'art — nous chercherons au sein de la conclusion à poser l'hypothèse selon laquelle ce décor sculpté ferait figure de palimpseste pluridiscursif.

Conclusion

Qu'est-ce que le cerveau humain, sinon qu'un palimpseste immense et naturel? Mon cerveau est un palimpseste et le vôtre aussi, lecteur. Des couches innombrables d'idées, d'images, de sentiments sont tombées successivement sur votre cerveau, aussi doucement que la lumière. Il a semblé que chacune ensevelissait la précédente. Mais aucune en réalité n'a péri⁶⁶⁶.

Charles Baudelaire

5.1 État actuel des connaissances

Au terme de cette étude portant sur le décor sculpté de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, nous constatons que notre mémoire se présente en premier lieu comme une véritable révision critique des sources établies sur ce corpus et en second lieu comme l'amorce d'un récit biographique concernant principalement deux maîtres-sculpteurs jusqu'ici demeurés en marge de l'histoire de l'art du Québec, soit Jean Georges (1747-1839) et Louis Daniel Finsterer (1791-1849), père et fils. En outre, il a aussi été question au sein de cette trame narrative, mais de manière plus succincte, du sculpteur François Séraphin Bertrand (1791-?). Ce véritable effort de débroussaillage apparaît alors comme une étape initiale, un prélude nécessaire à de futures analyses qui pourraient par exemple prendre la forme d'études iconographiques.

⁶⁶⁶ Charles Baudelaire, *Les Paradis artificiels*, Paris, Éditions Gallimard et Librairie Générale Française, coll. Le Livre de poche, 1964, p.225-226.

Premièrement, nous avons tenté de présenter en un même lieu l'ensemble des informations disponibles à ce jour sur le décor sculpté de Blairfindie. Un lieu où les hypothèses issues de la fortune critique entourant le corpus à l'étude pouvaient, une fois amalgamées, se confronter et de cet entrechoquement des idées surgissaient d'abord certaines constantes, puis des discordances. Notons par ailleurs que les sources dont il est question appartiennent selon nous à des univers bien distincts et que nous avons de prime abord choisi de les circonscrire au sein de trois catégories, et ce dans le but de bien en appréhender le contenu, soit : la monographie paroissiale, les récits d'historiens locaux et les ouvrages spécialisés. Suite à la lecture, puis à l'analyse de ces diverses données glanées par différentes générations d'auteurs et d'historiens, certains constats ont rapidement émergé. Ainsi, la divergence des propositions concernant principalement l'attribution de certains éléments du mobilier liturgique de l'église de L'Acadie à différents artisans est rapidement apparue comme étant une problématique majeure. En outre, la confusion entourant les principaux sculpteurs qui participeront à l'élaboration de ce chantier décoratif, soit Jean Georges et Louis Daniel Finsterer, deux ornemanistes qu'on liait par exemple trop souvent et de manière fortuite à l'atelier dit des Écores, nous semblait un point d'achoppement tout aussi important. De cette façon, pour être à même de proposer une révision historiographique concernant les différentes étapes jalonnant l'élaboration de l'ensemble sculpté de Blairfindie, bien ancrée dans les faits, il s'est rapidement avéré primordial de revenir à des sources primaires qui nous permettraient de valider ou d'invalidier les informations issues de la fortune critique. Ainsi, pour remédier à ces lacunes, le dépouillement d'une part de ce que nous avons nommé la littérature de la fabrique Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, soit notamment les différents livres de comptes et les registres paroissiaux, ainsi que celui d'autre part de plusieurs greffes de notaires principalement issus de la région de la Haute-Montérégie, devenait indispensable, dans la mesure où ces documents ont su établir une base de données indubitable sur laquelle appuyer l'argumentaire. En outre, nous constatons à rebours

que l'accumulation de ces écrits concernant l'ensemble sculpté de Blairfindie méritait que l'on s'y attarde. D'abord, parce que le fait de réunir en un même endroit l'ensemble de ces données éparses apparaît en soi comme une contribution pertinente pour le chercheur désireux de se pencher sur l'ensemble sculpté de L'Acadie, ainsi que sur les maîtres-sculpteurs responsables de son élaboration, mais aussi comme point de départ à l'actualisation de la recherche sur ce vaste sujet que constitue l'ornementation d'une église au Québec au XIX^e siècle.

Par ailleurs, soulignons que ces fonds d'archives constituent parfois les seules traces matérielles du passage de certaines œuvres dans l'église de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, démontrant comment les voies d'accès aux diverses strates du décor sont parfois inattendues. Dans *L'Image survivante : Histoire de l'art et temps des fantômes selon Aby Warburg*⁶⁶⁷ et plus précisément dans le chapitre « L'Image fantôme. Survivance des formes et impuretés du temps », Georges Didi-Huberman discute d'Aby Warburg comme de celui qui « diffère » de l'histoire de l'art, qui introduit l'histoire brisée, le temps anachronique, soit un modèle historique qui se situe en marge du temps vasarien et du modèle linéaire hégélien. Huberman parle alors d'un « type inédit de relation entre le particulier et l'universel⁶⁶⁸ », qu'introduit Warburg lorsqu'il choisit de délaisser les voies traditionnelles de l'histoire de l'art pour étudier les dédales hétérogènes de l'*Archivio*, afin de réinventer l'histoire de la Renaissance⁶⁶⁹. Toujours selon Didi-Huberman, en consultant différents greffes de notaires, des livres de comptes, des testaments, Aby Warburg « [...] restitue le timbre de ces voix inaudibles⁶⁷⁰ ». Ainsi, Warburg ne se contente pas de déchiffrer les œuvres, il souhaite les comprendre par le truchement de ces « histoires fantomales » de l'*Archivio* par exemple, qui constituent autant de « survivances », de

⁶⁶⁷ Georges Didi-Huberman, « L'Image fantôme. Survivance des formes et impuretés du temps », dans *L'Image survivante : Histoire de l'art et temps des fantômes selon Aby Warburg*, Paris, Éditions de Minuit, 2002, p.11-114.

⁶⁶⁸ *Ibid.*, p.40.

⁶⁶⁹ *Ibid.*

⁶⁷⁰ *Ibid.*

surgissements du passé venant à la fois déstabiliser et enrichir la lecture de l'image. C'est aussi dans cette optique que nous considérons les archives paroissiales et notariales que nous avons consultées, soit comme « les voix des disparus » de l'*Archivio* que Warburg révèle.

À cet effet, précisons par exemple qu'un tableau représentant René-Paschal Lanctôt, soit le second curé de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, une œuvre aujourd'hui conservée dans le presbytère jouxtant l'église de L'Acadie, demeure attribué (entre autres par Gérard Morisset) au peintre Louis Dulongpré (1759-1843)⁶⁷¹. Selon l'abbé Stanislas-Albert Moreau, Dulongpré aurait en outre réalisé les tableaux des trois retables de L'Acadie peu de temps après l'inauguration de l'église⁶⁷². Ces œuvres illustrant saint René, la Vierge, puis sainte Marguerite auraient d'ailleurs été offertes, toujours selon l'ecclésiastique, par des amis de la paroisse⁶⁷³. Malgré le fait que cette proposition soit appuyée en 1949 par Gérard Morisset⁶⁷⁴, seule la toile représentant la figure patronymique peut être impartie avec certitude au fameux peintre, puisqu'un paiement a été effectué en 1802 à « Mr Dulongprés pour le Tableau de Ste Marguerite », comme en témoignent les registres paroissiaux⁶⁷⁵. On constate alors que le décor intérieur de l'église de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie ne s'offre finalement de manière tangible qu'en partie, se manifestant aussi virtuellement, par le biais d'indispensables pièces d'archives. En outre, les livres de comptes de Blairfindie nous renseignent notamment sur certains protagonistes importants dans l'histoire du chantier décoratif de l'église de L'Acadie. Par exemple, à la lecture des archives paroissiales nous en apprendrons davantage sur un certain

⁶⁷¹ *Op.cit.*, Morisset, 1949, p.26.

⁶⁷² *Op.cit.*, Moreau, 1908, p.59.

⁶⁷³ *Ibid.*

⁶⁷⁴ *Op.cit.*, Morisset, 1949, p.26.

⁶⁷⁵ Tableau Livre de comptes I, « 1802- Mr Dulongprés – pour le Tableau de Ste Marguerite- 800 livres » (ligne 326).

Mr. Herse, qui s'établit à L'Acadie vers 1790⁶⁷⁶, y faisant d'ailleurs baptiser un fils dès l'année 1791⁶⁷⁷ et agissant alors comme marchand, effectuant nombre de transactions avec la fabrique jusqu'en 1814⁶⁷⁸. Il s'agit vraisemblablement de Jacques-Clément Herse (1756-1816), le même qui sera engagé à Philadelphie comme compagnon-imprimeur par Fleury Mesplet (1734-1794) et qui arrivera à Montréal le 6 mai 1776 en compagnie de cet illustre imprimeur-libraire d'origine marseillaise⁶⁷⁹. Selon les registres de l'année 1788 de la loge montréalaise de la société des Frères du Canada⁶⁸⁰, Herse qui est à cette époque marchand et négociant à Montréal⁶⁸¹, tiendrait aussi lieu de lieutenant du magistère et garde-sceaux de cette organisation liée à la franc-maçonnerie canadienne⁶⁸². Une loge à laquelle adhèrent d'ailleurs d'autres proches de Mesplet, soit le notaire Jean-Guillaume Delisle (v. 1757-1819)⁶⁸³ qui en détient le rôle de maître et qui fera vraisemblablement commerce avec les marguilliers de L'Acadie entre 1785 et 1788⁶⁸⁴, puis Pierre Marassé⁶⁸⁵, qui fera à son

⁶⁷⁶ Pierre Brault, *Histoire de L'Acadie du Haut-Richelieu*, Saint-Jean-sur-Richelieu, Éditions Mille Roches, 1982, p.261.

⁶⁷⁷ PRDH, Baptême de Jacques-Clément Herse, L'Acadie, le 14 mars 1791, acte n° 708327.

⁶⁷⁸ Tableau Livre de comptes I, « 1791- Mr. Herse – fournitures – 15 livres » (ligne 193); « 1796 – J.C. Herse – divers marchandises – 83 livres et 15 sols » (ligne 203); « 1801- M. Herse – Payé compte – 32 livres et 5 sols » (ligne 276); « Mr Herse – un compte de Marchandise – 46 livres et 13 sols » (ligne 327);

« 1803 – Mr Herse – Pour Marchandise- 10 livres et 5 sols » (ligne 350); « 1803- Mr Herse – Pour Marchandises – 56 livres et 3 sols » (ligne 360); « 1804- Mr Herse – Fourniture – 68 livres et 4 sols » (ligne 388); « 1805- Mr Herse – pour fourniture – 79 livres et 7 sols » (ligne 399); « 1806- Mr Herse – pour fourniture – 65 livres » (ligne 414); « 1807- Mr Herse – 3 livres et 5 sols » (ligne 449); « 1810 – Mr. Herse – ditto de cloux – 22 livres et 3 sols » (ligne 543); « 1813- Mr Herse marchand – pour cloux – 28 livres et 1 sol » (ligne 612); « 1814 – Mr Herse Marchand – pour fournitures – 25 livres et 19 sols » (ligne 627). Notons qu'une livre équivaut à 20 sous et que chaque sous représente 12 deniers.

⁶⁷⁹ Claude Galarneau, Dictionnaire biographique du Canada [en ligne],

http://www.biographi.ca/fr/bio/mesplet_fleury_4F.html [Site consulté le 27 mars 2014].

⁶⁸⁰ Jean-Paul de Lagrave, « Les débuts de la Maçonnerie au Québec », *Man and Nature / L'Homme et la nature*, vol.7, 1988, p.198.

⁶⁸¹ Jean-Paul de Lagrave, *L'Époque de Voltaire au Canada : Biographie politique de Fleury Mesplet, 1734-1794*, Montréal, L'Étincelle, 1993, p.209 et 211.

⁶⁸² Victor Morin, « Clubs et sociétés notoires d'autrefois », *Cahiers des Dix*, vol. 13, 1948, p.118-120.

⁶⁸³ *Op.cit.*, De Lagrave, 1993, p.253.

⁶⁸⁴ Tableau Livre de comptes I, « 1785- M. De Lisle – Marchandises – 202 livres et 2 sols » (ligne 33); « 1788 – Mr. De Lisle – 2 grands livres de chants – 192 livres » (ligne 105).

⁶⁸⁵ *Op.cit.*, De Lagrave, 1988, p.198.

tour affaire avec la fabrique de Blairfindie à titre de marchand, entre 1786 et 1788⁶⁸⁶. Enfin, à cette liste de membres de la société des Frères du Canada s'ajoute aussi Jean-Philippe Leprohon⁶⁸⁷, beau-frère par alliance et voisin du peintre Louis Dulongpré, qui agira comme conseiller au sein du groupe. Par ailleurs, dès novembre 1789, Jacques-Clément Herse collabore entre autres avec Pierre-Amable de Bonne (1758-1816), Jean Guillaume De Lisle et Louis Dulongpré au « Théâtre de société » à Montréal, une troupe connue avant son incorporation professionnelle sous l'appellation des « Jeunes Messieurs Canadiens⁶⁸⁸ ». On remarque alors le véritable réseau d'influences tissé entre ces différents personnages qui graviteront de près ou de loin autour de la fabrique de L'Acadie, autant d'éléments d'abord mis en lumière par le surgissement de certaines informations extraites des archives paroissiales de Blairfindie. De cette façon, ces liens établis notamment entre Louis Dulongpré et Jacques-Clément Herse pourraient tendre à expliquer le motif de la commande au peintre du premier tableau qui ornera le retable du maître-autel de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, Herse étant probablement cet ami de la paroisse dont discute l'abbé Moreau dans sa monographie paroissiale de 1908.

Toujours dans l'optique de clarifier la situation historiographique au sujet de l'ensemble sculpté de Blairfindie, nous avons choisi de consacrer la seconde partie du mémoire à la mise en relief de l'apport réel de la famille Finsterer dans l'élaboration de ce décor ecclésial. Un exercice qui a alors pris la forme d'une trame biographique

⁶⁸⁶ Tableau livre de comptes I, « 5 avril 1786- Pierre Marassé – pour ecarlate satin, gros De tour, frange, galon de soie, dentelle pour le dais – 137 livres et 2 sols », (ligne 57); « 25 février – Pierre Marassé – pour étole de soye satin blanc et dentelle pour le dais – 55 livres et 4 sols » (ligne 58); « 26 may – Pierre Marassé – pour satin dentelles fausses argentées et autre dentelle d'argent – 42 livres et 3 sols », (ligne 59); « 1786 – Mr Marassé – différents articles- 60 livres et 12 sols » (ligne 62); « 1787 – Mr Marassé – suivant sa facture – 292 livres et 11 sols » (ligne 90); « 1788- Pierre Marassé – galon – 1 livre et 4 sols » (ligne 104).

⁶⁸⁷ Jules Bazin, Dictionnaire biographique du Canada [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/dulongpré_louis_7F.html [Site consulté le 27 mars 2014].

⁶⁸⁸ André-Gilles Bourassa, « Un fou dans une poche ! : Du théâtre français au début du régime anglais », *Cap-aux-Diamants : La revue d'histoire du Québec*, n° 35, 1993, p.28.

portant sur ces maîtres-artisans. Ainsi, il s'est avéré nécessaire d'effectuer un examen des sources établies concernant principalement les Finsterer père et fils. Nous avons alors eu recours à nouveau aux différents ouvrages et documents mentionnés précédemment, soit : les différentes sources portant sur l'église de L'Acadie, ainsi que divers greffes de notaires. Qui plus est, nous avons aussi cru bon ponctuer cette narration de certains documents issus de la littérature de la fabrique et en outre d'appuyer chacune de nos propositions sur des données provenant de nos tableaux élaborés à partir de ces mêmes archives paroissiales. Ces sources fondamentales, ces témoins privilégiés du passé, constituent selon nous un accès à la fois concret et privilégié aux différentes strates du décor que suggère le corpus à l'étude. À cela s'est ajouté l'analyse de documents concernant d'autres chantiers décoratifs, soit ceux des églises de Saint-Philippe, de Verchères, de Saint-Luc, de Saint-Cyprien-de-Napierville, de l'Hôpital général de Montréal et de Saint-Jacques-le-Mineur. Une analyse historiographique qui sera toutefois bonifiée avec les résultats de nos propres recherches. Par ailleurs, dans cette construction d'un récit biographique portant sur les maîtres-sculpteurs Finsterer, différents outils issus de la sphère de la généalogie se sont alors avérés indispensables, dans la mesure où ils ont su clarifier certains faits et baliser le récit biographique. Nous pensons alors notamment au document rédigé par Dominique Ritchot qui traite de l'établissement des troupes allemandes au Canada, un ouvrage qui est rapidement devenu central, tout comme les données issues de différents actes (baptêmes, mariages, décès), registres, recensements et inventaires. Un ensemble de sources qui ont su amener un éclairage nouveau sur différentes parcelles du passé de ces ornemanistes.

Malgré le fait qu'il demeurait notoire que les Finsterer avaient participé à la création du décor sculpté de l'église de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie à L'Acadie, il faut cependant rappeler que bien peu de détails demeuraient à ce jour disponibles sur ces travaux et sur les artisans eux-mêmes. D'abord, concernant le père, son

implication à Blairfindie aurait duré de 1799 à 1810, moment où il réalise les principaux meubles du décor. Puis de 1811 à 1819 environ, Jean Georges Finsterer semble agir à la manière d'un véritable architecte, dirigeant une partie des travaux de l'ornementation de l'église Sainte-Marguerite. Le fils aurait quant à lui travaillé sans relâche de 1811 à 1823 à l'embellissement de cette église, puis de manière plus sporadique entre 1833 et 1840, en sculptant notamment diverses rondes-bosses et en édifiant le calvaire du lieu. Par ailleurs, notons que nous avons cru bon ratisser plus large en nous intéressant aux travaux effectués par les Finsterer en dehors du chantier de Blairfindie, des réalisations qui comme nous l'avons démontré ont parfois eu un écho dans l'ensemble sculpté de Sainte-Marguerite. Ainsi, rappelons que Jean Georges Finsterer aurait aussi effectué différents travaux pour la fabrique de Verchères en 1788, réalisant alors pour l'église Saint-François-Xavier deux tabernacles latéraux, puis probablement une balustrade, ouvrages pour lesquels seules des esquisses subsistent. Puis, parallèlement aux réalisations effectuées à L'Acadie, Louis Daniel Finsterer aurait pour sa part exécuté en 1827 une partie du mobilier liturgique de l'église de Saint-Luc. À ce moment, Daniel Finsterer façonne un maître-autel d'après les plans de celui de Notre-Dame de Montréal, un tabernacle, qu'il exécute à l'image de celui de Sainte-Marie-de-Monnoir (Marieville), ainsi que de six chandeliers, puis un crucifix pour le grand autel, qui seront eux copiés sur ceux de Blairfindie, et probablement aussi vers 1836 d'autres éléments composant l'ornementation du décor. Des œuvres qui ont d'ailleurs péri en 1875 dans le brasier qui décima ce lieu de culte, situé dans l'une des paroisses filles de L'Acadie. Aussi, le fils Finsterer aurait en 1830 sculpté pour l'Hôpital général de Montréal un cadre de grande dimension, probablement pour accueillir un tableau du peintre français Bazin. En outre, à la lumière de documents d'archives manuscrits colligés par Gérard Morisset, on remarque que Finsterer sera alors payé une forte somme pour réaliser « d'autres objets sculptés d'augmentation », nous laissant ainsi croire que son implication dans la réalisation de ce décor serait non négligeable. Enfin, Daniel Finsterer participera au décor de l'église de Saint-Cyprien-de-Napierville durant

l'année 1845, réalisant cette fois un maître-autel, le banc des marguilliers, ainsi que la chaire, ouvrages qui seront exécutés à la manière de ceux de l'église de Saint-Philippe et qui disparaîtront dans l'incendie de décembre 1886. D'une part, on constate que les œuvres commandées au fils Finsterer témoignent de l'omniprésence du mimétisme dans le mobilier liturgique québécois, un phénomène qu'étudiera entre autres l'historien de l'art Laurier Lacroix, notamment au sujet des toiles du peintre Yves Tessier (1800-1847) conservées dans l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie⁶⁸⁹. D'autre part, on remarque aussi les différents rhizomes se déployant à partir des Finsterer, venant ainsi confirmer d'une certaine façon leur impact artistique sur plusieurs églises de la Haute-Montérégie; une question qui mériterait selon nous d'être approfondie.

En outre, à ces différentes réalisations s'ajoutent les artisans qui semblent avoir transigé de diverses manières avec les Finsterer, dénotant une fois de plus l'influence potentielle qu'ils auront dans la sphère artistique du XIX^e siècle. Ainsi, Émile Vaillancourt, dans sa *Maîtrise d'art en Canada (1800-1823)*, stipule que René Saint-James dit Beauvais (1785-1837) aurait été l'élève des deux Finsterer⁶⁹⁰. Toutefois, il apparaît plus probable, selon nous, que Finsterer père ait pu jouer ce rôle de maître vis-à-vis Beauvais, qui était de neuf ans l'aîné de Louis Daniel Finsterer. D'ailleurs, Beauvais, qui sera plus tard associé à l'atelier des Écores, est natif de Saint-Jean-François-Régis, paroisse où résidera Jean Georges Finsterer de 1784 à 1804 environ. De cette façon, le fait que les deux hommes habitaient à la même époque la même petite localité rehausse l'intérêt de l'assertion de Vaillancourt. Pour continuer, Louis Daniel Finsterer aura durant ses travaux à Blairfindie à engager de la main-d'œuvre supplémentaire pour suffire à la tâche. Ainsi, dès mars 1815, François Séraphin Bertrand (1791-?) sera lié à Finsterer. Ce maître-sculpteur du Sault-au-

⁶⁸⁹ *Op.cit.*, Martin et Lavoie, 1999, p.37-38.

⁶⁹⁰ *Op.cit.*, Vaillancourt, p.72.

Récollet, qui s'établira dans les alentours de L'Acadie vers 1819, restera impliqué dans les travaux de l'église de ce village jusqu'en 1831 environ. En outre, certains documents démontrent qu'il réside à Blairfindie au moins jusqu'en 1836. Ensuite, en septembre 1817, le fils Finsterer semble remplacer Bertrand, qui travaille alors à un imposant contrat pour l'église Saint-Joseph à Rivière-des-Prairies, par un certain Jean-Baptiste Naulette, qui s'occupera d'ailleurs des ouvrages concernant le second presbytère de la paroisse de L'Acadie. Enfin, il y a aussi l'hypothèse, lancée par Gérard Morisset en 1952, selon laquelle Nicolas Manny (v.1812-1883) un sculpteur de Beauharnois, mais qui est toutefois natif de la paroisse de Saint-Luc, ait été l'élève de Louis Daniel Finsterer⁶⁹¹. Manny aurait quant à lui été engagé en 1852 pour achever la décoration de l'église de Saint-Jacques-le-Mineur. L'artisan sculpteur réalise alors pour cette fabrique voisine de L'Acadie trois autels, la garniture des chandeliers argentés, les trônes, des stalles, la chaire, le banc d'œuvre, le chandelier pascal, les chapiteaux, des colonnes, puis finalement la dorure des sculptures. Ajoutons que dans l'historiographie en lien avec l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie le sujet des *ascendances artisanales* des Finsterer demeure un point litigieux. Cependant, l'issue de ce questionnement pourrait contribuer à notre compréhension concernant l'apport que Jean Georges et Louis Daniel Finsterer auront sur les générations de sculpteurs qui leur succéderont. Ainsi, certains historiens hésiteront entre une filiation liant les Finsterer à Philippe Liébert (1733-1804) ou plutôt à Louis-Amable Quévillon (1749-1823). Toutefois, Luc Noppen semble se détacher de ces propositions en allant au-delà d'une simple filiation stylistique liant les Finsterer à l'atelier de Quévillon, parlant plutôt du *quévillonnage* comme d'une manière de concevoir les décors d'église, qui semble ici s'ériger en véritable modèle dans cette région du Québec⁶⁹². Cependant, pratiquement aucune de ces analyses ne prend en considération les origines bavaroises de Finsterer père, qui imprègnent selon nous son art, d'abord dans l'iconographie qu'il propose, mais aussi

⁶⁹¹ *Op.cit.*, Morisset, 1952, p.28.

⁶⁹² *Op.cit.*, Noppen, 1977, p.116.

probablement au sein de la conception même de ses œuvres. Toutefois, un flou demeure au sujet de la formation artisanale de Jean Georges Finsterer, un enseignement qu'il a vraisemblablement acquis dans sa Bavière natale. À ce sujet, Louis Augustin Wolf (1754-1840), un soldat brunswicker qui sera engagé comme militaire au même moment que Jean Georges Finsterer, sera mieux connu ici comme peintre et doreur. Rappelons que durant la révolution du peuple américain, des mercenaires allemands viendront porter main-forte aux Britanniques afin de contrer l'invasion américaine de la Province de Québec. Il s'agit alors pour ces soldats migrants de rétablir un certain équilibre dans la colonie qui subit alors les contrecoups de la Déclaration d'indépendance de 1776, une véritable onde de choc qui tend à tout moment à fragiliser, au-delà de la frontière états-unienne, la fidélité à la Couronne britannique. De ces soldats certains choisiront, suite à leur démobilisation, de demeurer ici, ce qui sera le cas de Jean Georges Finsterer en mars 1783, ainsi que celui de Louis-Augustin Wolf en juillet de la même année. Pour continuer, selon l'historien de l'art John R. Porter, Louis-Augustin Wolf serait le responsable de l'amorce du « [...] marché [concernant la dorure] des religieuses grâce à son secret » qu'il révèle ici en 1783⁶⁹³. De cette façon, cette probable proximité entre Wolf et Finsterer pourrait nous indiquer une piste au sujet d'une partie de la formation acquise par le sculpteur du margraviat d'Ansbach, soit celle relative aux ouvrages de dorure, savoir qu'il lèguera à son fils. D'ailleurs, si Louis-Augustin Wolf n'a pu lui-même transmettre à Finsterer ces connaissances concernant les procédés de dorure, on ne peut que supposer que leur savoir respectif en la matière demeure issu de leur formation acquise en Europe. Enfin, Louis Daniel Finsterer sera cité notamment par John R. Porter et Jean Bélisle, au sein d'une liste sélecte comprenant aussi le nom de Nicolas Manny, comme l'un des principaux doreurs laïques du XIX^e siècle⁶⁹⁴. De cette façon, on constate que de nombreuses ramifications se développent autour des Finsterer et que leur influence demeure palpable chez divers artisans.

⁶⁹³ *Op.cit.*, Porter, 1975, p.72.

⁶⁹⁴ *Op.cit.*, Porter et Bélisle, p.252.

Ainsi, cette révision historiographique viendra par ailleurs confirmer l'état des choses au sujet de la période couverte par les activités artistiques des Finsterer, soit les années 1782 à 1845 environ. De cette façon, ce récit biographique apparaît comme l'étape initiale qui a su poser les premiers jalons d'un processus nécessaire, soit la mise en lumière de l'apport de la famille Finsterer dans l'histoire de l'art du Québec au XIX^e siècle, tout en suggérant un nouveau modèle dans notre compréhension de l'élaboration des décors d'églises durant cette même période. Par ailleurs, le mémoire a permis d'établir de manière détaillée la contribution réelle de cette famille d'artisans dans le décor sculpté de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, qui incarne rappelons-le un ensemble décoratif phare, dans la mesure où il est le seul pouvant témoigner du travail de des Finsterer. Ainsi, par le truchement d'archives, nous avons tenté de rendre visible l'invisible, en mettant en exergue l'aspect initial que pouvait revêtir l'ensemble sculpté de l'église de Blairfindie au XIX^e siècle. En outre, ce projet a aussi mis de l'avant les ramifications se déployant à partir des Finsterer, des artisans qui ont participé en amont, en aval et même parallèlement au chantier de Blairfindie, à l'élaboration d'autres décors sculptés de la région de la Haute-Montérégie.

5.2 Un palimpseste pluridiscursif

En cherchant à appréhender différemment et à étudier la complexité autant du décor sculpté de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie que du cas de la famille Finsterer, ainsi que de leur traitement historiographique respectif, nous avons choisi de mettre à contribution les concepts de pluridiscursivité et de palimpseste. Ces mécanismes issus des études littéraires peuvent selon nous apporter une dimension nouvelle à l'analyse de notre objet de recherche.

La question de la pluridiscursivité nous est apparue par le truchement d'un article de Marc Grignon et Martin Bressani : « Une protection spéciale du ciel. Le décor de l'église de Saint-Joachim et les tribulations de l'Église catholique québécoise au début du XIX^e siècle⁶⁹⁵ ». Dans cette étude, les historiens de l'art et spécialistes de l'architecture proposent d'étudier le décor intérieur de l'église de Saint-Joachim, qui se trouve à la limite est de la Côte-de-Beaupré, et plus particulièrement la seconde campagne d'ornementation des années 1816 à 1830. Les auteurs souhaitent alors transcender les considérations formalistes jusque-là proposées sur le décor de Saint-Joachim en suggérant plutôt de s'attarder au cadre idéologique et culturel dans lequel cet ensemble a été élaboré afin de bien en saisir l'unité⁶⁹⁶. Ainsi, pour les historiens, l'unification de l'espace, le souci de former avec le décor intérieur de Saint-Joachim un ensemble cohérent sans discontinuité, doit être expliqué comme une réaction vis-à-vis un ensemble de facteurs qui venaient alors troubler l'orthodoxie religieuse au Québec, soit un certain abandon de la piété suite à la conquête de 1759, l'inquiétude du haut clergé catholique qui craint une interdiction de culte et le manque de ressources ecclésiastiques pour contrer l'indifférence religieuse des habitants. Ainsi, au tournant du XIX^e siècle, au moment où l'église de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie est elle-même livrée au culte et où la première campagne de décoration s'inaugure à L'Acadie, le message que souhaite diffuser l'Église catholique en est un de solidité, d'ordre et de permanence. L'institution religieuse nage alors en eaux troubles depuis la fin de la Guerre de Sept ans (1756-1763), une période politique tumultueuse qui se prolongera jusqu'à atteindre son paroxysme avec les Rébellions patriotes de 1837-1838. À la lumière de l'étude menée par Grignon et Bressani, il nous est aussi apparu essentiel de considérer dans l'analyse du décor intérieur de l'église de L'Acadie comment les travaux

⁶⁹⁵ Marc Grignon et Martin Bressani, « Une protection spéciale du ciel. Le décor de l'église de Saint-Joachim et les tribulations de l'Église catholique québécoise au début du XIX^e siècle », dans *Annales d'histoire de l'art canadien*, vol. XXIX, 2008, p.8-49.

⁶⁹⁶ *Ibid.*, p.12.

d'embellissement viennent s'inscrire, tout comme ceux de l'église Saint-Joachim, au cœur d'une tourmente religieuse, crise qui débute avec la signature du traité de Paris en 1763, un accord qui officialise l'abandon de la Nouvelle-France à l'Angleterre. La Proclamation royale (1763) vient donc donner une nouvelle constitution à la Nouvelle-France, devenue la *Province of Quebec* et implique entre autres l'obligation de renier le Pape et le culte de la sainte Vierge pour ceux voulant accéder à la fonction publique. Il en résulte alors une franche exclusion des francophones-catholiques du gouvernement. De cette façon, la transition entre ces deux régimes entraîne inévitablement un passage entre deux religions, venant hautement fragiliser les assises du catholicisme au profit de l'anglicanisme. Par la suite, l'Acte de Québec (1774), malgré différentes concessions réalisées envers les sujets canadiens-français, soit l'abolition du serment du Test par exemple, apparaît néanmoins comme une tentative d'acheter la loyauté des élites cléricales et qui plus est celle des seigneurs qui peuvent à nouveau percevoir leurs droits seigneuriaux. Notons qu'à ce moment, les autorités britanniques cherchent par tous les moyens à freiner l'expansion américaine. En outre, dès ce moment, le refus de la création d'une Chambre d'assemblée ne fera qu'alimenter le ressentiment de certains groupes sociaux qui demeurent toujours exclus du débat politique. Une situation qui deviendra pour le moins explosive avec l'avènement de l'Acte constitutionnel de 1791, qui outre la création du Haut-Canada et du Bas-Canada, amènera aussi celle d'une Chambre d'assemblée élective, qui sera toutefois chapeauté par un gouverneur détenant un droit de veto sur l'ensemble de ses décisions.

Une des résultantes de cette situation sera le dépôt en 1834 des 92 Résolutions, une action ne réclamant ni plus ni moins que l'indépendance parlementaire. L'apogée de ce tumulte politique sera donc véritablement atteint avec les soulèvements patriotes de 1837-1838, où l'Église apparaîtra comme le véritable allié du conquérant

britannique⁶⁹⁷. Ainsi, pour le clergé de l'époque, tout semble nécessaire afin d'affirmer la cohésion et l'unité au sein de l'Église catholique, qui doit continuer d'incarner une puissance inébranlable, malgré le chaos ambiant. De là découle l'importance de témoigner d'une stabilité, d'une force immuable et pérenne notamment par le truchement des arts qui doivent tous converger vers la sauvegarde du dogme catholique, qu'on illustre dans toute sa splendeur et sa majesté par le biais de riches décorations d'églises paroissiales, comme en font foi d'ailleurs les œuvres conservées dans l'enceinte de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. Ajoutons enfin qu'à L'Acadie, l'implication à contre-courant de la famille Finsterer dans différents aléas politiques qui ponctueront l'histoire de ce qui deviendra le Québec, apparaît pour le moins lourde de sens et indissociable de leur pratique artistique. C'est dans cette optique que le cadre idéologique et culturel utilisé par Marc Grignon et Martin Bressani apparaît tout aussi pertinent pour notre propre lecture de l'histoire de l'ensemble sculpté de l'église de L'Acadie, qui s'offre par la médiation d'un récit biographique bien ancré dans une trame à la fois sociale et politique.

Par ailleurs, Grignon et Bressani proposent d'envisager le décor de Saint-Joachim à la manière d'un « énoncé plurilingue », c'est-à-dire l'œuvre comme « [...] produit d'une négociation entre des discours nombreux dont les tensions sont exprimées ou réprimées selon le cas⁶⁹⁸ ». Une notion qui demeure empruntée à Mikhaïl Bakhtine (1895-1975), théoricien soviétique de la littérature qui définira dans son ouvrage *La Poétique de Dostoïevski* les concepts de polyphonie et de dialogisme⁶⁹⁹. Ainsi, dans les romans polyphoniques dostoïevskiens, une pluralité de discours, de voix, soit celles des différents héros et de l'auteur entrent en dialogue, et de cela résulte une polyphonie conflictuelle. De cette façon, quantité d'idéologies

⁶⁹⁷ Sur ces questions voir Jacques Lacoursière, Jean Provencher et Denis Vaugeois, *Canada – Québec : 1534-2010*, Nouvelle édition mise à jour, Québec, Septentrion, 2011, 608 p., ill.

⁶⁹⁸ *Ibid.*, p.13.

⁶⁹⁹ Mikhaïl Bakhtine, *La Poétique de Dostoïevski*, Paris, Éditions du Seuil, 1970, 347 p.

indépendantes se confrontent, s'entrechoquent, et de cela naît une heteroglossia, une pluridiscursivité. Grignon et Bressani citent dans leur ouvrage Michael Holquist qui dans *The Dialogic : Four Essays by Mikhail Bakhtin* traduit le concept d'heteroglossia ainsi :

[...] it is that which ensures the primacy of context over text
[...] all utterances are heteroglot in that they are functions of a matrix of forces practically impossible to recoup, and therefore impossible to resolve. Heteroglossia is as close a conceptualization as is possible of that locus where centripetal and centrifugal forces collide⁷⁰⁰.

Ainsi, Grignon et Bressani nous exposent l'élaboration de la campagne d'ornementation à l'église de Saint-Joachim, un décor qui apparaît pour ces historiens comme le produit d'une entreprise regroupant le concours de diverses instances, surtout concentrées dans la sphère religieuse. En outre, dans ce foisonnement de discours et d'idéologies, les auteurs exposent comment le décor intérieur de Saint-Joachim établit les assises du néo-classicisme québécois, lié aux Baillairgé qui en exécuteront presque l'entièreté. Les historiens considèrent alors l'œuvre des Baillairgé à la manière d'un « [...] ensemble hétérogène de forces sociales et discursives que l'apparente unité formelle du décor cherche à contenir et à maîtriser⁷⁰¹ ». Cet ensemble décoratif apparaît donc comme une véritable mise en scène, un lieu où chacun des conseillers ayant pris part à son élaboration tente de mettre de l'avant leurs intérêts distincts.

C'est dans cette optique qu'il nous apparaît probant d'utiliser ce concept de pluridiscursivité par rapport à notre corpus, qui propose ses propres réseaux discursifs. Ainsi, à Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, le concours de diverses autorités

⁷⁰⁰ Michael Holquist, dir., *The Dialogic : Four Essays by Mikhail Bakhtin*, Austin, University of Texas Press, 1986, p.428.

⁷⁰¹ *Op.cit.*, Grignon et Bressani, p.13.

religieuses et laïques participe selon nous de la construction de l'ensemble décoratif. De cette manière, une investigation des motivations de ces instances permettrait une meilleure compréhension de ce chantier décoratif que nous qualifions de pluridiscursif.

En s'attardant au décor sculpté de L'Acadie et qui plus est à l'ensemble du programme décoratif de l'église, on constate que l'étape fondatrice de son établissement demeure circonscrite entre 1799, moment où Jean Georges Finsterer effectue un premier ouvrage pour la fabrique, et 1840, soit l'année de la réalisation de la chapelle du calvaire par Louis Daniel Finsterer, un important ouvrage qui constitue à notre connaissance sa dernière contribution pour l'église de Blairfindie. Au moment de l'établissement du décor et même au-delà de cette période charnière, plusieurs événements dirigés par différents acteurs viendront participer à sa transformation. On remarque alors que l'ensemble sculpté de Blairfindie apparaît médiatisé par une série d'intervenants. Ainsi, à la manière de Grignon et Bressani, nous croyons qu'un réseau d'influences diverses aurait contribué à la construction du décor ecclésial de Blairfindie. Dans cette optique, nous avançons que cet ensemble décoratif ferait figure d'énoncé plurilingue, dans la mesure où nombre d'intervenants (évêques, curés, seigneurs, paroissiens, historiens de l'art) issus à la fois des sphères religieuse, laïque et de l'histoire de l'art, viendront participer à sa mise en œuvre, puis à sa transformation.

Rappelons en tout premier lieu que le programme décoratif de l'église de L'Acadie découle en partie du choix de sainte Marguerite d'Écosse comme figure patronymique de la paroisse. Ainsi, la sainte patronne sera offerte par Mgr Jean-Olivier Briand, évêque de Québec, afin de plaire au seigneur de la baronnie de Longueuil, qui demeure pourtant de confession protestante. De cette façon, les origines écossaises de la famille Grant de Blairfindie influenceront sur l'aspect de

certaines œuvres du décor de L'Acadie. D'une part, sainte Marguerite sera le thème abordé dans les différents tableaux qui orneront tour à tour le retable du sanctuaire. D'autre part, la reine d'Écosse deviendra aussi le sujet de la principale ronde-bosse du lieu, soit celle qui accueillera durant plusieurs décennies les paroissiens, apparaissant alors postée au tympan de l'église en véritable protectrice du lieu. Toujours concernant les autorités seigneuriales, on choisira au milieu du XIX^e siècle de se débarrasser du banc du seigneur, ce dernier n'étant pas à ce moment de foi catholique. Par ailleurs, d'autres intervenants liés au monde laïc auront une influence sur le programme décoratif de Blairfindie. Ainsi, un groupe lié à la société secrète des Frères du Canada composé de Jacques-Clément Herse, de Jean-Guillaume Delisle et de Pierre Marassé, gravitera autour de la fabrique de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. Herse s'installera pour sa part à L'Acadie dès 1790 et est probablement un de ces amis de la paroisse dont discute l'abbé Moreau dans sa monographie paroissiale et qui offrira les tableaux des trois retables de l'église de L'Acadie à la fabrique, différentes œuvres qui seraient de la main d'un autre collègue et ami, soit le peintre Louis Dulongpré. L'attribution des tableaux des retables latéraux à Dulongpré sera d'ailleurs récupérée par Gérard Morisset, qui stipule en outre qu'une huile sur toile représentant le curé René-Paschal Lanctôt, aujourd'hui conservée dans le presbytère, serait elle aussi de la main de ce même auteur. Voilà autant d'éléments qui démontrent l'influence de ces intervenants sur la construction, puis la transformation du décor de Blairfindie.

Pour ce qui est des influences issues de la sphère religieuse, on retrouve entre autres celles des différents évêques qui viendront ponctuellement à Blairfindie dans le cadre de visites épiscopales, moments où ils formulent certaines exigences qui pourront avoir une incidence potentielle sur le devenir du décor intérieur. Par exemple, dès 1809 Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec, souhaite

l'aménagement d'un baptistère au bas de l'église⁷⁰², une ordonnance qui ne sera que tardivement exécutée, vers 1830. Cependant, il ne reste aujourd'hui que quelques vestiges témoignant de l'emplacement de cet ancien baptistère, autrefois sis dans l'entrée de l'église. Ainsi, différentes traces à la fois matérielles et immatérielles peuvent nous aider à reconstruire à rebours ce fragment du décor. À la manière d'Aby Warburg, nous avons donc tenté de mettre en relief, par le truchement de documents d'archives qui constituent finalement des voies d'accès privilégiées au décor, certaines réalités jusqu'ici oubliées. De cette façon, on retrouve toujours dans le trumeau de l'entrée les dorsaux des fonts baptismaux qui abritent encore deux huiles sur toile, dont une illustre le baptême du Christ, un sujet qui renvoie sans équivoque à la fonction du baptistère. En outre, lorsqu'on consulte différentes sources manuscrites, certaines informations peuvent alors témoigner de l'évolution de cette partie du décor, rendant ainsi visible l'invisible. Par exemple, dans le second livre de comptes de la fabrique, on remarque qu'en 1830 il sera déboursé neuf livres « pour différents ouvrages et peinture au baptistère⁷⁰³ », puis deux ans plus tard on effectuera un paiement de une livre et une sol « pour poser le tableau aux fonts baptismaux⁷⁰⁴ ». Par ailleurs, Gérard Morisset, dans un de ses comptes rendus rédigé dans le cadre de l'Inventaire des œuvres d'art de la province et concernant l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, discutera de ce qu'il qualifie de baptistère du lieu et qui se trouve alors entreposé dans le poulailier du sacristain. L'accumulation de ces sources externes au décor participe donc à sa reconstruction.

Par la suite, en 1829, Jean-Jacques Lartigue, évêque de Telmesse (1777-1840) ordonne quant à lui que les statues de la résurrection de Jésus-Christ et celles représentant les saint Pierre et saint Paul qui ornent le retable du tabernacle soient dès

⁷⁰² Tableau Livre de comptes I, « 10 juillet 1809- visite pastorale – Joseph-Octave Plessis évêque de Québec » (ligne 480).

⁷⁰³ Tableau Livre de comptes II, « 1830- pour différents ouvrages et peinture au baptistère- 9 livres » (ligne 123).

⁷⁰⁴ *Ibid.*, « 1832- Payé pour poser le tableau aux fonts baptismaux – 1 livre et 1 sol » (ligne 161).

lors retirées du décor⁷⁰⁵. Ainsi aujourd'hui, lorsqu'on se retrouve face au tabernacle de Blairfindie, aperçoit-on deux statuette d'anges accompagnés d'un enfant, signe que les recommandations de l'évêque ont été respectées. Puis, le 15 juillet 1842, Ignace Bourget, évêque de Montréal, demande que les deux statues d'anges qui sont au haut du retable du chœur soient remplacées par deux urnes en sculpture. Toutefois, à ce jour nous pouvons toujours admirer les anges sculptés de Louis Daniel Finsterer qui chapeautent encore le couronnement du retable du maître-autel depuis 1819. Notons par ailleurs que comme le stipule l'abbé Stanislas-Albert Moreau : « Il faut bien l'avouer, on était lent à L'Acadie, pour l'exécution des ordonnances épiscopales⁷⁰⁶ ». Cependant, dans ce cas précis on choisit de ne jamais donner suite à cette recommandation, assurant conséquemment la pérennité de cette œuvre d'art. Dans une situation comme dans l'autre, les archives paroissiales demeurent néanmoins muettes sur ce qui aurait pu motiver la décision de l'évêque. Dans un autre cas toutefois, les raisons sont clairement indiquées. Ainsi, toujours en 1842, à la demande de Mgr Bourget, quelques-uns des quatorze tableaux qui forment le *via crucis* et datant de 1837⁷⁰⁷ devront être retirés ou du moins remaniés, car trop choquants : « [...] que ceux des tableaux du chemin de la croix que Nous avons désignés à Mr le Curé soient retouchés et qu'on en fasse disparaître tout ce qui peut ofusquer la modestie⁷⁰⁸ ». Des directives qui seront cette fois suivies :

Le dix sept juin mil huit cent cinquante quatre en vertu du decret de Monseigneur Ignace Bourget évêque de Montréal, nous avons remplacé les tableaux du chemin de la croix, déclarés inconvenables, par les tableaux actuels et nous y avons appliqués toutes les graces et indulgences accordées par les souverains pontifes [...]⁷⁰⁹

⁷⁰⁵ *Ibid.*, « 8 juin 1829 – visite pastorale – Jean-Jacques Lartigue évêque de Telmesse » (ligne 59).

⁷⁰⁶ *Op.cit.*, Moreau, 1908, p.82.

⁷⁰⁷ Tableau Livre de comptes II, « 1837- 14 tableaux pour le chemin de la croix – 100 livres » (ligne 277); « 1837- Façon de la croix et cadres des tableaux – 156 livres » (ligne 278).

⁷⁰⁸ *Ibid.*, « 15 juillet 1842 – visite pastorale - Ignace Bourget évêque de Montréal » (ligne 372).

⁷⁰⁹ *Ibid.*, « 17 juin 1854 – visite pastorale – Ignace Bourget évêque de Montréal » (ligne 653).

Toujours dans la sphère religieuse, rappelons que le curé Moïse Paiement vend au début des années 1930 différentes œuvres qui entrent dans la composition du décor de l'église de Blairfindie, cherchant à pallier aux problèmes financiers de la fabrique. Ainsi, différents fragments du décor sculpté des Finsterer disparaissent à ce moment par l'entremise d'un véritable système marginal, mais toléré, de transactions d'œuvres d'art qui sera ironiquement effectué sous l'égide d'une autorité religieuse. Cette situation fait d'ailleurs écho à l'affaire de la fabrique de L'Ange-Gardien, un épisode juridique qui se déroulera de 1976 à 1987 et qui opposera la fabrique de L'Ange-Gardien à divers antiquaires, collectionneurs et musées, et dont la cause fera jurisprudence en matière d'aliénation d'objets sacrés. De cette façon, le décor intérieur de l'église Sainte-Marguerite sera en partie dépouillé et subira à nouveau certains changements, résultat d'une autre discoursivité.

Enfin, au sein de la sphère de l'histoire de l'art, Gérard Morisset aura quant à lui un impact considérable sur l'évolution du décor intérieur de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie. Ainsi, l'historien de l'art effectue dans le cadre de l'Inventaire des œuvres d'art de la province qui aura lieu entre 1937 et 1969, une tournée des églises et des fonds d'archives du Québec, cherchant alors à documenter l'ensemble de notre patrimoine architectural et artistique. Son passage à L'Acadie s'ouvrira finalement en 1955 sur une revitalisation importante du décor intérieur de l'église du village. Une action qui dépouillera toutefois l'ensemble décoratif de Blairfindie d'une épaisseur de son histoire, en évacuant entre autres le décor en trompe-l'œil proposé en 1890 par le peintre-décorateur Joseph-Thomas Rousseau. Ainsi, une autre discoursivité est introduite à Blairfindie avec l'intervention de Morisset et de son équipe de la Commission des monuments historiques de la province de Québec. Ainsi, le décor intérieur de l'église de L'Acadie apparaît finalement être au carrefour d'une multitude d'idéologies qui s'accumulent et s'entrechoquent.

Toutefois, il semblerait que comparativement à d'autres interventions subies par le décor de L'Acadie, celle de Gérard Morisset apparaît quant à elle à priori justifiée, l'intervenant possédant ici un rôle de commissaire et un titre d'expert. Cependant, cette action demeure au même titre que les autres une intervention venant travestir l'aspect original du lieu, ou du moins l'aspect qu'il revêtait à ce moment et qui apparaît comme le cumul des interventions passées. De cette façon, quelques questions émergent. Est-ce que chacune des étapes de la vie du décor, chacune des épaisseurs de cet ensemble est légitime? Qui possède l'autorité nécessaire pour intervenir sur l'ensemble décoratif, pour déterminer l'aspect qu'il doit revêtir, ou pour lui conférer un aboutissement plutôt qu'un autre ? En fin de parcours, nous croyons donc que tout participe également à la vie d'un tel ensemble décoratif et que chaque intervention demeure légitime, dans la mesure où elle participe à la construction du décor et qu'elles témoignent en outre des intérêts et des questionnements de l'époque dont elles sont issues. Ainsi, les restaurateurs du XX^e siècle, au même titre que ceux du XIX^e siècle, insufflent une nouvelle identité au décor, ne faisant à notre sens qu'exacerber le caractère pluridiscursif du lieu.

À l'instar d'Anne Cauquelin, philosophe, théoricienne, romancière, essayiste et peintre française, qui dans son *Court traiter du fragment : Usages de l'œuvre d'art*⁷¹⁰, traite de la question du fragment comme véritable système d'analyse des œuvres d'art, nous croyons que chaque parcelle d'une unité, en l'occurrence ici du décor intérieur de l'église de Blairfindie, forme un ensemble qui témoigne de la doxa. La doxa, dont l'étymologie grecque renvoie à la rumeur, l'opinion, serait au sens de Cauquelin une sorte de mémoire collective, un fourre-tout non chronologique, une accumulation de traditions, de pensées, de concepts et de thèses contradictoires. Qui plus est, la doxa apparaît en outre instable, changeante et elle donne sens à tout ce que

⁷¹⁰ Anne Cauquelin, *Court traité du fragment : Usages de l'œuvre d'art*, Paris, Aubier, L'Invention philosophique, 1986, 190 p.

nous voyons. Elle est notre construction du sens. Toujours selon Cauquelin, l'art incarne une véritable « région de la doxa » construite par le fragmentaire. La doxa, c'est donc l'idée que nous nous faisons de l'art, ce sont nos balises, celles qui organisent notre vision, qui enrichissent l'œuvre et la façonnent. De cette façon, le commentaire doxique est à la fois le véhicule de l'œuvre et son matériau⁷¹¹. Ainsi, l'idée de bruit doxique dont nous entretient Cauquelin vers la fin de son ouvrage fait référence à la doxa qui enveloppe littéralement les œuvres d'art et qui les forge d'une certaine manière, ce qui nous amène à rapprocher ce point de vue du concept de pluridiscursivité. Nous croyons donc que chaque strate du décor intérieur de l'église de Blairfindie témoigne de la doxa de l'époque dont elle est issue et qu'en soit elle apparaît digne d'intérêt et justifiée, dans la mesure où elle incarne une trace, un fragment de mémoire. En outre, l'historiographie qui entoure l'ensemble sculpté de Blairfindie et ses artisans apparaît aussi selon nous comme différentes constructions doxiques. Ainsi, le cumul de ces voix, de ces discours, soit celles des différents auteurs et historiens qui ont posé leur regard sur le décor intérieur de L'Acadie, un regard chargé d'une vision et d'une approche qui leur est propre, répondent à des intérêts et des motivations distinctes et apparaissent selon nous comme autant de fragments témoignant d'une époque. Toutefois, Cauquelin envisage quant à elle une approche des œuvres d'art selon une logique spécifique du fragment. L'œuvre d'art est donc pour l'essayiste fragment autoréférentiel devant être envisagé pour lui-même, expliqué en fonction de sa propre réalité et non par rapport à ce qui l'entoure. Il s'agit donc d'une logique interne, inhérente à l'œuvre et indépendante de ce qui lui est extérieure. Nous avons quant à nous choisi d'analyser ces fragments par rapport à leur unité qui leur confère un sens. Ainsi, cette unité, soit le décor intérieur de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, a ici été présentée à la manière d'un palimpseste pluridiscursif, soit la somme d'une panoplie d'interventions, qui sont autant de fragments créant un ensemble.

⁷¹¹ *Ibid.*

Qui plus est, notons que la pluridiscursivité demeure présente au sein même de l'historiographie entourant le décor sculpté de l'église de L'Acadie et celle relative aux artisans responsables de son édification. Ainsi, comme nous l'avons exposé précédemment, la complexité, voire l'apparente instabilité de ces sources, qui apparaissent comme des réceptacles, des lieux où différentes hypothèses aux contenus souvent hétérogènes s'accumulent et coexistent, donne lieu à une situation qui confèrera d'ailleurs à l'ensemble sculpté de Blairfindie et à ses principaux auteurs un caractère pour le moins nébuleux. Une situation qui nous amène à envisager les différents écrits contenus dans la fortune critique liée à l'église de Blairfindie, à la manière de véritables énoncés plurilingues.

Par ailleurs, certains éléments composant le décor sculpté de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie ont au cours des siècles connu différents aléas, qui accentueront l'opacité du corpus à l'étude. Ainsi, certaines œuvres quitteront définitivement le décor, d'autres trouveront un nouvel emplacement, seront parfois restaurées ou remplacées, attribuées d'abord à un artiste, puis à un autre. Ainsi, l'idée de ces multiples épaisseurs qui se sont accumulées, qui ont été altérées ou modifiées au fil du temps pour former cet ensemble, nous a amené à considérer dans notre présente analyse le concept de palimpseste que décrit le critique et théoricien de la littérature Gérard Genette dans son ouvrage *Palimpsestes : La Littérature au second degré*⁷¹². Genette nous entretient sur ces relations intertextuelles qui habitent toute littérature, la dépassant, la parcourant et la transcendant. De cette façon, chaque ouvrage est une voie d'accès infinie vers une panoplie d'écritures externes qui ont, à un moment ou à un autre, parasité consciemment ou inconsciemment les idées, la pensée de son auteur. Selon Genette, toute forme littéraire renferme des précédents, des antécédents textuels qui contiennent eux aussi une multitude de rhizomes littéraires. D'une certaine façon, l'intertextualité relèverait, toujours selon le

⁷¹² Gérard Genette, *Palimpsestes : La Littérature au second degré*, Paris, Éditions du Seuil, 1982, 467 p.

théoricien, du « bricolage », en référence à l'anthropologue Claude Lévi-Strauss⁷¹³. Genette effectue alors un parallèle entre l'intertextualité et l'image du palimpseste, soit l'idée de ces écrits anciens qui laissent transparaître la trace d'autres textes, révélant ainsi l'existence d'une accumulation d'écritures. Plus récemment, le concept de palimpseste a été actualisé par l'historienne de l'architecture Lucie K. Morisset dans *Des Régimes d'authenticité : Essai sur la mémoire patrimoniale*⁷¹⁴. Dans cet ouvrage, Morisset s'intéresse à la mémoire patrimoniale, par le biais d'une étude de l'objet patrimonial comme producteur de l'identité collective. Aussi, le patrimoine, dont l'auteure étudie le sens et la forme, apparaît dans cette étude comme « [...] révélateur des états d'une société et des questions qui l'habitent⁷¹⁵ », rejoignant une idée exposée par l'historienne des théories et des formes urbaines et architecturales Françoise Choay dans son *Allégorie du patrimoine*⁷¹⁶. Il s'agit alors de comprendre comment se construit cette mémoire à travers les objets du patrimoine et d'étudier en outre leur processus de fossilisation. Le patrimoine est alors décrit par Morisset à la manière d'un palimpseste, soit une « œuvre ouverte⁷¹⁷ », une accumulation de mémoires, dont les multiples épaisseurs demeurent toujours perceptibles⁷¹⁸. C'est dans cette perspective que nous entrevoyons l'ensemble sculpté de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, qui se manifeste comme un texte dont la graphie d'origine aurait été doublée par une autre, grattée, effacée partiellement, mais dont les multiples strates de sens demeurent visibles en transparence, en filigrane. Il y a donc, dans l'ensemble décoratif de Blairfindie un jeu continu entre visible et invisible, entre décor matériel et décor virtuel. Il s'agissait alors ici d'éplucher à rebours les strates de ce décor, qui se présente formellement à la manière d'un palimpseste et dont l'opaque

⁷¹³ *Ibid.*, p.452.

⁷¹⁴ Lucie K. Morisset, *Des régimes d'authenticité : Essai sur la mémoire patrimoniale*, Québec, Presses de l'Université du Québec ; Rennes, Presses de l'Université de Rennes, Réseau des Universités Ouest Atlantique, 2009, 131 p., ill.

⁷¹⁵ *Ibid.*, p.19.

⁷¹⁶ Françoise Choay, *L'Allégorie du patrimoine*, Paris, Éditions du Seuil, 1992, 272 p., ill.

⁷¹⁷ *Ibid.*, p.134.

⁷¹⁸ *Ibid.*, p.19.

stratification se devait d'être révélée d'une part par le biais d'une exhaustive révision historiographique et d'autre part par le concours d'une trame narrative portant à la fois sur l'ensemble décoratif de Blairfindie et sur ses principaux artisans-sculpteurs.

Pour terminer, de ces différentes réflexions émerge une problématique, qui s'est construite au fil de l'avancement de la maîtrise, soit une étude exhaustive de l'influence qu'auront les Finsterer sur les décors sculptés issus des églises de la région de la Haute-Montérégie. Qui plus est, il semblerait pertinent d'effectuer une incursion poussée dans l'œuvre de cette famille de sculpteurs qui aura vraisemblablement des répercussions cruciales dans la sphère artistique québécoise. Ainsi, la poursuite de cette réflexion sur l'apport manifeste de Jean Georges et de Louis Daniel Finsterer père et fils pourrait mettre en exergue leur influence stylistique sur l'art québécois du XIX^e siècle et par ailleurs tenter de prouver qu'ils incarnent d'une certaine façon une mouvance distincte de celle formée par Quévillon et ses disciples par exemple, une question qui apparaît désormais justifiée.

APPENDICE A

ŒUVRES COMPOSANT LE DÉCOR INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE
SAINTE-MARGUERITE-DE-BLAIRFINDIE

APPENDICE A

ŒUVRES COMPOSANT LE DÉCOR INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE SAINTE-MARGUERITE-DE-BLAIRFINDIE



Figure A.1
Église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie (1800-1801), vue de face.
Photographie Émilie Gaudreault

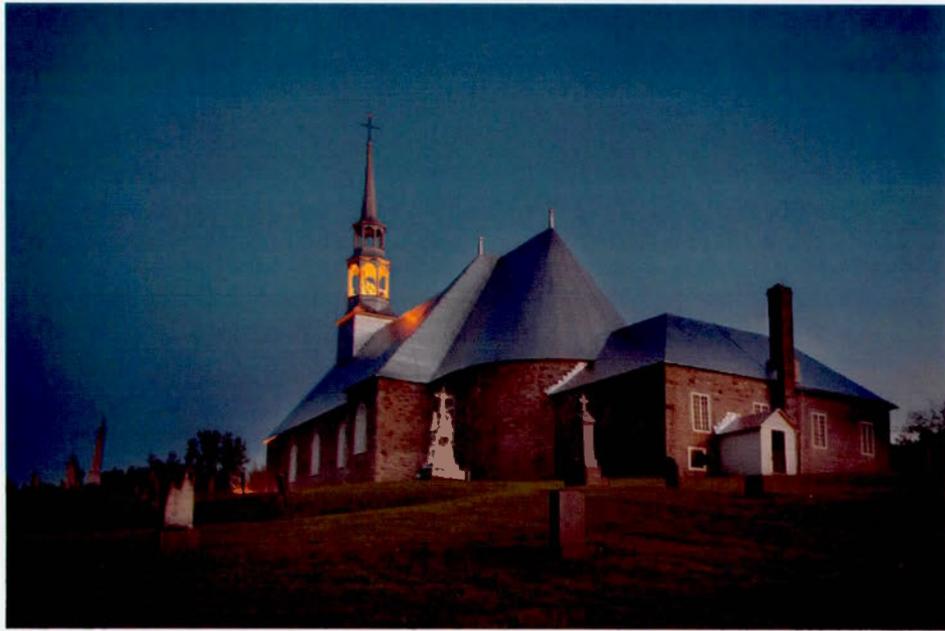


Figure A.2
Église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie (1800-1801), vue arrière.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.3
Bénitiers, bois peint, 1829.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.4
Détail des bénitiers, bois peint, 1829.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.5
Yves Tessier, *Ange guidant un enfant*, huile sur toile, 1831-1832.
Photographie Émilie Gaudreault

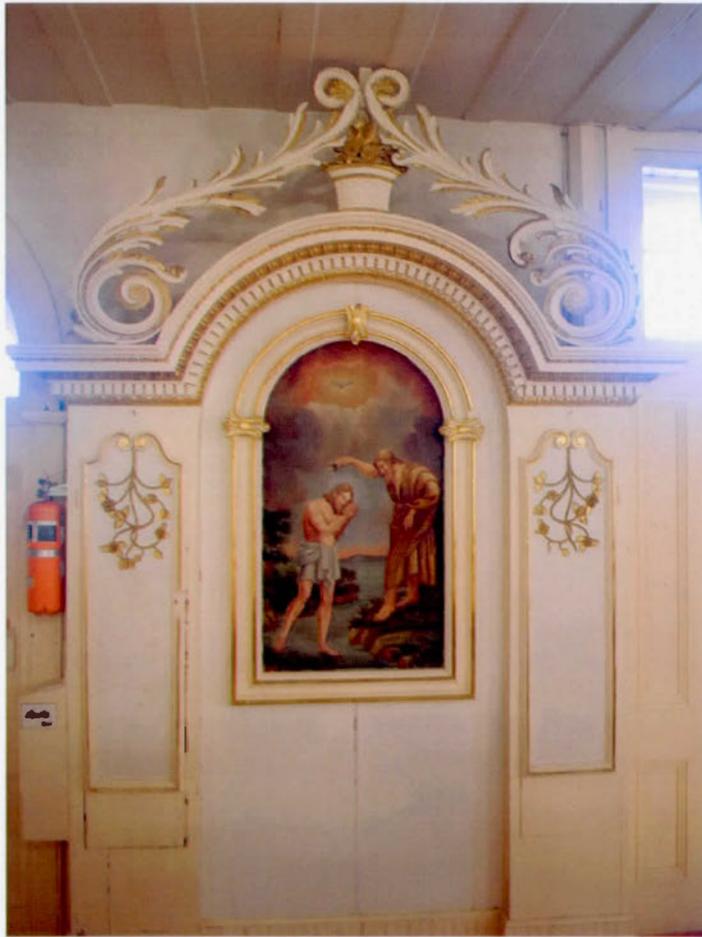


Figure A.6
Yves Tessier, *Le baptême du Christ*, huile sur toile, 1831-1832.
Photographie Émilie Gaudreault

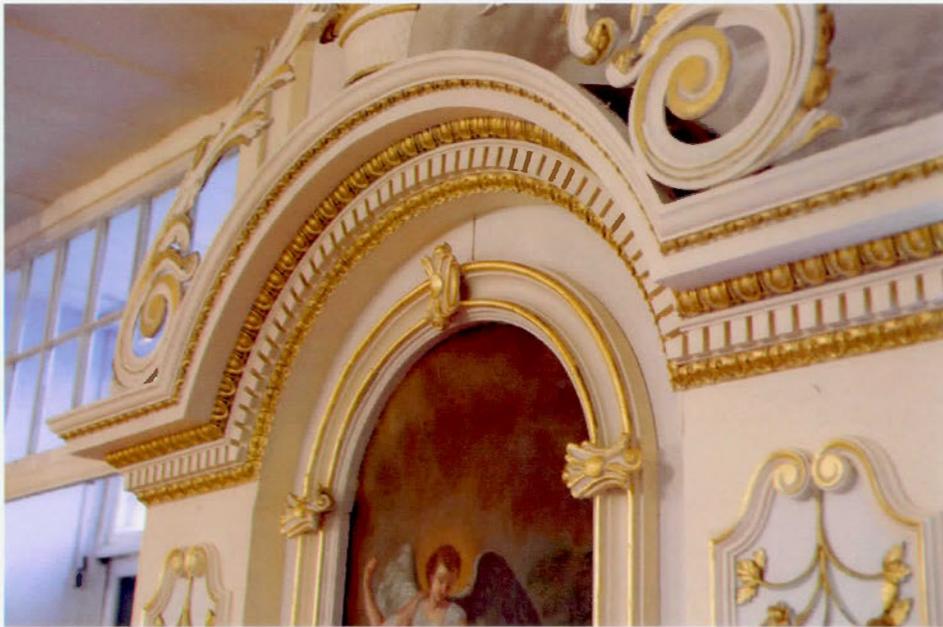


Figure A.7
Détail de l'ornementation sculptée d'un dorsal des anciens fonts baptismaux, bois peint et doré, 1824-1830.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.8
Détail des hauts-reliefs ornant les panneaux d'un dorsal des anciens fonts baptismaux, bois peint et doré, 1824-1830.
Photographie Émilie Gaudreault

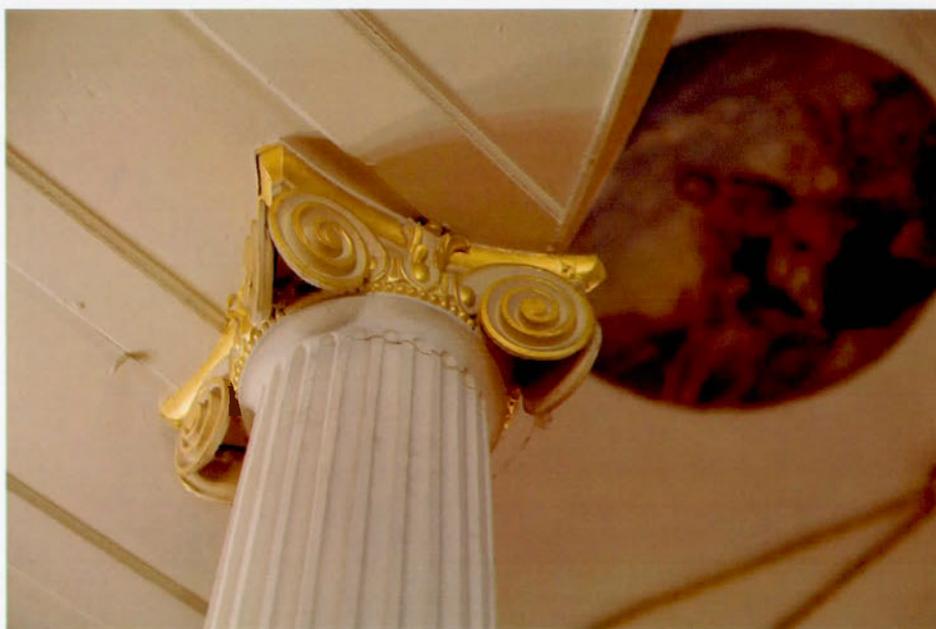


Figure A.9
Détail du chapiteau d'une colonne soutenant la tribune arrière, bois peint et doré, v.1802.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.10
Garde-corps de la tribune arrière, bois peint et doré, v.1830.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.11
Vue de la nef et du sanctuaire.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.12
Joseph-Thomas Rousseau, *Médallions peints de la voûte*, huile sur lambris de bois, 1890.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.13
Vue de la voûte de la nef et de la tribune arrière.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.14
Vue d'ensemble de l'ornementation sculptée de la voûte de la nef.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.15
Détail de l'ornementation sculptée de la voûte de la nef, bois doré.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.16
Détail de la frise parcourant à la fois la nef, les chapelles latérales, ainsi que le sanctuaire, bois peint et doré.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.17
Voûte du sanctuaire.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.18
Louis Daniel Finsterer, *Ange à la trompette*, bois peint couleur bronze, 1840.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.19
Louis Daniel Finsterer, *Sainte Marguerite d'Écosse*, bois, 1833.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.20
Louis Daniel Finsterer, *Autel latéral situé dans la chapelle du côté de l'épître et dédiée à Notre-Dame-de-Pitié*,
bois peint et doré, 1811-1812.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.21
Louis Daniel Finsterer, *Détail de l'autel latéral du côté de l'épître*, bois peint et doré, 1811-1812.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.22
Louis Daniel Finsterer, *Tabernacle latéral du côté de l'épître*, bois peint et doré, 1811-1812.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.23
Détail de l'ornementation du retable de la chapelle latérale du côté de l'épître, bois peint et doré.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.24
Détail de l'ornementation du retable la chapelle latérale du côté de l'épître : arbre poussant sur un monticule,
bois peint et doré.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.25
Louis Daniel Finsterer, *Tabernacle latéral situé dans la chapelle du côté de l'évangile et dédiée à saint René*, bois
peint et doré, 1811-1812.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.26
Louis Daniel Finsterer, *Autel latéral situé dans la chapelle du côté de l'évangile et dédiée à saint René*, 1811-1812.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.27
Jean Georges Finsterer, *Détail du garde-corps de la chaire*, bois peint et doré, 1804.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.28
Jean Georges Finsterer, *Détail de la cuve de la chaire*, bois peint et doré, 1804.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.29
Jean Georges Finsterer, *Détail de l'abat-voix de la chaire*, bois peint et doré, 1804.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.30
Jean Georges Finsterer, *Détail du dorsal de la chaire*, bois peint et doré, 1804.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.31
Jean Georges Finsterer, *Maître-autel*, bois peint et doré, 1802-1803.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.32
Crédence du sanctuaire, bois peint et doré.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.33
Jean Georges Finsterer, *Tabernacle du sanctuaire*, bois peint et doré, 1802-1803.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.34
Jean Georges Finsterer, *Détail de la réserve eucharistique du tabernacle*, métal, ainsi que bois peint et doré, 1802-1803.
Photographie Émilie Gaudreault

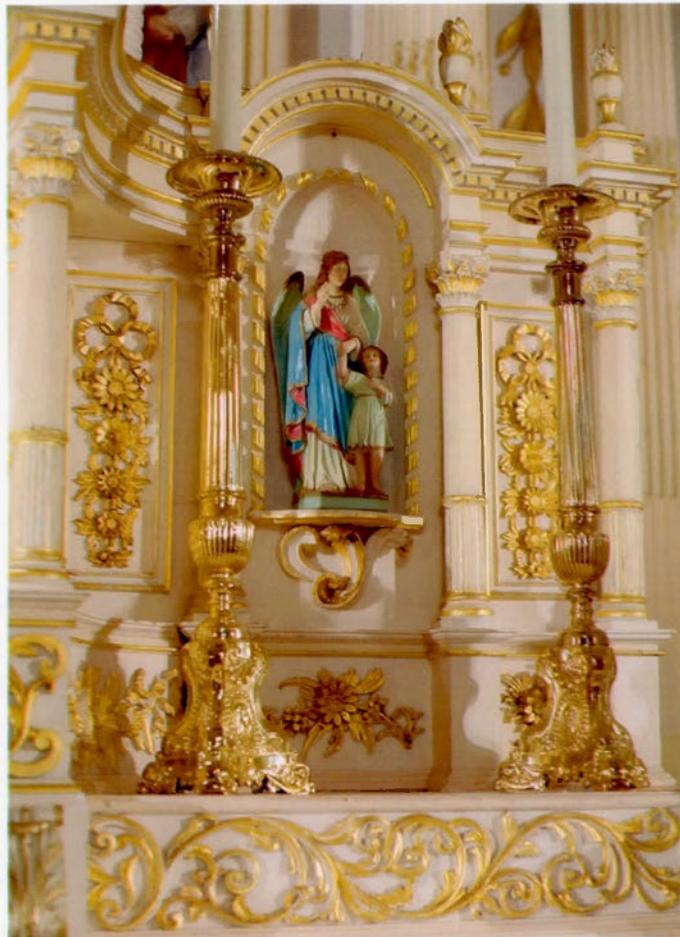


Figure A.35
Jean Georges Finsterer, *Détail des reliquaires du tabernacle qui orne l'étage de la monstrance*, bois peint et doré,
1802-1803.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.36
Jean Georges Finsterer, *Monstrance du tabernacle*, bois peint et doré, 1802-1803.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.37
Louis Daniel Finsterer, *Anges à la palme qui surmontent le retable du sanctuaire*, bois doré, 1818.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.38
Panneau du sanctuaire orné de motifs pontificaux, bois peint et doré.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.39
Panneau du sanctuaire orné de motifs floraux et rocailles, bois peint et doré.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.40
Panneau du sanctuaire orné de motifs d'objets liturgiques, bois peint et doré.
Photographie Émilie Gaudreault



Figure A.41
Motif décoratif provenant de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, bois doré, vers 1820.
Propriété des Prêtres de Saint-Sulpice, photographie datée de 2009.

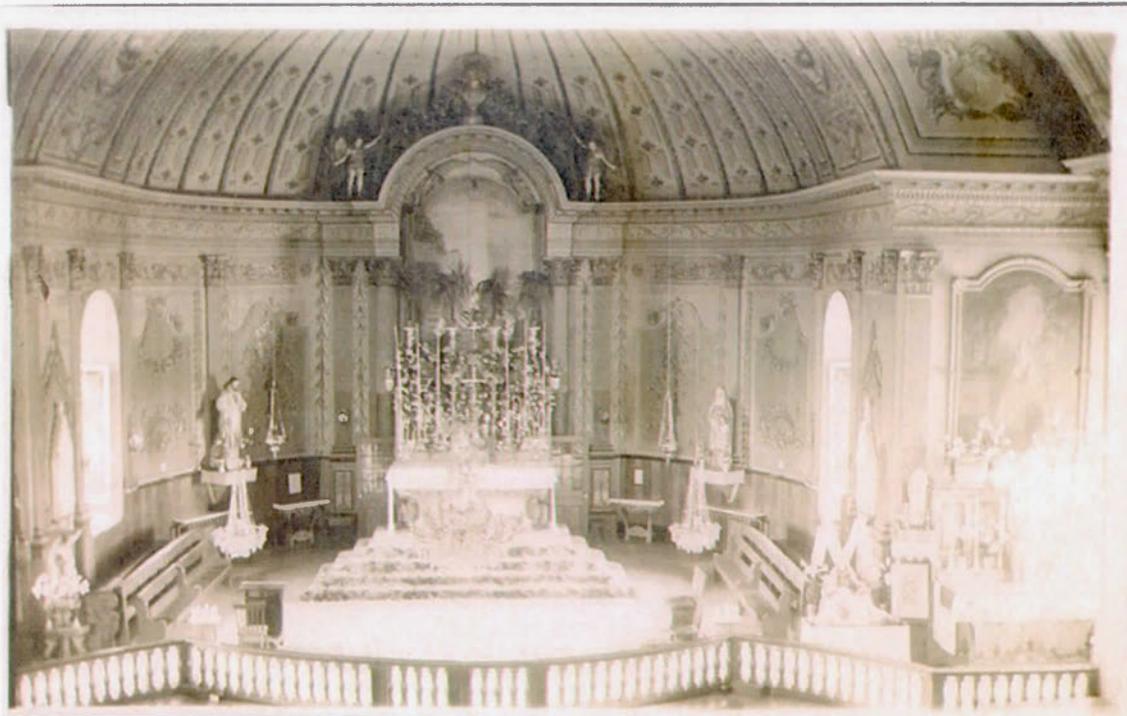


Figure A.42
Vue du chœur de l'église Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, 1932.
Fonds Ubald-Desnoyers.

APPENDICE B

**PLANS PERMETTANT DE LOCALISER CERTAINES
TERRES DE LA FAMILLE FINSTERER**

APPENDICE C

TRANSCRIPTION D'UN MARCHÉ DATÉ DU 28 SEPTEMBRE 1800, LIANT
JEAN GEORGES FINSTERER À LA PAROISSE SAINTE-MARGUERITE-DE-
BLAIRFINDIE ET QUI CONCERNE LA RÉALISATION D'UN MAÎTRE-AUTEL

APPENDICE C

TRANSCRIPTION D'UN MARCHÉ DATÉ DU 28 SEPTEMBRE 1800, LIANT
JEAN GEORGES FINSTERER À LA PAROISSE SAINTE-MARGUERITE-DE-
BLAIRFINDIE ET QUI CONCERNE LA RÉALISATION D'UN MAÎTRE-AUTEL

*ASMB, Transcription d'un marché liant Jean Georges Finsterer à la fabrique Sainte-
Marguerite-de-Blairfindie et qui concerne la réalisation d'un maître-autel, 28 septembre
1800.*

Cejourdhui vingt huit septembre
Mil huit cent furent présents Joseph
Clouâtre Marguiller en charge, Godfroy
Trembley Etienne Boudreau bley soussi
gnés & Geoge Finsterer sculteur le
quel est convenu avec les susdits marguillers
de Blairfindie de faire un autel & un
Tabernacle doré en plein & l'autel doré
Sur fleur le fond marbré en couleur fini
& ce Moyennant La somme de trois
mille

LGM

Mille livres ou anciens cheling de la province
Surlaquelle somme celle de mille livres
Sera compté sur au terme du présent Marché
Celle de mille Livres l'année prochaine, la
Derniere somme de mille livres dans le cours
De l'année Mil huit cent deux *Joseph
Clouatre. Godfroy tremblé. George finsterer.*

Etienne
Sa × marque *R. P. Lanctot ptre temoin*
Boudreau

Au dos est Ecrit _____

& pour la seureté de la somme de l'autre
Part Ledit George Finsterer hypothèque
Tout ses biens meubles & immeubles Ce
28 7bre 1800 *Georg Finsterer*

Bibliographie

1. SOURCES

1.1 Sources manuscrites

1.1.1 Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Centre d'archives de Montréal

-Greffes des notaires

Laurent Archambault (1820-1859)
Jean-Baptiste Constantin (1805-1869)
Louis Decoigne (1807-1832)
Pierre Lanctôt (1809-1850)
François Leguay (fils) (1793-1807)
Antoine Merizzi (1845-1901)

Centre d'archives de Québec

-Grefe du notaire

Joseph-Alfred Simard (1830-1866)

-Inventaire des œuvres d'art de la Province (IOA)

Église de L'Acadie
Église de l'Hôpital général de Montréal
Église de Saint-Philippe
Église de Verchères

1.1.2 Archives de la paroisse Saint-Jean-L'Évangéliste

Fabrique de Saint-Luc
Fabrique de Sainte-Marguerite-de-Blairfindie

2. Études

2.1 Actes de colloques

DEROME, Robert, « Art ancien du Québec et Gérard Lavallée : Actes du colloque hommage tenue le 25 mars 2002 à la salle Émile-Legault du Cégep de Saint-Laurent », Montréal : Université du Québec à Montréal, Département d'histoire de l'art, 2005, 108p. ill.

2.2 Articles et chapitres d'ouvrages collectifs

ADAIR, Edward Robert et WARDLEWORTH Eleanor Scott, « The Parish and Church of L'Acadie », *Rapports annuels de la Société historique du Canada*, vol. 12, n° 1, 1933, p.59-73.

BARBEAU, Marius, « Crucifix du Québec », *Vie des Arts*, n° 28, 1962, p.36-40.

BÉLAND, Caroline, « Les Éditions Milles Roches (1976-1989) : Une mission régionale », *Mens : Revue d'histoire intellectuelle dans l'Amérique française*, vol.II, n° 2, printemps 2002, p.233-259.

BOURASSA, André-Gilles, « Feux de la rampe et feu de l'action », *L'Annuaire théâtral : revue québécoise d'études théâtrales*, n° 35, 2004, p.155-176.

BOURASSA, André-Gilles, « Un fou dans une poche ! : Du théâtre français au début du régime anglais », *Cap-aux-Diamants : La revue d'histoire du Québec*, n° 35, 1993, p.26-30.

DE LAGRAVE, Jean-Paul, « Les débuts de la Maçonnerie au Québec », *Man and Nature/L'Homme et la nature*, vol.7, 1988, p.195-207.

DEROME, Robert, « L'art sacré : une étude de gestes », *Continuité*, n° 25, 1984, p.18-24.

GOUIN, Paul, « Nos monuments historiques », *Vie des Arts*, n° 1, 1956, p. 9-13.

GRIGNON, Marc et Martin BRESSANI, « Une protection spéciale du ciel. Le décor de l'église de Saint-Joachim et les tribulations de l'Église catholique québécoise au

début du XIX^e siècle », dans *Annales d'histoire de l'art canadien*, vol. XXIX, 2008, p.8-49.

HAMEL, Jean-Robert, « Les œuvres d'art de l'Ange-Gardien - un jugement de poids », *L'Église canadienne : documents et information*, Fides, Montréal, vol.13, n° 12, 21 février 1980, p.367-368.

JOYAL, Serge, « Le trésor des fabriques du diocèse de Joliette », *Vie des Arts*, n° 91, vol. 23, 1978, p.21-90.

LEFEBVRE, Jean-Jacques, « La vie sociale du grand Papineau », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 11, n° 4, 1958, p. 463-516.

LOUBIER, Patrice, « L'art de la durée », *Espace sculpture*, n° 29, 1994, p.12-15.

MAURALT, Olivier, « Le Musée de Notre-Dame de Montréal », *Les Cahiers des Dix*, volume 14, Montréal, 1949, p. 149-164.

MORIN, Victor, « Clubs et sociétés notoires d'autrefois », *Les Cahiers des Dix*, vol. 13, 1948, p.117-127.

MORISSET, Gérard, « Après le traité de Paris », *Bulletin des Études Française*, vol. 2, n° 7, mai 1942, p. 181-184.

MORISSET, Gérard, « Les arts au Canada sous le régime français », *Rapports annuels de la Société historique du Canada*, vol. 27, no 1, 1948, p.23-27.

MORISSET, Gérard, « L'église de L'Acadie », *Technique*, Montréal, vol. 27, n° 1, janvier 1952, p.3-8.

MORISSET, Gérard, « Église Saint-Jean-Port-Joli », *La Patrie*, 28 mai 1950, p.40-41 et 45.

MORISSET, Gérard, « L'influence des Baillairgé », *Technique*, vol.26, no 5, mai 1951, p.307-314.

MORISSET, Gérard, « Maîtres, compagnons et apprentis », *La Patrie*, 29 janvier 1950, p.26-27.

MORISSET, Gérard, « Nos trésors artistiques », *L'Action universitaire*, vol. 14, n° 1, octobre 1947, p.62-69.

MORRISSET, Gérard, « Peintre - Dulongpré, Louis. Berczy, Wilhelm von Moll », *La Renaissance*, 27 juillet 1935, p.5.

MORISSET, Gérard, « Peintre – François Beaucourt », *Société généalogique canadienne-française : Mémoires*, vol. 16, n° 4, octobre, novembre, décembre 1965, p. 195-199.

MORISSET, Gérard, « Peintre - Joseph Légaré », *Le Canada*, 25 septembre 1934, p.2.

MORISSET, Gérard, « Peinture – Collection Desjardins », *Le Canada français*, vol. 22, no 7, mars 1935, p.620-625.

MORISSET, Gérard, « Peinture – Portrait – 19^e siècle », *Le Droit*, 29 juillet 1935, p. 2 ; 3 août 1935, p. 9.

MORISSET, GÉRARD, « Le sculpteur Nicolas Manny », *La Patrie*, journal du dimanche, 28 août 1952, p.28-29.

MORISSET, Gérard, « Un chef-d'œuvre d'architecture religieuse, l'église de L'Acadie », *La Patrie*, journal du dimanche, 20 novembre 1949, p.26.

PAYANT, René, « L'Annonciation dans la sculpture québécoise », *Lettre québécoise : La revue de l'actualité littéraire*, n° 17, 1980, p.74-76.

PAYER, Claude, « Des anges ressuscités », *Continuité*, n° 87, 2000-2001, p.4-16.

PORTER, John R., « Un regard neuf sur l'art religieux au Québec », *Vie des Arts*, vol. 29, n° 117, 1984-1985, p.24-68.

TRUDEL, Jean, « Statuaire traditionnelle du Québec : six enfants Jésus au globe », *Vie des Arts*, n° 49, 1967-1968, p.28-63.

TRUDEL, Jean, « Un aspect de la culture ancienne du Québec : le mimétisme », *Vie des Arts*, n° 55, 1969, p.30-33.

TRUDEL, Jean, « La sculpture ancienne du Québec manifestation d'art populaire », *Vie des Arts*, vol. 18, n° 71, 1973, p.32-34.

2.3 Catalogues d'expositions

MORISSET, Gérard, Vancouver International Festival. *The Arts in French Canada / Les Arts au Canada français*, Vancouver, Vancouver Art Gallery, 1959, 96 p., ill., 25 cm.

MUSÉE DU QUÉBEC, *Profil de la sculpture québécoise XVII^e-XIX^e siècles*, Québec, Musée du Québec, 1969, 140 p., ill.

MUSÉE DU QUÉBEC, *Sculpture traditionnelle du Québec*, Québec, Musée du Québec, 1967, 168 p., ill.

PICHER, Claude, *Portraits canadiens du 18^e et 19^e siècles*, Le Musée de la Province de Québec, 1959, 47 p., ill.

TRUDEL, Jean et Jean SIMARD, *Le Grand héritage*, Québec, Musée du Québec, 1984, 368 p., ill.

VILLENEUVE, René, *Du baroque au néo-classicisme : La Sculpture au Québec*, Ottawa, Musée des Beaux-Arts du Canada, 1997, 219 p., ill.

2.4 Monographies

ALLAIRE, Jean-Baptiste-Arthur, *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français : Les anciens*, vol. 1, Montréal, Imprimerie de l'École catholique des sourds-muets, 1910, 343 p.

AUBIN, Georges et Nicole MARTIN-VÉRENKA, *Insurrection : Examens volontaires*, Montréal, Lux, Mémoire des Amériques, 2004-2007, 2 vol., ill.

BAKHTINE, Mikhaïl, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 1987, 488 p.

BAKHTINE, Mikhaïl, *La Poétique de Dostoïevski*, Paris, Éditions du Seuil, 1970, 347 p.

BAUDELAIRE, Charles, *Les Paradis artificiels*, Paris, Éditions Gallimard et Librairie Générale Française, coll. Le Livre de poche, 1964, 256 p.

- BECKER, Howard S., *Les Mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 2006, 367 p.
- BÉLAND, Mario, *Restauration en sculpture ancienne, Collections : Le Musée du Québec en images 7*, Québec, Musée du Québec; Québec, Centre de conservation du Québec, 1994, 154 p. ill.
- BRAULT, Pierre et Paul RACINE, *L'Église de L'Acadie (Haut-Richelieu) et ses dépendances*, L'Acadie, Québec, Fabrique Sainte-Marguerite-de-Blairfindie, 1992, 51 p., ill.
- BRAULT, Pierre, *Les Fêtes de L'Acadie du Haut-Richelieu : 1782-1982*, Éditions Mille Roches, 1983, 63 p., ill.
- BRAULT, Pierre, *Histoire de L'Acadie du Haut-Richelieu*, Saint-Jean-sur-Richelieu, Éditions Mille Roches, 1982, 316 p., ill.
- BRAULT, Pierre, *L'Acadie et son église*, Saint-Jean-sur-Richelieu, Éditions Mille Roches, 1977, 95 p., ill.
- CAUQUELIN, Anne, *Court traité du fragment : Usages de l'œuvre d'art*, Paris, Aubier, L'Invention philosophique, 1986, 190 p.
- CHABOT, Richard, *Le Curé de campagne et la contestation locale au Québec (de 1791 aux troubles de 1837-38) : la querelle des écoles, l'affaire des fabriques et le problème des insurrections de 1837-38*, LaSalle, Québec, Hurtubise-HMH, 1975, 242 p.
- CHIOVARO, Francesco, *Histoire des saints et de la sainteté chrétienne*, Tome II, Paris, Hachette, 1987, 160 p.
- CHOAY, Françoise, *L'Allégorie du patrimoine*, Paris, Éditions du Seuil, 1992, 272 p., ill.
- CLUB GÉNÉALOGIE LONGUEUIL, *Répertoire des Mariages, baptêmes et sépultures de St-Luc*, Les Éditions C.G.L., St-Luc, Comté 1801-1967, tome I. Publication N° L-225.
- COMITÉ D'HISTOIRE DU 150^e, *Saint-Jacques-le-Mineur 1834-1984*, Les Albums Souvenirs Québécois, Sherbrooke, 1983, 296 p.
- COOMANS, Thomas, Lucie K. MORISSET et Luc NOPPEN, *Quel avenir pour quelles églises ?*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2006, 608 p., ill.

COURVILLE, Serge et Normand SÉGUIN, *La paroisse*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2001, 296 p., ill.

COURVILLE, Serge, *Paroisses et municipalités de la région de Montréal au XIX^e siècle (1825-1861) : Répertoire documentaire et cartographique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1988, 350 p.

DE LAGRAVE, Jean-Paul, *L'Époque de Voltaire au Canada : Biographie politique de Fleury Mesplet, 1734-1794*, Montréal, L'Étincelle, 1993, 503 p., ill.

DEROME, Robert, Paul BOURASSA et Johanne CHAGNON, *Dulongpré : Du plus près*, Montréal, Musée McCord d'histoire canadienne, 1988, 99 p., ill.

DE VORAGINE, Jacques, *La Légende dorée*, Tome II, Garnier-Flammarion, Paris, 1967, 508 p.

DIDI-HUBERMAN, « L'Image fantôme. Survivance des formes et impuretés du temps », *L'Image survivante : Histoire de l'art et temps des fantômes selon Aby Warburg*, Paris, Éditions de Minuit, 2002, p.11-114.

DUPUIS, Lynda et al., *Des Milles Roches à Saint-Jean-sur-Richelieu : 1609-2001, anecdotes & chroniques des gens d'ici*, Saint-Jean-sur-Richelieu, Éditions le Canada Français, 2001, 178 p.

EASLEY DE MARCE, Virginia, *The Settlement of Former German Auxiliary Troops in Canada After the American Revolution*, 1982, Édition de Famille, Arlington, 350 p., ill.

FAVREAU, Bernard, *Sur les traces de Moïse : La chapelle du Monastère du Précieux Sang décoré par Joseph-Thomas Rousseau*, Saint-Hyacinthe, Belœil, Valiquette, 2001, 120 p., ill.

FÉDÉRATION DES LIGUES DU SACRÉ-CŒUR, *Album Souvenir : Croisade des ligues du Sacré-Cœur à l'occasion de l'Année sainte*, Diocèse Saint-Jean-de-Québec, 28 mai au 18 juin 1950, Les Éditions du Richelieu Ltée, 1950, 132 p.

FERRETTI, Lucia, *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, Montréal, Boréal, 1999, 203 p.

FORTIN, Lionel, *Répertoire des Sépultures de la paroisse Saint-Bernard-de-Lacolle (1843-1900)*, Saint-Jean-sur-Richelieu, s.é., 2000, 457 p.

FORTIN, Lionel, *Saint-Cyprien-de-Napierville : 175 ans 1823-1998*, Napierville, Comité des fêtes des 175 ans de St-Cyprien-de-Napierville, 1997, 638 p., ill.

FORTIN, Lucienne, *Napierville au fil des ans : Essais d'histoire, et répertoire des baptêmes, mariages et sépultures, 1823-1983*, Iberville, Imprimerie Champagnat, 1985, 835 p.

FRIEDMANN, Herbert, *A Bestiary for Saint Jerome : Animal Symbolism in European Religious Art*, Washington D.C., Smithsonian Institution Press, 1980, 378 p. ill.

GAGNON, Serge, *Quand le Québec manquait de prêtres : La charge pastorale au Bas-Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, 414 p.

GAUTHIER, Raymonde, *Les Tabernacles anciens du Québec des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles*, Québec, Civilisation du Québec. Arts et métiers, Éditeur officiel du Québec, 1974, 112 p., ill.

GAUTHIER, Richard, *Le Devenir de l'art d'église dans les paroisses catholiques du Québec : Architecture, arts, pratiques, patrimoine (1965-2002)*, Saint-Nicolas, Presses de l'Université Laval, 2005, 505 p., ill.

GENETTE, Gérard, *Palimpsestes : La Littérature au second degré*, Paris, Éditions du Seuil, 1982, 467 p.

HOLQUIST, Micheal (dir.), *The Dialogic : Four Essays by Mikhail Bakhtin*, Austin, University of Texas Press, 1986, 428 p.

IRVING, Homfray, *Officers of the British Forces in Canada During the War of 1812-1815*, Welland, Canadian Military Institute, 1908, 336 p.

JERPHAGNON, Lucien, *Saint Augustin : Le Pédagogue de Dieu*, Paris, Gallimard, 2002, 127 p., ill.

JETTÉ, Irené, *Mariages de L'Acadie (1785) et Saint-Luc (1801) Comté de Saint-Jean*, Série 65 B, Pontbriand, s.é., 1970, 239 p.

JODOIN, Alexandre et J. L. VINCENT, *Histoire de Longueuil et de la famille de Longueuil*, Éditions Gebhardt-Berthiaume, Montréal, 1889, 681 p.

KAREL, David, *Dictionnaire des artistes de langue française en Amérique du Nord : Peintres, sculpteurs, dessinateurs, graveurs, photographes et orfèvres*, Québec, Musée du Québec, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, Québec, 1992, 962 p.

LACOURSIÈRE, Jacques, Jean PROVENCHER et Denis VAUGEOIS, *Canada – Québec : 1534-2010*, Nouvelle édition mise à jour, Québec, Septentrion, 2011, 608 p., ill.

LACOURSIÈRE, Jacques, *Histoire populaire du Québec : Des origines à 1791*, Tome I, Sillery, Septentrion, 481 p., ill.

LACOURSIÈRE, Jacques, *Histoire populaire du Québec : De 1791 à 1841*, Tome II, Sillery, Septentrion, 447 p., ill.

LANDRY, Madeleine et Robert DEROME, *L'Art sacré en Amérique française : Le Trésor de la Côte-de-Beaupré*, Sillery, Québec, Éditions du Septentrion, 2005, 207 p., ill.

LAVALLÉE, Gérard, *Anciens ornemanistes et imagiers du Canada français*, Ministère des Affaires culturelles Québec, 1968, 98 p., ill.

LEMIEUX, Lucien, *Les XVIII^e et XIX^e siècles : Les années difficiles, 1760-1839*, tome I, dans *Histoire du catholicisme québécois*, vol.3, Montréal, Boréal, 1989, 437 p.

LEPAILLEUR, François-Maurice, *Journal d'un patriote exilé en Australie : 1839-1845*, Sillery, Septentrion, 1996, 411 p.

LÉPINE, Luc, *Le Québec et la guerre de 1812*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, 144 p.

MAGNAN, Hormidas, *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la Province de Québec*, Arthabaska, Québec, 1925, 738 p.

MAJOR-FRÉVEAU, Madeleine, *La Vie et l'œuvre de François-Malépart de Beaucourt : 1740-1794*, Montréal, Ministère des Affaires culturelles, 1979, 196 p., ill.

MÂLE, Émile, *L'Art religieux du XVII^e siècle : Italie, France, Espagne, Flandres*, Paris, A. Colin, 1984, 479 p., ill.

MÂLE, Émile, *L'Art religieux du XIII^e siècle en France : Étude sur l'iconographie du Moyen Âge et sur ses sources d'inspiration*. 3e éd., Paris, A. Colin, 1910, 428 p.

MALTE-BRUN, Victor Adolfe, *L'Allemagne illustrée : Géographie, Histoire, Administration, Statistique*, vol. 3, Jules Rouff & Cie Éditeurs, 1886, 660 p.

MARTIN-VÉRENKA, Nicole, *Chassés d'Acadie : Les Acadiens du sud de Montréal*, Montréal, Histoire-Québec, 2003, 489 p., ill.

MARTIN-VÉRENKA, Nicole, *Il était une fois L'Acadie (Haut-Richelieu)*, L'Acadie, Éditions Il était une fois... une petite colonie, 2001, 53 p.

MARTIN-VÉRENKA, Nicole, *L'Acadie du Haut-Richelieu : 1762-2001*, Montréal, Histoire-Québec, coll. de la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine, 2006, 573 p., ill.

MARTIN-VÉRENKA, Nicole et Émile VÉRENKA, *La Maison du bedeau : L'Acadie 1831*, Saint-Jean-sur-Richelieu, Éditions Milles Roches, 1983, 71 p., ill.

MARTIN, Paul-Louis et Jean LAVOIE, *Les Chemins de la mémoire : Monuments et sites historiques du Québec*, tome II, préparé par la Commission des biens culturels du Québec, Québec, Publications du Québec, 1991, 561 p., ill.

MARTIN, Paul-Louis et LAVOIE Jean, *Les chemins de la mémoire : Biens mobiliers du Québec*, Tome III, préparé par la Commission des biens culturels du Québec, Québec, Publications du Québec, 1999, 452 p., ill.

MESSIER, Alain, *Dictionnaire encyclopédique et historique des Patriotes 1837-1838*, Montréal, Guérin, 2002, 497 p.

MICHAUD, Philippe-Alain, *Aby Warburg et l'image en mouvement*, suivi de *Aby Warburg : Souvenirs d'un voyage en pays Pueblo [1923] et Projet de voyage en Amérique [1927]*, Paris, Macula, 1998, 298 p., ill.

MINGUET, Philippe J., *Esthétique du rococo*, Paris, J. Vrin, coll. Essais d'art et de philosophie, 1979, 364 p., ill.

MIRON, Gaston, *L'Homme rapaillé*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, *Études françaises*, 1970, 172 p., ill.

MOREAU, Stanislas-Albert., *Histoire de L'Acadie*, province de Québec, Montréal, s.é., 1908, 162 p., ill.

MOREAU, Stanilas-Albert., *Histoire de Saint-Luc*, Montréal, (s.n.), 1901, 107 p., ill.

MORISSET, Gérard, *L'Architecture en Nouvelle-France*, Québec, Éditions du Pélican, coll. Champlain, 1980, p., ill.

MORISSET, Gérard, « L'église de L'Acadie, Conférence prononcée à L'Acadie, le 26 novembre 1953 », *Historique de L'Acadie par le R.-F. Jules-Émile*, mariste et l'église de L'Acadie par Me Gérard Morisset, Notaire, Saint-Jean, Éditions du Richelieu, 1954, p. 15-20, ill., 22 cm.

MORISSET, Gérard, *Les Églises et le trésor de Varennes*, Québec, Médium, 1943, 39 p., ill.

MORISSET, Gérard, *La Peinture traditionnelle au Canada français*, Montréal, Cercle du livre de France, 1960, 216 p.

MORISSET, Lucie K., *Des régimes d'authenticité : Essai sur la mémoire patrimoniale*, Québec, Presses de l'Université du Québec et Rennes, PUR, Réseau Universitaire Ouest-Atlantique, 2009, 131 p., ill.

NOPPEN, Luc, *Les Églises du Québec (1600-1850)*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1977, 298 p., ill.

NOPPEN, Luc et Lucie K. MORISSET, *Les Églises du Québec : Un patrimoine à réinventer*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2005, 434 p., ill.

PALARDY, Jean, *Les Meubles anciens du Canada français*, Montréal, Pierre Tisseyre, 1963, 411 p., ill.

PANOFSKY, Erwin, *L'Oeuvre et ses significations : Essais sur les « arts visuels »*, Paris, Gallimard, 1969, 322 p., ill.

PARIS, Jean, *Saint Jérôme*, Paris, Éditions du Regard, 1999, 66 p., ill.

PERNOUD, Régine, *Saint Jérôme : Père de la Bible*, Monaco, Éditions du Rocher, 1966, 84 p., ill.

PORTER, John R. et Léopold DÉSY, *L'Annonciation dans la sculpture au Québec, suivi d'une étude sur Les statuaires et modeleurs Carli et Petrucci*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1979, 151 p., ill.

PORTER, John R., *L'Art de la dorure au Québec : Du XVII^e siècle à nos jours*, Québec, Garneau, 1975, 211 p., ill.

PORTER, John R. et Jean BÉLISLE, *La Sculpture ancienne au Québec : Trois siècles d'art religieux et profane*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1986, 512 p., ill.

RITCHOT, Dominique, *Les Troupes allemandes et leur établissement au Canada : 1776-1783*, Longueuil, Éditions historiques et généalogiques Pépin, 2011, 315 p., ill.

ROY, Pierre-Georges, *Les Vieilles églises de la province de Québec 1647-1800*, Commission des monuments historiques de la province de Québec, Québec, 1925, 324 p., ill.

SEGOND, Louis, *La Sainte Bible*, Éditions Vida, Nîmes, France, 1980, 383 p., ill.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU HAUT-RICHELIEU, *Répertoire paroisse Sainte-Marguerite-de-Blairfindie de L'Acadie : Baptêmes, 1784-1899*, 2011, 2 vol., ill., 28 cm.

TRAQUAIR, Ramsay, *The Old Architecture of Quebec : A Study of the Buildings Erected in New France from the Earliest Explorers to the Middle of the Nineteenth Century*, Toronto, Macmillan of Canada, 1947, 324 p., ill.

VAILLANCOURT, Émile, *Une maîtrise d'art en Canada (1800-1823)*, Montréal, G. Ducharme, 1920, 112 p.

VIGER, Jacques, *Ma Saberdache bleue*, vol. 2, Séminaire de Québec.

VOISINE, Nive, *Histoire de l'Église catholique au Québec (1608-1970)*, Montréal, Fides, 1971, 112 p.

WILHELMY, Jean-Pierre, *Les Mercenaires allemands au Québec*, Belœil, Éditions Maison des Mots, 1984, 331 p., ill.

2.5 Ressources électroniques

ARCHIVES DE L'UNIVERSITÉ MCGILL, *McGill University Archives* [en ligne], http://www.archives.mcgill.ca/resources/guide/vol2_3/gen01.htm#ADAIR, EDWARD ROBERT [Site consulté le 11 novembre 2013].

BAZIN, Jules, « Louis Dulongpré », *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne], www.biographi.ca/fr/bio/dulongpre_louis_7F.html [Site consulté le 27 mars 2014].

DUCLOS, Daniel A., Répertoire généalogique des familles Desclaux, Duclos et Desclos, [en ligne], http://www3.sympatico.ca/d.duclos/Les_Allemands.html [Site consulté le 21 octobre 2013].

GALARNEAU, Claude, *Dictionnaire biographique du Canada*, [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/mesplet_fleury_4F.html [Site consulté le 27 mars 2014].

GAUTHIER, Raymonde, *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne], www.biographi.ca/fr/bio/rollin_paul_8F.html [Site consulté le 20 novembre 2013].
NOPPEN, Luc, *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne], www.biographi.ca/fr/bio/leblanc_augustin_11F.html [Site consulté le 20 novembre 2013].

OUELLET, Fernand, *Dictionnaire biographique du Canada* [en ligne], http://www.biographi.ca/fr/bio/papineau_louis_joseph_10F.html. [Site consulté le 1^{er} novembre 2013].

Répertoire du patrimoine culturel du Québec [en ligne], <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=7508&type=pge#.UtaqqdLuJLc> [Site consulté le 30 septembre 2013].

2.6 Thèses et mémoires

CHAGNON, Joanne, « L'atelier des Écores (1792-1830) : une entreprise artisanale », Thèse de Ph. D. (histoire), Montréal, Université du Québec à Montréal, 2010, 392 feuillets, ill.

CHAGNON, Joanne, « Regard sur l'ensemble sculpté de Saint-Mathias de Rouville », Mémoire de maîtrise (histoire de l'art), Université du Québec à Montréal, sept. 1992, 169 feuillets, ill.

GENDRON, Mario, « Tenure seigneuriale et mouvement patriote : le cas du comté de L'Acadie », Mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 1986, 198 feuillets, ill.

LACROIX, Laurier, « Le fonds de tableaux Desjardins nature et influence », Thèse de Ph. D., Québec, Faculté des Lettres, Université Laval, 1996, 1169 feuillets, ill.